CITROËN

Recueil de NOTES TECHNIQUES



N° 538 EDITION 1967

Recueil de

		1							200		
	NOTES 1	rechniqu	ES	MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. TRANSMISSION	SUSP ENSION ESSIEUX	DIRECTION FREINS	ELECTRICITE	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	ш	Ĭ.	o,		ш	Ŧ	O e	
T 55 Ess, Di., T 46, T 47, T 60, T 60 DI, T 45 - T 55 Ess, - T 46	25-9-61 15-5-62	5-PL 6-PL	Visite périodique des réservoirs de freins Montage du vilebrequin avec des coussinets				X				
T 23 Perkins	14-5-62	7-PL	minces Révision des 1.500 Km	Х					ž –		X
Т 47	19-9-62	8-PL	Pompe d'injection SIGMA, type CMS	Х						*5	
T 45 - T 55 Di	16-11-62	9-PL	Pompe d'injection SIGMA, typeCMS, pour moteurs rénovés	X							
T 47 - T 60 Di	15-4-63	12-PL	Montage du vilebrequin avec des coussinets minces	.X							
T 23	10-6-63	14-PL	Montage du pignon d'attaque avec roulements TIMKEN			Х					
Т 55 - Т 46 - Т 60	20-10-63	15-PL	Remplacement d'un seul ensemble chemise- piston	х							
T 55 - T 46 - T 47	20-10-63	16-PL	Nouvelle qualité des garnitures				Х				
T 60 - T 60 P - T 60 Di - T 60 DIP	10-11-63	17-PL	Nouveaux véhicules								X
T 55 - T 46 - T 47	28-12-63	18-PL	Modifications apportées sur le cadre								Х
T 23 tous types (sauf 23 R et 23-35)	10-1-64	19-PL	Entretien du servo-frein HYDROVAC-BENDIX				Х				
Т 55 - Т 47 - Т 60	15-2-64	20-PL	Boulons de bielles : suppression des arrêtoirs	Х							
T 23 tous types	15-2-64	21-PL	Nouvelle qualité des garnitures de freins				Х				
T 23 Ess, tous types	15-2-64	22-PL	Modification des poussoirs et des tiges de culbuteurs	х							
T 55 et T 60 tous types	15-2-64	23-PL	Montage de pneus X sans chambre sur jante «base creuse»			X					
Т 55 - Т 46 - Т 47 - Т 60	10-3-64	24-PL	Réglage du braquage			X	Х				
Т 55 - Т 46 - Т 60	10-7-64	25-PL	Montage d'un filtre à huile	X							
T 23 Ess.	25-7-64	26-PL	Modification du carter d'huile	X							

	NOTES	TECHNIQ	UES	MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. TRANSMISSION	SUSP ENSION ESSIEUX	DIRECTION FREINS	ELECTRICITE	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHÍCULES	DATE	NUMERO	OBJET	EM	TR	รา	Id	Д.	H	CA	ш .
T 23 Ess,	15-9-64	27-PL	Centrage du carter de distribution	X						`.	
T 23/50 série A Cab, semi-avancée	15-9-64	28-PL	Modification de l'accrochage du ressort de rappel d'accélérateur	х							
T 60 Di, (100 $ imes$ 110)	10-11-64	29-PL	Modification de la pompe d'injection graissage du pignon de Cde de pompe à huile	X		•					
T 45 et T 55 Di, (94 $ imes$ 110)	10-11-64	30-PL	Modification des chemises et segments	Х							
T 23 tous types (cab. normale)	23-12-64	31-PL	Montage d'une direction Gemmer				Х				and the state of t
Tracteur T 46 - T 47	10-12-64	32-PL	Modifications sur maître-cylindre tandem				X,	4			-
T 23 - T 55 - T 46 - T 47 - T 60 - Ess, et Di.	10-3-65	33-PL	Modification des ressorts de suspension			Х					
T 23 tous types	25-10-65	34-PL	Modification de la turbine de rejet d'huile	Х				- 17			
T 23 tous types Essence (sauf Export)	28-1-66	35-PL	Recyclage des gaz du carter-moteur	Х							
T 55 - T 46 - T 60 tous types Essence (sauf Export)	28-1-66	36-PL	Recyclage des gaz du carter-moteur	х							
N tous types (350)	10-2-66	37-PL	Principales caractéristiques	Х	Х	Х	Х	Х	X		
P tous types (600)	2-2-66	41-PL	Principales caractéristiques	X	Х	X	X	Х	X		
T 47 - T 60 Di - tous types	11-2-66	44-PL	Nouvelle culasse sur moteur $100 imes 110$ diesel	X							
N Essence	25-2-66	45-PL	Modification poussoir pompe essence	Х							
N Essence	26-4-66	46-PL	Pompe à essence	Х							
N Essence	22-7-66	48-PL	Coussinets de bielles	X							
N - ND - P - PD	8-9-66	50-PL	Répartition de freinage	4/5			X				
N - ND - tous types	7-11-66	52-PL	Commande des vitesses		Х						
N Essence - ND Perkins - ND M.A.N. (sauf car)	7-11-66	53-PL	Cale de chasse			Х					
N Essence ND Perkins - ND M.A.N. Car	25-11-66	55-PL	Véhicules 350 Car		2	х	x				

		TECHNIQ		MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. TRANSMISSION	SUSP ENSION ESSIEUX	DIRECTION	ELECTRICITE	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET					ш	I	0 4	
PY - PYD	8-12-66	56-PL	Nouveaux véhicules	X		Х	Х				
T 45 - T 55 - T 46 - T 47 - T 60 tous types P - PD - PY - PYD - tous types	13-1-67	57-PL	Moteur (joints d'eau)	X							
N Essence	16-1-67	58-PL	Révision de 1000 Km (annule et remplace 39 PL)								X
ND - Perkins	16-1-67	59-PL	Révision de 1000 Km (annule et remplace 38 PL)				.'				Х
ND - M.A.N.	16-1-67	60-PL	Révision de 1000 Km (annule et remplace 49-PL)								X
P - PY essence	17-1-67	61-PL	Révision de 1000 Km (annule et remplace 42 PL)								·X
PD - PYD - Diesel	17-1-67	62-PL	Révision de 1000 Km (annule et remplace 43 PL)								Х
T 23 - T 55 - T 46 - T 60 - Essence - T 55 - T 47 - T 60 - Diesel	17-1-67	63-PL	Révision de 1000 Km (annule et remplace 1 PL)								Х
N essence	23-1-67	64-PL	Segmentation	X							
N - ND tous types	25-1-67	65-PL	Verrouillage des vitesses		Х						
N - ND - P - PD - PY - PYD Tous types	14-2-67	66-PL	Circuits hydrauliques (flexibles)						Х		
N - ND Série P - N - NDP Série A	14-2-67	67-PL	Roues et pneumatiques (nouvelle monte)								X
N - NDP - NDM - N série A - NDP série A	21-2-67	68-PL	Vis et pignon de compteur		Х						
N Essence - DS 21 - DS 19a - Break 21 - Break 19a - Break 19a - ID 19b	1-3-67	69-PL	Joints d'eau	Х							
Véhicules PY - PYD	23-3-67	71-PL	Modifications	X			Х	Х			
N-NDP-NDM-N série A-NDP série A	29-3-67	72-PL	Nouvelles jantes (cabine Club)				Х				X
ND tous types	31-3-67	73-PL	Circuits hydrauliques (additif à NT 66 PL)						Х		
PYD série R (équipement citerne)	6-4-67	74-PL	Nouveau véhicule			X	Х			Х	X
NY - NYD série P	5-4-67	75-PL	Nouveaux véhicules		Х	Х	Х				X
N - ND Tous types - NY - NYD Tous types	6-4-67	76-PL	Pignon baladeur de M.AR		Х						
ND série M	7-4-67	77-PL	Démarrage à froid	Х							
PT Essence (tracteur)	12-4-67	78-PL	Travaux à exécuter à la révision de 1000 Km							95	Х

						_					
VEHICIII EC		TECHNIQ		MOTEUR	B.V. TRANSMISSION	SUSPENSION ESSIEUX	DIRECTION FREINS	ELECTRICITE	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	Ш	I			ш	I	O G	
PDT Diesel (tracteur	12-4-67	79-PL	Travaux à exécuter à la révision de 1000 Km								X
PD - PDY - PDT	20-4-67	80-PL	Vilebrequin	Х							
PT Essence - PDT Diésel	25-4-67	81-PL	Principales caractéristiques	X	Х	х	Х	Х		Х	X
ND série P. TT - NDP série A. TT - NYD. TT	8-5-67	82-PL	Circuit d'alimentation de gaz-oil	Х							
N - ND. TT - N - ND série A. TT - NY - NYD. TT	12-5-67	83-PL	Détalonnage des crabots sur baladeur et pignon lère, 2ème.		Х						
PT Essence - PDT Diésel	18-5-67	84-PL	Répartition de freinage (additif à NT 81-PL)		*		Х				
NTT - N série A. TT - NY. TT	13-6-67	85-PL	Circuits de graissage (mano-contact)	Х							
N. TT - ND. TT - N série A. TT - NDP série A. TT	13-6-67	86-PL	Ressorts (modifications)			Х •					
N. TT - NY TT - DS 21 - DS 19a - Break21- Break 19a - ID 19b	30-6-67	87-PL	Culasse	х							
ND série P - NDP série A - NYD série P	18-7-67	88-PL	Indicateur de température d'eau	X							
N - NY - DS21 - DS19a - Break21 - Break 19a - ID 19b	27-9-67	90-PL	Plaque de fermeture de carter inférieur	х							
NTT - N série ATT - NY TT - (Essence)	12-10-67	91-PL	Culasse - Soupapes (Joints d'étanchéité)	X							4
N-NDM-NDP-Cars et fourgons-N série A NDP série A - Fourgons	12-10-67	92-PL	Amortisseurs			Х					
T 23 Diésel tous types	12-10-67	93-PL	Moteur Perkins 4/192 - Pompe à vide				Х				
NDP-NDM-NDP série A-NYD série P-P-PD PY-PYD-PYD série R-PT-PDT	19-10-67	94-PL	Filtre à air	х							X
T 23 Tous Types-Véhicules «H» Tous Types	8-11-67	95-PL	Carter de distribution	Х							
N-N série A-NY-DS21 - DS 19a - Break 21 Break 19a - ID 19b	30-10-67	96-PL	Tôle de fermeture de carter d'embrayage	X							
				1 [1	

		S TECHNI		MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. RANSMISSION	SUSPENSION ESSIEUX	DIRECTIONS FREINS	ECTRICITE.	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	ш	⊢ R	S	Δ		Ŧ	P C	ш
N série SP	29-11-67	97-PL	Nouveau véhicule (équipement incendie)	Х		Χ		Χ			
PTT - PDTT - PYTT - PYDTT - PYD série R - PT - PDT	14-12-67	98-PL	Direction-Suspension moteur (fixation)	X			Х				
NTT-NDTT-N série ATT-NDP série ATT NYTT-NYDTT-PTT-PDTT-PYTT-PYDTT PYD série R-PT-PDT	15-12-67	99-PL	Suspension - Carrosserie (modifications)			X				X	_
NTT-N série SP-ND série PTT.N série ATT NDP série ATT-NYTT-NYD série PTT	9- 1-68	100-PL	Joint d'étanchéité de boîte de vitesses		Х						
T 47 - T 60 DI - TT	16- 1-68	101-PL	Renforcement carter distribution et axe avant	Х							
NYD série M (M.A.N.)	17- 1-68	102-PL	Nouveaux véhicules	Х	X	Х	Χ	Х	Χ		X
T 47-T 60 Diésel (100×110)-PD-PDT-PYD PYD série R (104×110)	30- 1-68	103-PL	Ecran de tubulure d'admission	Х			•				,
PT série 3R-PDT série 3R	31- 1-68	104-PL	Porteur-tracteur : nouveaux véhicules	Х	Х	Х	Χ	Х	Χ		X
PT série 3R (Porteur-tracteur)	9- 2-68	105-PL	Révision de 1000 Km								X
PDT série 3R (Porteur-tracteur)	9- 2-68	106-PL	Révision de 1 000 Km								X
T 23 Tous types (essence)	27- 2-68	107-PL	Recyclage des gaz du carter-moteur	Х							
P-PD PY-PYD-PT-PDT-PDT-3 R-NDP- NDM-NYD.M-NYD.P	20- 3-68	108-PL	Filtre à air à bain d'huile modifié	Х							
N-N série SP-ND série P-ND série M-N Série A-NDP série A-NY-NYD série P- NYD série M-P-PD-PY-PYD-PY série R PT-PDT-PT série 3R-PDT série 3R	1- 3-68	109-PL	Rondelles «contact» sur arrêtoirs d'axes de res sorts			Х					
NDP-NDP série A-NYD série P	4- 3-68	110-PL	Moteurs Perkins 4-236: fixation support pompe HP	X					X		
Cars 350 (N-NDP-NDM)	22- 3-68	111-PL	Rondelles élastiques sur axes de suspension			Х					
N-N série SP-NDP-NDM-N série A- NDP série A	1- 4-68	112-PL	Amortis seurs type «Charge haute»			X					
PY série R-PYD série R	4- 4-68	113-PL	Nouveaux véhicules			Х	Х	7			X
N-ND tous types - P-PD tous types	19- 7-68	114-PL	Commande de débrayage : pédale rallongée	Х							

	NOTES	TECHNIQU	JES	MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. TRANSMISSION	SUSP ENSION ESSIEUX	DIRECTION	ECTRICITE	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	EM	TR	S	Δ	긥	НУ	Pei	ш
NDP - NDP série A - NYD série P - NYDP série A	22-7-68	115-PL	Commande de préchauffage démarrage (idem PD)	Х				Х			
P - PY - PT - PY série R	19-7-68	116-PL	Commande d'accélérateur	Х							
T 47 - T 60 - Diésel tous types	27-8-68	117-PL	Pignon et rondelle de butée de vilebrequin (idem PD)	X			,				
NDP - NDP série A - NYD série P - NYDP série A	9-9-68	118-PL	Moteur Perkins 4-236 (nouveaux porte-injecteurs)	Х							
N tous types - ND tous types	18-10-68	119-PL	Essieu avant : unification cale de chasse 3º 30'			X					
N tous types - ND tous types	18-10-68	120-PL	Roulement à déflecteur sur arbre de commande		Х						
N - NSP - N série A - NY	22-10-68	121-PL	Joint de culasse à sertissage variable	X				-			
N tous types - ND tous types	18-10-68	122-PL	Tableau des pressions de gonflage des pneum.								Х
P tous types - PD tous types	18-10-68	123-PL	Tableau des pressions de gonflage des pneum.								Х
PD - PYD - PDT - PDT série 3R - PYD série R	30-10-68	124-PL	Démarreur Paris-Rhône à commande positive électro-mécanique	X				Х			
Véhicule 60 DIP (car hydraulique)	25-11-68	125-PL	Travaux à exécuter à la révision de 1000 Km								Х
N - NY - ND - NYD tous types - P - PY - PT - PD - PYD - PDT tous types	26-11-68	126-PL	Levier de commande		Х						
ND1' - NDP série A - NYDP - NYDP série A	27-11-ZI	127-PL	Graissage de la rampe de culbuteurs (nouveau joint)	Х							
T 23 R - T 23 - 55 - T 23 - 50 (cabine normale-moteur essence)	28-1-69	128-PL	Arbre de transmission AR. Glaenzer type 1300		Х						
NY - Série SP (équipement incendie)	11-2-69	129-PL	Nouveau véhicule	X							
T 47 T 60 (moteur Diésel $100 imes 110$)	11-2-69	130-PL	Amélioration refroidissement	Х							
N-NY-NYDTT(sauf M.A.N) PY-PT-PD- PYD - PDT.TT	12-3-69	131-PL	Alternateurs : montage série et option					X			

	T	TECHNIQ	UES	MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. RANSMISSION	SUSP ENSION ESSIEU X	DIRECTION	ELECTRICITE	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	Ш	F	0,	D	Ш	Ę	O S	
ND Série P - NDP Série A - NYDP - NYDP série A	28-4-69	132-PL	Moteur Perkins 4 - 236 - joint de culasse	х							
N - NSP - N série A - NY.	26-6-69	133-PL	Démarreur à commande positive	X				Х			
PY - Série SP (équipement incendie)	21-7-69	134-PL	Nouveau véhicule	Х	Х	Х	X	Х			X
T 47 - T 60 DI - PTT - PDTT - Tous moteurs	25-7-69	135-PL	Pompe à eau remplacement graisseur huileur	Х							
Véhicule 180 K	6-9-69	136-PL	Principales caractéristiques	X	Х	Х	Х	X			X
Véhicule 180 K	15-9-69	137-PL	Travaux à exécuter - la version de 1.000 Km	2			ē				X
K02 Diésel 350 K	23-9-69	138-PL	Nouveaux véhicules	Х	Х	х.	Х	Х			Х
C 350 K - C 450 K - C 480 K	29-9-69	139-PL	Travaux à exécuter à la révision de 1,000 Km								X
PD - PYD - PDT Tous types	22-12-69	140-PL	Modification commande d'accélérateur	Х							
NTT Essence et Diésel - PTT Essence et Diésel	2-1-70	141-PL	Conjoncteur à tiroir pelote. Accumulateur tôle	X			*6				
ND Série P - NDP Série A - NYD série P - NYD Série A-NYDP série A-C 350 K-C 450K- C480 K	30-1-70	142-PL	Moteur Perkins 4,236 circuit de refroidissement à régulateur thermostatique	X			¥-				
ND série P-NDP série A-NYD série P- NYDP série A	20-1-70	143-PL	Pompe d'injection, commande d'accélérateur	Х	E						
C 350 K	13-1-70	144-PL	Transmission sans palier basse fréquence		Х		u u				
N-ND-NY-NYD Toustypes K02-K04-K06	2-3-70	145-PL	Axes de satellites remplacés par croisillon		Х						
K 02 - K 04 - K 06	30-4-70	146-PL	Conjoncteur à tiroir. Accumulateur en tôle								
P-PY-PT-PT série 3R-PY série 2R	15-6-70	147-PL	Moteur $100 imes 110$ renforcé	Х							
K 02	27-4-70	148-PL	Boite de vitesses BBSL11 et embrayage 11LF6-30	Х	Х						
N - NSP - N série A - NY - NYSP - D 5 Paliers	16-6-70	149-PL	Suppression demi joue supérieur coussinet central	X							
K01 (180K)	4-1-71	150-PL	Limiteur de freins								
K 04 - K 06 - Diésel	16-6-70	151-PL	Nouveaux véhicules	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	
				-						*	

	NOTES	TECHNIQ	UES	MOTEUR EMBRAYAGE	B.V. RANSMISSION	SUSP ENSION ESSIEUX	DIRECTION FREINS	ELECTRICITE	YDRAULIQUE	CARROSSERIE Peinture, Sellerie	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	EMI	TR/	SI	D	П	н үс	CAI	
N-08 - (350 Tracteur)	16-6-70	153-PL	Nouveau véhicule	Х	х	х	X	х	X	X	
PT série Fav. PDT série Far	16-6-70	154-PL	Tracteur 700 à attelage automatique	,	Х	Х	X	Х	Х		X
Véhicule K 01 appellation commerciale 180 K	2-11-70	155-PL	Amortisseurs télescopiques. Allinquant		Х	5					
ND série P 350 - NDP série A 370 - NYD série P 450 - NYDP Série 480	4-1-71	156-PL	Canalisation d'alimentation de gaz oil	X							
ND série P350-NDP série A370-NYD série P450 - NYDP Série A480	4-1-71	157-PL	Commande d'accélérateur	X				-			
ND Série P 350 - NDP série A 370 - NYD série P 450 - N 04 - 480 - K 02 (C 350K) K04 (C 450K) K 05 (C480K)	4-1-71	158-PL	Culbuteurs. Soupaperie	X							
K 03 essence (C 350Ke) K 05 essence (C 450 KE)	11-1-71	159-PL	Nouveaux véhicules . Caractéristiques								Х
K 03 essence (C 350KE) K 05 essence (C450KE)	11-1-71	160-PL	Travaux à exécuter à la révision des 1.000 Km								х
ND série P (350) NDP série A (370) NYD série P (450) - N04 (480) N10 (530) N08 (350 tracteur) - K02 (C350K) K04 (C450K) K06 (C480K)	11-1-71	161-PL	Moteur Perkins 4/236 - Thermo contact	X							
N14 (480 car) Moteur Perkins 4/236	11-1-71	162-PL	Nouveau véhicule. Caractéristiques								Х
N10 Diésel Perkins N12 Diésel Man (Appellation Commerciale 530 Club)	11-1-71	163-PL	Nouveaux véhicules. Caractéristiques								Х
Gamme N-TT et K TT	11-1-71	164-PL	Boitier de différentiel		Х						

				:							
	NOTES	rechniqi	JES	MOTEUR	B.V. TRANSMISSION	SUSPENSION	DIRECTION	ÉLECTRICITÉ	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE FIITME, SELERIE	ENTRETIEN
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET		TR	S	٥	A L	HX	3	
											1 1
								7			
	•				1						
		. *									
									3		
											-
											<u> </u>
The Late of the Control of the Contr				. 1	1						

NOTES TECHNIQUES VEHICITIES OF LET						SUSPENSION ESSIEUX	DIRECTION	ÉLECTRICITÉ	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE PEINTURE, SELLERIE	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	MOTEUR	B.V. TRANSMISSION	S	۵	-	Ē	02	
											15
							*				
			14. Straff dly States								
									-		
	. 12										
										-	
											,
		*									
		. ,									
								4 5 7			
				-							
								1			
					-						
	7-1-1-14										
				1					l		
		0					c.				

		0									
	NOTES '	TECHNIQ	JES	MOTEUR	B.V. TRANSMISSION	SUSPENSION	DIRECTION	ÉLECTRICITÉ	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE PEINTURE, SELLENE	ENTRETIEN DIVERS
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	- 3	TR	NS .	۵	T T	HY	3	- W
										- 7	
		4							,		75
											-
										•	
								- 5			
							*				
											. 2
				*							
		• 1									
				1			1				

				1							
	MOTEUR	B.V. TRANSMISSION	SUSPENSION ESSIEUX	DIRECTION FREINS	ÉLECTRICITÉ	HYDRAULIQUE	CARROSSERIE PEHTME, SELLENE	ENTRETIEN DIVERS			
VEHICULES	DATE	NUMERO	OBJET	1	TR	S	0	41	Ĩ	35	
		17-2,110-1								7.	
						<u> </u>					
									-		
											,
							-				
		*									
					-						
,											*
				1		1			6		
		0									

AUTOMOBILES

CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Depuis le 3 Janvier 1972, sur les véhicules N et K tous types, les garnitures de segment de frein Ferodo 607 sont remplacées par des garnitures Ferodo F 613 ou F 614.

La garniture qualité F 613 est assemblée au segment EXCLUSIVEMENT PAR COLLAGE.

La garniture qualité F 614 est assemblée au segment EXCLUSIVEMENT PAR RIVETAGE.

PIECES DE RECHANGE.

Désignation	Réf. Citroën	Réf. Berliet
Segments avant garni Ferodo F 613 épaisseur = 6,5 mm collée	5 005 191	5 005 191
Segments arrière garni Ferodo F 613 épaisseur = 6,5 mm collée	5 005 197	5 00 5 197
Garniture F 614, épaisseur = 6,5 mm rivée pour tambour de ϕ = 360 mm	5 005 209	5005209
Garniture F 614, épaisseur = 7 mm rivée pour tambour de ϕ = 361 mm	5005210	5 00 5 2 1 0
Garniture F 614, épaisseur = 7,5 mm rivée pour tambour de ϕ = 362 mm	5 005 211	5005211
Rivets	N 451 140	304 511 400
Garniture F 613, épaisseur = 7 mm collée pour tambour de ϕ = 361 mm	5 005 204	5 005 204
Garniture F 613, épaisseur = 7,5 mm collée pour tambour de ϕ = 362 mm	5 005 205	5 0 0 5 2 0 5

REPARATION.

MONTAGE POSSIBLE :

Un véhicule peut être équipé de garniture F 613 sur un essieu et de garniture F 614 sur l'autre.

MONTAGE INTERDIT:

Segments avec garnitures Ferodo 607 sur l'un des deux essieux, l'autre étant équipé de segments avec des garnitures Ferodo F 613 ou F 614.

NOTA : Diamètre des tambours = 360 mm1 ère rectification + 1 mm = 361 mm2 ème rectification + 2 mm = 362 mm



Nº 170 PL

Le 5 Janvier 1972

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

VEHICULES N

Tous Types

VEHICULES K

Tous Types

FREINS

Nouvelle garniture de segment

CITROË N

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Depuis le 16 Mars 1971, la boîte de vitesses BBSL 11 est remplacée par une BBSL 71.

Ces deux boîtes de vitesses différent entre elles par les rapports de démultiplication.

T.S.V.P

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 600 000 000 F

SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019

DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE

Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.



Nº 169 PL

Le 5 Juillet 1971

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

VEHICULE

K 10

Appellation commerciale

C 530 K

BOITE DE VITESSES

Rapports de

démultiplication

Rapports de démultiplication.

La vitesse théorique à 1000 tr/mn moteur est donnée pour un véhicule équipé de pneumatiques 700-20 X dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,728 m.

Combinaison des vitesses	Rapport BV	Démultiplication B V	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn en km/h
1	$\frac{20}{31}$ \times $\frac{12}{38}$	0,204	0,0297	4,860 environ
2	$\frac{20}{31}$ \times $\frac{18}{33}$	0,352	0,051	8,340 environ
3	$\frac{20}{31}$ \times $\frac{25}{27}$	0,597	0,087	12,240 environ
4	Prise directe	1 2 2	0,146	23,890 environ
5	$\frac{20}{31} \times \frac{37}{18}$	1,324	0,194	31,750 environ
M. AR	$\frac{20}{31} \times \frac{12}{23} \times \frac{23}{27}$	0,209	0,0305	4,980 environ

La démultiplication des renvois d'angle de prise compteur est inchangé. Voir NT 165 PL.

REPARATION.

Se reporter au Manuel N° 561 Edition 9-69 Opération K. 02 - 330-3.

CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Depuis Mai 1971, le préfiltre à combustible « Técalémit » ou « Guiot » est remplacé par un préfiltre « Purflux » avec pompe d'amorçage et vis de purge.

Sur les véhicules du type « N » le préfiltre est fixé sur le brancard de soubassement de la cabine côté droit (voir figure 1).

Sur les véhicules du type « K » le préfiltre est fixé sur la traverse centrale arrière de la cabine (voir figure 2).

Les tuyauteries de liaison (arrivée et départ) sont modifiées.

T.S.V.P

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 600.000.000 F

SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XVº - R. C. SEINE 64 B 5019

DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE

Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.



Nº 168 PL

Le 15 Juillet 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

VEHICULES

N (Diesel Perkins)

K (Diesel Perkins)

ALIMENTATION

Circuit de combustible

Préfiltre

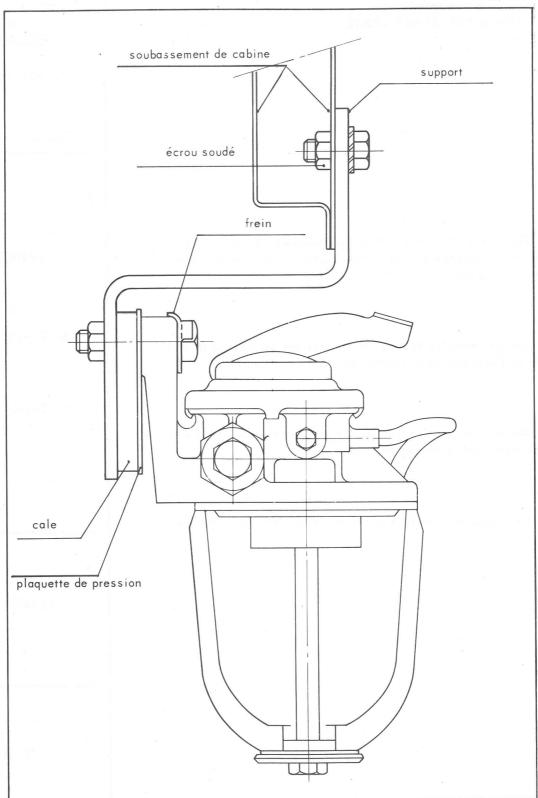
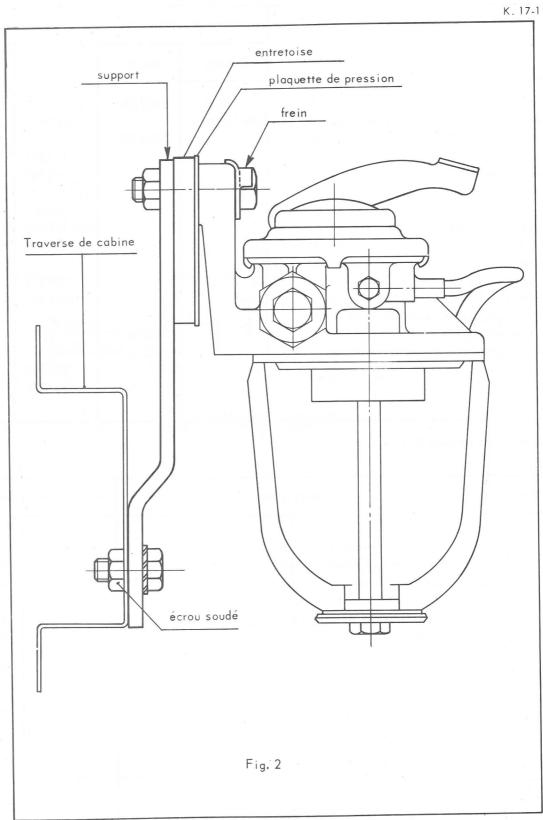


Fig. 1

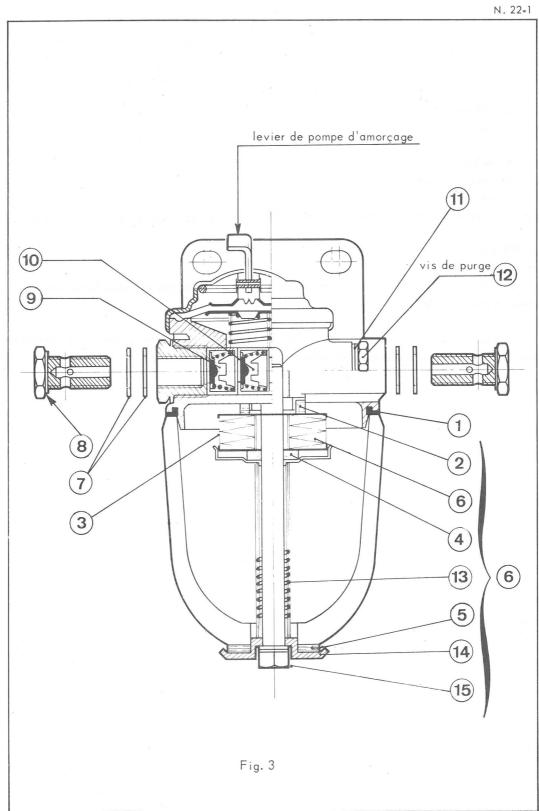


PIECES DE RECHANGE.

	Anciennes	références Nouvelles référence		références
Désignation	Citroën	Berliet	Citroën	Berliet
Préfiltre à combustible Support de préfiltre (Véhicules de la gamme «N»)	ND 17345 ND 17384 a	3 092 872	2 4 566 052 5 008 900	24 566 052
Support de préfiltre (Véhicules de la gamme «K»)		3 086 327		5 0 0 8 9 1 7
Plaquette de pression			143 397	143 397
Cale sous support			143 398	143 398
Vis de fixation filtre sur support (coef. 2)			211 151 066	211 151 066
Frein (coef. 2)			324 065	324 065
Vis de fixation support sur cabine (coef. 2)	1 1		211 151 060	211 151 060
Rondelle frein (coef. 2)			252 301 050	252 30 1 050
Tuyauteries sur véhicules de la gamme «N»				
D'arrivée combustible au préfiltre	ND 17462		5 008 933	
De liaison préfiltre à pompe alimentation	3 086 735		5 008 934	
Tuyauteries sur véhicules de la gamme «K»				
D'arrivée combustible au préfiltre		3 082 662		5 008 935
De liaison préfiltre à pompe alimentation		3 086 735		5 008 936
Ecrou raccord			324 282	324 282
Olive			324216	324216

Nomenclature du préfiltre Fig. 3.

1	10.17		
1			
	Joint supérieur de cuve	- 4 14	3 008 125
2	Coupelle de l'élément filtrant		3 008 126
,3	Elément filtrant		3 005 827
4	Joint de l'élément filtrant		3 008 127
5	Joint inférieur de cuve		3 008 128
6	Ensemble		3 002 827
7	Joint de vis raccord		3 008 052
.8	Vis raccord ϕ 14 $ imes$ 150		3019140
9	Clapet d'aspiration		3 002 125
10	Clapet de refoulement		3 002 124
11	Joint de vis de purge		3 008 048
12	Vis de purge		3019216
13	Ressort	, and a second s	3 013 588
14	Coupelle	10.00	3 002 123
15	Trige		3 017 827



ENTRETIEN

1. Révision de 1000 km.

Changer l'élément filtrant.

2. Tous les 16000 km.

Remplacer l'élément filtrant.

En saison froide, le remplacer tous les 8000 km.

A chaque échange de l'élément filtrant, les joints 1 - 2 - 4 - 5 (Voir fig. 3) doivent être remplacés.

Purge du filtre :

- Desserrer la vis de purge
- Actionner le levier de la pompe d'amorçage jusqu'à écoulement du gas oil sans bulle d'air.
- Resserrer la vis de purge

NOTA: N'utiliser que des éléments filtrants d'origine. Un élément adaptable ayant des caractéristiques différentes peut perturber le fonctionnement du moteur.

CITROË N

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Depuis Octobre 1970, les véhicules de la gamme « N » sont équipés de boîte de vitesses avec première synchronisée, le disque d'embrayage est à moyeu amorti.



Nº 167-PL

Le 3 Mars 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

350 TOUS TYPES

370 TOUS TYPES

450 TOUS TYPES

480 TOUS TYPES

530 TOUS TYPES

Boîte de vitesses

Véhicules « Club 71 »

Modifications

Boîte de vitesses

Embrayage

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

IDENTIFICATION.

Réferences des boîtes de vitesses et repères suivant Couple compteur - Couple conique et monte de pneumatiques.

			. 2			
VEHICULES	Type de B.V.	Couple conique	Pneumatiques	Couple compteur Vis (1) Pignon (1)	Référence B.V. sans pignon de compteur	Repère (2)
350 - 370 - 450 Moteur essence	25 %	6 × 41	6,50 - 20 XSC 7,00 - 20 XSC 8 - 19,5 XSC 7 - 19,5 XSC	6 × × 15 6 × × 15 7 × × × 16 8 × 16	5 008 848	9 9 9 9 9 9 9 9
N 01 (350 incendie) N 03 (450 incendie)	30 %	6 × 41	6,50 - 20 XSC 7,00 - 20 XSC 8 - 19,5 XSC 7 - 19,5 XSC	6 × × 15 6 × × × 5 6 × × × 7 7 × × 6 7 × × 7	5 008 853	∀
350 - 370 - 450	25 %	8 × 41	6,50 - 20 . XSC 7,00 - 20 . XSC 8 - 19,5 XSC 7 - 19,5 XSC	7 × 13 7 × 13 7 × 13 7 × 14	5 008 858	O-QN O-QN H-QN H-QN
Moteur Diesel Perkins ou MAN	25 %	8 × 37	6,50 - 20 XSC 7,00 - 20 XSC 8 - 19,5 XSC 7 - 19,5 XSC	7 × × 12 7 × × × 7 7 × 12 7 × 13	5 008 858	ND.B ND.B ND.O
(1) Pour identifi	Cation des vis et pi	(1) Pour identification des vis et pignons voir Figure 1				

⁽²⁾ Le repère d'identification des boîtes de vitesses est frappé sur la face arrière voir Figure 2

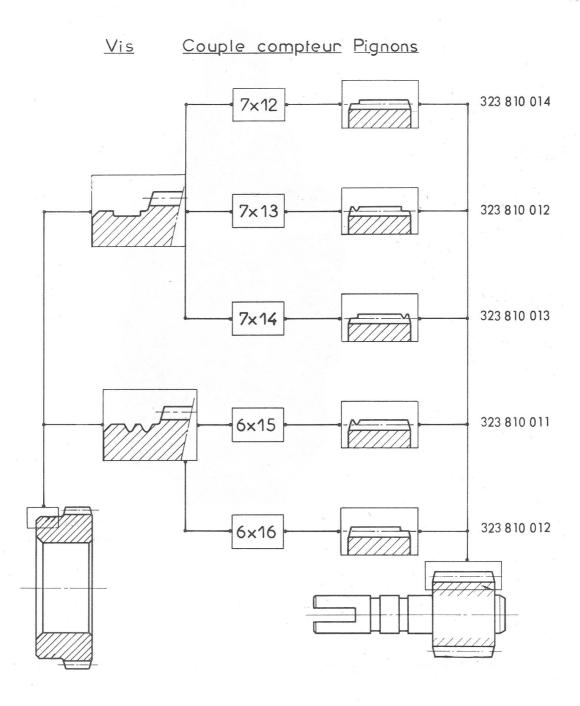


Figure 1 : Identification des pignons et vis de compteur

PIECES DE RECHANGE :

Seules les boîtes sans pignon de compteur seront fournies par le Service des Pièces de Rechange. Il est nécessaire de commander en plus, le pignon de compteur suivant les indications de la Fig. 1.

Figure 2 : Repère d'identification de boîte

INFORMATION:

Sur les Manuels de Réparation N° 561 et 256, dans la Mise à jour N° 2 de Décembre 1970, apporter les modifications suivantes :

- Remplacer la page 8 de l'Opération K.02 510-1 a (schéma électrique) par la page 6 de l'Opération K.03 510-1 a et inversement.
- Corriger le titre de ces pages en conséquence.

Ces pages seront remplacées dans une prochaine mise à jour.

CITROË N

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Sur ce type de véhicule, la boîte de vitesses CITROEN à cinq rapports non synchronisés, est remplacée par une boîte de vitesses BERLIET type BXSL 7 à cinq rapports synchronisés.

L'adaptation de cette nouvelle boîte de vitesses a nécessité la modification des éléments suivants :

- Carter volant moteur
- Volant moteur
- Embrayage
- Commande d'embrayage
- Transmission
- Châssis
- Support de pédalier et direction

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F

SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019

DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE

Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.



Nº 166 PL

Le 8 Mars 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

PY (Série SP)

Equipement Incendie
Appellation Commerciale 700

Boîte de vitesses

et

Embrayage

Boîte BERLIET BXSL 7

I - CARTER VOLANT ET VOLANT MOTEUR

Ces deux éléments ont été modifiés pour recevoir le nouveau mécanisme d'embrayage et la boîte de vitesses BERLIET BXSL 7.

II - EMBRAYAGE ET SA COMMANDE.

Le mécanisme 10 L 44 est remplacé par un 14 LGL 40.

Le disque d'embrayage est de $\phi=$ 352 mm avec une épaisseur de 9 mm..

Le maître cylindre de commande de débrayage est équipé d'un dispositif de purge automatique.

Le cylindre récepteur extérieur est remplacé par un dispositif intégré à la trompette de la boîte de vitesses.

III - BOITE DE VITESSES.

Boîte de vitesses BERLIET type BXSL 7 à cinq vitesses synchronisées.

Capacité du carter 6,5 litres.

Huile: SAE 40.

IV - TRANSMISSION.

L'arbre de transmission avant avec palier basse fréquence est plus court :

Empattement 3,300 m

Longueur de l'arbre de transmission; position moyenne : = 0.750 m

Empattement de 3,900 m

Longueur de l'arbre de transmission; position moyenne : = 1,074 m

REPARATION.

En cas d'intervention sur ce type de boîte de vitesses demander la Note MR. 330-10 à la

DIVISION TECHNIQUE APRES VENTE

163, Avenue Georges Clémenceau 92 - NANTERRE

Tél. 204. 40. 00 - Poste 575

CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE



Nº 165 PL

Le 3 Février 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

Ces nouveaux véhicules sortent d'usine depuis Octobre 1970,

ils diffèrent des autres véhicules de la gamme K par :

Le poids total en charge

Le chassis

La boîte de vitesses et le couple conique

La suspension

Les freins

Le poids total en charge est de 8000 kgs Ils existent en trois empattements :

chassis long

: 3,00 m

chassis extra long: 3,75 m

chassis ultra long: 4,30 m,

K 10

DIESEL PERKINS

Appellation Commerciale

C 530 K

NOUVEAUX VEHICULES

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F

SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019

DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE

Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

I - CHASSIS

Les chassis pour empattement 3,00 m et 3,75 sont renforcés par l'adjonction d'un renfort sur la partir arrière de l'aile inférieure.

II - BOITE DE VITESSES.

Boîte Berliet type BBSL 11 à cinq rapports synchronisés, quatrième vitesse en prise directe.

Capacité du carter 5 litres

Huile: SAE 40 (huile Berliet MV2 - 30/40)

III - TRANSMISSIONS.

Pour empattement 3,00 m 3,75 m (Voir NT. 151 PL paragraphe IV)

Pour chassis ultra long, 4,90 m:

Transmission avant Glaenzer avec palier basse fréquence longueur moyenne 1,775 m Transmission arrière Glaenzer longueur moyenne 1,300 m.

IV - PONT ARRIERE.

Porteur type «Banjo» à simple réduction

Couple 6 × 41

Capacité du carter : 2,4 litres.

Huile SAE 80 EP (huile Berliet BVB 80)

V - DEMULTIPLICATION TOTALE DE LA TRANSMISSION.

La vitesse théorique à 1000 tr/mn. moteur est donnée pour un véhicule équipé de pneumatique 700 - 20 X dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,728 m

		\ .		
Combinaison des vitesses	Rapport de la B.V.	Démultiplication B.V.	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn moteur en km/h
1.	20 12 35 ×38	0,180	0,026	4,28 environ
2	20 20 35 × 33	0,346	0,,050	8,21 environ
3	20 × 28 35 × 27	0,591	0,086	14,28 environ
4	Prise directe	1.	0,146	23,92 environ
5	20 38 35 × 17	1,282	0,187	30,71 environ
M. AR.	20 12 23 35 × 23 × 37	0, 185	0,027	4,44 environ

VI - PRISE DE VITESSE

Le flexible du compteur de vitesse est entraîné par un renvoi d'angle dont la démultiplication varie suivant le couple conique et la dimension des pneumatiques.

Tableau des renvois d'angle.

Couple conique	Pneus	Démultiplication
() (A)	7,00 - 20 XSC	0,529
6 × 41	8 - 19,5 XSC	0,500

XII - SUSPENSION

RESSORTS AVANT.

Composition et Caractéristiques.

Nombre de lames

Epaisseur des lames

Largeur des lames

Couple de serrage écrou d'étoquiau

Couple de serrage écrous de brides

Indicateur du rapport de démultiplication

13

8 mm

60 mm

50 à 55 m ΛN

110 à 130 m ΛN

NOTA - Le ressort gauche est équipé d'une cale d'épaisseur de 5 mm

RESSORTS ARRIERE.

4

Composition et caractéristiques.

Ressort principal:

Nombre de lames

8

Epaisseur des lames

10 mm

Largeur des lames

75 mm

Ressort auxiliaire:

Nombre de lames

7

Epaisseur de lames

8 mm

Largeur des lames

75 mm

Couple de serrage écrou d'étoquiau

90 à 100 mΛN

Couple de serrage écrous de brides

190 à 220 mΛN

AMORTISSEURS.

Amortisseurs avant chassis long (3,000 mètres)

côté gauche :

repère T 306 - 01

côté droit :

repère T 306 - 00

Amortisseurs avant chassis extra-long (3,750 mètres) et ultra long (4,30 mètres)

côté gauche :

repère T 307 - 01

côté droit.

repère T 307 - 00

Amortisseurs arrière chassis long, extra-long et ultra long.

côté gauche :

repère T 302-01

côté droit :

repère T 302-00

Biellettes d'amortisseurs avant : entr'axes = 195 mm

Biellettes d'amortisseurs arrière : entr'axes = 285 mm

VIII - FREINS.

Les cylindres récepteurs avant sont identiques aux véhicules K 04 (C 450 K) et K 05 (C 480 K)

 ϕ des pistons avant = 44,2 mm

 ϕ des pistons arrière = 54 mm

Les cylindres récepteurs arrière sont différents :

 ϕ des pistons =

38 mm

REGLAGE DE LA REPARTITION.

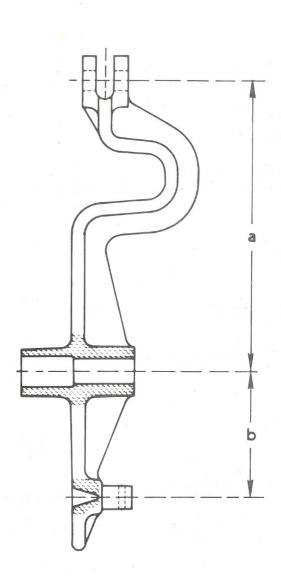
Remarque,

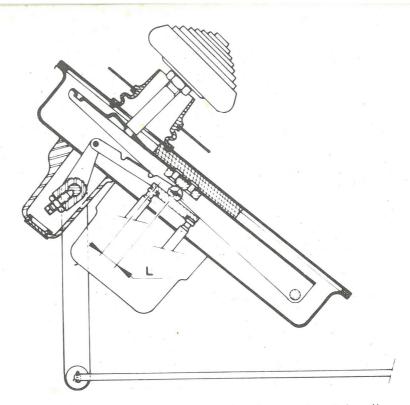
Le levier de répartition est identique pour les différents empattements il y a lieu de s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant au véhicule (voir figure et tableau)

Levier N 456 - 136 a

 $a = 115 \pm 0.5 \text{ mm}$

 $b = 50 \pm 0.5 \text{ mm}$



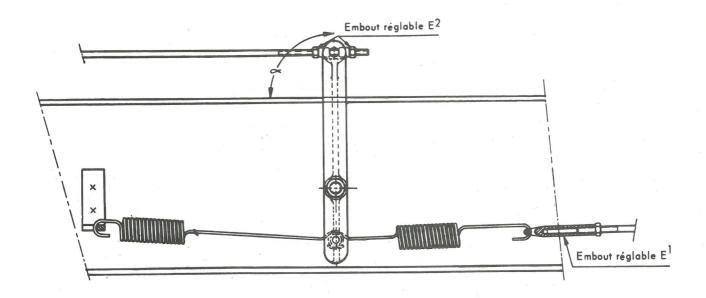


Répartiteur de freinage

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de 2450 ± 50 kg.

Agir sur l'embout de réglage E 1 pour obtenir un angle $\ll = 90 \pm 2^{\circ}$ Agir sur l'embout de réglage E 2 pour obtenir la cote «L» (voir tableau).

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».



NOTE IMPORTANTE:

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

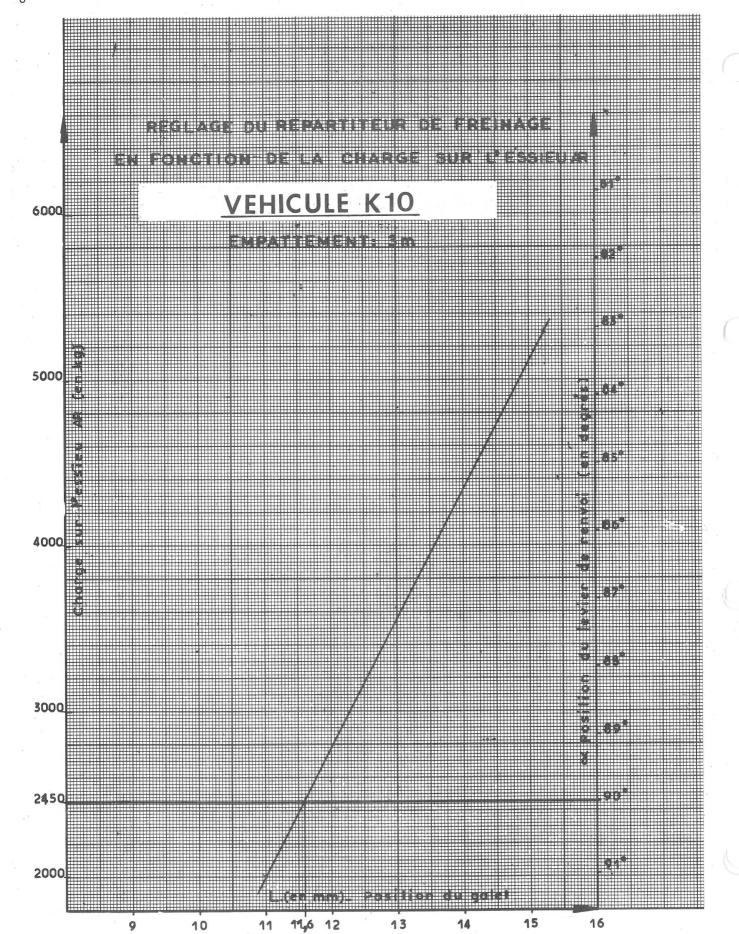
L ± 0,15 mm	Empattement
11,6 mm	3,00 mètres
13,2 mm	3,750 mètres
13,68 mm	4,300 mètres

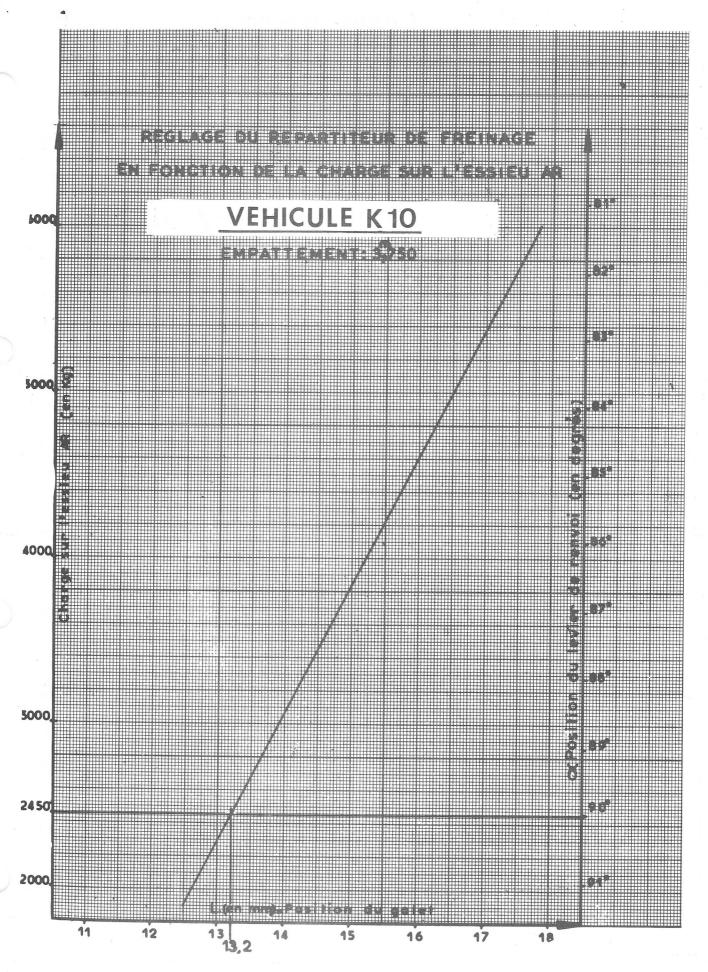
Tableau donnant la cote «L» suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et $\approx 90^\circ$.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L » et l'angle ≪ correspondants à la pesée en utilisant l'abaque appropriée ci - jointe :

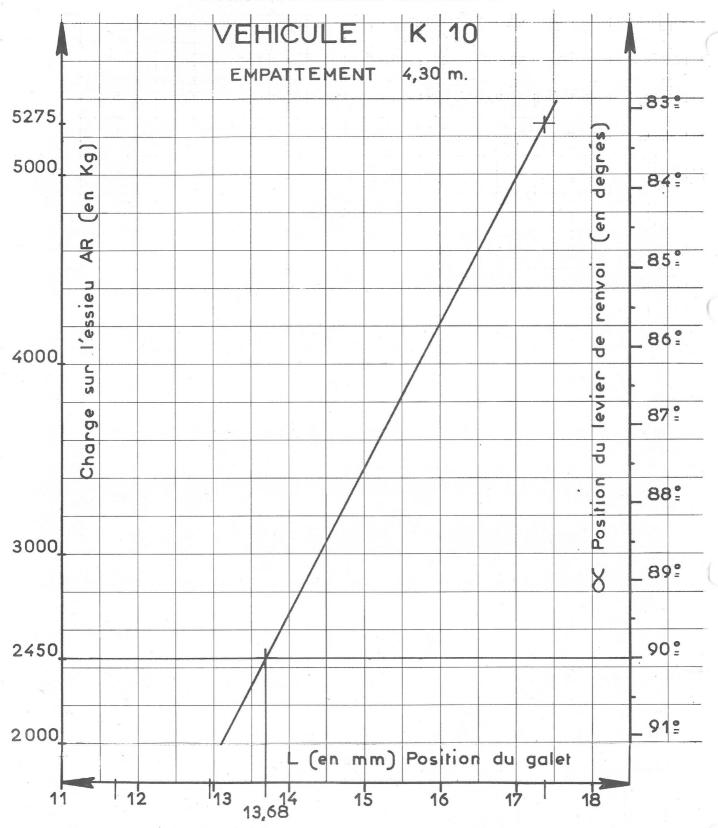
EXEMPLE.

Soit un véhicule, empattement 3,750 mètres dont la pesée a donné 4000 kg sur l'essieu arrière, la cote «L» sera alors de 15,2 mm et l'angle ≪ de 86° 15' approximativement. La tolérance de l'angle ≪ étant ± 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 84° et 88°.





REGLAGE DU REPARTITEUR DE FREINAGE EN FONCTION DE LA CHARGE SUR L'ESSIEU AR



CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

de différentiel sont modifiées.

Depuis Octobre 1970, les vis d'assemblage des demi-boıtiers

La collerette est plus large afin d'augmenter la surface d'appui sur le demi-boîtier du différentiel.

Les nouvelles vis comportent un repère gravé sur la tête.

NOTE TECHNIQUE

Nº 164 PL

Le 11 Janvier 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

GAMME « N »

TOUS TYPES

GAMME « K »

TOUS TYPES

Boîtier de différentiel

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F

SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019

DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE

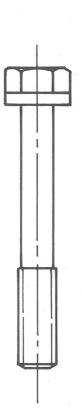
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

PIECES DE RECHANGE.

	Ancien numéro		Nouveau numéro	
*	CITROEN	BERLIET	CITROEN	BERLIET
Vis d'assemblage des demi- boîtiers de différentiel	N. 343-12	303 430 120	5005 186	5005 186

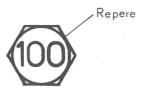
N. 34-1







Ancienne vis



Nouvelle vis

REPARATION

Les anciennes vis ne sont plus fournies par le Service des Pièces de Rechange. Au cours d'une réparation d'un différentiel monter des nouvelles vis. Couple de serrage : 45 à 50 m/N (4,5 à 5 m.kg).

CITROEN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Ces nouveaux véhicules sortent d'usine depuis Octobre 1970 et diffèrent des véhicules de la gamme N par :

Le poids total en charge

Le châssis

La suspension

Les freins

Les empattements sont :

Pour les camions :

3 mètres et 3,75 mètres

Pour les cars :

3,75 mètres

Le poids total en charge est de

7990 Kg.



Nº163 PL

Le 11 Janvier 1971
Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

N 10 Diesel Perkins

N 12 Diesel MAN

APPELLATION COMMERCIALE
530 CLUB

NOUVEAUX VEHICULES

Caractéristiques

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

I - CHASSIS.

Camions. Les longerons sont renforcés par adjonction d'un renfort sur l'arrière de l'aile inférieure

Cars. Les longerons sont renforcés par adjonction d'un renfort intérieur sur la partie arrière.

Ces châssis n'ont pas de butée de compensation.

II - SUSPENSION.

a) Camions.

RESSORTS AVANT.

Composition et Caractéristiques.

Nombre de lames	13
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	60 mm
Couple de serrage écrou d'étoquiau	50 à 55 mΛN
Couple de serrage écrous de brides	110 à 130 mAN

NOTA - Le ressort gauche est équipé d'une cale d'épaisseur de 5 mm

RESSORTS ARRIERE.

Composition et Caractéristiques.

Ressort principal:	
Nombre de lames	8
Epaisseur des lames	10 mm
Largeur des lames	75 mm

Ressort auxiliaire:	
Nombre de lames	7
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	75 mm
	90 à 100 m A

Couple de serrage écrou d'étoquiau 90 à 100 mAN
Couple de serrage écrous de brides 190 à 220 mAN

AMORTISSEURS.

Amortisseurs avant (empattement de 3 mètres)

Avant droit	repère T 301-00
Avant gauche	repère T 301-01

Amortisseurs avant (empattement de 3,750 mètres)

Avant droit	repère T 303-00
Avant gauche	repère T 303-01

Amortisseurs arrière

Arrière droit	repère T 302-00
Arrière gauche	repère T 302-01

b) Cars.

RESSORTS AVANT.

Composition et Caractéristiques.

Nombre de lames	12
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	60 mm
Lames de pincement	2
1/2 lame de réaction	1
Cale d'épais seur	5 mm
Epaisseur 1/2 lame de réaction	12 mm
Couple de serrage écrou d'étoquiau	$50~{\rm \grave{a}}~60~{\rm m}\Lambda{\rm N}$
Couple de serrage écrous de brides	110 à 130 m A N

NOTA: Le ressort gauche est équipé d'une cale d'épaisseur de 5 mm.

RESSORTS ARRIERE

Composition et Caractéristiques.

Nombre de lames	11
Epaisseur des lames	10 mm
Largeur des lames	75 mm
Couple de serrage écrou d'étoquiau	90 à 100 mΛN
Couple de serrage écrous de brides	190 à 220 mAN

NOTA : Les ressorts arrière sont équipés de rondelles antibruit « Knorr ».

AMORTISSEURS.

Amortisseur avant droit	Repère T. 308 00
Amortisseur avant gauche	Repère T. 30801
Amortisseur arrière droit	Repère T. 30900
Amortis seur arrière gauche	Repère T. 30901

Longueur des biellettes avant : 270 mm Longueur des biellettes arrière : 285 mm

III - FREINS.

Les cylindres récepteurs avant sont identiques au véhicule NY.

 ϕ des pistons avant =

44,2 mm

 ϕ des pistons arrière =

54 mm

Les cylindres récepteurs arrière sont différents des véhicules NY.

 ϕ des pistons =

38 mm

REGLAGE DE LA REPARTITION.

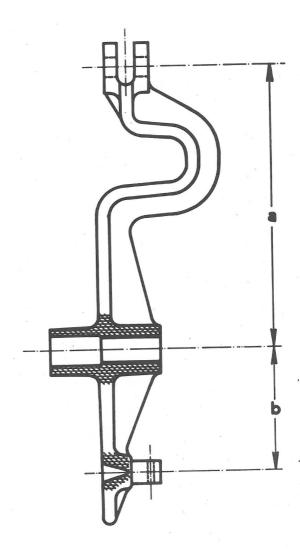
Remarque.

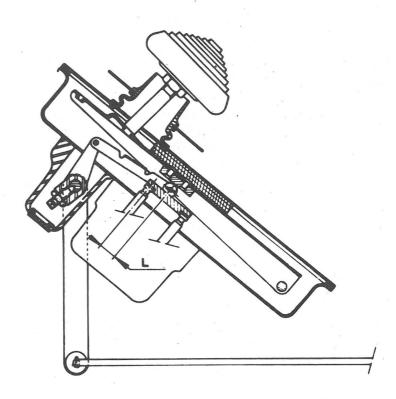
Le levier de répartition est identique pour les différents empattements il y a lieu de s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant au véhicule (voir figure et tableau)

Levier N 456-136 a

 $a = 115 \pm 0.5 \text{ mm}$

 $b = 50 \pm 0.5 \text{ mm}$



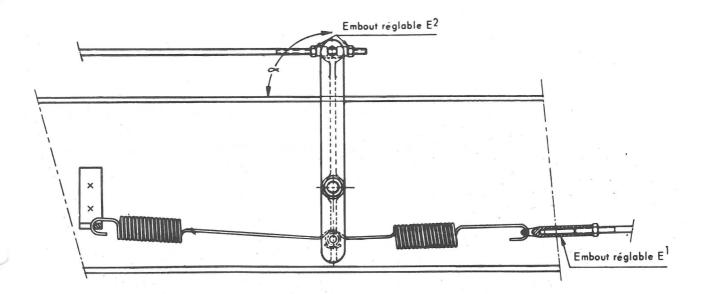


Répartiteur de fremage

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de :- $2450 \pm 50 \text{ kg}$.

Agir sur l'ambout de réglage E2 pour obtenir la cote « L » (voir tableau).

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote « L ».



NOTE IMPORTANTE:

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

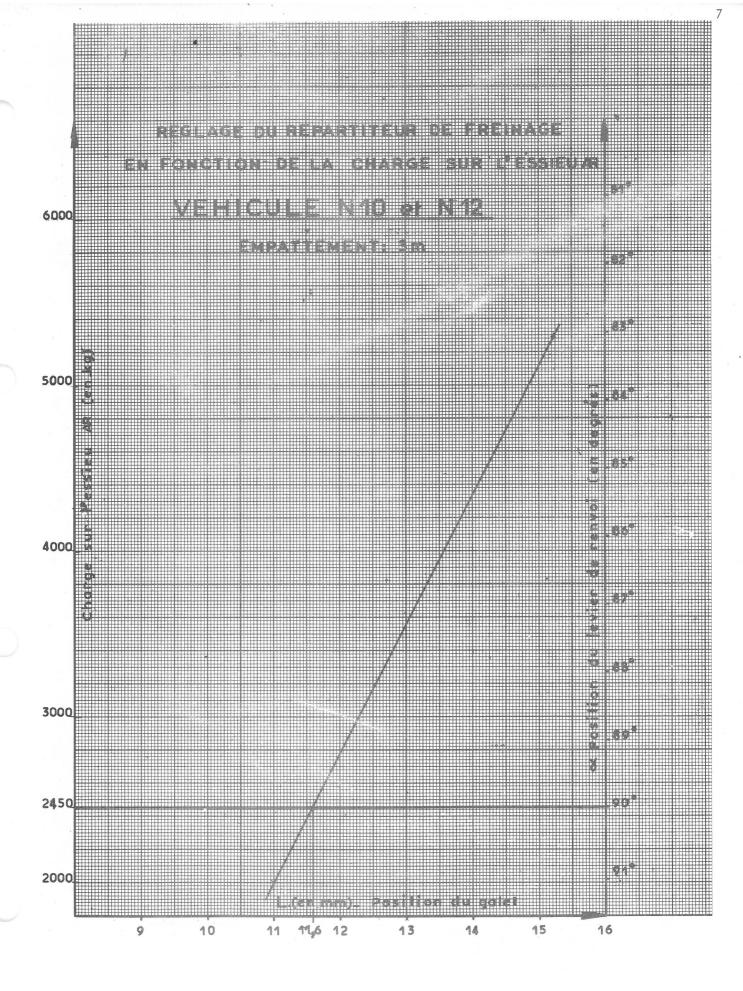
En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

L ± 0,15 mm	Véhicule	Empattement
11,6 mm	N 10 - N 12	3,000 mètres
13,2 mm	N 10 - N 12	3,750 mètres

Tableau donnant la cote « L » suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et ← 50°.

EXEMPLE.

Soit un véhicule N 10 empattement 3,750 mètres dont la pesée a donné 4 000 kg sur l'essieu arrière, la cote « L » sera alors de 15,2 mm et l'angle de 86° 15' approximativement. La tolérance de l'angle étant ± 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 84° et 88°



CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Ce nouveau véhicule sort d'usine depuis Octobre 1970.

La suspension

La répartition de freinage

Il diffère des autres véhicules 480 par :

Les freins arrière

L'empattement est de 3,750 mètres.

Le poids total en charge est de 7 500 Kg.

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F

SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV. - R. C. SEINE 64 B 5019

DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE

Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.



Nº162 PL

Le 11 Janvier 1971 Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

N 14

APPELLATION COMMERCIALE
480 CAR DIESEL

MOTEUR PERKINS 4/236

NOUVEAU VEHICULE

Caractéristiques

I - SUSPENSION.

RESSORTS AVANT.

Composition et caractéristiques.

Nombre de lames	12
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	60 mm
Lames de pincement	2
1 Cale, épaisseur	5 mm
1/2 Lame de réaction, épaisseur	12 mm
Couple de serrage écrou d'étoquiau	54 à 60 mΛN
Couple de serrage des écrous de brides	110 à 130 mΛN

Nota: Le ressort gauche est équipé d'une cale d'épaisseur 5 mm

RESSORTS ARRIERE. (sans compensateur)

Composition et caractéristiques.

Nombre de lames	11
Epaisseur des lames	10 mm
Largeur des lames	75 mm
Couple de serrage écrou d'étoquiau	90 à 100 m ΛN
Couple de serrage écrou de bride	190 à 220 m ΛN

Nota: Les ressorts arrière sont équipés de rondelles anti-bruit « KNORR ».

AMORTISSEURS.

Avant Droit	T 303-00
Avant Gauche	T 303-01
Arrière Droit	T 305-00
Arrière Gauche	T 305-01

II - FREINS.

Les cylindres récepteurs avant sont identiques au véhicule NY.

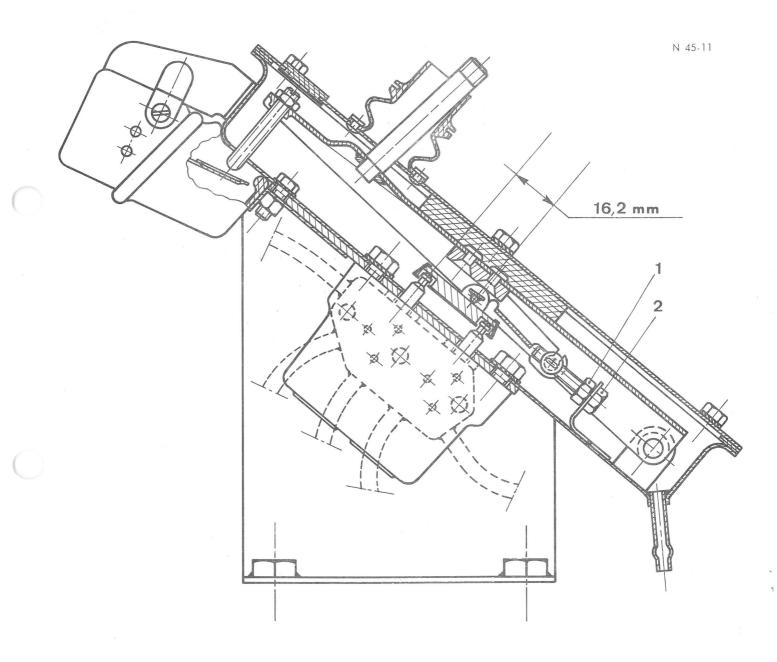
Diamètre des pistons avant
Diamètre des pistons arrière

44,2 mm
54 mm

Les cylindres récepteurs arrière sont d'un diamètre différent Diamètre du piston 38 mm

La commande de frein est identique à celle des véhicules de la gamme N mais ne possède pas de répartition automatique (voir figure).

Après intervention sur la commande de frein il y a lieu de vérifier le réglage (cote 16,2 mm entre axe du tiroir Avant et axe du galet). Pour régler, débloquer le contre écrou (1), visser ou dévisser la vis (2), rebloquer le contre-écrou.



C 1 T R O Ë N

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Depuis Juillet 1970, le moteur des véhicules de la gamme N, et depuis Septembre 1970, le moteur des véhicules de la gamme K, est équipé d'un thermo-contact (1) monté sur la plaque de fermeture arrière de la culasse (Figure 1).

Un voyant lumineux de signalisation est monté sur le tableau de bord (voir Figure 2 pour les véhicules N et Figure 3 pour les véhicules K).

Ce dispositif alerte le conducteur d'un incident sur le circuit de refroidissement de la culasse dès que la température de l'eau est supérieure à 94° C.



Nº161 PL

Le 11 Janvier 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

N D Série P (350)

NDP Série A (370)

N Y D Série P (450)

N 04 (480)

N 10 (530)

N 08 (350 Tracteur)

K 02 (C 350 K)

K 04 (C 450 K)

K 06 (C 480 K)

MOTEUR PERKINS 4/236

Thermo-contact

T.S.V.P

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XVº - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

6451

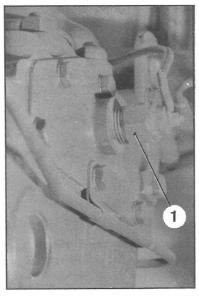


Figure 1

6466

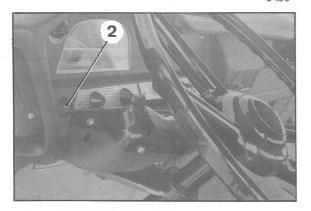


Figure 2

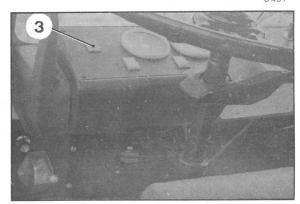


Figure 3

6467

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	ANCIEN NUMERO		NOUVEAU NUMERO	
	CITROEN	BERLIET	CITROEN	BERLIET
Plaque arrière de sortie d'eau de la culasse Thermo-contact Voyant lumineux gamme N Voyant lumineux gamme K	2 ND 112 90	3080-905	3080 • 938 26 546 111 AZ 532-10 a 27 557 010	3080-938 26 546 111 27 557 010

NOTA:

Le thermo-contact étant à pas conique, enduire les filets d'une pâte d'étanchéité ou de ruban téflon avant de le monter sur la plaque arrière.

Verifier son étanchéité moteur chaud.

CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Les opérations indiquées ci-dessous doivent être exécutées gratuitement entre 1 000 et 1 500 kilomètres.

Les vérifications indiquées sont nécessaires, par suite de l'évolution des réglages et de la mise en place des différents organes au cours des premiers kilomètres du véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main-d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL « L H.M. » DE COULEUR VERTE, UTILISE
DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LI
QUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE
GRAISSAGE DU MOTEUR

L'UTILISATION DE FOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.



Nº160 PL

Le 11 Janvier 1971

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

K 03 ESSENCE

Appellation commerciale

C 350 KE

K 05 ESSENCE

Appellation commerciale

C 450 KE

TRAVAUX A EXECUTER
A LA REVISION DES
1 000 KM

I - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Le véhicule étant froid :

- 1°) Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2°) Vérifier le serrage des écrous de roues
- 3°) Régler les excentriques de freins avant et arrière (s'assurer que les roues tournent librement)
- 4º) Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement)
- 5°) Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension
- 6°) Vérifier la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 7º) Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 8°) Vérifier le niveau d'eau du vase d'expansion (ce niveau doit être fait par le bouchon inférieur)
- 9°) Resserrer la culasse
- 10°) Régler l'écartement des vis platinées.
- 11°) Régler le calage de l'allumeur.
- 12°) Resserrer les écrous de fixation de la bride de carburateur
- 13°) Resserrer les écrous de fixation du collecteur d'admission, du collecteur d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 14°) Vérifier la tension de la courroie de ventilateur.
- 15°) Vérifier la tension des courroies de pompe H.P.
- 16°) Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (voir : exécution des opérations)
- 17°) Vérifier l'étanchéité des raccords du circuit hydraulique.

Eléctricité.

- 18°) Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les bornes.
- 19°) Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 20°) Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes avant et arrière, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs sonore et optique, du ventilateur de chauffage et de la jauge à essence.
- 21º) Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

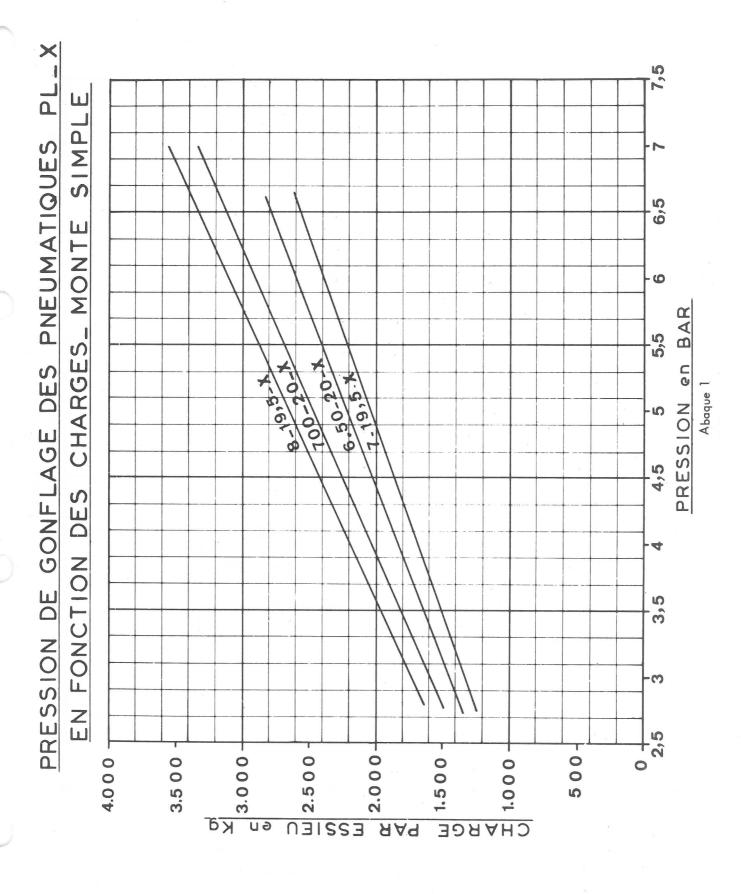
Note: En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

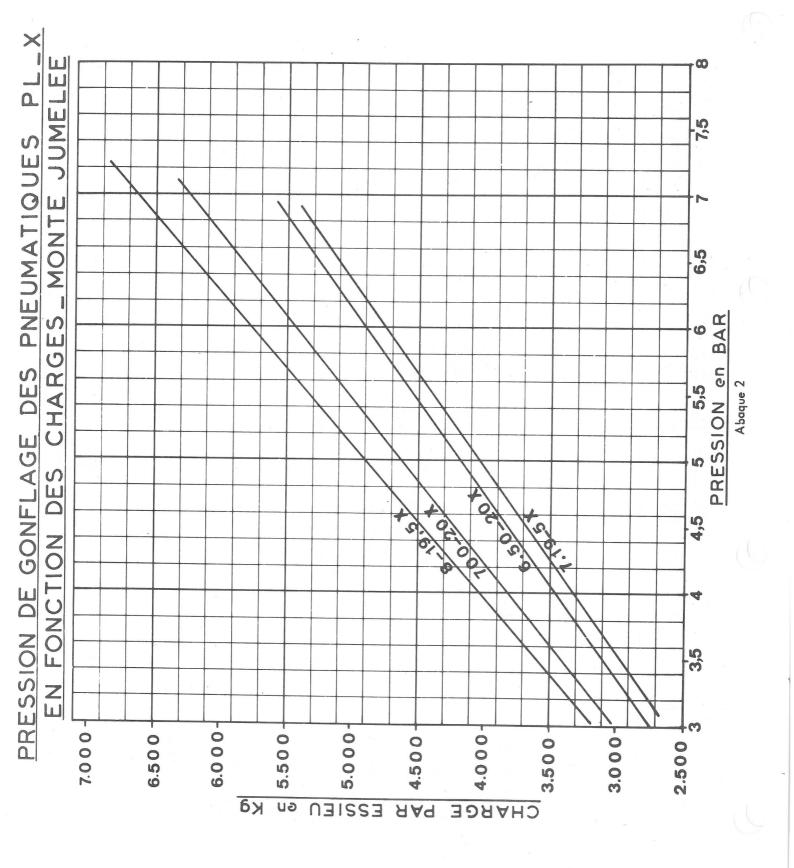
Carrosserie.

- 22°) Vérifier la fermeture des portes.
- 23°) Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 24°) Vérifier le verrouillage du capot moteur.
- 25°) Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.





Au retour d'essai :

- 26°) Régler les culbuteurs.
- 27°) Régler le ralenti et s'assurer du bon fonctionnement de l'électro-vanne (en débranchant le fil d'alimentation de cette dernière, le moteur tournant au ralenti doit s'arrêter).
- 28°) Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- 29°) Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques (moteur tournant et circuit sous pression).

Arrêter le moteur.

- 30°) Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client)
- 31°) Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client)
- 32°) Vidanger le pont arrière (huile à la charge du client)
- 33°) Faire les pleins d'huile
- 34°) Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction
- 35°) Graisser le véhicule

II - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante.

Les opérations mentionnées ci-dessous renvoient au Manuel de Réparations N° 561.

1°) Pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux suivant le type de carrosserie montée sur le châssis.

Les abaques : 1 pour les pneus avant, 2 pour les pneus arrière,

donnent la valeur de la pression MINIMUM correspondant à la charge de chaque essieu.

3°) Régler les excentriques de freins.

Voir Opération K.02 - 410-3 § 24 pour les freins avant Voir Opération K.02 - 420-3 § 29 pour les freins arrière

4°) Régler le frein à main.

Voir Opération K.02 - 454-0

5°) Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts avant : 11 à 13 m.kg (110 à 130 m/N)

ressorts arrière: 19 à 22 m.kg (190 à 220 m Λ N)

6°) Régler la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération K.02 - 314-0.

9°) Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant froid (couple 60 mAN (6 m.kg) Voir Opération K.03 - 100-3 § 38 pour l'ordre de serrage.

11°) Vérifier le calage de l'allumeur.

Voir Opération N 211-0 § 2 du Manuel de Réparations Nº 514.

Si le point d'avance (12° avant P.M.H.) est incorrect, ne pas dérégler l'allumeur, mais tout d'abord régler l'écartement des vis platinées.

10°) Régler l'écartement des vis platinées.

Voir Opération N 211-0 du Manuel de Réparations Nº 514.

16°) Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques.

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE, et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

26°) Régler les culbuteurs.

Voir Opération K.03 112-0.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud.

Régler le jeu des culbuteurs :

0,20 mm pour les soupapes d'admission

0,25 mm pour les soupapes d'échappement.

28°) Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de disjonction.

29°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du réservoir de circuits hydrauliques. Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits « Mini et Maxi » du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

33°) Faire les pleins d'huile.

Moteur:

5 litres d'huile SAE 20 W 40 (en hiver SAE 10 W 30)

Boîte de vitesses: 5 LITRES D'HUILE SAE 40

Pont arrière :

2,4 litres d'huile SAE 80 EP.

AUTOMOBILES TROE

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

VEHICULES K 03 (C 350 KE)

Le poids total en charge de ces véhicules est de 5990 Kg et ils sont livrables en trois empattements.

Normal:

2,520 mètres

Long:

.3,000 mètres

Extra Long: 3,750 mètres

VEHICULES K 05 (C 450 KE)

Le poids total en charge de ces véhicules est de 6 990 Kg. et ils sont livrables en deux empattements.

Long:

3,000 mètres

Extra Long: 3,750 mètres

ATTENTION.

La boîte de vitesses des véhicules K 03 et K 05 doit être lubrifiée avec une huile SAE 40.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XVe - R. C. SEINE 64 B 5019 DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.



Nº 159 PL

Le 11 Janvier 1971

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

K 03 ESSENCE

Appellation commerciale

C 350 KE

K 05 ESSENCE

Appellation commerciale

C 450 KE

NOUVEAUX VEHICULES

Caractéristiques

I - MOTEUR

a) Principales caractéristiques :

Nombre de cylindres	4
Alésage	90 mm
Course	85,5 mm
Cylindrée	2,176 litres
Rapport volunétrique	8/1
Puissance administrative	10 CV
Puissance maxi	82 Ch
Capacité du circuit de refroidissement	11 litres
Capacité carter moteur :	
- après vidange	4,5 litres
- après remplacement cartouche	5 litres
- différence maxi - mini	l litre
Huile à utiliser :	
- été	SAE 20 W 40
- hiver	SAE 10 W 30
Bougies	S.E.V. Marchal 35 b
Point d'allumage (avant P.M.H.)	12° (1,18 mm)
Carburateur	SOLEX 34 PBIC
Jeu aux culbuteurs (à chaud)	
- Admission	0,20 mm
- Echappement	0,25 mm
Capacité du réservoir à essence	70 litres

b) Règlages du carburateur SOLEX 34 PBIC (repère 80 sur le levier de starter)

Alésage venturi	26
Gicleur principal	140
Calibreur d'air d'automaticité	200
Tube d'émulsion	n° 28
Gicleur ralenti avec électro-vanne incorporée	50
Calibreur air ralenti	150
Flotteur polyamide	5,7 g
Siège pointeau	1,7
Gicleur de pompe	50
Injecteur de pompe haut	50
Ouverture de la pompe de reprise sur la tranche de papillon	3 mm
Gicleur de starter	115
Calibreur d'air de starter	4

II - EMBRAYAGE

Monodisque à sec à commande hydraulique par maître-cylindre et cylindre récepteur.

Maître-cylindre sans soupape de pression résiduelle: $\phi=24,5$ mm

Cylindre récepteur : $\phi = 29,2 \text{ mm}$

Mécanisme : référence FERODO 10 L 20

Disque d'embrayage : ϕ = 250 mm, épaisseur 8,5 mm, à moyeu amorti

Qualité des garnitures : A 3 S

III - BOITE DE VITESSES

Type Berliet B.B.S.L. 101 à quatre rapports avant synchronisés quatrième vitesse en prise directe. Capacité du carter : 5 litres d'huile SAE 40.

IV - TRANSMISSIONS

Châssis normal (2,520 mètres)

Transmission Glaenzer sans palier basse fréquence : longueur moyenne = 1,300 mètre.

Châssis long (3,000 mètres)

Transmission sans palier basse fréquence : longueur moyenne = 1,785 mètre

Châssis extra long (3,750 mètres)

Transmission avant avec palier basse fréquence : longueur moyenne = 1,225mètre
Transmission arrière : longueur moyenne = 1,300mètre

V - PONT ARRIERE

Porteur type «Banjo» à simple réduction

Capacité du carter : 2,400 litres d'huile SAE 80 EP

Couple conique: 6×41

Démultiplication totale de la transmission

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte de vitesses	Démultiplication de la boîte de vitesses	Démultiplication totale couple 6 $ imes$ 41	Vitesse en Km/h à 1000 tr/m moteur
1	$\frac{21}{43} \times \frac{12}{43}$	0,136	0,019	2,9
2	$\frac{21}{43} \times \frac{23}{38}$	0,296	0,043	6,3
3	$\frac{21}{43} \times \frac{34}{27}$	0,614	0,089	13,1
4	Prise directe	1	0,146	21,4
M.AR.	$\frac{21}{43} \times \frac{12}{24} \times \frac{24}{38}$	0,154	0,022	3,3

La vitesse théorique à 1000 tr/mn moteur est donnée pour un véhicule équipé de pneumatiques 7 - 19,5 XT dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,444 mètres.

VI - PRISE DE COMPTEUR DE VITESSE

Le flexible de compteur de vitesse est entrainé par un renvoi d'angle dont la démultiplication varie suivant la dimension des pneumatiques.

Tableau des renvois d'angle

Couple conique	Pneus	Démultiplication
	7,00 - 19,5 XSC	0,473
	6,50 - 20 XSC	0,500
6 × 41	7,00 - 20 XSC	0,529
, , , , ,	8,00 - 19,5 XSC	0,500



Indication du rapport de démultipliçation

VII - DIRECTION

Direction avancée GEMMER 70 à vis globique et galet Capacité du boitier : 0,750 litre d'huile SAE 80 EP Diamètre de braquage :

- châssis normal (2,520 mètres) = 11,20 mètres

- châssis long (3,000 mètres) = 12,80 mètres

- châssis extra long (3,750 mètres) = 14,60 mètres

VIII - SUSPENSION

A - K 03 (C 350 KE)

a) Ressorts avant

Composition:

Nombre de lames
Epaisseur des lames
Largeur des lames
Couple de serrage de l'étoquiau
54 à 60 mAN (5,4 à 6 m.kg)

- Couple de serrage des brides 110 à 130 mAN (11 à 13 m.kg)

b) Ressorts arrière

Composition: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire

Ressort principal:

- Nombre de lames

6

- Epaisseur

10 mm

- Largeur

75 mm

Ressort auxiliaire:

- Nombre de lames

8

- Epaisseur

7 mm

- Largeur

75 mm

- Couple de serrage de l'étoquiau

90 à 100 mAN (9 à 10 m.kg)

- Couple de serrage des brides

190 à 220 mAN (19 à 22 m.kg)

c) Amortisseurs

Amortisseur avant gauche

Repère T 18-01

Amortisseur avant droit

Repère T 18-00

Amortisseur arrière gauche

Repère T 117-01

Amortisseur arrière droit

Repère T 117-00

Biellette d'amortisseur avant

entr'axe = 210 mm

Biellette d'amortisseur arrière

: entr'axe = 270 mm

B - K 05 (C 450 KE)

a) Ressort avant

Composition:

- Nombre de lames

13

- Epaisseur des lames

8 mm

- Largeur des lames

60 mm

- Couple de serrage de l'étoquiau

55 à 60 mΛN (5,5 à 6 m.kg)

- Couple de serrage des brides de ressorts $110~{\rm \grave{a}}~130~{\rm m}\Lambda{\rm N}~(~11~{\rm \grave{a}}~13~{\rm m.kg}~)$

b) Ressort arrière

Composition: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire

Ressort principal:

- Nombre de lames

8

- Epaisseur des lames

10 mm

- Largeur des lames

75 mm

Ressort auxiliaire :

- Nombre de lames

6

- Epaisseur des lames

8 mm

- Largeur des lames

75 mm

- Couple de serrage de l'étoquiau

90 à 100 m ΛN (9 à 10 m.kg)

- Couple de serrage des brides de ressorts 190 à 220 m ΛN (19 à 22 m.kg)

c) Amortisseurs

Amortisseurs avant (empattement 3 mètres)

- Avant droit

Repère T 301-00

- Avant gauche

Repère T 301-01

Amortisseurs avant (empattement 3,750 mètres)

- Avant droit

Repère T 303-00

- Avant gauche

Repère T 303-01

Amortisseurs arrière (empattements 3 mètres et 3,750 mètres)

- Arrière droit

Repère T 302-00

- Arrière gauche

Repère T 302-01

- Biellette d'amortisseur avant

: entr'axe = 195 mm

- Biellette d'amortisseur arrière

: entr'axe = 285 mm

IX - FREINAGE : hydraulique assisté

voir figure 2 pour K 03 et la Note Technique 151 PL pour le K 05

Les circuits avant et arrière sont indépendants avec commande type DS. La répartition de freinage à commande mécanique est automatiquement règlée en fonction de la charge du véhicule.

La pression nécessaire au freinage est obtenue à l'aide d'une pompe à 7 pistons entrainée par le moteur. Un conjoncteur-disjoncteur limite la pression à 175 bars.

K 03 (C 350 KE)

Réserve de pression : freins avant : 2 accumulateurs

freins arrière: laccumulateur

Les cylindres de roues avant sont différentiels (ϕ = 42 mm et ϕ = 50 mm)

Les cylindres de roues arrière sont classiques ($\phi = 29,2$ mm)

K 05 (C 450 KE)

Réserve de pression : freins avant : 2 accumulateurs) voir la Note

freins arrière: 2 accumulateurs 3 Technique nº 151PL

Les cylindres de roues avant sont différentiels ($\phi=44$,2 mm et $\phi=54$ mm)

Les cylindres de roues arrière sont classiques ($\phi = 34,7$ mm)

Surface totale de freinage: 2171 cm². Les garnitures FERODO 607 sont collées. Un mano-contact de frein reçoit la pression du conjoncteur-disjoncteur. Le témoin lumineux du tableau allumé indique que la pression de l'accumulateur principal est inférieure à 110 bars. Le témoin lumineux doit s'éteindre lorsque le moteur tourne depuis quelques instants.

Purge des freins

La purge doit être effectuée sans pression. Pour cela, faire tomber la pression dans tous les circuits :

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment : purger les freins (se reporter à l'Opération K.02-453-0 du Manuel de Réparations n° 561)

Niveau du réservoir de circuit hydraulique

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

REMARQUE IMPORTANTE :

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLE-TE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

Répartition de freinage

Ces véhicules sont équipés d'un système automatique de répartition de freinage commandé mécaniquement (voir figure 3)

Règlage de la répartition

REMARQUE :

Avant d'effectuer le règlage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure l).

Empattement	«a»	« b »	
Court 2,520 m	120 ± 0,5 mm	$45 \pm 0.5 \text{ mm}$	
Long 3,000 m	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm	
Extra long 3,750 m	115 ± 0,5 mm	50 ± 0,5 mm	

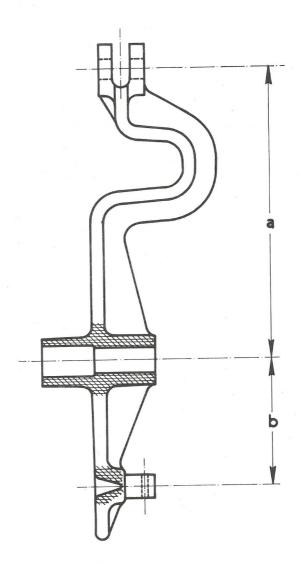
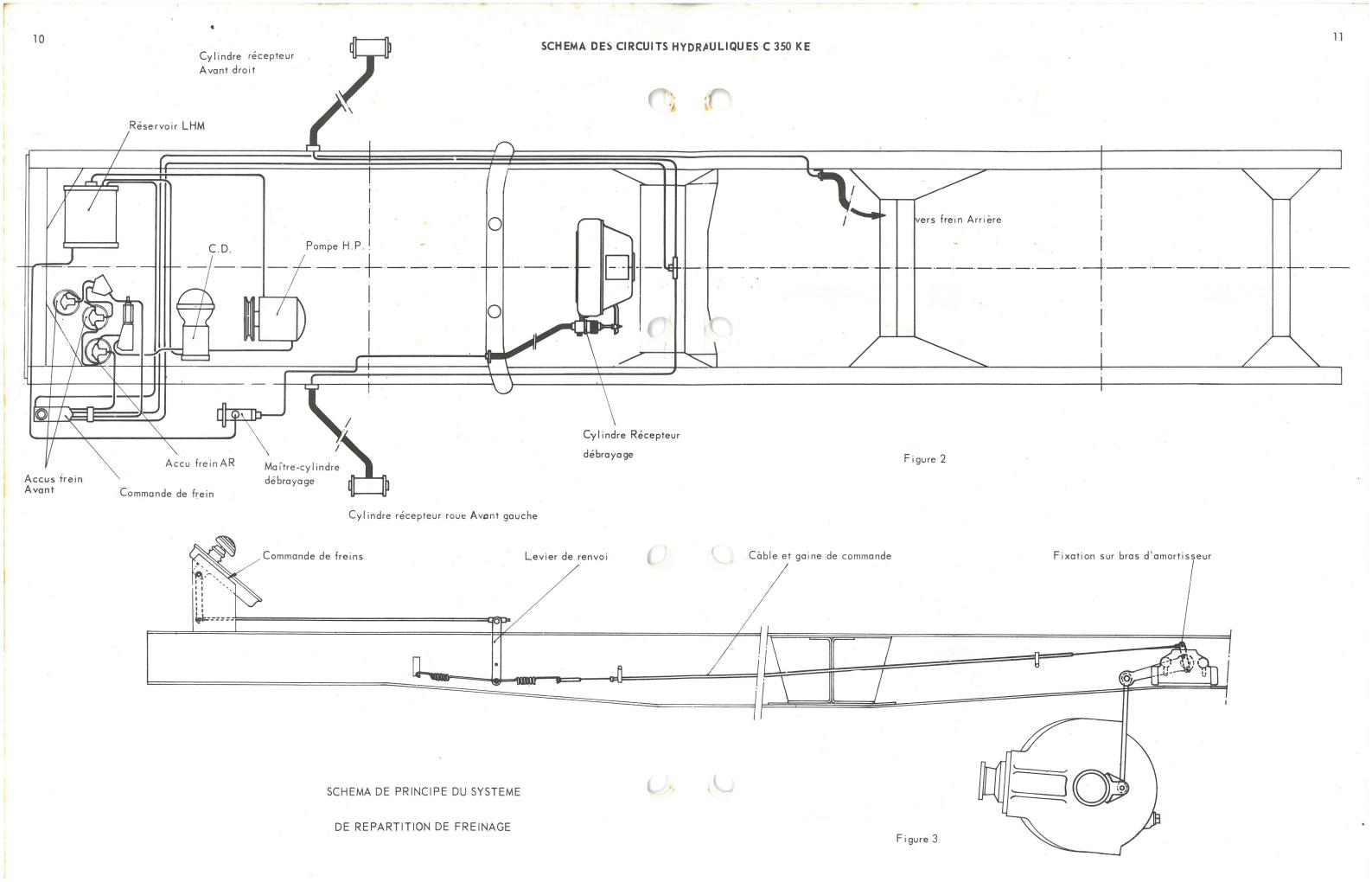
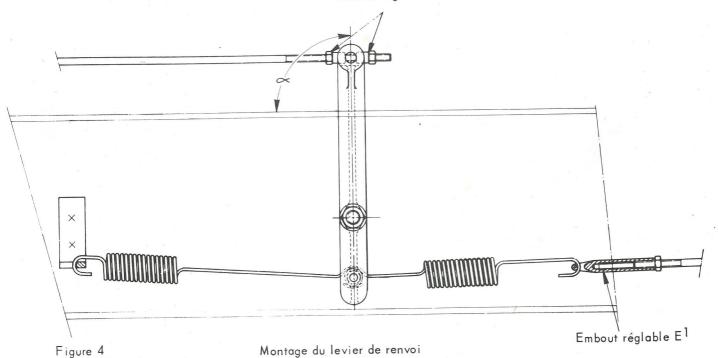


Figure 1

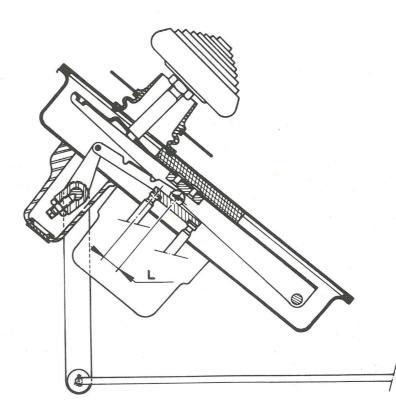
Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon, que les roues arrière seules placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $2.150 \pm 50 \text{ Kg}$ pour un K. 03 ou $2.450 \pm 50 \text{ Kg}$ pour un K. 05.





- Agir sur l'embout de règlage E 1 pour obtenir un angle $ightharpoonup = 90 \pm 2\,^{\circ}$
- Agir sur l'embout de règlage E^2 pour obtenir la cote «L » (voir tableau)
- Après règlage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de renvoi de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ,.

Figure 5



Répartiteur de freinage

NOTE IMPORTANTE :

Les règlages doivent être faits avec les poids indiqués.

En dessous de ces valeurs, il n'e serait pas possible d'obtenir un règlage précis, c'est la raison pour laquelle le règlage ne peut être fait à vide.

L ± 0,15 mm		EMPATTEMENT
K 03 (C 350 KE)	K 05 (C 450 KE)	
15,4		2,520 m
15,8	15	3,000 m
17	16	3,750 m

Tableau donnant la cote «L» en fonction de l'empattement du véhicule pour la charge nominale de règlage et $\approx 90^{\circ}$.

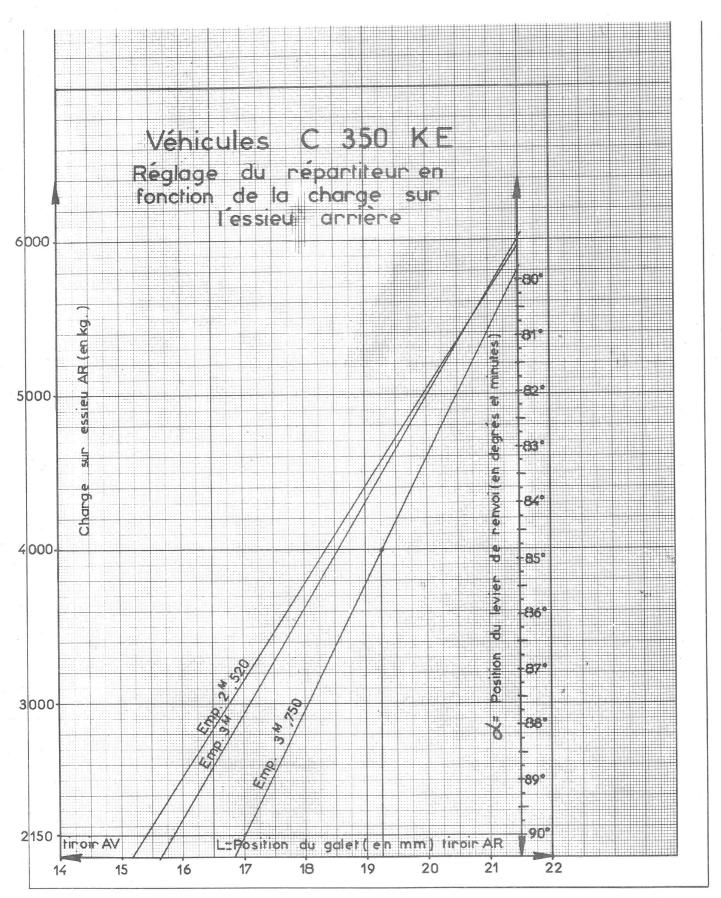
Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon règlage à la condition de déterminer la cote «L» et l'angle

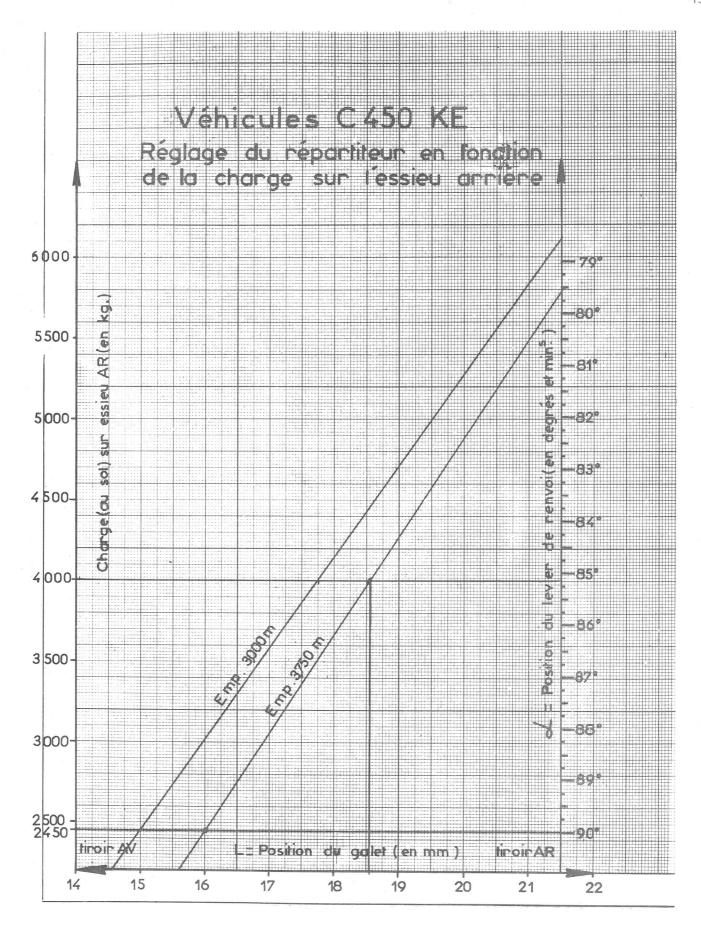
correspondant à la pesée en utilisant un des abaques appropriés ci-joints.

EXEMPLES.

Soit un véhicule K. 03 (C 350 KE) d'empattement 3,750 mètres dont la pesée a donné 4000 Kg sur l'essieu arrière; la cote « L » sera alors de 19,25 mm et l'angle \ll de 84° 50' approximativement. La tolérance de l'angle \ll étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 82° 50' et 86° 50'.

Soit un véhicule K. 05 (C 450 KE) d'empattement 3,750 mètres dont la pesée a donné 4000 Ka sur l'essieu arrière; la cote « L » sera alors de 18,55 mm et l'angle \leftarrow de 85° 10' approximativement. La tolérance de l'angle étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 83° 10' et 87° 10'





X - ROUES ET PNEUS.

K. 03 (C 350 KE)

Monte série: 7,00 - 19,5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

Montes en option: 6,50 - 20 XSC sur jante 20 - 5,00 - BC 6 - 101 - P 18

7,00 - 20 XSC sur jante 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P 18

8,00 - 19,5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

K. 05 (C 450 KE)

Monte série: 7,00 - 20 XSC sur jante 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P 18

Monte en option : 8,00 - 19,5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

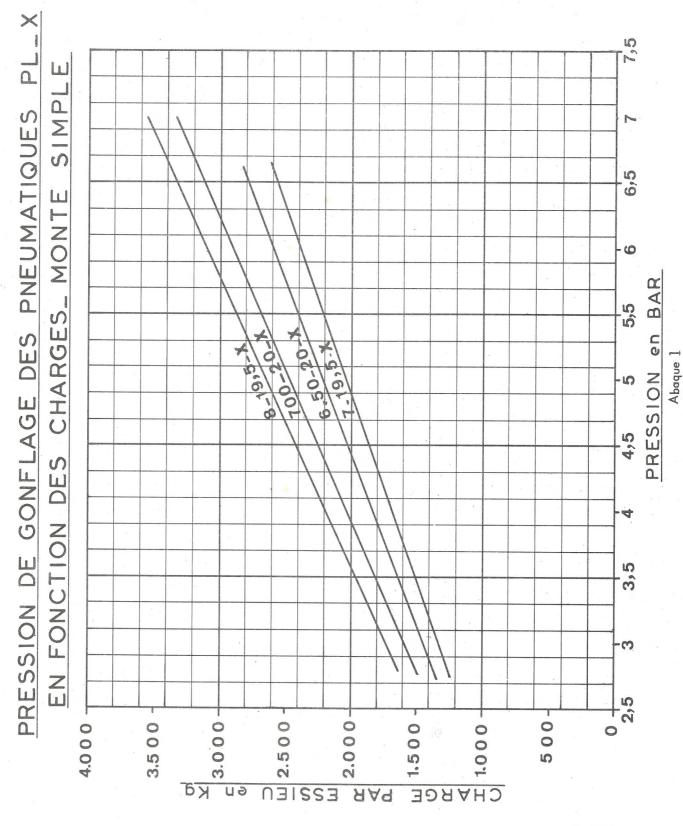
Pressions de gonflage.

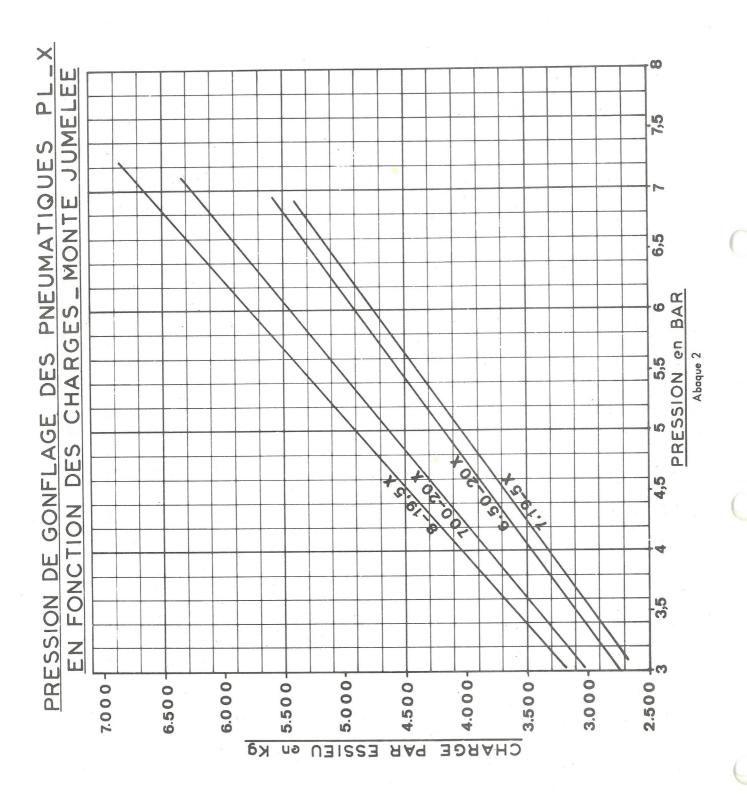
Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux suivant le type de carrosserie montée sur le châssis.

Les abaques 1 pour les pneus avant,

2 pour les pneus arrière,

donnent la valeur de la PRESSION MINIMUM correspondante à la charge de chaque essieu.





XI - EQUIPEMENT ELECTRIQUE.

Batterie

Démarreur

Montage série :

Dynamo

Régulateur

Montage en option:

Alternateur 35 Ampères

Régulateur

1 Batterie 12 Volts 55 Ampères heure

Paris-Rhône D 10 E 53

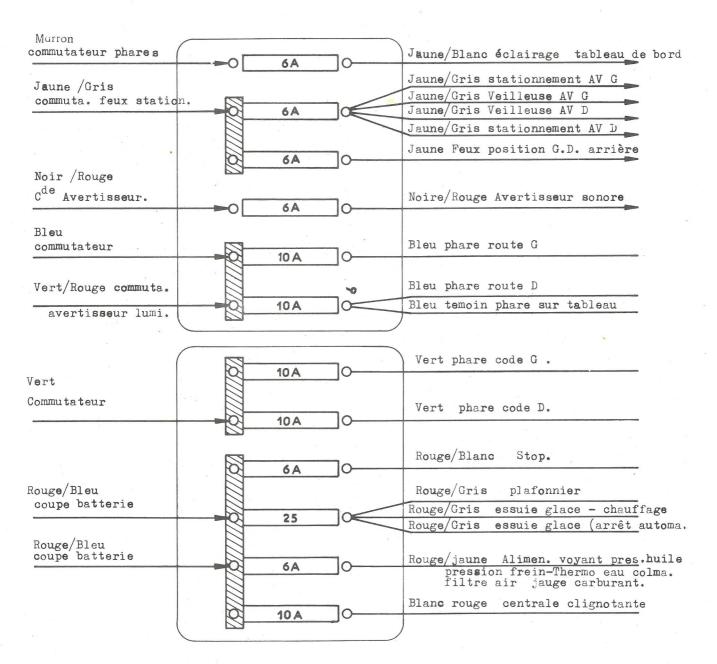
Paris-Rhône G 10 C 45

Paris-Rhône YT 2116

Paris-Rhône A 13 R 65

Paris-Rhône AYD 212

Une boîte porte-fusibles est placée sous le tableau de bord (voir détail des circuits protégés dans le schéma joint au verso).



NOTA : Il y a un fusible sur la centrale clignotante.

CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Depuis le moteur N° 236 F 19222, les culbuteurs, les ressorts intérieurs et les ressorts extérieurs de rappel de soupape sont modifiés :

- les culbuteurs sont bagués
- les ressorts sont d'un nouveau modèle et identifiables par leur couleur rouge.



Nº 158 PL

Le 4 Janvier 1971

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

ND Série P 350 NDP Série A 370 NYD Série P 450 N04 480

K02 (C350K) K04 (C450K) K06 (C480K)

MOTEUR PERKINS 4 - 236

> Culbuteurs Soupaperie

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XV° - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	Ancien	Ancien numéro		Nouveau numéro	
	Citroen	Berliet	Citroen	Berliet	
Culbuteur d'admission bagué	321240020	3 081 376	3 081 397	3 08 1 397	
Culbuteur d'échappement bagué	321 240 200	3 08 1 377	3 08 1 398	3 08 1 398	
Ressort intérieur de rappel de soupape	321 240 090	3 08 1 38 1	3 08 1 399	3 08 1 399	
Ressort extérieur de rappel de soupape	321 240 250	3 08 1 382	3 081 400	3 08 1 400	

REPARATION

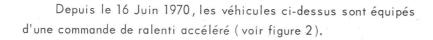
Les anciens culbuteurs (non bagués) seront toujours fournis, mais peuvent être remplacés par les nouveaux culbuteurs bagués et les nouveaux ressorts.

Ces nouveaux culbuteurs et ressorts doivent être montés par ensemble complet, c'est à dire 8 culbuteurs et 16 ressorts.

Le réglage des culbuteurs est inchangé.

CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE





Nº 157 PL

Le 4 Janvier 1971.

Confidentielle (Droits de reproduction réservés)

ND Série P (350)

NDP Série A (370)

NYD Série P (450)

NYDP Série A (480)

MOTEUR

Commande d'accélération

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROEN - PARIS XVº - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

PIECES DE RECHANGE.

Désignation	Ancien numéro		Nouveau numéro	
Designation	Citroen	Berliet	Citroen	Berliet
Tige d'accélérateur nue, côté pédale Levier d'accélérateur Câble de commande d'accélérateur Tige de commande d'accélérateur Boîte à rotule de tige de commande d'accélérarateur (coefficient 4) Ecrou de boîte à rotule (coefficient 2) Entretoise support de relais Vis de fixation de support de relais Vis de fixation de support de relais Goujon de fixation de support de relais Ecrou de fixation de support de relais Ecrou de fixation de support de relais Commande de ralenti accéléré Vis de serre-câble Serre-câble Rondelle	P. 142-80 a ND. 142-12 ND. 142-29 ND. 125-135 ND. 125-135 a	601 420 801	ND. 142-80 b ND. 142-12 a 948 250 022 2 369 - S ND. 142-92 ND. 142-92 ND. 142-94 ND. 142-112 948 251 526 HG. 522-56 HG. 522-57 252 301 030 2 319-W	321 420 802 321 420 121 487 707 948 250 022 214 114 006 321 420 920 3 090 106 3 090 105 3 089 396 214 917 103 948 251 526
Ecrou de vis serre-câble Arrêt de gaine sur pompe			AM. 861-161	

REPARATION.

- 1º Les anciennes pièces sont toujours vendues (voir N.T. 143 PL).
- 2º Réglage de la nouvelle commande :

A - Ralenti moteur.

Le réglage du ralenti doit être effectué moteur chaud : 550 à 600 tr/mn.

Mode opératoire (voir figure 2)

- S'assurer que la commande de ralenti accéléré est en position ralenti minimun (tournée à fond dans le sens inverse de la flèche) et qu'il existe une garantie entre le serre-câble (1) et sa butée (2).
- Débloquer le contre-écrou (3) de la butée de ralenti (4).
- A l'aide d'un compte-tours mécanique placé en bout du vilbrequin, contrôler la vitesse de rotation la régler en vissant ou en dévissant la butée de ralenti (4).

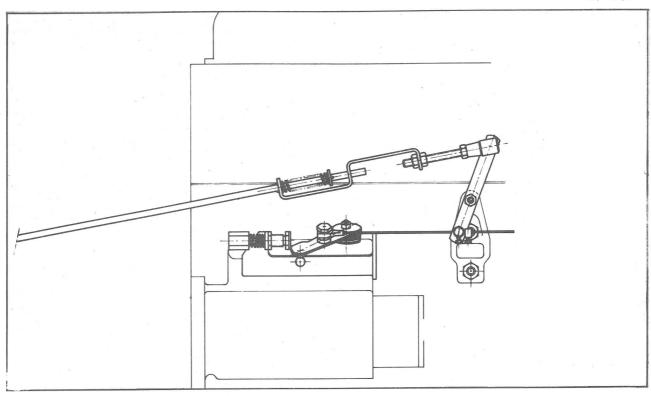


Figure 1 : Ancienne commande

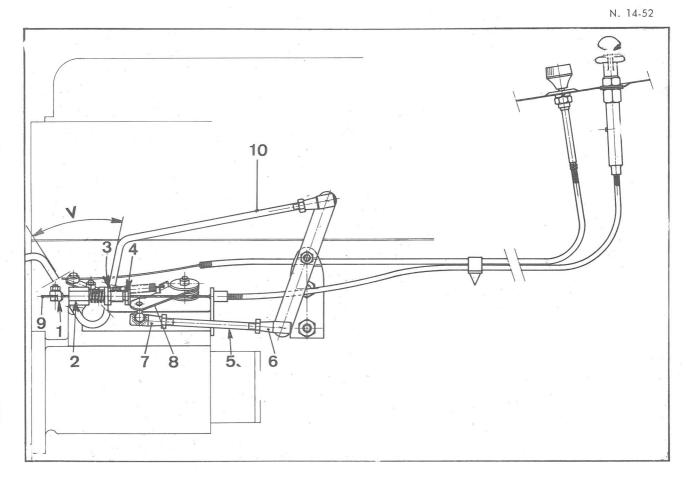


Figure 2 : Nouvelle commande

B-Ralenti accéléré.

La commande de ralenti tournée à fond (sens indiqué par la flèche sur le bouton de commande, le régime moteur doit être de 1100 tr/mn. Ce régime sera obtenu en déplaçant le serre-câble (1) sur le câble (9) pour augmenter ou diminuer la

course de la butée (4).

N. 14-50

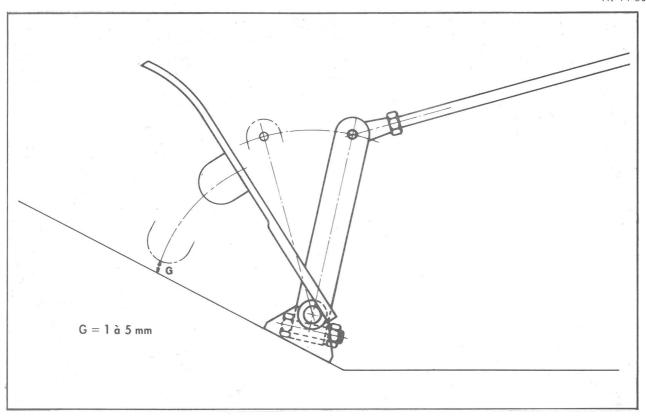


Figure 3 : Réglage garantie pédale

C - Garantie entre plancher amovible et pédale d'accélérateur (voir figure 3 et figure 2).

Cette garantie doit être de 1 à 5 mm quand le levier d'accélération (8) de la pompe est en position pleine charge.

Pour cela, visser ou dévisser les boîtes à rotule de la tige d'accélérateur (10) (celles-ci doivent être vissées d'au moins 6 mm sur la tige, sinon ouvrir ou fermer le «V» pour obtenir la garantie «G»)

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 982.666.000 F. ASSISTANCE TECHNIQUE NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 156 - PL

5.000 F.
INIQUE

CONFIDENTIELLE éservés

CONFIDENTIELLE (Servés)

ND Série P (350)

NDP Série A (370)

NYD Série P (450)

NYDP Série A (480)

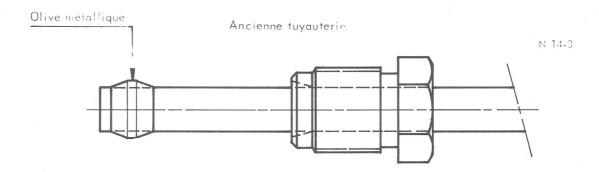
MOTEUR

Injection

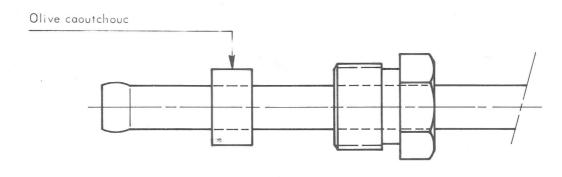
Canalisation d'alimentation de gasoil

Depuis le moteur N° 236 F 16542 les tuyauteries basse-pression du circuit d'alimentation de gasoil sont modifiées.

Les olives métalliques sont remplacées par des olives caoutchouc, ce qui a nécessité de nouvelles tuyauteries et de nouveaux écrous de serrage.



Nouvelle tuyauterie



PIECES DE RECHANGE

	Anciens numéros		Nouveaux numéros	
Désignation	Citroen	Berliet	Citroen	Berliet
Tuyauterie de prefiltre à pompe d'alimentation	ND 174 - 61 a	321740610	3 086 735	3 086 735
Tuyauterie de pompe d'alimentation à filtre	ND 174 - 60	3 086 702	3 086 731	3 086 731
Tuyauterie de filtre à pompe d'injection	ND 174 - 58	321 740 580	3 086 732	3 086 732
Tuyauterie de retour pompe d'injection à filtre	ND 174 - 55	321740550	3 086 733	3 086 733
Olive métallique (2 par tuyauterie)	ND 173 - 97	321730970		
Olive caoutchouc (2 par tuyauterie)			322 241 091	3 083 209

REPARATION.

Les olives caoutchouc ne peuvent pas être montées sur les anciennes tuyauteries, il faut monter une tuyauterie nouveau modèle.

Les olives caoutchouc doivent être remplacées à chaque démontage.

Le 2 Novembre 1970.

SOCIETE ANONYME **AUTOMOBILES CITROEN**

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè Capital: 982.666.000 F.

ASSISTANCE TECHNIQUE

CONFIDENTIELLE réservés

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 155-PL

VEHICULE KO1

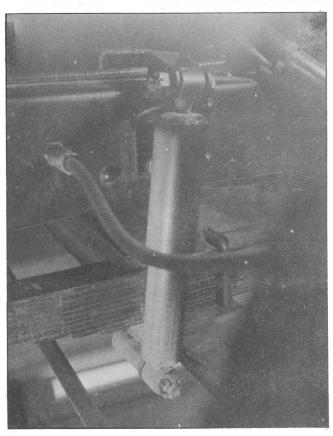
Appellation commerciale 180 K

SUSPENSION AVANT

Amortisseurs télescopiques « ALLINQUANT »

Depuis le mois de Mars 1970, la suspension avant de ces véhicules est modifiée : les amortisseurs à levier de marque «Houdaille» sont remplacés par des amortisseurs télescopiques de marque « Allinquant ».

6419



Pièces modifiées.

- Etoquiau de ressort avant
- Ferrure inférieure support amortisseur coté droit et coté gauche.
- Support supérieur d'amortisseur.

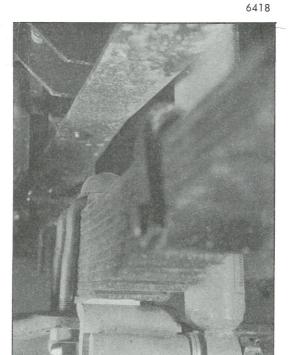
PIECES DE RECHANGE.

Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 519 070 103 519 080 103 519 110 103 610 160 103 537 060	5 000 283 5 000 246 5 000 245 466 055 5 000 266 211 151 126
Amortisseur « Allinquant » (coef 2) Ensemble ferrure de fixation d'amortisseur coté droit Ensemble ferrure de fixation coté gauche Ferrure d'attache d'amotisseur Bielle d'amortisseur Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 519 110 103 610 160	5 000 246 5 000 245 466 055 5 000 266
Amortisseur « Allinquant » (coef 2) Ensemble ferrure de fixation d'amortisseur coté droit Ensemble ferrure de fixation coté gauche Ferrure d'attache d'amotisseur Bielle d'amortisseur Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 610 160	5 000 246 5 000 245 466 055 5 000 266
Ensemble ferrure de fixation d'amortisseur coté droit Ensemble ferrure de fixation coté gauche Ferrure d'attache d'amotisseur Bielle d'amortisseur Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 610 160	5 000 245 466 055 5 000 266
Ferrure d'attache d'amotisseur Bielle d'amortisseur Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 610 160	466 055 5 000 266
Ferrure d'attache d'amotisseur Bielle d'amortisseur Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 610 160	5 000 266
Axe de fixation Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 610 160	
Etoquiau de ressort avant Vis de fixation des supports sur longeron (HM T2 × 125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou		
Vis de fixation des supports sur longeron (HM 12×125) Ecrou (HM 12) Frein d'écrou	103 537 060	
Ecrou (HM 12) Frein d'écrou		211 151 126
Frein d'écrou		211101120
		214111035
		466 232
Ecrou de fixation d'amortisseur sur ferrure inférieure (HKM 14)	202 683 000	214 201 035
Rondelle		9 065 156
Goupille		221 101 085
Tôle d'arrêt des brides de ressort		247 705
Boulon de fixation des amortisseurs	201 084 000	243 988
Rondelle		21 164
Ecrou (HKM 12)	202 683 000	214 201 030
Goupille (V 3/25)		221 101 080
Arrêtoir	100 886 810	d do k

REPARATION.

Remarque importante.

Les deux rondelles (1) 9065156 doivent être intercalées entre l'amortisseur et l'ensemble ferrure fixation d'amortisseur (voir figure) dont elles assurent la garantie.



Note : Le Service des Pièces de Rechange continu à fournir les amortisseurs «Houdaille ».

Le 16 Juin 1970.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè Capital: 982.666.000 F.

ASSISTANCE TECHNIQUE

CONFIDENTIELLE réservés

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 154-PL

PT Série FAR PDT Série FAR

Appellation commerciale :

Tracteur 700 à attelage automatique

Ces tracteurs, équipés d'un attelage automatique FAR, différent des tracteurs «série» par:

- le freinage de la remorque
- la suspension
- la liaison entre le levier de renvoi de répartition et la suspension arrière
- les jantes et pneumatiques
- la transmission
- les tubes de freins arrière côté droit et côté gauche sur le pont

Deux options sont possibles :

- 1° Freinage mixte : le tracteur peut-être attelé soit à une semi-remorque à freinage par palette et batterie de ressorts, ou à freinage à air comprimé par canalisations à accouplement automatique.
- 2º Freinage à air : le tracteur ne peut-être attelé qu'à une semi-remorque équipée d'un freinage à air comprimé et canalisations à accouplement automatique.

L'attelage automatique FAR permet d'atteler ou de dételer instantanément une semiremorque sans que le conducteur quitte son poste de conduite.

I - MOTEUR

MOTEUR	ESSENCE	DIESEL
	,	6
Nombre de cylindres	6	
Alésage	100	104
Course	110	110
Cylindrée	5,183 L	5,600 L
Rapport volumétrique	6,9/1	19/1
Puissance maxi	134 Ch. à 2750 tr/mn	108 ch à 2750tr/mn
Capacité du circuit de refroidis- sement	25,5 L	25,5 L
Capacité du carter d'huile :		1
- après vidange	11,5 L (SAE 20)	14,4 L (SAE 20 S 1 au dessus de 0°C (SAE-10 S 1 au dessous de 0°C
- après échange cartouche filtrante	12,5 L	
Différence «maxi - mini»	5 L	6 L
Bougies	SEV-Marchal 35 b- AC - 43 F	
Allumeur:		
- Ducellier	4154 B	
- S - E - V Marchal	A 151	
Pompe d'injection		Roto Diesel DPA R 3462020 Code 2980
Injecteurs		Roto Diesel RDN OSD 6475
Tarage		125 + 5 bars
Porte-injecteur		Roto Diesel RKB 51 - SD 5236
Point d'allumage (avant P.M.H)	100	
Point d'injection (avant P.M.H)		18° (3,33 mm)
Carburateur	Solex 46 R P Asl	
Jeu aux culbuteurs (à chaud)	Adm = 0,20 - Ech = 0,25	Adm = 0,25 - Ech = 0,30
Capacité réservoir combustible	135 L	135 L

Réglages du carburateur Solex 46 R.P.A.I. (repère 13¹ sur levier de starter)

Alésage	38	
Gicleur principal	195	
Calibreur d'air d'automaticité	230	
Tube émulsion	n° 50	
Gicleur ralenti	65	
Calibreur d'air de ralenti	170	
Flotteur laiton	17 g	
Siège pointeau	2,5	
Pompe de reprise mécanique type (fermeture à 9 mm sur tranche de papillon)	82	
Gicleur de pompe	50	
Injecteur haut	$\phi = 50$	
Gicleur de starter	200	

II - EMBRAYAGE

 $\mbox{Bi-disque à sec, à commande hydraulique par maître-cylindre et cylindre-récepteur}$

- maitre-cylindre $\phi=$ 24,5 mm, sans soupape de pression résiduelle
- cylindre récepteur ϕ = 25,5 mm

Référence «FERODO» du mécanisme 10" L 44

Disques d'embrayage $\phi = 248\,\mathrm{mm}$ - Epaisseur = 8,6 mm

Qualité des garnitures de friction : A 3 S

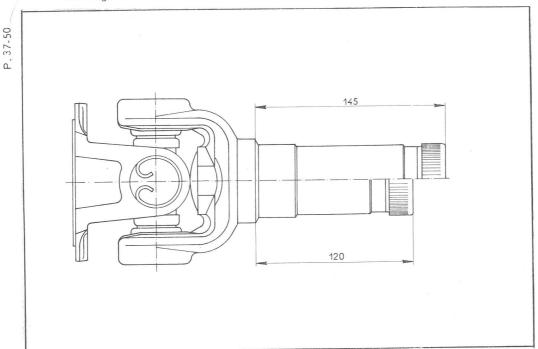
III - BOITE DE VITESSES

Cinq vitesses avant et une marche-arrière

Capacité du carter : 6,5 litres d'huile SAE 80 E.P.

IV - TRANSMISSION

Modèle Glaenzer type 1500, sans palier intermédiaire «Basse Fréquence» Longueur en position moyenne : 1,313 mètre. La longueur de coulissement de la transmission du tracteur FAR est plus longue que celle du tracteur «série» Montage avec barre de sécurité



V - PONT ARRIERE

Pont porteur type «banjo» à simple réduction

Couple cônique 6×41

Capacité: 5 litres d'huile SAE 80 EP

DEMULTIPLICATION DE LA TRANSMISSION

	DEMUL	TIPLICATION	1 DE LA I	RANSMISSION	
	Combinaison	Démulti- plication	Couple	Démultipli- cation totale	Vitesse à 1000 tr/mn moteur en km/h
1	$\frac{20}{42} \times \frac{12}{42}$	0,136		0,019	3,3 environ
2	$\frac{20}{42} \times \frac{13}{36}$	0,238		0,0348	5,9
3	$\frac{20}{42} \times \frac{28}{34}$	0,392	6 × 41	0,0573	9,8
4	$\frac{20}{42} \times \frac{36}{26}$	0,659		0,0964	16,5
5	Prise directe	1	-	0,1463	25
MJAR	$\frac{20}{42} \times \frac{14}{24} \times \frac{21}{42}$	0,139		0,0203	3,4

La vitesse à 1000 tr/mn est donnée pour un véhicule équipé de pneus 7,50 - 20 × Pente maximum admissible en charge : 15 %.

VI - DIRECTION

Direction avancée à vis globique et galet GEMMER 75 Capacité du carter : 0,750 litre d'huile SAE 80 EP

Diamètre de braquage :

- entre trottoirs : 10,150 mètres - entre murs : 11,900 mètres

Réglage du braquage par vis-butées sur pivots

VII - SUSPENSION

A - SUSPENSION AVANT

Ressorts avant

Composition

- Nombre de lames

- Epaisseur des lames

- Largeur des lames

- Serrage de l'écrou d'étoquiau

- Serrage des écrous de bride

11

9 70

90 à 100 m\n (9 à 10 mkg) 190 à 220 m\n (19 à 22 mkg)

Remarque importante

Ces ressorts PT 431.10 (côté droit) et PT 431-10 A (côté gauche) bien que de composition identique à ceux du tracteur «série» Citroen P-431-10 (côté droit) et P431-10A (côté gauche) ne sont pas interchangeables avec ces derniers. Ils diffèrent par la flèche

Amortisseurs

Amortisseur	Référence	Repère
Avant gauche	P - 436 - 04	T - 291 - 01
Avant droit	P - 436 - 04a	T - 291 - 00

B - SUSPENSION ARRIERE

Fourniture et montage FAR

Ressorts à flexibilité variable à point fixe à l'avant et à glissoire à l'arrière.

Composition

- Nombre de lames

15

- Epaisseur des lames

8 de 12 mm - 7 de 8 mm

- Largeur des lames

80 mm

Amortisseurs télescopiques (course 200 mm)

- Marque

AMORTEX

- Type

A 1711 AR-BD

VIII - FREINAGE

Dispositif principal

TRACTEUR

- Un robinet double «Westinghouse» type R, commandé par le pied du conducteur alimente un cylindre à membrane qui agit sur la commande de frein hydraulique (commande type D S)

SEMI-REMORQUE

A - Option freinage à air comprimé

Le robinet double Westinghouse alimente la canalisation de frein direct (à droite) qui, par la valve d'application met en action les cylindres de freinage de la semi-remorque qui sont alimentés par le réservoir de la semi-remorque. Ce réservoir est mis en pression par le circuit secours et automatique (à gauche)

B - Option freinage mixte

- -1°) Le tracteur est attelé à une semi-remorque à freinage à air comprimé
- Le robinet double Westinghouse alimente la canalisation de frein direct qui, par la valve d'application met en action les cylindres de freinage de la semi-remorque comme au paragraphe A
- Un levier commande une valve d'échappement qui met hors-circuit le cylindre de commande de la palette de frein
 - 2°) Le tracteur est attelé à une semi-remorque à freinage par batterie de ressorts
- Un robinet simple Westinghouse met sous pression (5,5 bars) le cylindre de commande de la palette de frein qui annule l'action de la batterie de ressorts sur le frein de la semi-remorque, assurant ainsi le défreinage
- Au freinage le robinet double Westinghouse du tracteur alimente le cylindre de commande du robinet simple; ce robinet simple contrôle la chute de pression du cylindre de commande de la palette; la batterie de ressorts agit alors sur les freins de la semi-remorque
- L'intensité du freinage est fonction de la chute de pression dans le cylindre de commande de la palette

DISPOSITIF DE SECOURS

TRACTEUR

Un robinet de commande à main Westinghouse TC2 placé sous le volant côté droit alimente en air comprimé le cylindre de commande des freins arrière

SEMI-REMORQUE

Une valve de secours à échappement, attelée au levier de renvoi du frein de secours du tracteur, met à l'air libre :

- a) Freinage par batterie de ressorts,
- le cylindre de commande de la palette de frein et la batterie de ressorts ainsi libérée agit sur les freins
- b) Freinage à air comprimé,
- la tuyauterie de frein de secours ainsi que le cylindre défreineur porté par la semi-remorque, et la batterie de ressorts agit sur les freins

DISPOSITIF D'ARRET AUTOMATIQUE EN CAS DE RUPTURE D'ATTELAGE

1-) Semi-remorque à freinage par batterie de ressorts

La liaison mécanique entre la palette de frein et la batterie de ressorts disparaissant, la batterie de ressorts agit sur les freins et immobilise la semi-remorque

2-) Semi-remorque à freinage par air comprimé

La canalisation de secours étant rompue, le cylindre défreineur se vide instantanément, la batterie de ressorts agit sur les freins et immobilise la semi-remorque

FREIN DE STATIONNEMENT

Dispositif mécanique agissant sur les roues arrière du tracteur.

Pour la semi-remorque le freinage s'effectue de la même façon qu'en freinage de secours ou automatique; il est mis en action par le levier de frein à main du tracteur.

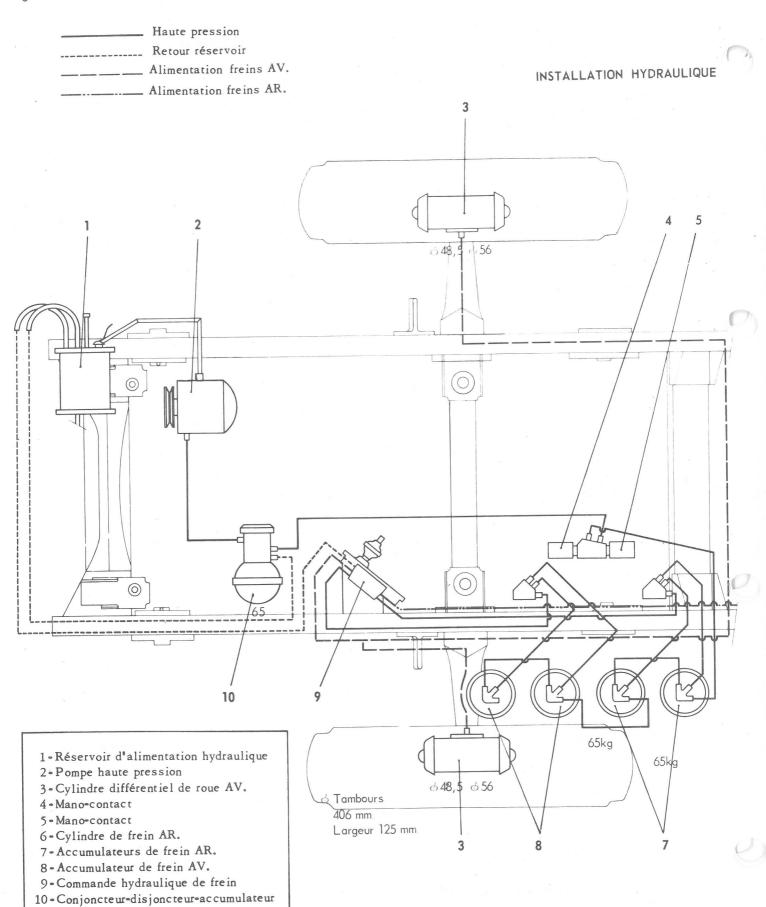
Note importante

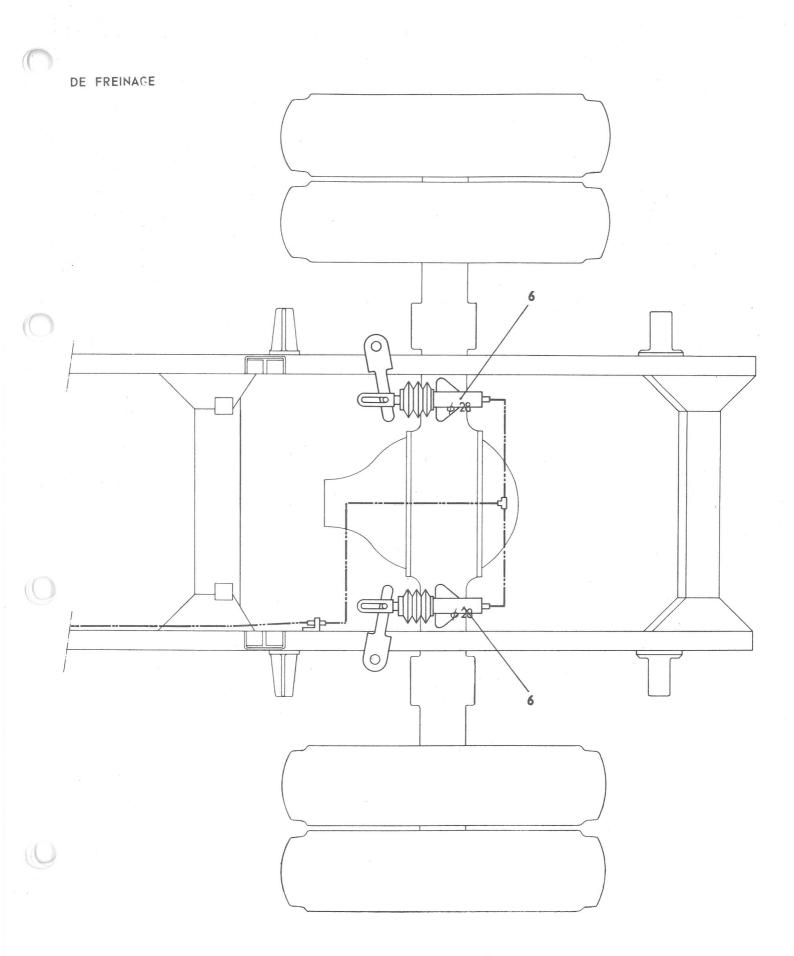
Il est interdit et dangereux d'utiliser le frein de secours du tracteur en frein de stationnement.

CARACTERISTIQUES DES ORGANES DE FREINAGE DU TRACTEUR (Pièces Citroen)

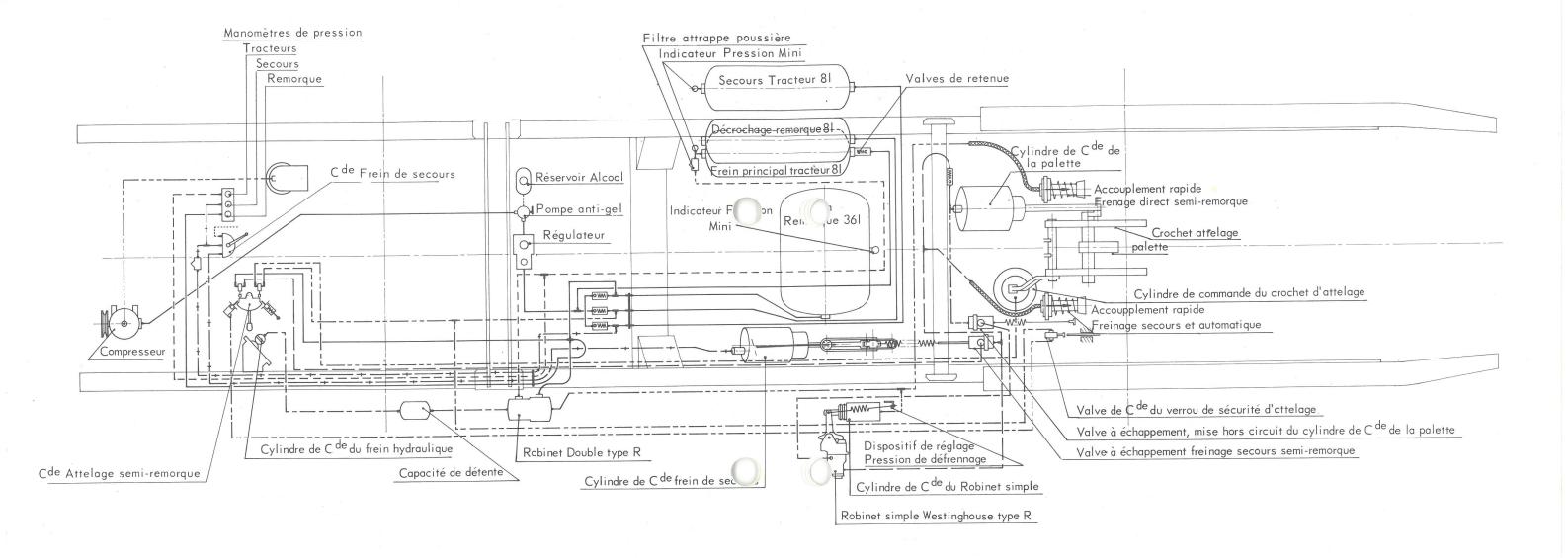
a) Organes hydrauliques

- Pompe haute-pression à 7 pistons : différente des autres véhicules type 700 par l'orientation du tube d'aspiration sur couvercle
- Conjoncteur-disjoncteur limitant la pression à 175 bars
- Accumulateur principal taré à 65 bars
- Réserve de pression { Avant : 2 accumulateurs } tarés à 65 bars
- Cylindres récepteurs différentiels avant $\left\{ \begin{array}{l} {\rm piston~avant}~\phi = 48,5~{\rm mm} \\ {\rm piston~arri\`ere}~\phi = 56~{\rm mm} \end{array} \right.$
- Cylindres récepteurs arrière borgnes, extérieurs aux tambours et agissant sur les machoires par l'intermédiaire de cames : piston $\phi=28~\text{mm}$
- Tambours avant $\phi = 406 \text{ mm}$
- Tambours arrière $\phi = 406$ mm
- Garnitures Férodo 607 collées, largeur = 125 mm
- Surface totale de freinage : 3283 cm²





CIRCUIT PNEUMATIQUE TRACTEUR 700 A ATTELAGE AUTOMATIQUE



b) Organes air comprime

- Compresseur Westinghouse E 180 à graissage autonome régulé à 7,2 7,9 bars sur véhicule Diésel, alimentation du compresseur en air filtré préleve sur aspiration
- sur véhicule Essence, alimentation avec filtre indépendant équipe d'un silencieux

Note importante

Le niveau d'huile doit être vérifié aussi fréquemment que le niveau d'huile moteur

- Pompe et réservoir dégivrage à fonctionnement automatique
 - levier de robinet en position verticale : dégivrage en service
 - levier de robinet en position horizontale : pompe isolée

Note importante

Si le réservoir d'alcool est vide, ou en période de non utilisation, il faut impérativement placer le levier en position pompe isolée

- Régulateur sur refoulement

Cet accessoire groupe tous les organes nécessaires entre le compresseur et les réservoirs accumulateurs de pression :

- Deshuileur avec purge automatique
- Filtre
- Soupape de sureté limitant la pression dans les trois reservoirs en cas d'incident quelconque : pression d'ouverture 8,8 bars, pression de fermeture à 8,2 bars
- Régulateur : pression de régulation 7,2 7,9 bars
- Réservoirs d'air comprimé
 - Côté droit : réservoir inférieur capacité 8 litres : freinage tracteur réservoir extérieur capacité 8 litres : freinage secours tracteur

Le réservoir de 8 litres pour freinage du tracteur est équipé :

- d'un indicateur de pression mini taré 4,5 5 bars
- d'une valve de retenue
- d'un robinet de purge
- Robinet double Westinghouse type R avec dispositif de prédominance
- Capacité de détente entre robinet double et cylindre de commande du frein hydraulique
- Cylindre de commande de freins hydrauliques du tracteur & = 32,5 mm
- Organes freins de secours
 - robinet de commande à main TC2
 - cylindre de commande de frein de secours $\phi=5$ " course = 120 mm
- Filtration air comprimé

Les organes de commande sont protégés par des filtres «attrape-poussières» placés sur les tuyauteries de liaison

- entre réservoir 8 litres (tracteur) et robinet double
- entre réservoir 8 litres (extérieur côté droit) et robinet de commande à main de frein de secours
- c) Sécurité
 - 1°) Manomètres indicateurs de pression d'air
 - droit : pression air tracteur
 - central : pression air secours
 - gauche : pression air remorque
 - 2°) Voyants lumineux
 - rouge droit : pression air mini remorque et secours
 - orange central : indicateur d'usure des garnitures
 - rouge gauche : pression circuit hydraulique et pression air-tracteur
 - 3°) Si le voyant rouge gauche s'allume :
 - a) la pression du circuit hydraulique est inférieure à 90 bars
 - b) la pression du circuit air comprimé (tracteur) est au mini, soit 4,5 bars Pour déceler immédiatement le circuit en cause, vérifier la pression air-tracteur au manomètre

Purge des freins

La purge des freins du tracteur est identique aux autres véhicules P (voir Opération P 453-0 du Manuel de Réparations n° 515

La commande de frein étant commandée pneumatiquement procéder à la mise en pression des circuits air-comprimé pour pouvoir effectuer la purge

Niveau du réservoir de circuit hydraulique

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir

REMARQUE IMPORTANTE :

LE LIQUIDE SPECIAL «L H M » DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINE-RALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION

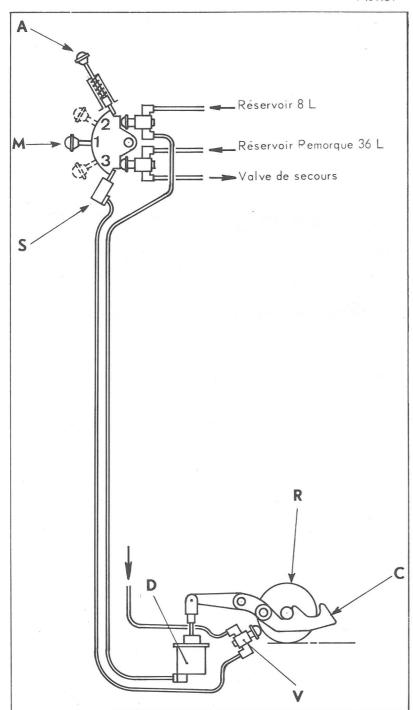
LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT

FREINAGE REMORQUE (Pièces F A R)

- Réservoir central 36 litres pour freinage remorque
- Cylindre de commande du robinet simple $\phi=50.8~\mathrm{mm}$ course 60 mm
- Dispositif de réglage de la pression de défreinage (option freinage mixte)
- Robinet simple Westinghouse type R
- Cylindre de commande de la palette de frein $\phi=152,4$ mm course 120 mm (option freinage mixte, attelage avec semi-remorque à freinage par batterie de ressorts)
- Valve à échappement freinage de secours
- Valve à échappement de mise hors circuit du cylindre de commande de la palette de frein (option freinage mixte tracteur attelé avec semi-remorque à freinage à air comprimé)
- Valves de retenue
 - 1 entre régulateur et réservoir 36 litres
 - 2 entre régulateur et réservoir secours tracteur
 - 3 entre robinet simple Westinghouse et cylindre de commande de la palette de frein
- Indicateur de pression mini sur réservoir 36 litres

DISPOSITIF D'ATTELAGE AUTOMATIQUE DE LA SEMI-REMORQUE

- Réservoir de 8 litres (côté droit)
- Valve de retenue entre régulateur et réservoir
- Commande sous volant (côté gauche)
- Cylindre de commande du crochet d'attelage ϕ = 101,6 mm course 120 mm
- Dispositif de sécurité



Tracteur seul: quand le tracteur roule sans semi-remorque le levier M doit toujours se trouver dans la position «1».

Pour atteler : laisser le levier M en position « l » -Reculer le tracteur qui avec ses rampes soulève la béquille d'attelage de la semi-rémorque, puis en continuant de

semi-rémorque, puis en continuant de reculer effectue l'enclenchement des

crochets C.

A ce moment le rouleau d'attelage R appuie sur la valve V qui libère le verrou de sécurité S.

Pour rouler : mettre la commande M en position 2 et desserrer le frein à' main du tracteur.

Pour dételer : mettre le levier M en position 1 : la remorque est freinée. Tirer le verrou A et amener le levier M

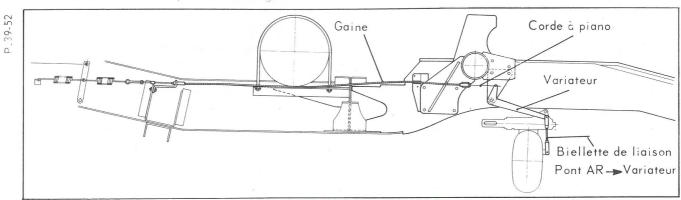
en position 3 : le cylindre D abaisse les crochets

le cylindre D abaisse les crochets C et l'attelage est déverrouillé.

Avancer le tracteur et remettre le levier M en position 1.

REPARTITION DE FREINAGE

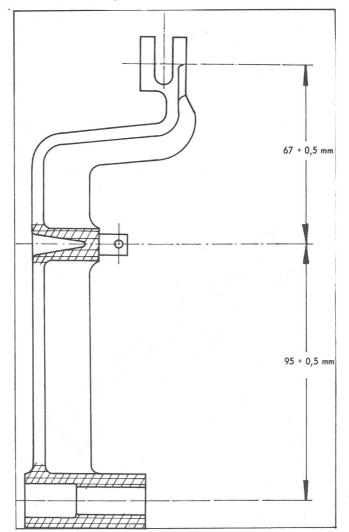
Ces tracteurs sont équipés d'un système automatique de répartition de freinage commandé mécaniquement (voir figure)



Réglage de la répartition

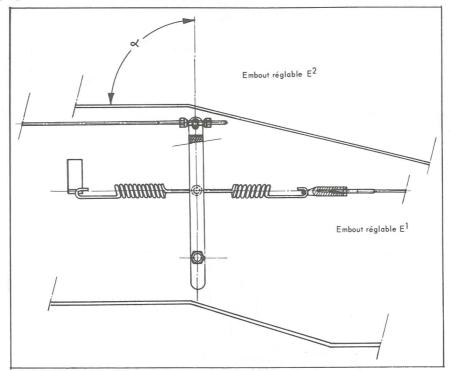
REMARQUE :

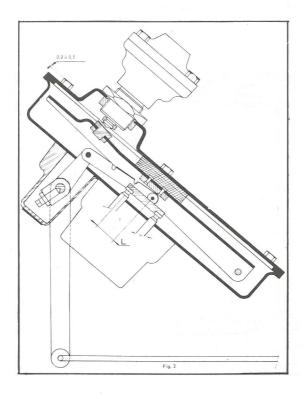
Le levier de renvoi P456 - 136 A est identique à celui du véhicule PY empattement 3,300 mètres (voir figure)



Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule avec sa remorque soit chargé de telle façon que les roues arrières du tracteur seules, placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de :

- Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle $\, \, \simeq \, \,$ 90 $\pm \, 2^{\circ}$
- Agir sur l'embout de réglage E2 pour que la cote «L » soit égale à 10,27 mm
- Après réglage, déplacer à la main plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de renvoi de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L »





NOTE IMPORTANTE

Les réglages doivent être effectués avec le poids minimum de 4000 ± 50 kg

En dessous de cette valeur, un réglage précis ne peut être obtenu

Par contre si la charge sur l'essieu arrière du tracteur est supérieure il est possible d'effectuer le réglage en utilisant l'abaque ci-jointe pour déterminer la valeur de l'angle \propto et la cote L

EXEMPLE

Soit un véhicule tracteur avec sa remorque dont la pesée a donné 6000 kg sur l'essieu arrière du tracteur :

- la cote «L» sera alors de 11,25 mm et l'angle \propto = 88°40'
- la tolérance de l'angle \propto étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 86°40' et 50°40'

IX - ROUES ET PNEUMATIQUES

Pneus 7,50 - 20 X avec chambre

Jantes 20 - 500 S - 8 - 124 - P200

Pression de gonflage

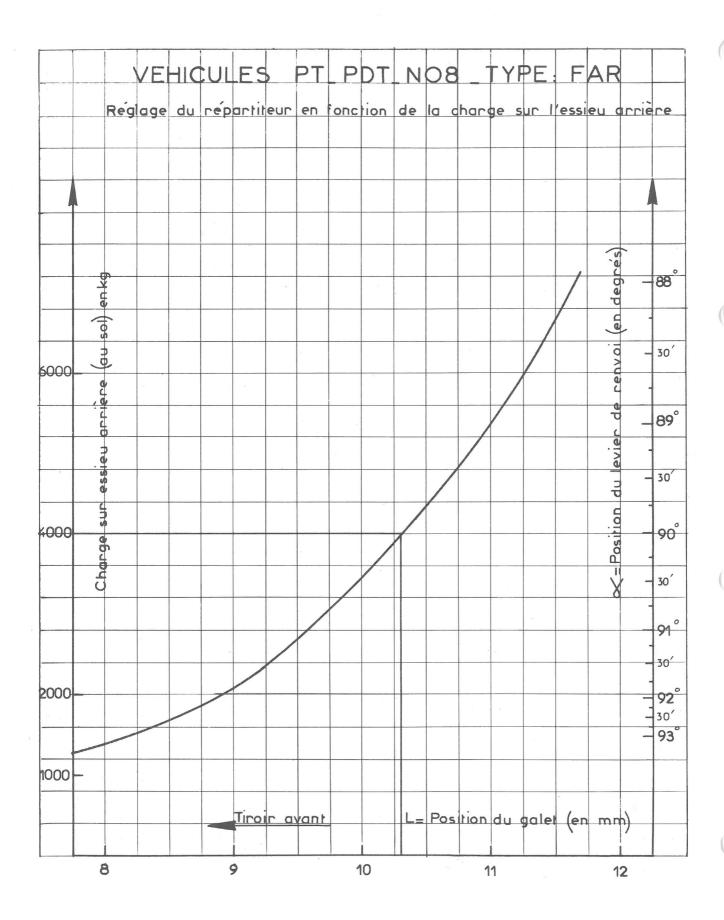
Pneus avant : 5,5 bars

Pneus arrière : 6 bars

X - EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Les faisceaux électriques sont différents de ceux des autres véhicules : ils sont spécifiquement tracteur.

Le couvercle de la boîte à fusibles porte la nomenclature des organes protégés par chaque fusible



Désignation	Essence	Diesel	
Batterie	2 batteries 6V - 112AH	2 batteries 6V - 192AH	
Dynamo Ducellier	7341 - A	7341 - A	
» Paris-Rhône	610 - C 45	610 - C 45	
Régulateur Ducellier	8346 - A	8346 - A	
» Paris-Rhône	Y T 2116	Y T 2116	
Démarreur Paris-Rhône	D11B - 12 V	D11E 127	
» Ducellier	429B - 12 V		

Ces véhicules peuvent être équipés en option d'un alternateur Paris-Rhône de 35 - 45 ou 60 Ampères et d'un régulateur Paris-Rhône AYD 212

Le circuit électrique pour l'éclairage et la signalisation de la remorque est modifié par la société FAR, le raccordement tracteur-semi remorque étant automatique

Correspondance des contacts sur tracteur et semi-remorque

	Indicateurs de chgt de direction droit	→ [_]	
	Lanternes - Feux de gabarit	->	
TRACTEUR			SEMI-REMORQUE
	Feux de stop	→	
	Indicateurs de chgt de direction gauche	→	

REVISION DE 1000 KM

Se reporter à la Note Technique n° 78 PL pour les tracteurs essence et n° 75 PL pour les tracteurs diesels

PIECES FAR

Pour tous renseignements techniques et Pièces de Rechange concernant :

- le freinage et attelage de la semi-remorque
- la suspension arrière
- la liaison entre levier de répartition et suspension arrière

s'adresser à la Société des TRACTEURS FAR

113 Avenue Laurent CELY

BP nº 26

92 - Gennevilliers (FRANCE) Téléphone 793-24-40

Le 11 Janvier 1971

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 153 PL bis

Correctif à la NT Nº 153 PL du 16/6/70

AUTOMOBILES CITROEN

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè
Capital: 982.666.000 F.
ASSISTANCE TECHNIQUE

SOCIETE ANONYME

6.000 F.
INIQUE

CONFIDENTIELLE

CONFIDENTIELL

VEHICULES N-08

Appellation commerciale: 350 Tracteur

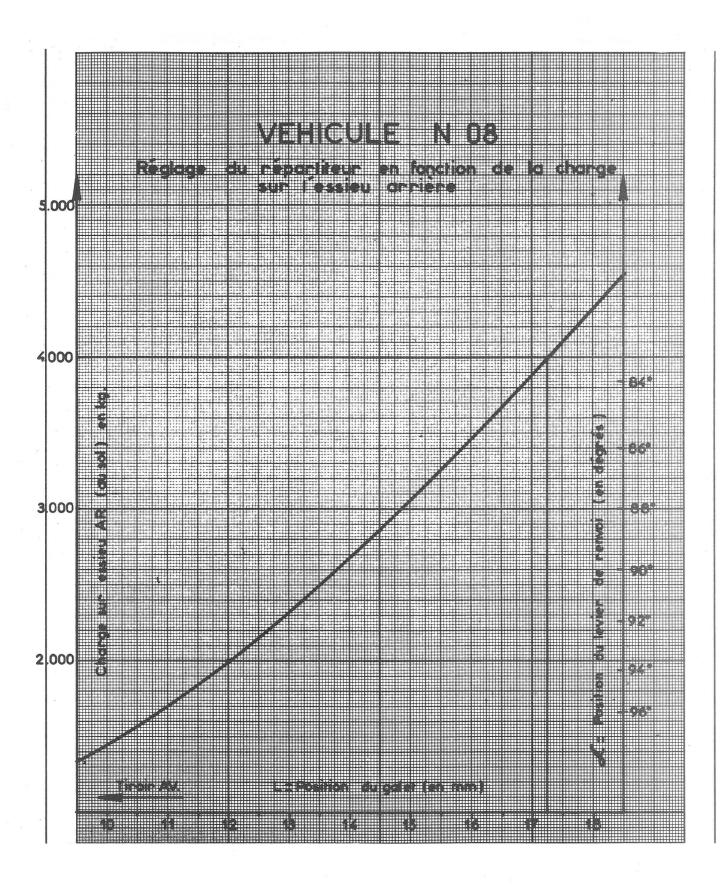
NOUVEAUX VEHICULES

Page 13: Lire dans le paragraphe Exemple:

La cote « L » sera de 17,25 mm au lieu de

La cote « L » sera de 15,6 mm.

Page 14: Remplacer l'abaque, par l'abaque jointe au verso.



Le 16 Juin 1970.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 153- PL

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè
Capital: 982.666.000 F.
ASSISTANCE TECHNIQUE

S.000 F.
INIQUE

CONFIDENTIELLE réservés

CONFIDENTIELLE réservés

CONFIDENTIELLE réservés

CONFIDENTIELLE réservés

(Droits de reproduction les envés

VEHICULE N - 08

Appellation commerciale: 350 Tracteur

NOUVEAU VEHICULE

Ce véhicule sort d'usine depuis Mai 1970 et diffère du véhicule ND Série P, en particulier par le système de freinage à deux circuits permettant d'actionner les freins d'une semi-remorque équipée d'un freinage à dépression.

- Empattement

2,520 m

- Poids du tracteur isolé

2510 Kg

- Poids total en charge

10990 Kg

Le moteur Perkins 4/236 qui équipe ce véhicule est identique à celui du véhicule ND Série P mais :

- il est équipé d'une pompe à vide,
- sur option, il peut être équipé d'un dispositif «Stop Air».

CARACTERISTIQUES

I - MOTEUR

Désignation

Nombre de cylindres

Alésage

Course

Cylindrée

Rapport volumétrique

Puissance maxi

Ralenti

Capacité du système de refroidissement

Capacité du carter-moteur

- après vidange

- après remplacement cartouche filtrante

Différence maxi-mini

Injecteurs

Point d'injection

Jeu des culbuteurs (à chaud)

Pompe d'injection

Capacité réservoir (gas-oil)

Perkins 4/236

4

98,4 mm

127 mm

3,860 1.

16/1

80 cv à 2800 tr/mn moteur

650 à 700 tr/mn moteur

15 1.

Huile SAE 20 W 20 Détergente, supplément S1

8,5 I.

91.

1,51.

RD LL 150 S 6 435

tarage 175 ± 5 bars

23° ± 1 (6,45 mm)

admission : 0,25 mm

échappement : 0,25 mm

Roto-Diésel DPA 3 442 431

70 I.

II - EMBRAYAGE.

Monodisque à sec à commande hydraulique par maître-cylindre $\phi=24.5$ mm et cylindre récepteur $\phi=29.2$ mm.

Mécanisme : référence FERODO : 11 LF 30

Disque d'embrayage : $\phi = 280$ mm, épaisseur = 8,5 mm.

Qualité des garnitures : A 3 S

III - BOITE DE VITESSES.

Quatre rapports avant synchronisés

En série boîte de vitesses 30 %

En option boîte de vitesses 25 %

Capacité : 4 litres d'huile SAE 80 EP

IV - TRANSMISSION.

Transmission Glaenzer sans palier basse-fréquence

Longueur en position moyenne : 1,545 mètre

V - PONT ARRIERE.

Porteur type «Banjo» à simple réduction

Capacité du carter : 2,4 litres d'huile SAE 80 EP

Couple conique 8×41

Démultiplication totale de la transmission :

La vitesse théorique à 1000 tr/mn moteur est donnée pour un véhicule équipé de pneumatiques 7-19,5 XSC

Combinai-	Rapport	Rapport	Démultiplication totale		Vitesse en Km/h à	
son des	В. V.	В. V.	Couple 8 41			
vitesses	25 %	30 %	B. V. 25	B. V. 30%	1 000 tr/mn moteur	
1	0,1661	0,1357	0,0324	0,0265	4,8 environ	3,9 environ
2	0,3336	0,2892	0,0650	0,0564	9,6 environ	8,3 environ
3	0,6175	0,6175	0,1204	0,1204	17,7 environ	17,7 environ
4	1	1	0,1951	0,1951	28,6 environ	28,6 environ
M. AR	0,1459	0,1459	0,0285	0,0285	4,2 environ	4,2 environ

Repère des boîtes de vitesses suivant démultiplication (frappé sur face arrière)

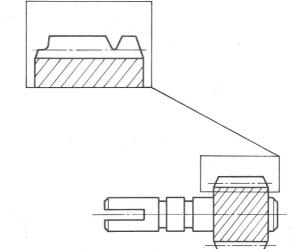
Boîte de vitesses 30 %

Repère : ND - I

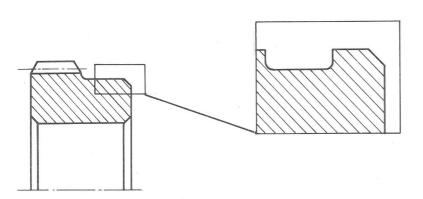
Boîte de vitesses 25 %

Repère : ND - H

Couple compteur



Pignon compteur: 14 dents



Vis compteur: 7 filets

VI - DIRECTION.

Direction avancée GEMMER 70 à vis globique et galet

Capacité du boîtier : 0,750 litre d'huile SAE 80 EP

Diamètre de braquage, tracteur seul : 11,20 mètres.

VII - SUSPENSION

a) Ressorts avant:

Composition

Nombre de lames

Epaisseur des lames 8 mm

Largeur des lames 60 mm

Lames de pinçage 2

Couple de serrage de l'étoquiau 54 à 60 m/N (5,4 à 6 m.kg)

Couple de serrage des brides 110 à 130 m/N (11 à 13 m/kg)

Note : Le ressort avant gauche est équipé d'une cale N 431-118

b) Ressorts arrière

Composition: un ressort principal et un ressort auxiliaire

Ressort principal

Nombre de lames 6

Epaisseur des lames 10 mm

Largeur des lames 75 mm

Ressort auxiliaire

Nombre de lames 8

Epaisseur des lames 7 mm

Largeur des lames 75 mm

Couple de serrage de l'étoquiau 120 à 130 m/N (12 à 13 m.kg)

Couple de serrage des brides 190 à 220 m/N (19 à 22 m.kg)

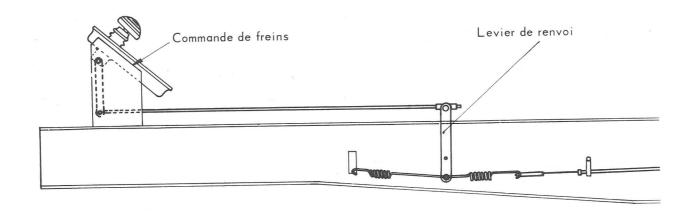
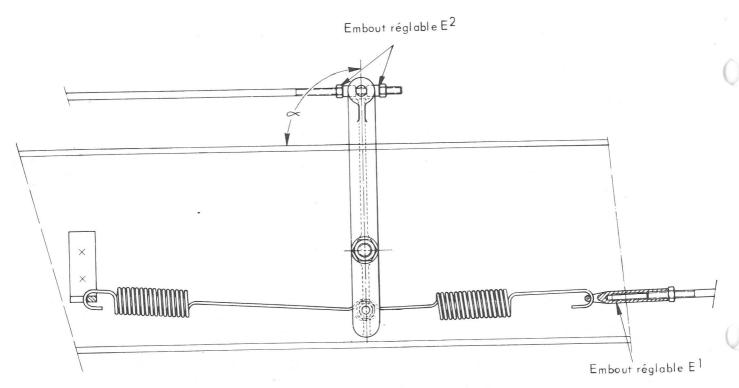
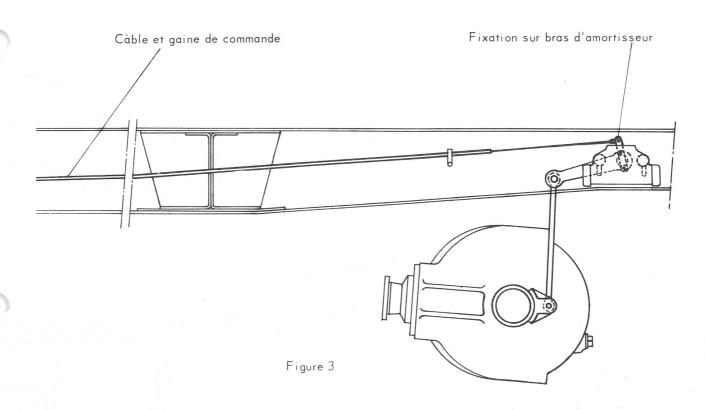
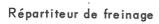


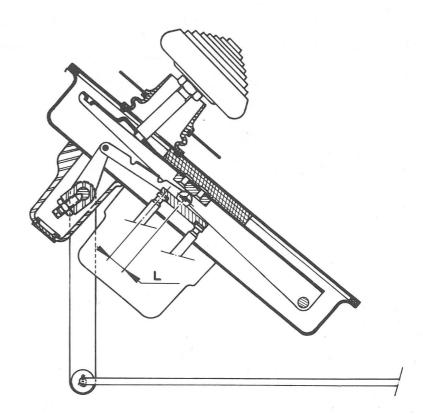
Schéma de principe du système de répartition de freinage



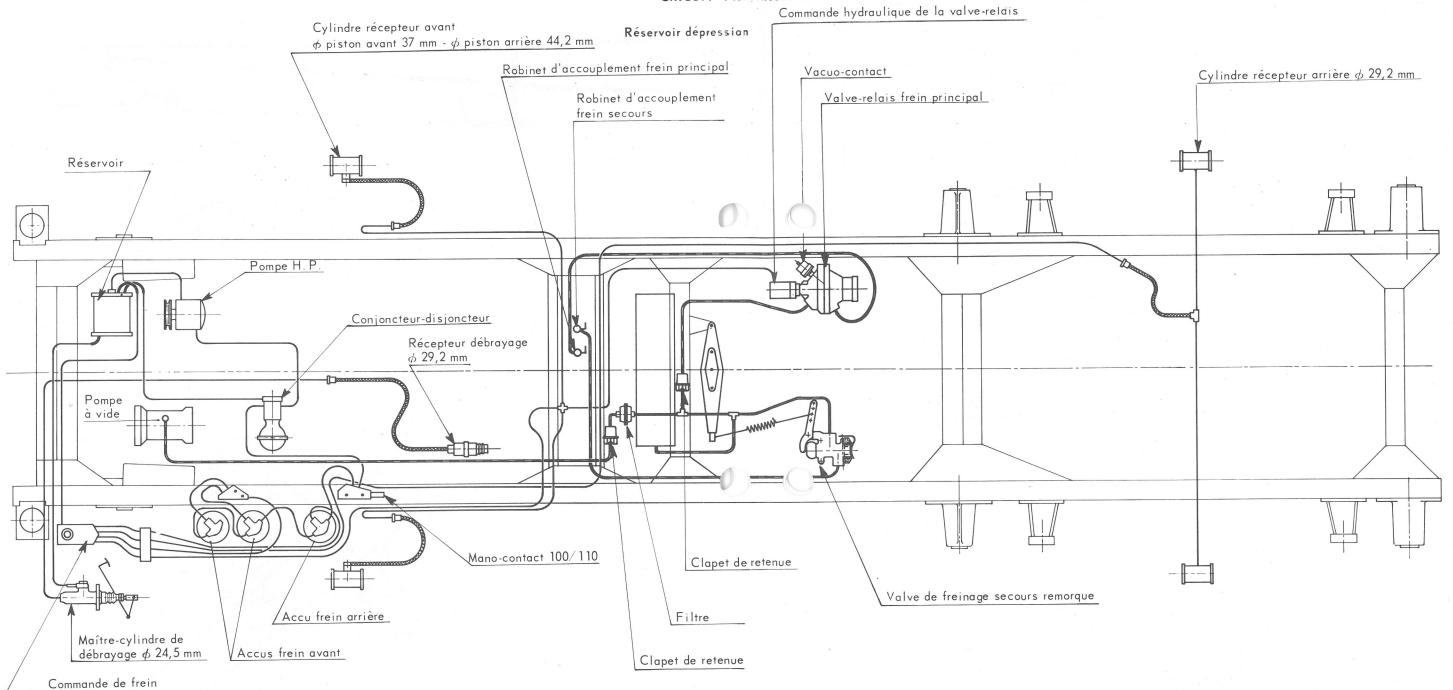
Montage du levier de renvoi







CIRCUIT FREINAGE N. 08



c) Amortisseurs

DESIGNATION	REFERENCE	REPERE
Amortisseur avant gauche	5 0 0 8 1 7 5	T 25-01
Amortisseur avant droit	5 008 176	T 25-00
Amortisseur arrière gauche	5 008 177	T 26-01
Amortisseur arrière droit	5 008 178	T 26-00

VIII - FREINAGE

A - Dispositif principal

La commande de frein type «DS» alimente en liquide sous pression :

- les freins arrière du tracteur
- les freins avant du tracteur
- la commande hydraulique de la valve de relais de freinage de la semi-remorque

B - Dispositif de secours

- freinage mécanique agissant sur les roues arrières du tracteur
- une valve de secours commandée par le palonnier des freins du tracteur agit sur les freins de la semi-remorque

C - Dispositif d'arrêt automatique en cas de rupture d'attelage

La rupture d'attelage provoque la rupture de la conduite de secours, la mise à l'atmosphère provocant alors le blocage des freins de la remorque.

CARACTERISTIQUES DES ORGANES DE FREINAGE

a) Freinage tracteur

- Pompe haute pression à sept pistons
- Conjoncteur-disjoncteur limitant la pression à 175 bars
- Accumulateur principal taré à 65 bars
- Réserve de pression :
 - freins avant : deux accumulateurs

tarés à 65 bars

- freins arrière : un accumulateur
- Cylindres récepteurs différentiels avant :
 - piston avant : $\phi = 37$ mm
 - piston arrière : $\phi = 44,2$ mm
- Cylindres récepteurs arrière : ϕ = 29,2 mm
- Tambours avant : $\phi = 360$ mm
- Tambours arrière : $\phi = 360$ mm
- Garnitures collées : Férodo 607
- Surface totale de freinage : $2\,170\,$ cm 2

b) Freinage semi-remorque

- Pompe à vide
- Clapet de retenue entre pompe à vide et filtre
- Filtre
- Réservoir de vide
- Valve de relais avec commande hydraulique et vacuo-contact
- Clapet de retenue entre valve de relais et réservoir
- Valve de secours
- Accouplement circuit principal tracteur-remorque avec robinet
- Accouplement circuit secours tracteur-remorque avec robinet

c) Filtration

La mise à l'air libre de la valve de relais et de la valve de secours est équipée d'un filtre.

d) Sécurité

Deux voyants lumineux sont disposés en haut et à gauche du tableau de bors :

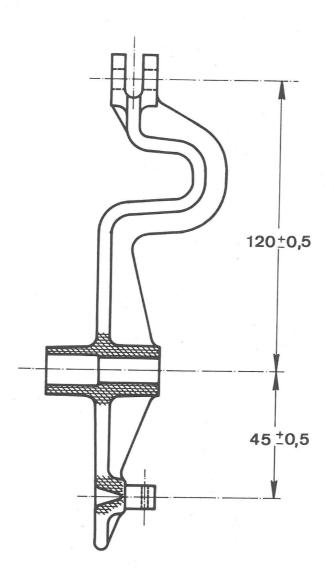
- voyant droit : s'allume lorsque la pression du circuit hydraulique est inférieure à 100 bars.
- voyant gauche : s'allume quand la dépression est inférieure à 0,300 Kg/cm 2

REPARTITION DE FREINAGE.

Ce véhicule est équipé d'un système de répartition de freinage agissant automatiquement en fonction de la charge sur l'essieu arrière.

Remarque:

Avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant au véhicule.



Réglage du répartiteur

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrières seules placées sur une bascule, la pesée soit de :

$$2300 \pm 50 \text{ Kg}$$

- Agir sur l'embout de réglage E 1 pour obtenir un angle $m q = 90 \pm 2^{\circ}$
- Agir sur l'embout de réglage E 2 pour obtenir la cote «L » soit 13 mm ± 0,15
- Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de renvoi de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».

Note importante

Les réglages doivent être faits au minimum avec le poids indiqué.

En-dessous de cette valeur il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à condition de déterminer la cote «L » et l'angle φ correspondants à la pesée en utilisant l'abaque cijointe.

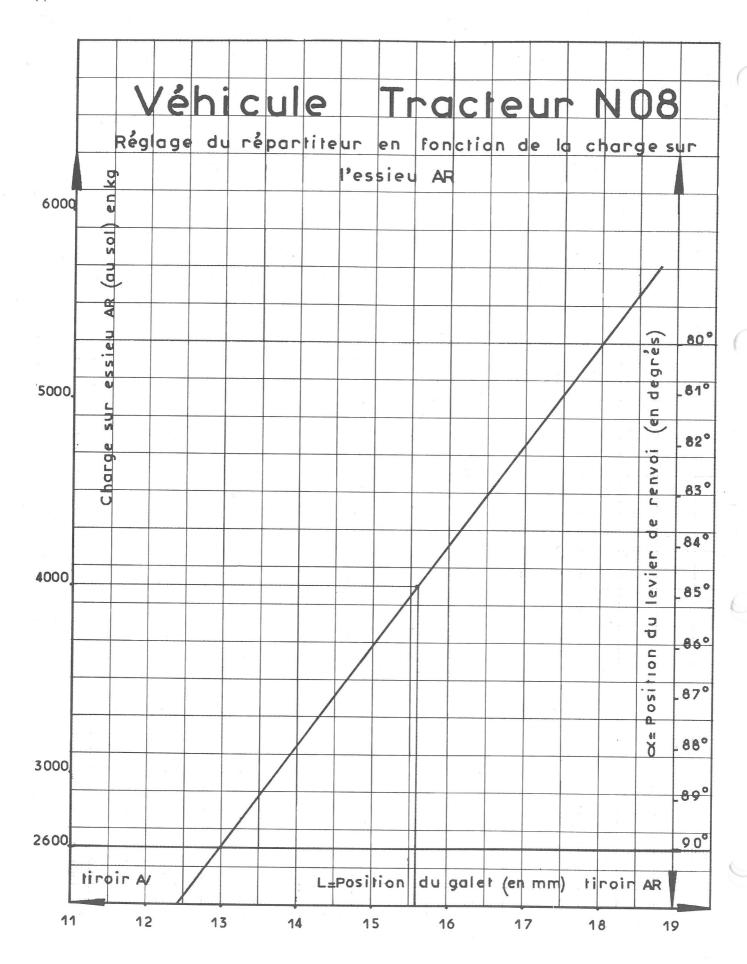
Exemple

Soit un véhicule dont la pesée a donné 4000 Kg sur l'essieu arrière, la cote «L» sera de 15,6 mm et l'angle $\approx 85^{\circ}$.

La tolérance de l'angle γ étant de \pm 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 83° et 87°.

Purge des freins

La purge doit être effectuée sans pression.



Pour cela, faire tomber la pression dans tous les circuits :

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment purger les freins (se reporter à l'Opération N. 435-0 du Manuel de Réparations N $^\circ$ 514).

Nota : Il faut également purger la commande hydraulique de la valve relais.

Niveau du réservoir de circuit hydraulique

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

REMARQUE IMPORTANTE :

LE LIQUIDE SPECIAL «L. H. M. » DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

IX - ROUES ET PNEUS.

Monte série : 7,00 - 19,5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

Pression de gonflage : avant : 5,5 bars - arrière : 5,5 bars

X - EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Batteries 2 batteries - 6 Volts - 160 AH

Démarreur Paris-Rhône D 11 E 119

Montage série :

- dynamo Paris-Rhône G 10 C 12

- régulateur Paris-Rhône YT 215

Montage en option :

- alternateur Paris-Rhône : 35 A - 45 A - 60 A

- régulateur Paris-Rhône : AYD 212

La boîte à fusibles sur tableau de bord, comporte à l'intérieur de son couvercle la nomenclature des organes alimentés par l'intermédiaire de chaque fusible. Cette boîte contient six fusibles de 30 Å dont un de rechange.

REVISION DE 1000 KM

Se reporter à la Note Technique Nº 58-PL sauf en ce qui concerne la pression des pneus qui est indiquée dans cette Note.

Le 16 Juin 1970.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 982.666.000 F. ASSISTANCE TECHNIQUE

ANIQUE

CONFIDENTIELLE réservés

CONFIDENTIELLE réservés

Confidence reproduction les envés

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 151 PL

VEHICULES KO4-KO6 DIESEL

Appellations commerciales C 450 K - C 480 K

NOUVEAUX VEHICULES

Le poids total en charge de ces véhicules est de :

K.04 = 6990 Kg

K.06 = 7500 Kg

Ils sont livrables en deux empattements

long = 3,000 mètres

extra-long = 3,750 mètres

I - MOTEUR

Désignation

Nombre de cylindres

Alésage

Course

Cylindrée

Rapport volumétrique

Puissance maxi

Ralenti

Capacité du système de refroidissement

Capacité du carter-moteur :

- après vidange

- après remplacement cartouche filtrante

Différence maxi-mini

Injecteurs

Point d'injection

Jeu des culbuteurs (à chaud)

Pompe d'injection

Capacité réservoir (gas-oil)

Perkins 4/236

4

98,4 mm

127 mm

3,860 litres

16/1

80 Ch à 2800 tr/mn

650 à 700 tr mn

14,8 litres

Huile Berliet BHM \$1 - 20 W 20 (norme SAE - huile SAE 20 W 20, détergente, supplément \$1) 7,5 litres

8 litres

2 litres

RDLL 150 S 6435

tarage 175 ± 5 bars

23° ± 1 (6,45 mm)

admission: 0,25 mm échappement: 0,25 mm

Roto-diesel DPA 3 442 430

70 litres

II - EMBRAYAGE (voir figure |)

Monodisque à sec à commande hydraulique par maître-cylindre $\phi=24.5$ mm et cylindre récepteur $\phi=29.2$ mm.

Mécanisme : référence FERODO : 11 LFG 30.

Disque d'embrayage : ϕ = 280 mm, épaisseur : 8,5 mm à moyeu amorti.

Qualité des garnitures : A 3 S.

III - BOITE DE VITESSES

Type Berliet BB SL 11 à quatre rapports avant synchronisés et quatrième vitesse en prise directe.

Capacité du carter : 5 litres d'huile SAE 40 : (huile Berliet MV2 30/40)

IV - TRANSMISSIONS

Chassis long (3,000 mètres)

Transmission Glaenzer sans palier basse fréquence : longueur moyenne = 1,785 mètre

Chassis extra-long (3,750 mètre)

Transmission avant avec palier basse fréquence : longueur moyenne = 1,225 mètre

Transmission arrière

longueur moyenne = 1,300 mètre

V - PONT ARRIERE

Porteur type «Banjo» à simple réduction

Capacité du carter = 2,400 litres d'huile SAE 80 EP (huile Berliet BVB 80).

Couples coniques : 8×41 ou 8×37

Démultiplication totale de la transmission.

La vitesse théorique à $1\,000\,\mathrm{tr/mn}$ moteur est donnée pour un véhicule équipé de pneumatiques 7,00 - $20\,\mathrm{X}$

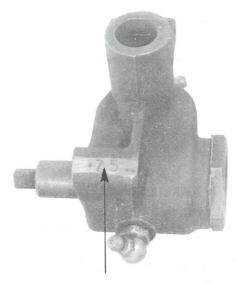
Combinai-	Rapport	Démultiplication			Vitesse à 1000 tr∕mn moteur en Km²h	
son des vitesses	de la B.V.	de la B. V.	Couple 8 × 41	Couple 8 > 37	Couple 8 41	Couple 8 37
The state of the s	20 35 38	0,180	0,035	0,036	5,74 environ	5,90 environ
. 2	$\frac{20}{35} \times \frac{20}{33}$	0,348	0,063	0,075	11,05	12,27
3	$\frac{20}{35} \times \frac{28}{27}$	0,617	0,120	0,133	18,89	21,76
4	Pri se directe	1	0,195	0,216	31,92	35,85
M. AR.	$\frac{20}{35} \times \frac{12}{23} \times \frac{23}{37}$	0,178	0,034	0,038	5,91	6,21

VI - PRISE DE COMPTEUR DE VITESSE

Le flexible du compteur de vitesse est entraîné par un renvoi d'angle dont la démultiplication varie suivant le couple conique et la dimension des pneumatiques.

Tableau des renvois d'angle

Couple conique	Pneus	Démultiplication
8 × 37	7,00 - 20 XSC 8 - 19,5 XSC	0,777 0,750
8 × 41	7,00 - 20 XSC 8 - 19,5 XSC	0,692



5464

Indication du rapport de démultiplication

VII - DIRECTION

Direction avancée GEMMER 70 à vis globique et galet.

Capacité du boîtier : 0,750 litre d'huile SAE 80 EP (huile Berliet BVB 80)

Diamètre de braquage :

- _ chassis long (3,000 mètres) = 12,80 mètres
- chassis extra-long (3,750 mètres) = 14,60 mètres

VIII - SUSPENSION

a) Ressort avant

Composition:

Nombre de lames	13
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	60 mm
Couple de serrage de l'étoquiau	5 à 5,5 m.kg
Couple de serrage des brides de ressort	11 à 13 m.kg

b) Ressort arrière : un ressort principal et un ressort compensateur

Ressort principal Nombre de lames	8
Epaisseur des lames	10 mm
Largeur des lames	75 mm
Ressort auxiliaire Nombre de lames	6
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	75 mm
Couple de serrage de l'étoquiau	9 à 10 m.kg
Couple de serrage des brides de ressorts	19 à 22 m.k

c) Amortisseurs

Amortisseurs avant chassis long (3,000 mètres)

côté gauche :

repère T 306-01

côté droit .

repère T 306-00

Amortisseurs avant chassis extra-long (3,750 mètres)

côté gauche :

repère T 307-01

côté droit :

repère T 307-00

Amortisseurs arrière chassis long et extra-long

côté gauche :

repère T 302-01

côté droit :

repère T 302-00

Biellettes d'amortisseurs avant : entr'axes = 195 mm

Biellettes d'amortisseurs arrière : entr'axes = 285 mm

IX - FREINAGE : hydraulique assisté : (figure 1)

Les circuits avant et arrière sont indépendants avec commande type DS. La répartition de freinage à commande mécanique est automatiquement réglée en fonction de la charge du véhicule.

La pression nécessaire au freinage est obtenue à l'aide d'une pompe à sept pistons entraînée par le moteur. Un conjoncteur-disjoncteur limite la pression à 175 bars.

Les cylindres de roues avant sont différentiels (ϕ piston avant = 44,2 mm ϕ piston arrière = 54 mm)

Les cylindres de roues arrière sont classiques (ϕ piston = 34,7 mm)

Surface totale de freinage : 2171 cm³. Les garnitures FERODO 607 sont collées.

Un mano-contact de freins reçoit la pression du conjoncteur-disjoncteur. Le témoin lumineux du tableau de bord allumé, indique que la pression de l'accumulateur principal est inférieure à 110 bars. Le témoin lumineux doit s'éteindre lorsque le moteur tourne depuis quelques instants.

Purge des freins.

La purge doit être effectuée sans pression.

Pour cela, faire tomber la pression dans tous les circuits :

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment : purger les freins (se reporter provisoirement à l'Opération N. 435-0 du Manuel de Réparations N° 514).

Niveau du réservoir de circuit hydraulique.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

REMARQUE IMPORTANTE :

LE LIQUIDE SPECIAL «L. H. M. » DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

Répartition de freinage.

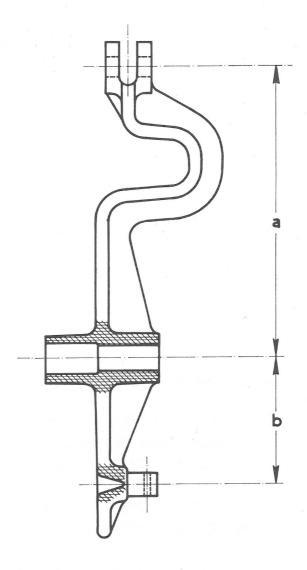
Ces véhicules sont équipés d'un système automatique de répartition de freinage commandé mécaniquement (voir figure).

Réglage de la répartition

REMARQUE :

Avant d'effectuer le réglage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure et tableau).

Empattement	«a»	«b»
Chassis long 3,000 m²	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm
Chassis extra long 3,750 m	115 ± 0,5 mm	50 ± 0,5 mm



Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrières seules placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de :

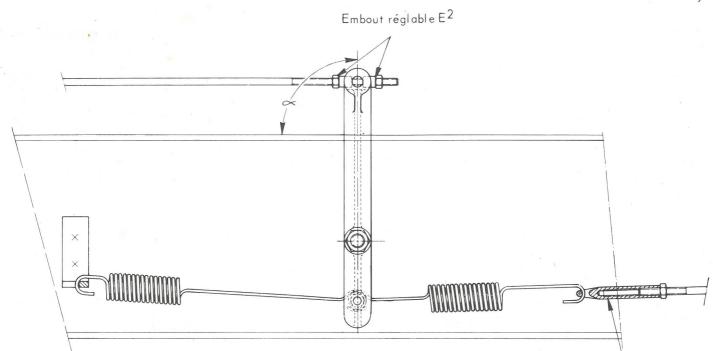
$$2450 \pm 50 \text{ kg}$$

Agir sur l'embout de réglage E 1 pour obtenir un angle $\alpha=90\pm2^{\circ}$

Agir sur l'embout de réglage E 2 pour obtenir la cote «L».

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L».

Embout réglable El



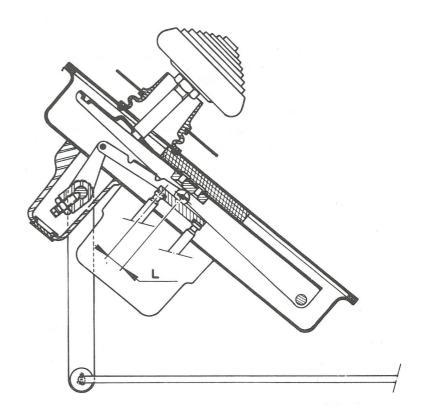
Montage du levier de renvoi

L ± 0,15 mm	Véhicule	Empattement
14,35 mm	C 450 K - C 480 K	3,000 m
15 mm	C 450 K - C 480 K	3,750 m

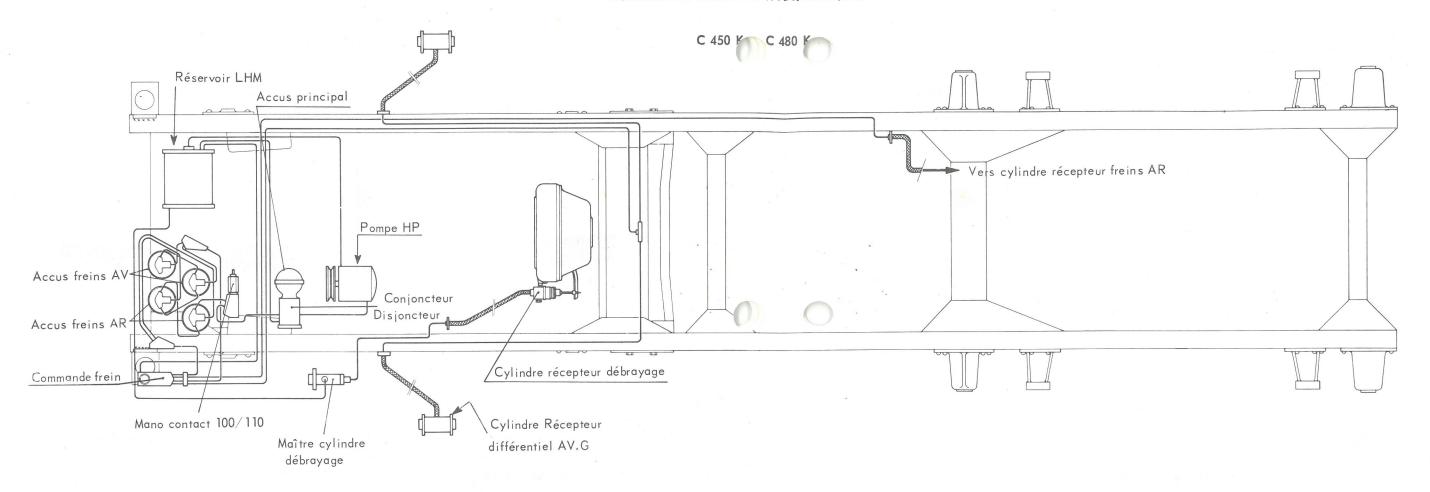
Tableau donnant la cote «L» suivant l'empattement du véhicule pour la charge nominale de réglage et $\infty=90^\circ$

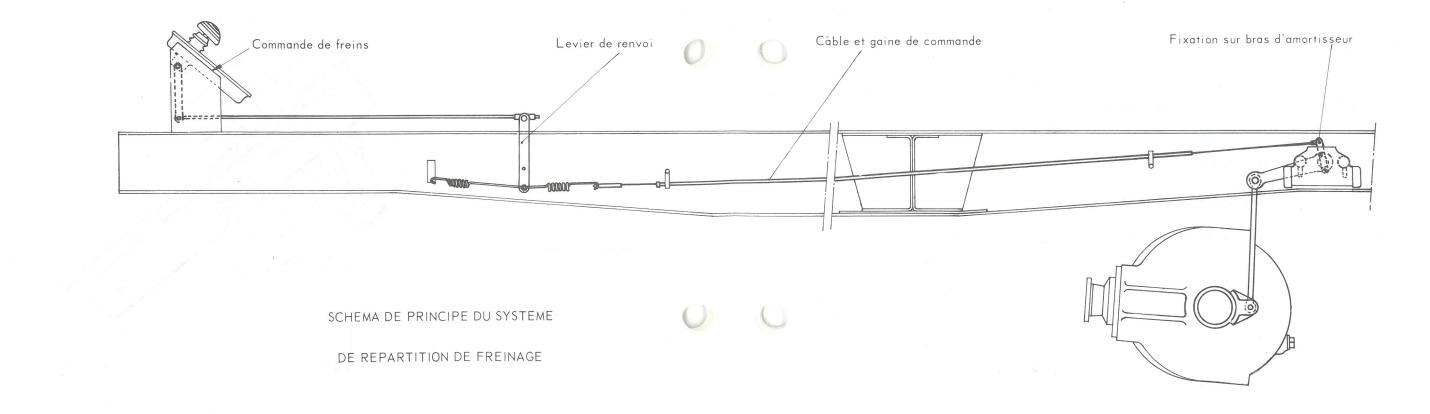


Répartiteur de freinage



SCHEMA DES CIRCUITS HYDRAULIQUES





NOTE IMPORTANTE.

Les réglages doivent être faits avec le poids minimum indiqué. En-dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à condition de déterminer la cote «L » et l'angle ∝ correspondants à la pesée en utilisant l'abaque appropriée ci-jointe.

EXEMPLE:

Soit un véhicule empattement 3,750 mètres dont la pesée a donné 4000 Kg sur l'essieu arrière la cote «L» sera alors de 17,45 mm et l'angle \propto de 85° 07' approximativement. La tolérance de l'angle \propto étant $\pm 2^{\circ}$, régler pour obtenir un angle compris entre 83° et 87°.

X - ROUES ET PNEUS

Monte série : 7,00 - 20 XSC sur jante 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P 18

Monte option: 8 - 19,5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

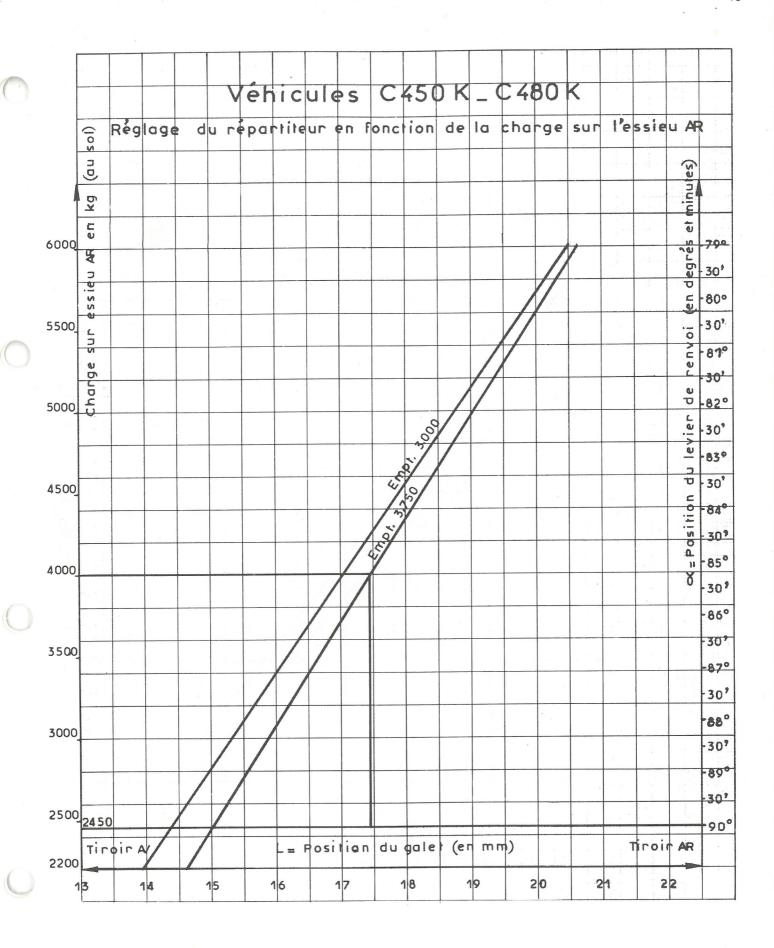
Pression de gonflage

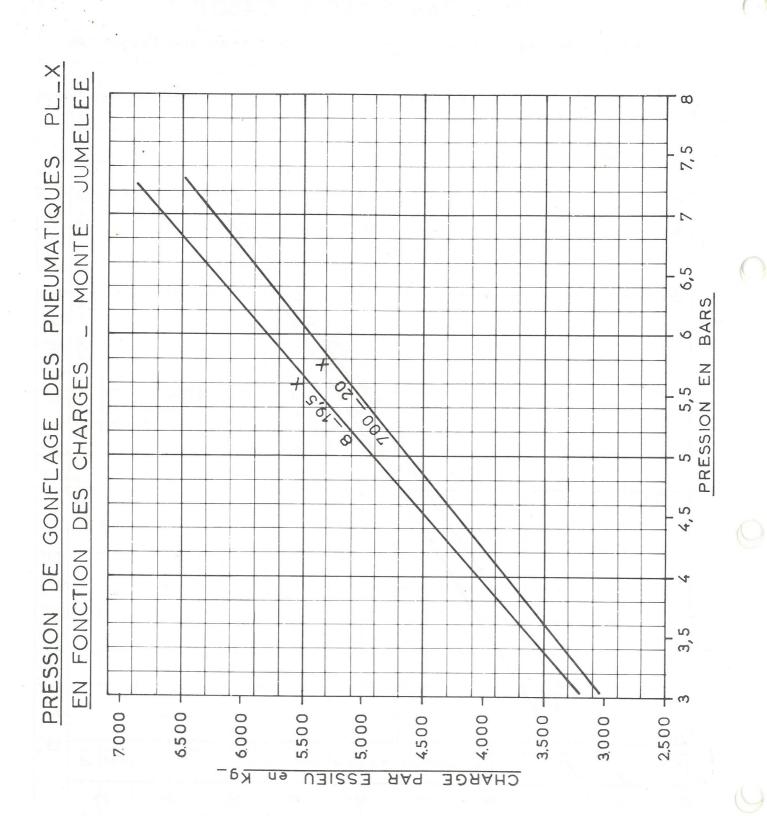
Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux suivant le type de carrosserie montée sur le chassis.

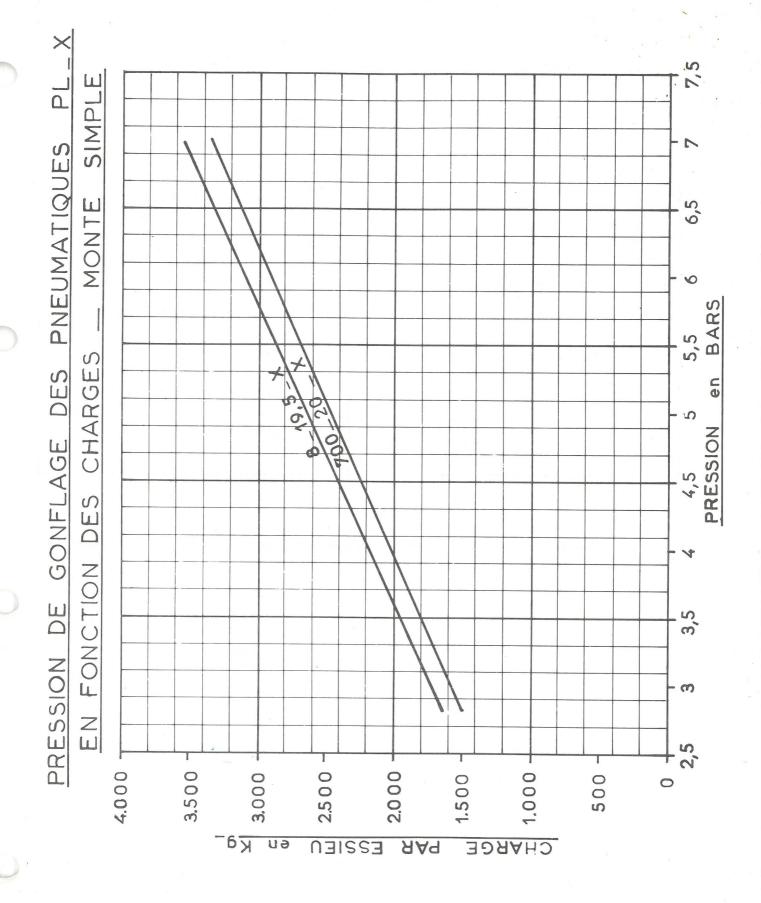
Les abaques : 1 pour les pneus avant

2 pour les pneus arrière

donnent la valeur de la pression minimum correspondant à la charge de chaque essieu



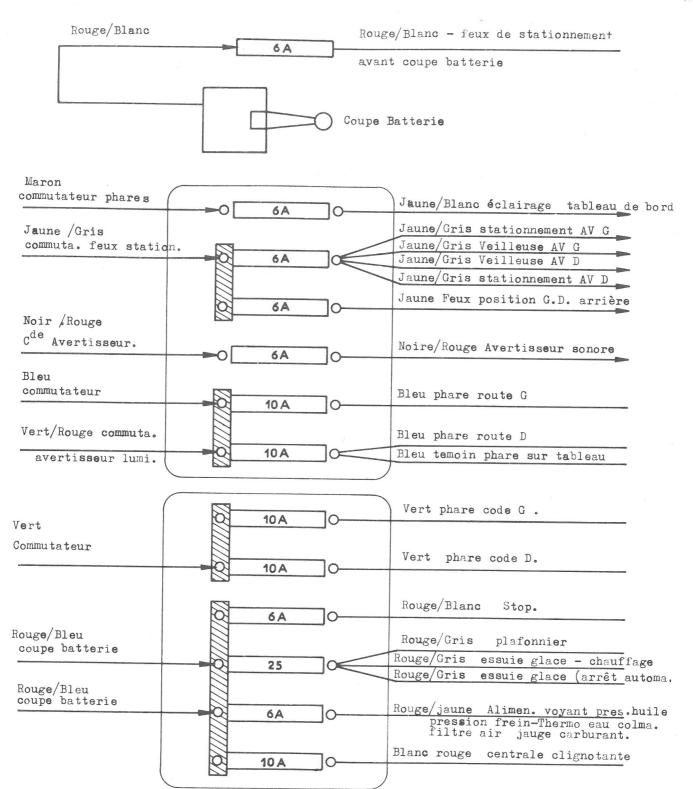




XI - EQUIPEMENT ELECTRIQUE.

Batteries	2 Batteries 6 Volts - 160 AH
Démarreur	Paris-Rhône D 11 E 119
Montage série :	
Dynamo	Paris-Rhône G 10 C 12
Régulateur	Paris-Rhône YT 215
Montage en option :	
Alternateur 35 Amp.	Paris-Rhône A 13 R 10 L
Régulateur	Paris-Rhône AYD 212
1	

Une boîte porte-fusibles est placée sous le tableau de bord (voir détail des circuits protégés dans le schéma joint en annexe).



NOTA Il y a un fusible sur la centrale clignotante.

Le 4 Janvier 1971.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën

PARIS XVè

Capital: 982.666.000 F.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Oroits de reproduction de serves

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 150-**PL**

VEHICULE KO1

Appellation commerciale 180 K

FREINS

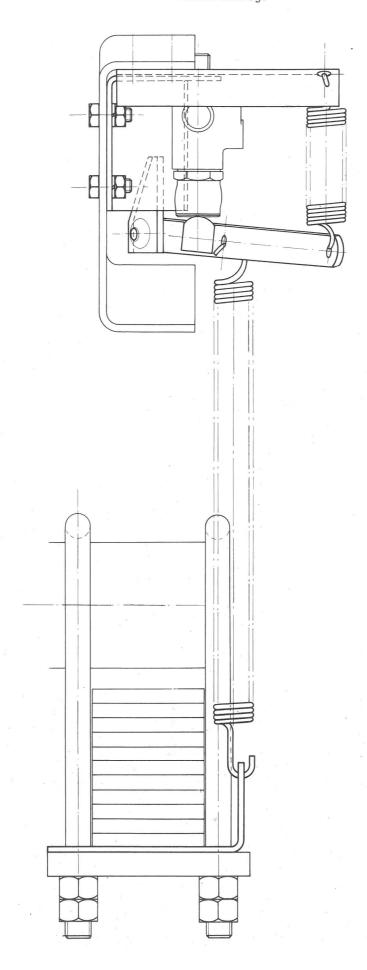
Limiteur de freins

Depuis le 3 Novembre 1969, le montage du limiteur de pression des freins arrière est modifié. Le support du limiteur est déplacé et fixé par l'intermédiaire des boulons de fixation du support supérieur de l'amortisseur arrière droit.

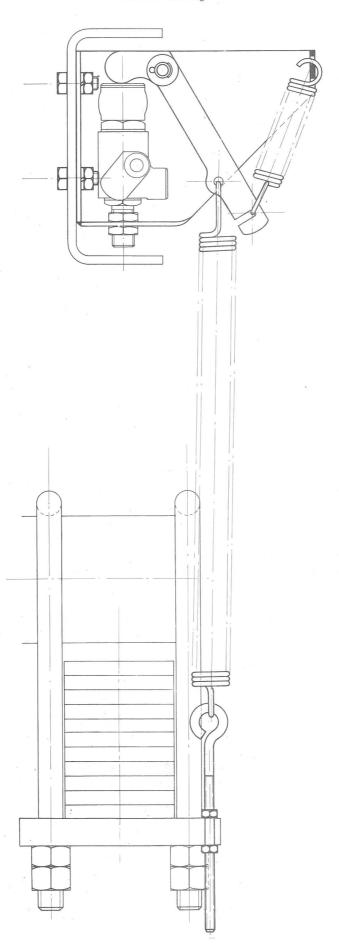
Le limiteur est inchangé, mais sa position est inversée.

Pièces modifiées.

- support du limiteur
- levier de commande du limiteur
- accrochage du ressort de rappel
- ressort de commande avec tige de réglage
- support inférieur d'amortisseur avec trou de ϕ = 7 mm, pour la fixation de la tige de réglage
- tuyauterie de freinage







PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro	
Ensemble support	5 000 175	5 000 252	
Ressort	161790	160 551	
Levier	5 000 181	5 000 259	
Patte ressort inférieur	5 000 180	,	
Patte ressort supérieur	5 000 179	* * *	
Tige de réglage	,	5 000 255	
Tube d'arrivée	5 002 070	5 002 116	
Tube de sortie	5 002 060	5 002 117	

REPARATIONS.

Il est possible de monter la nouvelle commande du limiteur sur les véhicules sortis avant le 3 Novembre 1969.

Le réglage du limiteur de pression reste inchangé (voir Opération K.01. 456-0 de l'Annexe au Dictionnaire de Réparations N° 432) mais il s'effectue à l'aide de la tige de réglage 5 000 255.

Le 16 Juin 1970.

SOCIETE ANONYME **AUTOMOBILES CITROEN** 117 à 167, Quai André Citroën **PARIS XVè**

Capital: 737.000.000 F.

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 149-PL



N NSP (350) - N Série A (370) NY-NYSP (450)

DS 21 (DX DJ)-Injection électronique

DS 21 (DX DJ)-DS 20 (DY)

BREAK 21 (DXF DJF) - BREAK 20 (DYF DLF)

D SUPER (DT)-D SPÉCIAL (DV)

MOTEUR

Depuis le 26 Février 1970, sur les moteurs des véhicules ci-dessus les demi-joues supérieures de coussinet central N 113-90 ou DX 113-90 sont supprimées.

Numéro des premiers moteurs modifiés :

N - N SERIE A - NY

0300 000 41

NSP - NYSP (Equipement pompier):

0 370 000 002

DS 21 Injection électronique

0580 000 3470

DS 21 - BREAK 21

0579 020 153

DS 20 - BREAK 20 - D SUPER

0569 052 877

D SPECIAL

0550 000 720

REPARATION

A l'occasion d'une intervention ayant nécessité le démontage d'un moteur cinq paliers, il est possible de supprimer les demi-joues supérieures du coussinet central.

Le réglage du jeu latéral du vilebrequin sera fait avec les demi-joues inférieures.

Les gammes de réparations N 100-3 du Manuel de Réparations N $^\circ$ 514 ou DX 100-3 du Manuel de Réparations N $^\circ$ 547 Tome I restent valables.

Le 27 Avril 1970.

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 148-PL

KO2 (DIESEL)

Appellation commerciale C 350 K

BOITE DE VITESSES ET EMBRAYAGE

Depuis le 24 Octobre 1969, la boîte de vitesses BBSL avec récepteurs de commande hydraulique de débrayage incorporés à la trompette (voir figure 1) est remplacée par une boîte de vitesses BBSL 11 avec commande de débrayage hydro-mécanique (cylindre récepteur extérieur, fourchette et butée) (voir figure 2).

Le mécanisme d'embrayage 11 LF 30 est remplacé par un mécanisme 11 LFG 30. Ce nouveau mécanisme comporte une glace interposée entre les linguets et la butée.

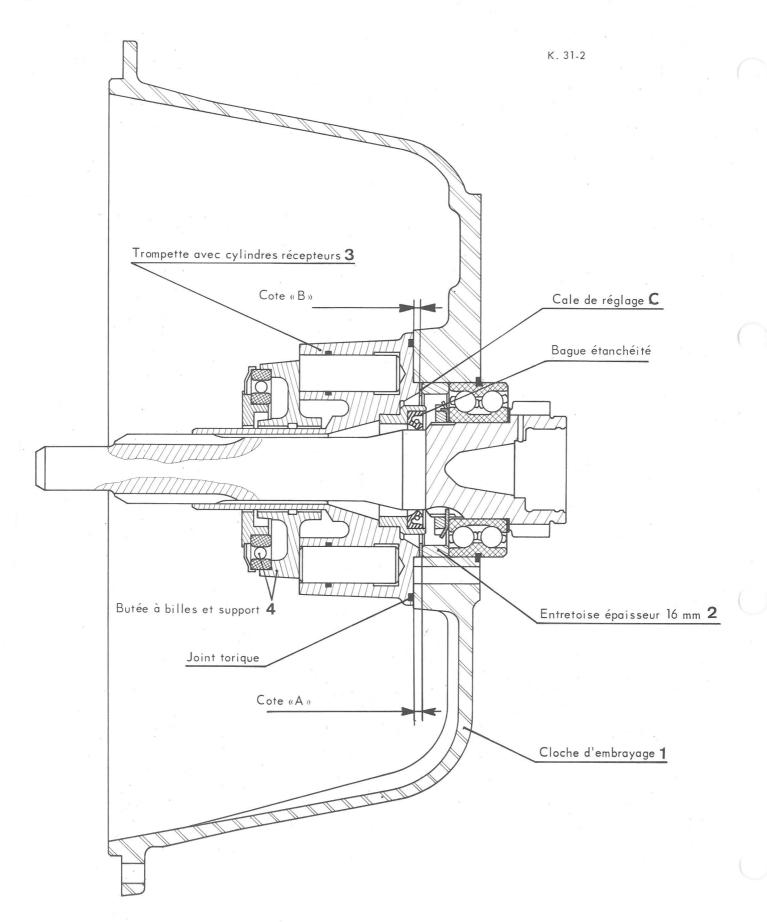


Figure 1: Boîte de vitesses B.B.S.L. Cylindres récepteurs de débrayage incorporés à la trompette

Figure 2: Boîte de vitesses B.B.S.L. 11 - Commande de débrayage avec cylindre récepteur extérieur

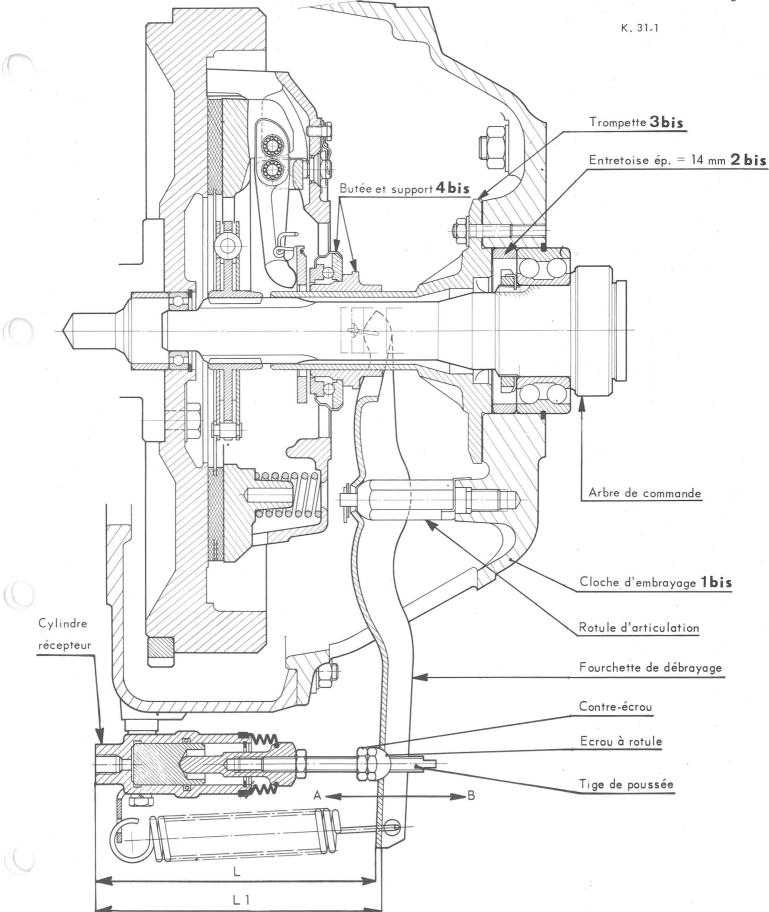


Figure 2 : Boîte de vitesses B.B.S.L. 11 - Commande de débrayage avec cylindre récepteur extérieur

Modifications sur boîte de vitesses.

- La trompette avec cylindres récepteurs incorporés est remplacée par une trompette sans cylindre.
 - L'entretoise entre la trompette et le roulement d'arbre de commande est moins épaisse (14 mm au lieu de 16 mm).
 - La cloche d'embrayage possède une « lumière » supplémentaire pour le passage de la fourchette et un filetage pour la fixation de la rotule d'articulation de la fourchette.

Commande de débrayage.

- Le débrayage est commandé par :
 - un cylindre récepteur extérieur fixé sur le carter volant
 - une fourchette de débrayage
 - une butée à billes
- La purge automatique sur le maître-cylindre est supprimée.
- Les deux tuyauteries de liaison maître-cylindre cylindres-récepteurs sont remplacées par une tuyauterie rigide et un flexible.

PIECES DE RECHANGE.

Désignation	Ancien	numéro	Nouveau numéro		
(3	Berliet	Citroën	Berliet	Citroën	
Mécanisme 11 LF 30	23 6 18 05 1	23 6 18 0 5 1	ocher le ressor	baG .	
Mécanisme 11 LFG 30	enga al engh en	vendåb ab attad	23618094	23618094	
Cloche d'embrayage	161671	The second secon	161 978	ZB9 161 978	
Trompette		avordůb eb etterk		ZB9 161 970 A	
Butée de débrayage	voir ens. récept		303 149 010	ND 314-10	
Fourchette de débrayage			323 140 040	ND 314-4	
Rotule d'articulation de fourchette	on ol verson blak		161 971	ZB9 161 971 A	
Tige de poussée	our or rougarus	de poussée.	162 008	ZB9 162 008	
Ecrou de tige de poussée			303 140 170	N 314-17	
Ressort de rappel		17	162 007	ZB9 162 007 A	
Support d'accrochage de ressort			162 007	ZB9 162 006 A	
Entretoise entre trompette et roulement	161679				
Cylindre récepteur complet	1010/9		161 993 5 004 019	ZB9 161 993 A	
Ensemble récepteur	477 883		3 004 019	5 004 019	
Commande de débrayage.	477 003	pas ca liva ca	I THIRDAGON	SUTURE NE	
Ensemble purge automatique	5 002 011	5 002 011			
Vis creuse I supil strezsiger eppyardeb	5 002 013	5 002 013	ite de vitesses	rl p.l	
Joint cuivre	943 140 07 1	943 140 07 1			
Joint cuivre	946 721 303	946 721 303		P. Carlotte	
Tube ARMCO mg/l ofnessarger epovordels els		5 002 030	eassativ ab ati	dal.	
Tube ARMCO	5 002 031	5 002 031			
Raccord Union	946 687 006	946 687 006			
Adaptateur seup enipaseoàn tee II solos us	946 737 031	946 737 031	off JESS effo	l soll	
Tube Técalan	5 002 014	5 002 014			
Raccord	946 677 543	946 677 543			
Raccord KSA sur maître-cylindre et	710077040	740077 540	when hadrals		
sur récepteur		issour 16 mm)	5 002 099	5 002 099	
Tube entre maître-cylindre et flexible		f mar or mocer	5 002 06 1	5 002 061	
Flexible	Y.	trogaue nos to	7 064 73	7 06473	
Tube entre flexible et cylindre récepteur	40	Hodding Hos to	11 137 264	11 137 264	
Tobe entre hexible et cyffildre recepteur			11157 204	11 137 204	
BBSL 11 (figure 2) on remplacement	Bad al ana alam	/ /	al long Lais		
	NIES SUR ID DVIN	m mater (1 add	diversed alloa		
Boîte de vitesses complète.		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		de ;	
	aid i		edoche		
Boîte de vitesses BBSL		ns plus Al massi	eniratoise (ápo		
Boîte de vitesses BBSL 11	aid £		1 039 039	1 039 039	
	10.5146.50	5 0			

REPARATION.

REGLAGE DE LA GARANTIE D'EMBRAYAGE (voir figure 2).

- Décrocher le ressort de rappel
- Appuyer sur la fourchette de débrayage dans le sens A
- Relever la cote L
- Appuyer sur la fourchette de débrayage dans le sens B
- Relever la cote L 1
- La différence L 1 L doit être comprise entre 2,7 et 3,3 mm.
- Si cette condition n'est pas obtenue, débloquer le contre-écrou, puis visser ou dévisser l'écrou à rotule sur la tige de poussée.

INTERCHANGEABILITE DES BOITES BBSL ET BBSL 11.

La boîte de vitesses BBSL est équipée du système de débrayage représenté figure 1.

La boîte de vitesses BBSL 11 est équipée du système de débrayage représenté figure 2.

Une boîte BBSL 11 peut être transformée en BBSL. Pour cela, il est nécessaire que:

- la cloche d'embrayage
- l'entretoise (épaisseur 16 mm) 2
- la trompette 3
- la butée à billes et son support 4

de la boîte BBSL (figure 1) soient montés sur la boîte BBSL 11 (figure 2) en remplacement de :

- la cloche	1 bis
- l'entretoise (épaisseur 14 mm)	2 bis
- la trompette	3 bis
· la butée et son support	4 bis

Pour effectuer cette transformation, il est conseillé de se procurer également les pièces suivantes :

Désignation	Référence			
	Berliet	Citroën		
1 - Joint entre boîte de vitesses et cloche d'embrayage	160 329	289 160 329 A		
1 - Joint torique entre trompette et cloche	948 361 042	948 361 042		
2 - Joint torique (alimentation cylindres) entre		2 4		
trompette et cloche	948 360 811	948 360 811		
1 - Bague d'étanchéité 46 $ imes$ 64 $ imes$ 8	24 472 300	24 472 300		
- Cale d'épaisseur : 0,10 mm \	170 520	ZB 9170 520 A		
0,15 mm	160609	ZB 9160 609 A		
0,20 mm) à la demande	170 521	ZB 9170 521 A		
0,30 mm	170 522	ZB 9170 522 A		
0,50 mm	170 523	ZB 9170 523 A		

Montage des éléments BBSL sur BBSL 11 (figure 1).

- Monter la cloche d'embrayage avec un joint neuf sur le carter de la boîte.
- S'assurer que le roulement de l'arbre de commande est bien en place (frapper en bout à l'aide d'un maillet.).
- Monter l'entretoise (épaisseur 16 mm) dans l'alésage de la cloche d'embrayage et s'assurer qu'elle est bien en appui contre le roulement.
- Mesurer la cote A (profondeur entre la face de la cloche d'embrayage et l'entretoise)
- Mesurer la côte B (hauteur de l'épaulement de la trompette)
- La différence A B représente l'épaisseur des cales de réglage à mettre en C.
- Monter la trompette avec une bague d'étanchéité neuve, un joint torique neuf entre trompette et cloche, deux joints toriques neufs à l'alimentation en liquide des cylindres récepteurs.

Attention au positionnement, faire correspondre les trous d'alimentation des cylindres de la cloche avec ceux de la trompette.

Le 15 Juin 1970

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 147-PL

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 982.666.000 F. ASSISTANCE TECHNIQUE

6.000 F.
INIQUE

CONFIDENTIELLE

CONFIDENTIELLE

CONFIDENTIELLE

(Droits de reproduction réservés)

P (600)

PY-PT-PT Série 3R (700)

PY Série R (800)

PY Série 2R (850)

Moteur essence 100×110

Depuis le moteur numéro 6 335 000 729, le carter et l'attelage moteur sont modifiés :

- le carter moteur est renforcé au droit des centrages des chemises.
- le volant moteur est fixé sur le vilebrequin par des vis $\phi=14$ mm, longueur 35 mm, pas de 125 serrées au couple de 170 à 180 mAN (17 à 18 m.kg).

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	Anciens	numéros	Nouveaux numéros		
	BERLIET	CITROEN	CITROEN	BERLIET	
Carter moteur	601 140 050	P. 114-5	P. 114-5a	601140051	
Volant-moteur avec couronne de démar- reur	601 121 950	P. 121-05	U. 11222	110112220	
Vis de fixation du volant-moteur	671210920	PD. 121-92	U 11223	110112223	
Vilebrequin	601 210 080	P. 121-8	U. 11217	110112170	

REPARATION.

A-MOTEUR «SERIE NORMALE» (134 Ch)

- Le nouveau carter moteur peut être monté en remplacement de l'ancien.

Identification des carters : par le numéro de fonderie côté gauche

Ancien carter - numéro de fonderie : P 114-1 Nouveau carter - numéro de fonderie : U 11-337

- Le nouveau vilebrequin peut être monté en remplacement de l'ancien à condition de changer le volant.

B-MOTEUR EQUIPANT LES VEHICULES PY SP (145 Ch) (voir NT 134 PL)

Ces moteurs sont équipés du carter renforcé, vilebrequin et volant avec vis de $\phi=14$ mm. En cas de réfection il faut obligatoirement monter ces nouvelles pièces.

Ce type de moteur est équipé de coussinets de ligne d'arbre et de bielles avec support acier et anti-friction alu-étain. En cas de réfection du vilebrequin, il faut obligatoirement monter ces nouveaux coussinets.

Désignation	Numéro Citroen	Numéro Berliet
Coussinets de tête de bielle $\phi = 56$ mm (Première possibilité)	U-11228	110112280
Coussinets de tête de bielle $\phi=55,5$ mm (Seconde possibilité)	U - 11229	110112290
Coussinets de paliers arrière et avant $\phi=64$ mm largeur $=45$ mm		
(Première possibilité)	U-11206	110112060
Coussinets de paliers arrière et avant ϕ = 63,5 mm largeur = 45 mm	Carango	
(Seconde possibilité)	U - 11207	110112070
Coussinets de palier central $\phi=64$ mm largeur 51 mm (Première possibilité) Coussinets de palier central $\phi=63,5$ mm largeur 51 mm	U - 11208	110112080
(Seconde possibilité)	U-11209	110112090
Coussinets de palier intermédiaire $\phi=$ 64 mm largeur 31 mm ($Première$ possibilité)	U - 11210	110112100
Coussinets de palier intermédiaire $\phi=63,5$ mm largeur 31 mm		
(Seconde possibilité)	U - 11211	110112110

Le 30 Avril 1970.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 146-PL

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE Serves

K02 (C350K)

K04 (C450K)

K06 (C480K)

HYDRAULIQUE

Conjoncteur à tiroir pilote

Accumulateur principal en tôle emboutie

Depuis le 24 Décembre 1969, un nouveau conjoncteur-disjoncteur dit «à tiroir pilote» et un nouvel accumulateur principal en tôle emboutie sont montés sur ces véhicules.

Le support de conjoncteur-disjoncteur ainsi que les canalisations aboutissant au conjoncteur sont modifiés...

1. DESCRIPTION DU CONJONCTEUR :

Les figures ci-jointes sont des coupes du conjoncteur par deux plans différents, afin de permettre l'explication du fonctionnement. Les canalisations représentées ici à l'extérieur du conjoncteur sont en réalité réalisées par des perçages internes.

Le conjoncteur se compose essentiellement de quatre chambres reliées entre elles par un clapet et deux tiroirs.

- Chambre A:

reliée à l'alimentation.

- Chambre U:

reliée à la chambre A, à l'accumulateur et à

l'utilisation.

- Chambre B:

reliée à la chambre A ou à la chambre R suivant

la position du tiroir pilote T 1.

- Chambre R:

en relation constante avec le réservoir.

- Tiroir pilote T1:

laisse passer le liquide de l'alimentation dans la chambre B ou de la chambre B vers la chambre R. Ce tiroir est commandé par la pression du liquide

régnant dans la chambre U.

- Tiroir T2 :

laisse passer le liquide de la chambre A vers la chambre R suivant sa position. Ce tiroir est comman-

dé par la pression du liquide régnant dans les

chambres U et B.

- Clapet anti retour C :

ne laisse passer le liquide que de A vers U.

- Vis de détente V :

permet la mise en communication éventuelle de la chambre U avec le réservoir par la chambre R.

II. FONCTIONNEMENT

a) Mise en pression.

Le liquide venant de la pompe Haute-Pression (chambre A) monte en pression dans la chambre U en soulevant le clapet C.

Cette pression monte de valeur identique dans la chambre B par l'intermédiaire du tiroir pilote T1 (voir fig. 2).

DISJONCTION

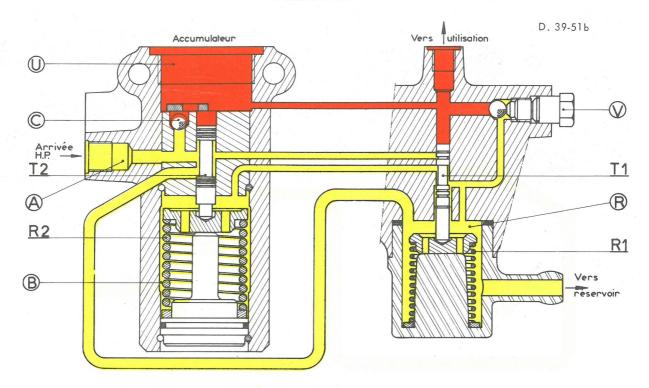


Fig. 1

b) Disjonction: Fig. 1.

La pression augmentant dans la chambre U engendre sur la face supérieure du tiroir T1 une force croissante F qui tend à faire descendre le tiroir.

Lorsque cette force F devient immédiatement supérieure à la force du ressort R1, le tiroir T1 se déplace légèrement, obturant l'arrivée de la haute-pression dans la chambre B.

La pression continue cependant à monter dans la chambre U et le tiroir-pilote T l s'enfonce davantage, mettant en communication la chambre B avec le réservoir par l'intermédiaire de la chambre R.

La pression devenant nulle dans la chambre B, le tiroir T 2 soumis à la pression régnant dans la chambre U, s'enfonce en comprimant le ressort R 2.

Ce tiroir met alors en communication l'arrivée de pression de la pompe haute-pression (chambre A) avec le réservoir.

La pression régnant dans la chambre U entraîne alors la fermeture du clapet anti-retour C.

La pompe débite sans pression dans le réservoir.

CONJONCTION

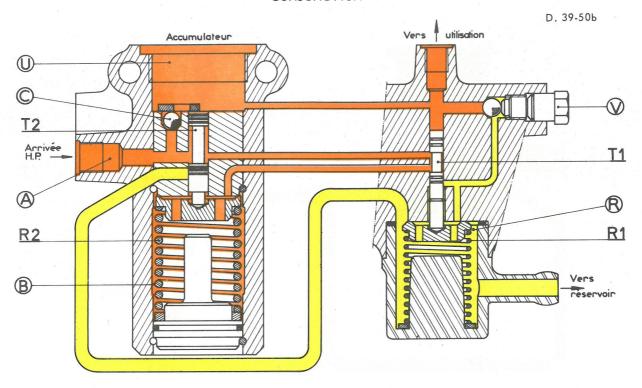


Fig. 2

c) Conjonction : Fig. 2.

La consommation de liquide entraîne une baisse de pression dans l'accumulateur et la chambre U.

Le tiroir T 1 se déplace alors sous l'action du ressort R 1. Il obture tout d'abord l'orifice de retour à la chambre R, puis met en communication l'arrivée haute-pression avec la chambre B.

A cet instant le tiroir T2 poussé par le ressort R2 se déplace et ferme le retour de la hautepression au réservoir par l'intermédiaire de la chambre R.

La pompe débite sous pression dans la chambre U.

d) Tarage du conjoncteur-disjoncteur.

Pression de disjonction : 165 à 175 bars Pression de conjonction : 140 à 160 bars

		Références	nces	
Désignation des pièces	Anci	Anciennes	Nouvelles	les
	Berliet	Citroën	Berliet	Citroën
Conjoncteur-disjoncteur		NN 391-03 a		
Conjoncteur-disjoncteur à tiroir pilote			593917201	DXN 391-03
Accumulateur principal		NN 392-01	593 927 201	DXN 392-01
Support de conjoncteur-disjoncteur sur châssis	5 001 244		5 001 499	5 001 499
Support intermédiaire	303 920 220	ND 391-22	5 008 011	5008011
Tube entre pompe et conjoncteur (côté conjoncteur)	5002015		5002086	5 002 086
Tube entre conjoncteur et raccord mano-contact	5002017		5002087	5 002 087
Tube caoutchouc retour conjoncteur à réservoir	5 002 069		5 008 204	5 008 204
Garniture caoutchouc de raccord canalisation (tube ϕ 6,5)		NN 394-87	201 884 000	1884 'S
Garniture caoutchouc de raccord canalisation (tube ϕ 4,5)	* ,	NN 394 ₈ 7 a	201 883 000	1883 S
Bague élastique pour tube souple	106 208 070	620 807	106 208 100	ZC 9620810 U
Collier de serrage	202 556 000	2556 S	22 111 162	2 988 S

REPARATION:

Le nouveau conjoncteur-disjoncteur à tiroir pilote peut être monté en remplacement de l'ancien à condition de remplacer :

- le support sur châssis,
- le support intermédiaire,
- le tube entre conjoncteur et pompe (côté conjoncteur),
- le tube entre conjoncteur et raccord mano-contact,
- le tube caoutchouc entre conjoncteur et réservoir.

L'accumulateur en tôle emboutie est interchangeable avec l'ancien quel que soit le type de conjoncteurdisjoncteur.

Le 2 Mars 1970.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIEL CON

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 145-PL

N-ND-NY-NYD TOUS TYPES
(350-370-450-480)

K02-K04-K06 TOUS TYPES
(C350K-C450K-C480K)

DIFFERENTIEL

Depuis le 22 Décembre 1969, le différentiel de ces véhicules est modifié :

- l'axe de satellite, longueur 152 mm ϕ = 22 mm, et les demi-axes longueur 62 mm ϕ = 22 mm sont remplacés par un croisillon.
- les ergots d'arrêt sont supprimés.

PIECES DETACHEES

Désignation	Ancien	numéro	Nouveau numéro		
Designation	BERLIET	CITROEN	BERLIET	CITROEN	
Axe de satellite	303 430 040	N 343 - 4			
Demi-axe de satellite	303 430 041	N 343 - 4 a		4	
Ergot d'arrêt	303 430 130	N 343 - 13	a e		
Croisillon	303 430 090	N 343 - 9	186 015	ZB 9 186 015 U	

Note importante:

Les anciennes pièces ne sont plus vendues.

REPARATION.

Pour les Opérations de remise en état et réglage, se reporter :

- véhicules 350 370 450 480, au Manuel de Réparations N° 514, Opération N. 420-3 (remplacer au § 14 «son axe» par «le croisillon»),
- = véhicules C 350 K = C 450 K C 480 K, au Manuel de Réparations N° 561, Opération K.02 420-3 (remplacer au § 13 «son axe» par «le croisillon»).

Le 13 Janvier 1970.

SOCIETE ANONYME **AUTOMOBILES CITROEN** 117 à 167, Quai André Citroën **PARIS XVè**

Capital: 737.000.000 F.

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 144-PL

VEHICULE KO2 (C 350K Diesel)

TRANSMISSION

Depuis le 12 Novembre 1969, sur les véhicules C 350 K châssis long (empattement 3,000 mètres) la transmission est modifiée.

La transmission avant avec relais est supprimée.

La nouvelle transmission assure une liaison directe entre la boîte de vitesses et le pont arrière,

PIECES DETACHEES

Seule la nouvelle transmission sera vendue par le Service des Pièces Détachées.

Désignation	Anciennes	références	Nouvelles références		
Designation	BERLIET	CITROEN	BERLIET	CITROEN	
Arbre de transmission avant avec relais	5001061	5001061			
Arbre de transmission entre palier basse fréquence et pont arrière	5001058	5001058			
Arbre de transmission entre boîte de vitesses et pont arrière	3 2	e *	5001 508	5001508	

REPARATION

En cas d'incident sur l'un des éléments de la transmission :

- · arbre avant avec relais,
- arbre entre relais et pont arrière,

il faut équiper le véhicule avec une nouvelle transmission.

Mode opératoire

- » Déposer la transmission arrière.
- Déposer la transmission avant ainsi que le relais. Le boulon droit de fixation du relais sur la traverse peut être soit supprimé en déposant le support de levier de palonnier, soit laissé en place ; dans ce cas mettre un écrou et bloquer.

Montage de la nouvelle transmission

- « Vérifier que les repères coïncident (une flèche sur le manchon et une flèche sur l'arbre).
- Les vis de fixation de la transmission sur le plateau de sortie de boîte de vitesses doivent être montées avec rondelle plate sous tête. Après montage vérifier la garantie entre l'extrémité des vis et le carter de la boîte de vitesses
- Serrer les vis de 140 à 180 m/N (14 à 18 m.kg).

Précaution importante

Après montage d'une nouvelle transmission il faut obligatoirement modifier la fixation de la barre de sécurité. La fixer sous et non sur l'aile des longerons du châssis pour augmenter la garantie avec la transmission.

Le 20 Janvier 1970.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 143-PL

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè
Capital: 737,000,000 F.

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIALIS (Oroits de le Production de servés)

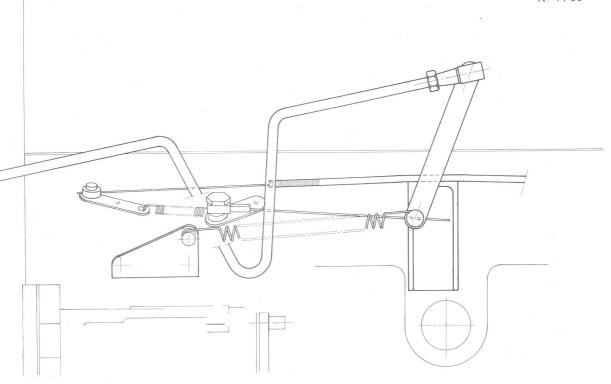
ND Série P (350)-NDP Série A (370) NYD Série P (450)-NYDP Série A (480) MOTEUR

Pompe d'injection
Commande d'accélérateur

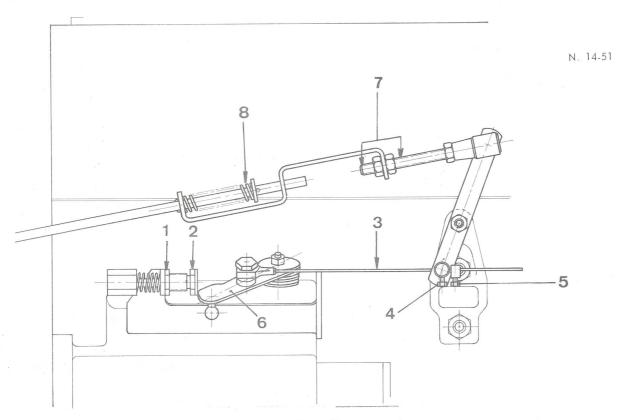
Depuis le moteur numéro 236 F 13 044, la pompe d'injection et la commande d'accélérateur de ces véhicules sont modifiées.

PIECES DETACHEES:

Désignation	Ancien	numéro .	Nouveau numéro		
, and the second	CITROEN	BERLIET	CITROEN	BERLIET	
Pompe d'injection type 3442 - 430	ND 143-0	321439000			
Pompe d'injection type 3442 - 431			ND 143-0 B	321 439 002	
Tige d'accélérateur	ND 142-80 A	321 420 801	P 142-80 A	601420801	
Ressort du tirant sur tige d'accélérateur	· ·		P 142-14	601420 140	
Tirant sur tige d'accélérateur			P 142-51	601 420 510	
Tige filetée de 6 × 100 long. = 66 mm			P 142-99	601420990	
Ecrous de blocage de tige filetée sur tirant	er feet of		2369 - S	214 114 006	



Ancienne commande



Nouvelle commande

D	E	P	A	D	A	T	10	M	
71		-	А	\mathbf{r}	м		ıu	N	- 6

1º) Pièces Détachées.

Les anciennes pièces sont toujours vendues.

2°) Réglages de la nouvelle commande.

1. Ralenti moteur:

Le réglage du ralenti moteur doit être effectué moteur chaud : régime 550 à 600 tr/mn.

Opérer de la façon suivante (voir figure 1 nouvelle commande) :

- Débloquer le contre-écrou (1) de la butée de ralenti (2),
- A l'aide d'un compte-tours mécanique, placé en bout du vilebrequin, contrôler la vitesse de rotation ; la régler en vissant ou en dévissant la butée de ralenti (2).

Si nécessaire détendre le câble de commande (3) en débloquant les vis (4) et (5) pour amener le levier (6) en contact avec la butée (2).

- Après réglage, bloquer le contre écrou (1) en maintenant la butée (2).

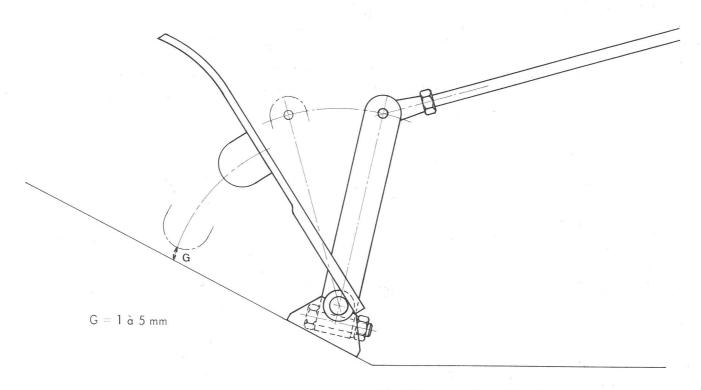


Fig. 2: Réglage garantie pédale

$\textbf{2. Garantie entre plancher amovible et pédale d'accélérateur} \; (\; \mathsf{voir} \; \mathsf{figure} \; 2) \; :$

Cette garantie doit être de 1 à 5 mm quand le levier d'accélération (6) de la pompe d'injection est en position pleine charge.

Pour cela agir sur la tige filetée (7).

Après réglage, la pédale d'accélérateur étant au plancher, le ressort compensateur (8) doit être comprimé de 1 à 5 mm.

Le 30 Janvier 1970.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 142-PL

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè
Capital: 737.000.000 F.

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIALISE (Droits de le production té servés)

ND Série P (350)

NDP Série A (370)

NYD Série P (450)

NYDP Série A (480)

C350K-C450K-C480K

MOTEUR PERKINS 4-236

Circuit de refroidissement

Dépuis le moteur numéro 236 F 13 799, le régulateur thermostatique marque CALORSTAT référence Fabricant 1112 est remplacé par un régulateur thermostatique marque WAHLER à cire.

La température d'ouverture est identique (78° C) et indiquée sur l'étrier (voir figure 1).

Le joint entre boitier de sortie d'eau et régulateur thermostatique est modifié : le diamètre intérieur est diminué : ϕ 63 mm au lieu de 66,5 mm.

PIECES DETACHEES

	Ancien	Nouveau numéro	
Désignation	BERLIET	CITROEN	BERLIET
Régulateur thermostatique CALORSTAT	322 349 011	ND 234-01 a	-
Régulateur thermostatique WAHLER			3 086 608
Joint entre boitier de sortie d'eau et régulateur thermostatique	322350300	ND 235-30	3 083 217

REPARATIONS.

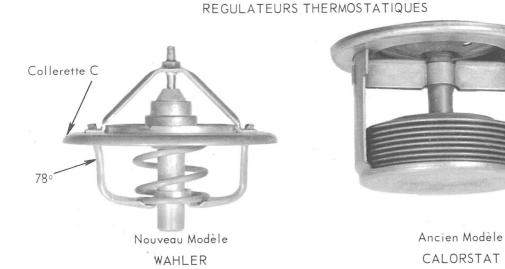
Le régulateur thermostatique WAHLER peut être monté en remplacement du régulateur thermostatique CALORSTAT; à condition de remplacer obligatoirement le joint de diamètre intérieur 66,5 mm par un joint de diamètre intérieur 63 mm.

Attention au sens de montage.

La collerette «C» (voir figure) doit être orientée vers le bas, alors que sur l'ancien montage, la collerette était orientée côté joint, vers le haut.

Fig. 1

7372

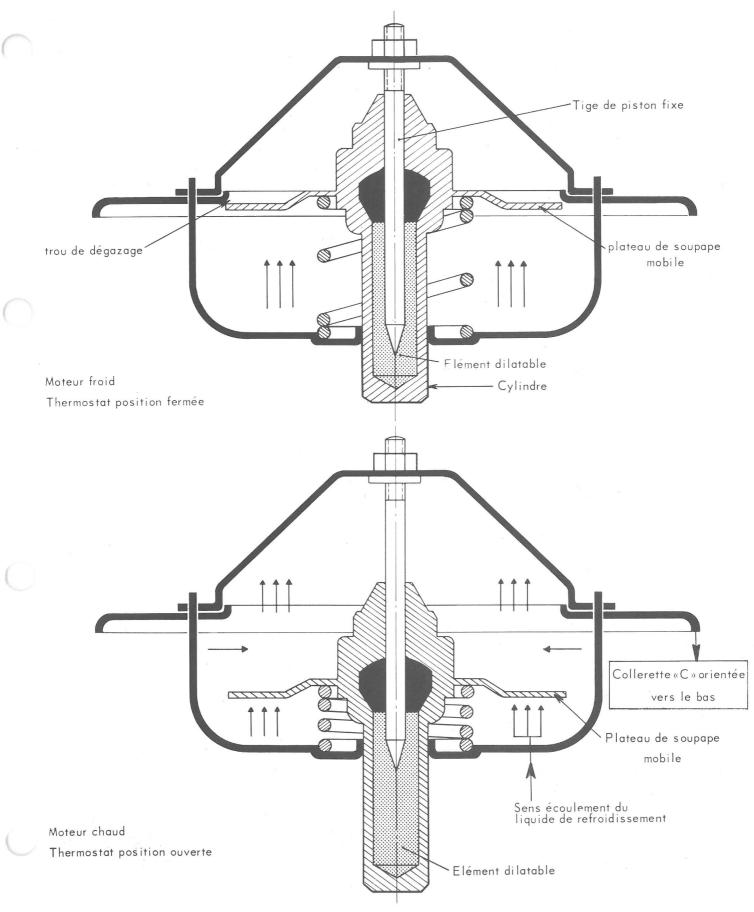


Correctif à la N. T. 132 PL:

Page 3

NOTE: Serrage: lire 11,8 à 12 m.kg à chaud

FONCTIONNEMENT DU REGULATEUR THERMOSTATIQUE WAHLER



Le 2 Janvier 1970.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE SETVES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 141-PL

N TOUS TYPES-ESSENCE ET DIESEL

(350 - 370 - 450 - 480)

P TOUS TYPES-ESSENCE ET DIESEL

(600 - 700 - 800 - 850)

HYDRAULIQUE

Conjoncteur à tiroir pilote

Accumulateur principal en tôle emboutie

Depuis le 15 Octobre 1969, un nouveau conjoncteur disjoncteur dit «à tiroir pilote» et un nouvel accumulateur principal en tôle emboutie sont montés sur ces véhicules.

Le support de conjoncteur-disjoncteur ainsi que les canalisations aboutissant au conjoncteur sont modifiés.

1. DESCRIPTION DU CONJONCTEUR :

Les figures ci-jointes sont des coupes du conjoncteur par deux plans différents, afin de permettre l'explication du fonctionnement. Les canalisations représentées ici à l'extérieur du conjoncteur sont en réalité réalisées par des perçages internes.

Le conjoncteur se compose essentiellement de quatre chambres reliées entre elles par un clapet et deux tiroirs.

- Chambre A:

reliée à l'alimentation.

- Chambre U:

reliée à la chambre A, à l'accumulateur et à

l'utilisation.

- Chambre B:

reliée à la chambre A ou à la chambre R suivant

la position du tiroir pilote T1.

- Chambre R:

en relation constante avec le réservoir.

- Tiroir pilote T1

laisse passer le liquide de l'alimentation dans la chambre B ou de la chambre B vers la chambre R. Ce tiroir est commandé par la pression du liquide

régnant dans la chambre U.

- Tiroir T2:

laisse passer le liquide de la chambre A vers la chambre R suivant sa position. Ce tiroir est comman-

dé par la pression du liquide régnant dans les

chambres U et B.

~ Clapet anti retour C:

ne laisse passer le liquide que de A vers U.

Vis de détente V :

permet la mise en communication éventuelle de la chambre U avec le réservoir par la chambre R.

II. FONCTIONNEMENT

a) Mise en pression.

Le liquide venant de la pompe Haute-Pression (chambre A) monte en pression dans la chambre U en soulevant le clapet C.

Cette pression monte de valeur identique dans la chambre B par l'intermédiaire du tiroir pilote T1 (voir fig. 2).

DISJONCTION

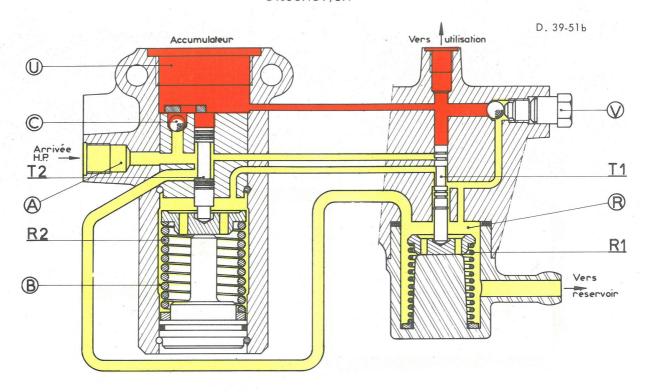


Fig. 1

b) Disjonction: Fig. 1.

La pression augmentant dans la chambre U engendre sur la face supérieure du tiroir T1 une force croissante F qui tend à faire descendre le tiroir.

Lorsque cette force F devient immédiatement supérieure à la force du ressort R 1, le tiroir T 1 se déplace légèrement, obturant l'arrivée de la haute-pression dans la chambre B.

La pression continue cependant à monter dans la chambre U et le tiroir-pilote T l s'enfonce davantage, mettant en communication la chambre B avec le réservoir par l'intermédiaire de la chambre R.

La pression devenant nulle dans la chambre B, le tiroir T 2 soumis à la pression régnant dans la chambre U, s'enfonce en comprimant le ressort R 2.

Ce tiroir met alors en communication l'arrivée de pression de la pompe haute-pression (chambre A) avec le réservoir.

La pression régnant dans la chambre U entraine alors la fermeture du clapet anti-retour C.

La pompe débite sans pression dans le réservoir.

CONJONCTION

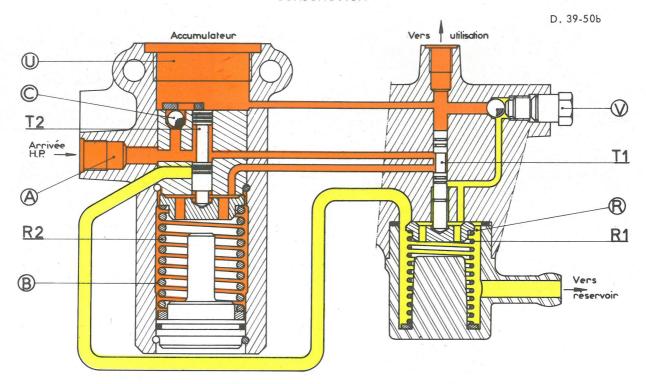


Fig. 2

c) Conjonction : Fig. 2.

La consommation de liquide entraîne une baisse de pression dans l'accumulateur et la chambre U.

Le tiroir T 1 se déplace alors sous l'action du ressort R 1. Il obture tout d'abord l'orifice de retour à la chambre R, puis met en communication l'arrivée haute-pression avec la chambre B.

A cet instant le tiroir T2 poussé par le ressort R2 se déplace et ferme le retour de la hautepression au réservoir par l'intermédiaire de la chambre R.

La pompe débite sous pression dans la chambre U.

d) Tarage du conjoncteur-disjoncteur.

Pression de disjonction : 165 à 175 bars Pression de conjonction : 140 à 160 bars

VEHICULES «N»

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Support de conjoncteur (tous types)	ND 391-52	5008008
Support intermédiaire (tous types)	ND 391-22	5 008 011
Tube entre pompe et conjoncteur (côté conjoncteur) (sauf M.A.N.)	N 394 - 56	5 008 014
Tube entre pompe et conjoncteur (M.A.N.)	,	5 008 253
Tube entre conjoncteur et raccord mano-contact (sauf M.A.N.)	N 394 - 57	5008015
Tube entre conjoncteur et raccord mano-contact (M.A.N.)	*	5008254
Tube caoutchouc entre conjoncteur et réservoir (tous types)	NN 394-73	5 008 204

VEHICULES «P»

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Support de conjoncteur (sauf PT-PDT et PY-PYD à remorque) Support de commande de frein et de conjoncteur (PT-PDT et PY-PYD	P 391-52	5008009
à remorque)	PT 453=112	5008013
Support intermédiaire (tous types)	N 391-22	5 008 011
Tube entre pompe et conjoncteur (côté conjoncteur) (tous types) Tube entre conjoncteur et raccord mano-contact (tous types) Tube caoutchouc entre conjoncteur et réservoir (tous types)	P 394 - 56 P 394 - 57 P 394 - 73	5008016 5008017 5008204

PIECES COMMUNES AUX VEHICULES «N» et «P»

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Bague élastique pour tube souple Collier de serrage Garniture caoutchouc de raccord de canalisation (tube $\phi=6,5$) Garniture caoutchouc de raccord de canalisation (tube $\phi=4,5$) Conjoncteure disjoncteur (N tous types et P tous types) Conjoncteure disjoncteur à tiroir pilote (N tous types et P tous types) Accumulateur principal (N tous types et P tous types)	620 807 2556 = S NN 394 = 87 NN 394 = 87 a NN 391 = 03 a	ZC 9620810 U 2985:S 1884:S 1883:S DXN 391:03 DXN 392:01

REPARATION:

Le nouveau conjoncteur-disjoncteur à tiroir pilote peut être monté en remplacement de l'ancien à condition de remplacer :

- · le support sur châssis,
- le support intermédiaire,
- le tube entre conjoncteur et pompe (côté conjoncteur),
- le tube entre conjoncteur et raccord mano-contact,
- · le tube caoutchouc entre conjoncteur et réservoir.

L'accumulateur en tôle emboutie est interchangeable avec l'ancien quel que soit le type de conjoncteurdisjoncteur.

Le 22 Décembre 1969.

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIEL LE SETVES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 140-PL

PD-PYD-PDT-TOUS TYPES (600-700-800-850 DIESEL) MOTEUR

Commande d'accélération

Depuis le 2 Novembre 1969, la commande d'accélération de ces véhicules est modifiée :

- l'axe du levier de renvoi sur le support est plus long (41,5 mm au lieu de 14,9 mm)
- la bague de levier de renvoi de commande d'accélérateur est plus longue (36,5 mm au lieu de 9,4 mm) et est équipée d'une bague auto-lubrifiante.

	Anciennes références		Nouvelles références	
Désignation	CITROEN	BERLIET	CITROEN	BERLIET
Support de levier de renvoi de commande d'accélération	PD 142-42	671 420 420	PD 142-42 A	671 420 421
Levier de renvoi de commande d'accélération	PD 142-12	671 420 120	PD 142-12 A	671 420 121

REPARATION

Le nouveau support de levier de renvoi et le nouveau levier de renvoi peuvent être montés en remplacement de l'ancien montage.

Pour échange et réglage de la commande d'accélérateur, se reporter à l'opération PD 142-4 du Manuel de Réparation N° 515.

Le 29 Septembre 1969.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE SERVES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 139 PL

VEHICULES C350K-C450K-C480K

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1 000 et 1 500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, LITILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'DRIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DÉTERIORATION COMPLÉTE DE L'INSTALLATION,

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS QUIREPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.
- 3 Vérifier le jeu (0,5 mm) entre poussoir et piston du maître-cylindre de débrayage; le régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité du filtre et des circuits de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

- 5 Resserrer la culasse.
- 6 Régler les culbuteurs.
- 7 Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 8 Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.
- 9 Vérifier le fonctionnement de la bougie de départ (thermostart)
- 10 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur et des courroies de pompe haute-pression.
- 11 Régler les excentriques de freins avant et arrière (s'assurer que les roues tournent librement).
- 12 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement)
- 13 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 14 Nettoyer le filtre du réservoir des circuits hydrauliques.
- 15 Vérifier l'étanchéité des raccords des circuits hydrauliques.
- 16- Vérifier et resserrer si nécessaire le collier de fixation du filtre à air sur son support.
- 17 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 18 Vérifier le niveau d'eau dans le réservoir d'expansion (Ce niveau doit être fait par le bouchon inférieur).

Attention: si le moteur est chaud, faire tomber la pression en tournant le bouchon supérieur jusqu'au crantage de sécurité.

Electricité.

- 19 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les cosses.
- 20 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 21 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes avant et arrière, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, de l'avertisseur sonore et de l'avertisseur lumineux, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.
- 22 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

Note: en cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carrosserie.

- 23 Vérifier la fermeture des portes.
- 24 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 25 Vérifier et resserrer si néce ssaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le chassis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti (650 à 700 tr/mn).
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses et le pont arrière:
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.
- Faire les pleins d'huile (huile à la charge du client):
 - du moteur (8 litres SAE 20 W 20).
 - de la boîte de vitesses (5 litres SAE 40)
 - du pont arrière (2,4 litres SAE 80 EP).

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante.

Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations Nº 561, Edition Septembre 1969.

1. Pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux suivant le type de carrosserie montée sur le chassis.

Les abaques : 1 - pour les pneus avant,

2 - pour les pneus arrière

donnent la valeur de la pression MINIMUM correspondant à la charge de chaque essieu.

5. Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud (couple 11,75 m.kg). Déposer la rampe de culbuteurs Voir Opération K.02 - 112-1 § 17.

6. Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud.

Régler le jeu des culbuteurs à :

0,25 mm pour les soupapes d'admission et d'échappement

Voir Opération K. 02- 112-0.

9. Vérifier le fonctionnement de la bougie de départ (thermostart)

Voir Opération K. 02 - 214-0.

13. Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts avant : 110 à 130 m Λ N (11 à 13 m.kg) ressorts arrière : 185 à 215 m Λ N (19 à 22 m.kg)

- 14. Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques.
 - Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).
 - Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le 23 Septembre 1969.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 138-**PL**

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
17 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE

VEHICULES KO2 DIESEL

Appellation commerciale C 350 K

NOUVEAUX VEHICULES

Ces modèles sortent d'usine depuis Juillet 1969.

Leur Poids Total en charge est de : 5990 Kg et ils sont livrables en trois empattements :

Normal = 2,520 mètres

Long = 3,000 mètres

Extra-long = 3,750 mètres

ATTENTION : la boîte de vitesses de ce véhicule doit être lubrifiée avec une huile SAE 40.

CARACTERISTIQUES

I - MOTEUR.

Désignation

Nombre de cylindres

Alésage

Course

Cylindrée

Rapport volumétrique

Puissance maxi

Ralenti

Capacité du système de refroidissement

Capacité du carter-moteur :

- après vidange

- après remplacement cartouche filtrante

Différence maxi-mini

Injecteurs

Point d'injection

Jeu des culbuteurs (à chaud)

Pompe d'injection

Capacité réservoir (gas-oil)

Perkins 4/236

98,4 mm

127 mm

3,860 1.

16/1

80 cv à 2800 tr/mn moteur

650 à 700 tr/mn moteur

14,8 1.

7,5 1.

81.

2 1.

RD LL 150 S 6 435

tarage 175 ± 5 bars

23° ± 1 (6,45 mm)

admission: 0,25 mm

échappement : 0,25 mm

Roto-Diésel DPA 3442430

70 1.

II - EMBRAYAGE.

Monodisque à sec à commande hydraulique par maitre-cylindre et cylindre-récepteur à purge automatique (voir figure 1).

SCHEMA DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DE DEBRAYAGE

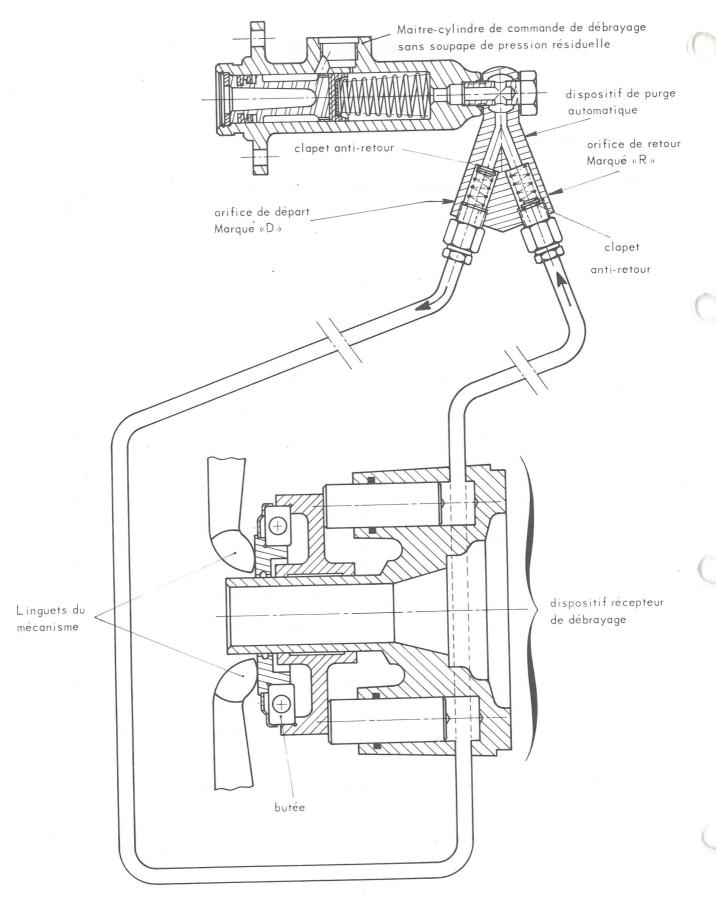


Figure 1

Mécanisme : référence FERODO : 11 LF 30

Disque d'embrayage : ϕ = 280 mm, épaisseur 8,5 mm, à moyeu amorti

Qualité des garnitures : A 3 S.

III - BOITE DE VITESSES.

Type Berliet BBSL à quatre rapports avant synchronisés et quatrième vitesse en prise directe.

Capacité du carter : 5 litres d'huile SAE 40

IV - TRANSMISSIONS.

Chassis normal (2,520 mètres)

Transmission Glaenzer sans palier basse fréquence : Longueur moyenne = 1,300 mètre

Chassis long (3,000 mètres)

Transmission avant avec palier basse fréquence : Longueur moyenne = 0,480 mètre

Transmission arrière : Longueur moyenne = 1,300 mètre

Chassis extra long (3,750 mètres)

Transmission avant avec palier basse fréquence : Longueur moyenne = 1,225 mètre

Transmission arrière : Longueur moyenne = 1,300 mètre

V - PONT ARRIERE.

Porteur type «Banjo» à simple réduction

Capacité du carter : 2,400 litres d'huile SAE 80 EP

Couples coniques : 8×41 ou 8×37

Démultiplication totale de la transmission.

La vitesse théorique à 1 000 tr/mn moteur est donnée pour un véhicule équipé de pneumatiques 7 * 19,5 XSC.

1 1		Démultipli- cation de la	Démultiplic	ation totale	Vitesse en Km/h à 1 000 tr/mn moteur	
vitesses		B. V.	Couple 8 × 41	Couple 8 × 37	Couple 8 × 41	Couple 8 × 37
1.	20 12 	0,180	0,035	0,036	5,1	5,2
2	20 20 × 35 33	0,348	0,063	0,075	9,8	10,9
3	20 28 × 35 27	0,617	0,120	0,133	16,9	19,5
4	Prise Directe	1	. 0,195	0,216	28,5	31,6
M. AR	0 12 23 	0,178	0,034	0,038	5, 2	5,5

VI - PRISE DE COMPTEUR DE VITESSE.

Le flexible du compteur de vitesse est entrainé par un renvoi d'angle dont la démultiplication varie suivant le couple conique et la dimension des pneumatiques.

Tableau des renvois d'angle.

Couple conique	Pneus	Démultiplication
8 × 37	7,00 - 19,5 XSC 6,50 - 20 XSC 7,00 - 20 XSC 8,00 - 19,5 XSC	0,692 0,750 0,777 0,750
8 × 41	7,00 - 19,5 XSC 6,50 - 20 XSC 7,00 - 20 XSC 8,00 - 20 XSC	0,636 0,666 0,692 0,666



Indication du rapport de démultipliçation

VII - DIRECTION .

Direction avancée GEMMER 70 à vis globique et galet.

Capacité du boîtier : 0,750 litre d'huile SAE 80 EP.

Diamètre de braquage : chassis normal (2,520 mètres) = 11,20 mètres

chassis long (3,000 mètres) = 12,80 mètres

chassis extra-long (3,750 mètres) = 14,60 mètres

VIII - SUSPENSION .

a) Ressorts avant.

Composition:

Nombre de lames 10

Epaisseur des lames 8 mm

Largeur des lames 60 mm

Couple de serrage de l'étoquiau 54 à 60 m/N (5,4 à 6 m.kg)

Couple de serrage des brides 110 à 130 mAN (11 à 13 m.kg)

b) Ressorts arrière.

Composition: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire

Ressort principal:

Nombre de lames 6

Epaisseur 10 mm

Largeur 75 mm

Ressort auxiliaire:

Nombre de lames 8

Epaisseur 7 mm

Largeur 75 mm

Couple de serrage de l'étoquiau 90 à 100 m/N (9 à 10 m.kg)

Couple de serrage des brides 190 à 220 m/N (19 à 22 m.kg)

c) Amortisseurs.

Amortisseur avant gauche

Repère T 23-01

Amortisseur avant droit

Repère T 23-00

Amortisseur arrière gauche

Repère T 117-01

Amortisseur arrière droit

Repère T 117-00

Biellette d'amortisseur avant :

entr'axe = 210 mm

Biellette d'amortisseur arrière : entr'axe = 270 mm

IX - FREINAGE: hydraulique assisté: (figure 2)

Les circuits avant et arrière sont indépendants avec commande type DS. La répartition de freinage à commande mécanique est automatiquement réglée en fonction de la charge du véhicule.

La pression nécessaire au freinage est obtenue à l'aide d'une pompe à 7 pistons entraînée par le moteur. Un conjoncteur-disjoncteur limite la pression à 175 bars.

Les cylindres de roues AV sont différentiels ($\phi = 42$ et $\phi = 50$ mm).

Les cylindres de roues AR sont classiques ($\phi = 29,2$ mm).

Surface totale de freinage: 2 171 cm². Les garnitures FERODO 607 sont collées. Un manocontact de frein recoit la pression du conjoncteur-disjoncteur. Le témoin lumineux du tableau allumé indique que la pression de l'accumulateur principal est inférieure à 110 bars. Le témoin lumineux doit s'éteindre lorsque le moteur tourne depuis quelques instants.

Purge des freins.

La purge doit être effectuée sans pression.

Pour cela, faire tomber la pression dans tous les circuits :

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment : purger les freins (se reporter provisoirement à l'Opération № 435-0 du Manuel de Réparations Nº 514).

Niveau du réservoir de circuit hydraulique.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

REMARQUE IMPORTANTE:

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE. DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORDANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

Répartition de freinage.

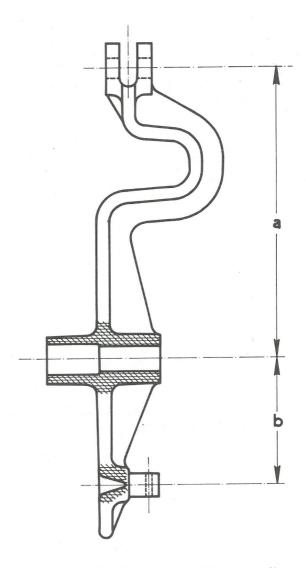
Ces véhicules sont équipés d'un système automatique de répartition de freinage commandé mécaniquement (voir figure 3).

Réglage de la répartition.

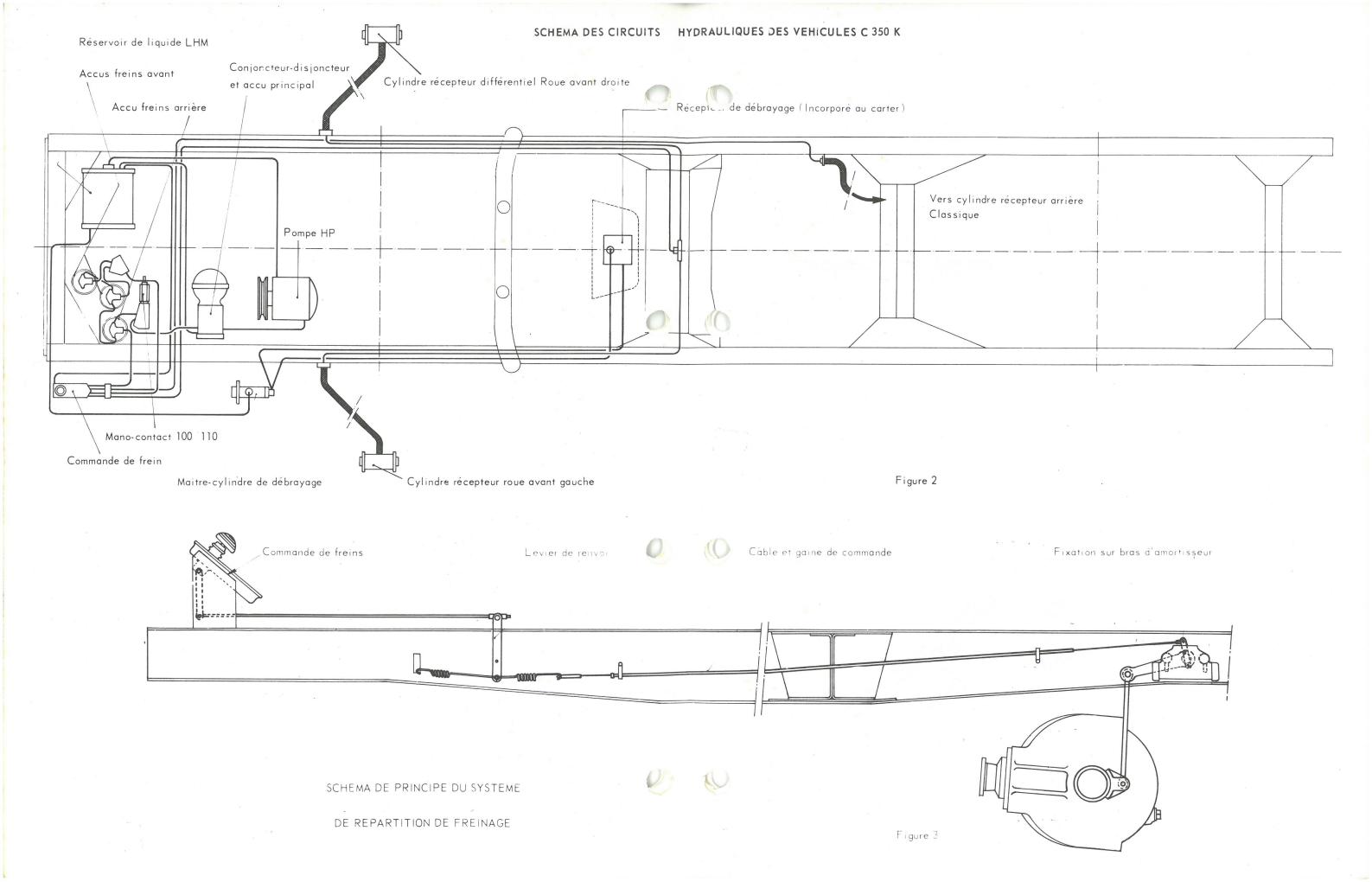
REMARQUE:

Avant d'effectuer le réglage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure et tableau).

Empattement	«a»	«b»
2,520 m	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm 45 ± 0,5 mm
3,750 m	115 ± 0,5 mm	50 ± 0,5 mm

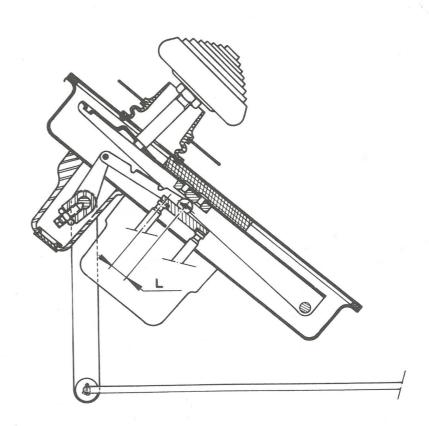


Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chàrgé de telle façon, que les roues arrières seules placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de : 2150 ± 50 kg.



Embout réglable E²

- Montage du levier de renvoi
- Agir sur l'embout de réglage E 1 pour obtenir un angle $extstyle = 90 \pm 2 \,^{\circ}$
- Agir sur l'embout de réglage E² pour obtenir la cote «L » (voir tableau)
- Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de renvoi de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».



Embout réglable E1

Répartiteur de freinage

NOTE IMPORTANTE:

Les réglages doivent être faits avec les poids indiqués.

En dessous de ces valeurs il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

L ± 0,15 mm	Empattement	
14,5	2,520 m	
15,1	3,000 m	
16,3	3,750 m	

Le tableau ci-dessus donne la cote «L » suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et $\ll = 90$ °.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L» et l'angle ≪ correspondants à la pesée, en utilisant l'abaque approprié ci≡joint.

EXEMPLE.

Soit un véhicule d'empattement 3,750 mètres dont la pesée a donné 4000 Kg sur l'essieu arrière; la cote «L » sera alors de 18,75 mm et l'angle ≪ de 84° 50 ' approximativement. La tolérance de l'angle ≪ étant ± 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 82° 50 ' et 86° 50'.

X - ROUES ET PNEUS.

Monte série: 7,00 - 19.5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

Monte en option: 6,50 - 20 XSC sur jante 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P 18

7,00 - 20 XSC sur jante 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P 18

8,00 - 19,5 XSC sur jante 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18

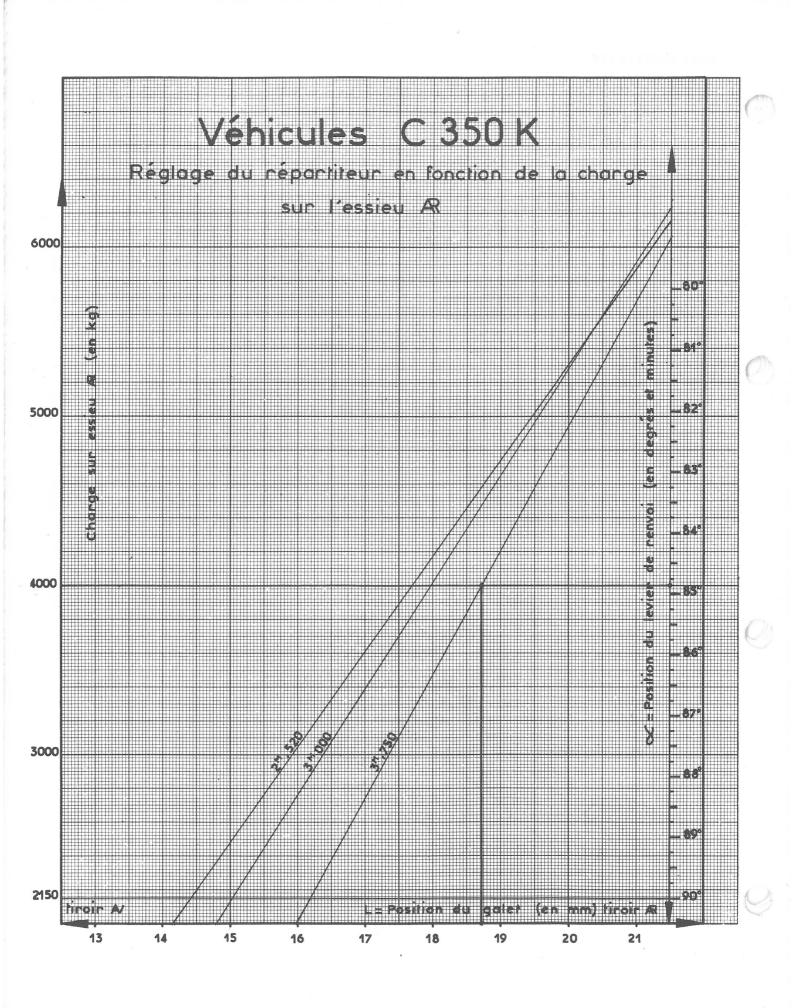
Pression de gonflage.

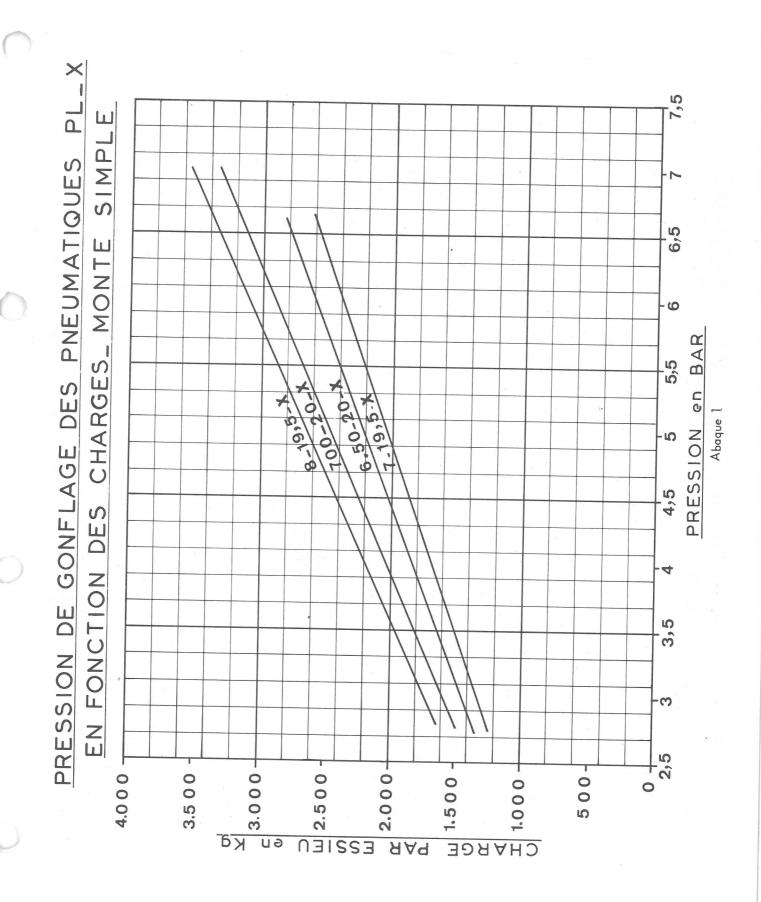
Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux suivant le type de carrosserie montée sur le châssis.

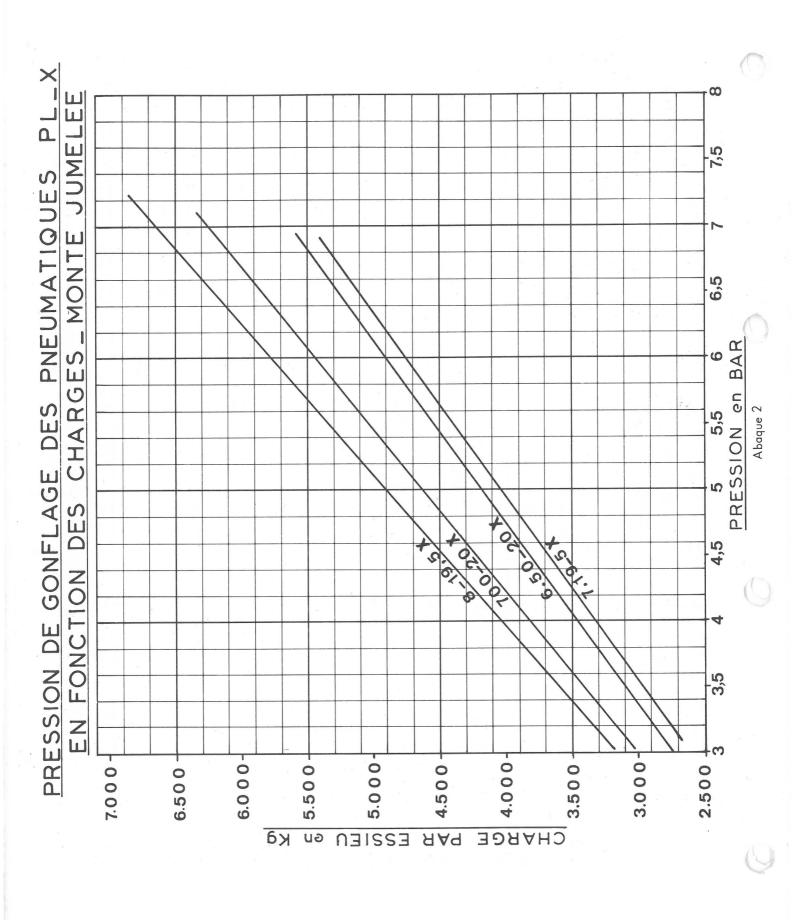
Les abaques 1 pour les pneus avant

et 2 pour les pneus arrière,

donnent la valeur de la pression MINIMUM correspondant à la charge de chaque essieu.







XI - EQUIPEMENT ELECTRIQUE.

Batteries

Démarreur

Montage série :

Dynamo

Régulateur

Montage en option :

Alternateur 35 Amp.

Régulateur

2 Batteries 6 Volts - 160 AH

Paris - Rhône D 11 E 119

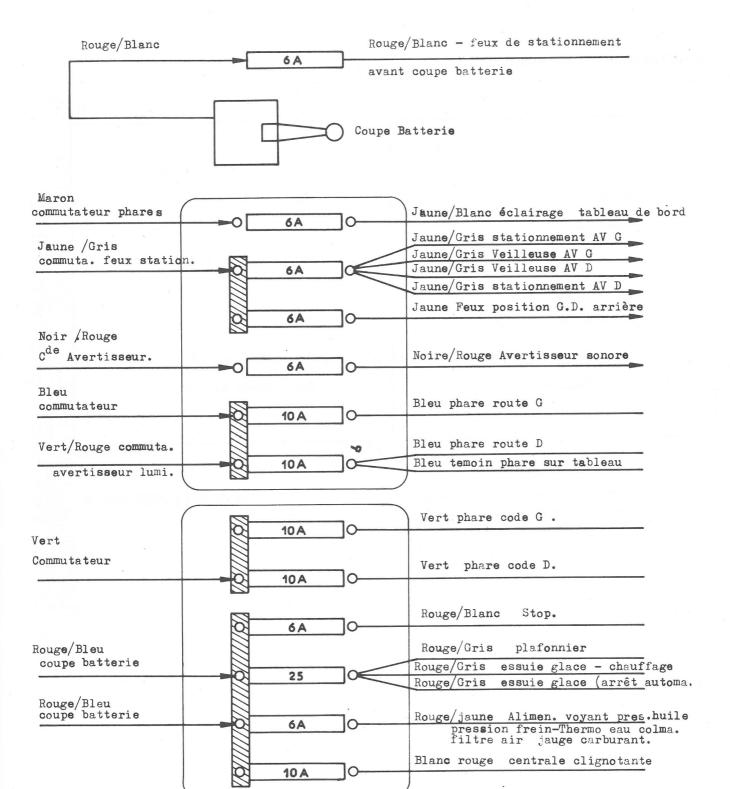
Paris - Rhône G 10 C 12

Paris Rhône YT 215

Paris - Rhône A 13 R 10 L

Paris - Rhône AYD 212

Une boite porte-fusibles est placée sous le tableau de bord (voir détail des circuits protégés dans le schéma joint en annexe).



NOTA: Il y a un fusible sur la centrale clignotante.

Le 15 Septembre 1969

SOCIETE ANONYME **AUTOMOBILES CITROEN** 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F. METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENCES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 137-PL

VEHICULE 180 K

«Moteur essence»

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Les opérations indiquées ci-dessous doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 Km.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

MECANIQUE

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.
- 3 Vérifier la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette, la régler s'il y a lieu.

Le moteur étant chaud, l'arrêter

- 4 Resserrer la culasse
- 5 Régler les culbuteurs
- 6 Vérifier le serrage des écrous de fixation de la bride de carburateur
- 7 Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 8 Vérifier et régler s'il y a lieu la commande d'accélérateur
- 9 Vérifier et régler si nécessaire l'écartement des vis platinées

10 - Vérifier et régler si nécessaire le calage de l'allumeur

11 - Vérifier et régler si nécessaire la tension de la courroie de ventilateur

- 12 Régler les excentriques de freins avant et arrière (s'assurer que les roues tournent librement)
- 13 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement)
- 14 Vérifier le niveau du liquide du servo-frein HYDROVAC
- 15 Vérifier le niveau du liquide du réservoir de freins
- 16 Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit de freins
- 17 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension
- 18 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau
- 19 Vérifier le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion

ELECTRICITE

- 20 Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie et serrer les cosses
- 21 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage
- 22 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes avant et arrière, des feux stop, des indicateurs de direction, des feux de gabarit, de l'avertisseur, du venti-lateur de chauffage et de la jauge à essence.
- 23 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord

Note -

En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

CARROSSERIE

- 24 Vérifier la fermeture des portes
- 25 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces
- 26 Vérifier le verrouillage du capot moteur
- 27 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le chassis.

ESSAL

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur, la boîte de vitesses, le pont arrière,
- Vérifier le niveau d'huile du boitier de direction,
- Graisser le véhicule
- Faire les pleins d'huile (huile à la charge du client)
 - du moteur 4 litres (SAE 20 W 40)
 - de la boîte de vitesses 2,5 litres SAE 80 EP
 - du pont arrière : 2

2,5 litres SAE 80 EP

EXECUTION DES OPERATIONS

Note importante -

Les opérations mentionnées renvoient au Dictionnaire de Réparations Nº 432 Edition 1961.

1 - Pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux, suivant le type de carrosserie montée sur le chassis.

L'abaque ci-joint donne la valeur de la pression «MINIMUM» correspondant à la charge de chaque essieu.

3 - Régler la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette.

Le jeu à la butée doit être de 2 mm.

4 - Resserrer la culasse (voir Planche 5 du Dictionnaire)

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud (couple 50 m/N (5 m.kg)

5 - Régler les culbuteurs (voir Opération 442 du Dictionnaire)

Le réglage doit être fait le moteur étant chaud :

admission = 0,15 mm échappement = 0,20 mm

9 - 10 - Vérifier l'écartement des vis platinées et le calage de l'allumeur (voir Opération 442 du Dictionnaire)

Si l'écartement des vis platinées (0,4 mm) est incorrect, le régler puis effectuer le calage de l'allumeur.

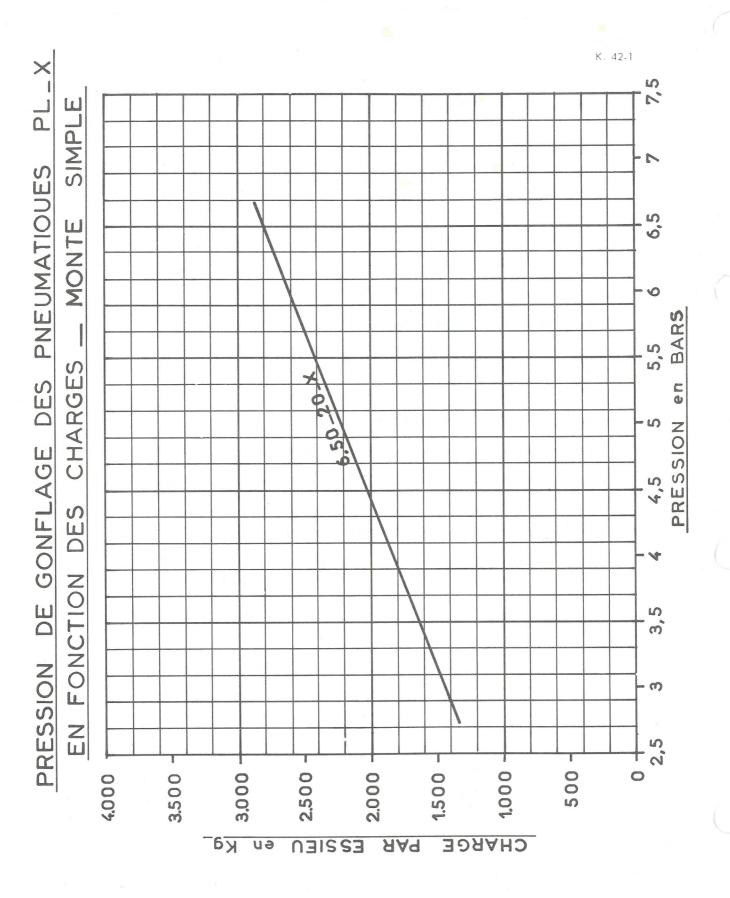
17 - Vérifier et resserrer les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couple de serrage : ressorts avant :

65 à 80 m/N (6,5 à 8 m.kg)

ressorts arrière:

140 à 180 m/N (14 à 18 m.kg)



Le 6 Septembre 1969.

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE SERVES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 136-PL

VÉHICULES "180 K"

MOTEUR ESSENCE

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ces nouveaux modèles sortent d'Usine depuis Juillet 1969. L'empattement de ces véhicules est de 2,755 mètres et le poids total autorisé en charge 3 500 Kg.

I - MOTEUR.

OILOR.		
	Nombre de cylindres	4
	Cycle	4 temps
	Alésage	78 mm
	Course	100 mm
	Cylindrée	1911 cm 3
	Rapport volumétrique	6,5/1
	Puissance maxi	50 cv .
	Puissance fiscale	9 cv
*	Capacité du circuit de refroidis-	
	sement	9,4 litres
	Capacité du carter-moteur	4 litres SAE 20 W 40
	Différence maxi-mini	1 litre
	Bougies	Marchal S.E.V. 35 b
	Point d'allumage	12 °
	Jeu des culbuteurs (à chaud)	Admission $= 0,15 \text{ mm}$
	Jed des combonedis (d'endod)	Echappement = 0,20 mm
Réglages du d	arburateur.	
	Buse	22
	Gicleur principal	110
	Automaticité	190
	Ralenti:	
85	- essence	50

150

- air

Starter:

- air - essence 125

Flotteur

5,7 g

Pointeau

1,5

II - EMBRAYAGE.

Monodisque à sec, à commande mécanique.

Disque à moyeu amortisseur.

Référence «Férodo» du mécanisme : PKY CB 17

Garde à la butée d'embrayage : 2 mm

III - BOITE DE VITESSES.

Boite de vitesses à 4 vitesses dont la 3ème et 4ème vitesse sont synchronisées.

Capacité: 2,5 litres huile SAE 80 EP.

IV - PONT ARRIERE.

Simple démultiplication : couple 6×41 (rapport 1 à 6,83).

Capacité: 2,5 litres huile SAE 80 EP.

Vitesses théoriques à 1000 tr/mn avec pneus 6,50 - 20 XSC dont la circonférence sous charge est

de 2,633 mètres.

Combinaison des	Rapports de la	Démultiplication	Vitesse en
vitesses	B.V.	totale	Km/heure
lère	0,163	0,0239	3,8
2ème	0,304	0,0445	7
3ème	0,519	0,0760	12
4ème	1	0,1464	23,1
M. AR	0,136	0,0199	3,1

V - TRANSMISSION.

Modèle Glaenzer 1300 - Longueur moyenne 1,420 mètre.

VI - SUSPENSION.

Suspension avant:

- ressorts à lames semi-elliptiques et amortisseurs Houdaille type A.T.

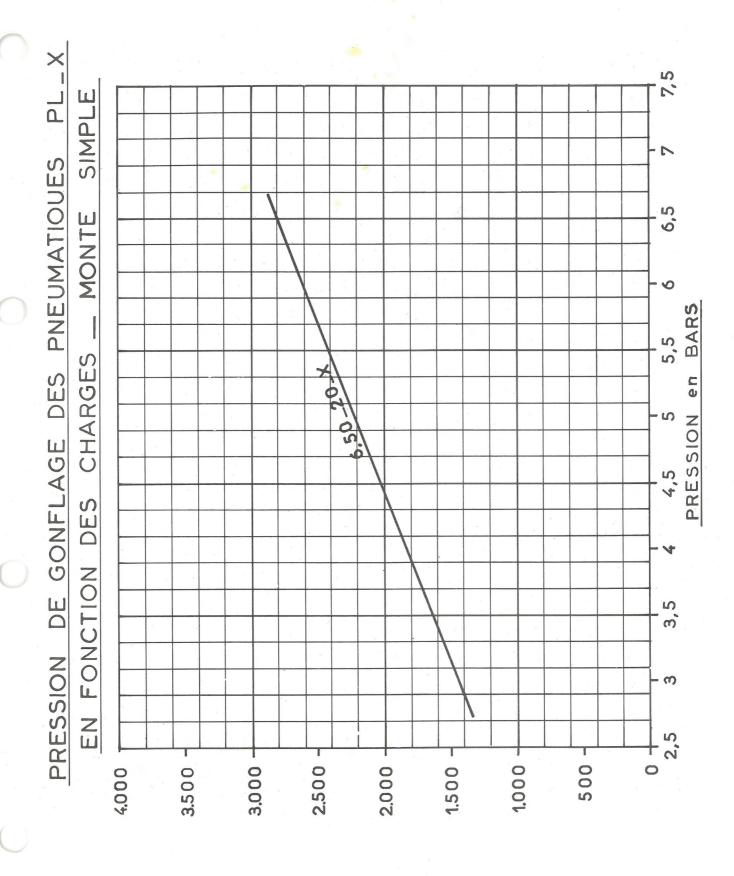
Suspension arrière:

- ressorts à lames semi-elliptiques et amortisseurs Repusseau télescopiques X 30.

VII - FREINAGE.

Hydraulique assité par servo-frein à dépression :

- maitre-cylindre : $\phi = 1$ " 3/4
- cylindres de roues avant : $\phi = 1$ " 1/2
- cylindres de roues arrière : $\phi = 1^{\circ} 1/2$
- tambours avant : $\phi = 355,6$ mm
- tambours arrière : $\phi = 360$ mm
- garnitures de freins : avant : F 604 arrière : F 607
- réservoir de vide de 17 dm3 de capacité



Un voyant lumineux au tableau de bord s'allume lorsque la dépression dans le réservoir est insuffisante (inférieure à 260 mm de mercure) ou si le niveau du liquide du réservoir de maître-cylindre est trop bas. Les freins arrière sont équipés d'un limiteur asservi à la suspension, permettant une variation de l'efficacité du freinage des roues arrière en fonction de la charge du véhicule.

Contrôle du limiteur.

Le véhicule étant chargé de telle façon que le poids au sol de l'essieu arrière soit de 1900 kg, la pression maxi à la sortie du limiteur doit être de 48^{+2} bars.

Le réglage s'effectue en déplaçant le limiteur sur son support dans le sens convenable.

Purge des freins.

La purge doit être effectuée sans pression et sans assistance, les roues arrière étant en appui sur le sol.

Pour celà:

- Moteur arrêté, mais contact mis, appuyer plusieurs fois sur la pédale de freins jusqu'à ce que le témoin s'allume et que la pédale devienne «dure».
- A ce moment effectuer la purge de manière classique.

Remarque:

Le liquide de frein est analogue à celui utilisé sur les véhicules A - H - T 23, c'est-à-dire du genre Lockheed 55.

VIII - ROUES ET PNEUS.

Roues arrière simple avec entretoise intermédiaire.

Monte de série : 6,50 - 20 XSC avec jantes : 20 - 5,00 BC 692 SC

Monte optionnelle: 6,50 - 20 XYSC.

Pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur essieux, suivant le type de carrosserie montée sur le chassis.

L'abaque ci-jointe donne la valeur de la pression MINIMUM correspondant à la charge de chaque essieu.

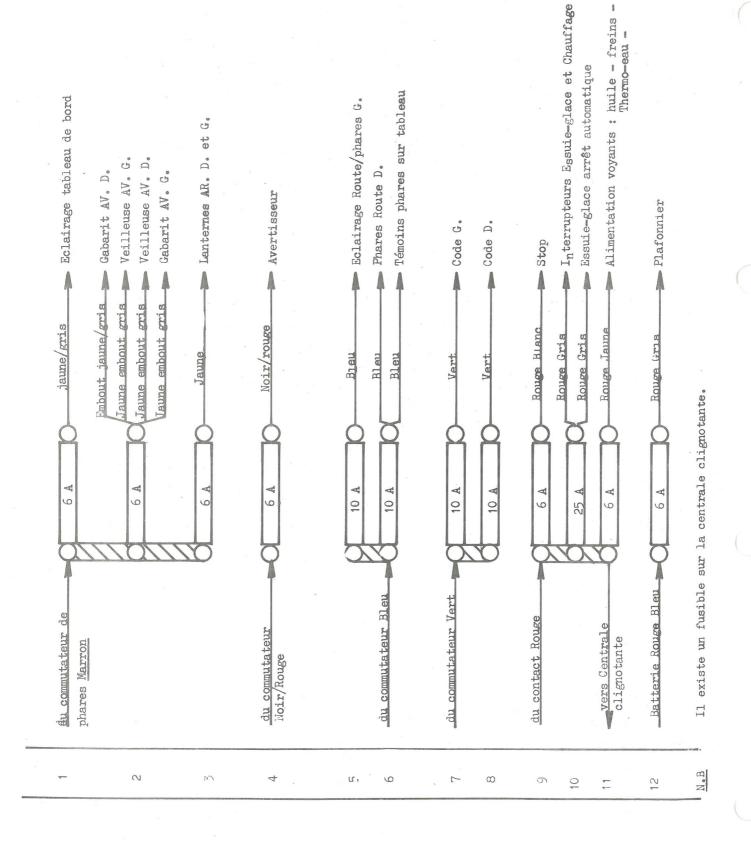
IX - ELECTRICITE.

Equipement électrique sous 12 Volts : Batterie 12 Volts M 11 AS (64 A-H)

Une boîte porte-fusibles est placée sous la planche de bord (voir détail des circuits protégés dans le schéma joint en annexe).

X - REPARATIONS.

Pour tous travaux concernant ce véhicule, se reporter au Dictionnaire de Réparations Nº 432, Edition 1961. Un additif traitant des organes mécaniques nouveaux et de la carrosserie, paraitra prochainement.



Le, 25 Juillet 1969

SOCIETE ANONYME **AUTOMOBILES CITROEN** 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F. METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENCES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 135-PL

T 47-T 60 DI

P-PD (600)

PY-PYD-PT-PT Série 3 R-PDT Série 3 R (700)

PY Série R - PYD Série R (800)

PY Série 2R-PYD Série 2R (850)

MOTEUR 100 x 110 DIESEL

MOTEUR 100 x 110 ESSENCE

MOTEUR 104 x 110 DIESEL

POMPE A EAU

Le graisseur des pompes à eau des moteurs ci-dessus est remplacé par un huileur. Le corps de pompe à eau est modifié.

La douille du corps de pompe est remplacée par une bague auto-lubrifiante.

L'arbre avec turbine est unifié avec celui équipant les pompes des moteurs PY - PYD.

La bague d'étanchéité est nouvelle et unifiée sur toutes les pompes.

Numéro des premiers moteurs modifiés.

T 47 - T 60

- Moteur 100×110 Diesel : TA 14087

Série PY-PT

- Moteur 100 imes 110 Essence :

6 335 000 606

Série PYD - PDT

- Moteur 104 × 110 Diesel : 6 348 000 303

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
T 47 - T 60 Diesel.		
Pompe à eau, sans poulie, ni couvercle, ni tubulure	732 122	U 20 342
Corps de pompe bagué	457 066	U 20 333
Roulement à billes de $15 imes 42 imes 13$	89 951	620 111
Ecrou de blocage de roulement	472 397	
Segment d'arrêt de roulement	7	620 501
Arbre de pompe à eau avec turbine	731 944	P 231-3
Bouchon de vidange		A 175-14
Joint de bouchon de vidange		2462-S
P - PD.		-
Pompe à eau, sans poulie, ni couvercle, ni tubulure Corps de pompe bagué	P 231-04 P 231 1	U 20 342 U 20 333
PY - PT - PYD - PTD.		
	DV 221 04	11.00.073
Pompe à eau, sans poulie, ni couvercle, ni tubulure Corps de pompe bagué	PY 231-04 PY 231-1	U 20 363 U 20 357
Pièces communes à toutes les pompes.		
	, , , , , ,	
Bague d'étanchéité	456 399	U 20 343
Graisseur de douille de pompe	4730 S	11.00.270
Tube huileur		U 20 362
Tube souple de liaison tube huileur à raccord sur pompe		U 20 366

REPARATION.

Les nouvelles pompes sont interchangeables avec les anciennes, mais l'inverse est prohibé.

Le 21 Juillet 1969.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE SErvés

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 134-PL

PY Série SP (Equipement Incendie)

Appellation commerciale 700

NOUVEAU VÉHICULE

Ce nouveau véhicule sort d'usine depuis le 2 Juin 1969 et existe en deux empattements : 3,300 mètres et 3,900 mètres, avec un poids total en charge de 10 990 Kg.

Il ne diffère du véhicule PY Série que par le moteur qui a subi les modifications suivantes :

Carter-moteur.

Renforcement de la table inférieure au droit du centrage des chemises.

Attelage-moteur.

Fixation du volant sur le vilebrequin par vis $\phi=14$ mm, longueur =35 mm, pas 125 (couple de serrage 120 à 130 mAN (12 à 13 m.kg) .

Coussinets de ligne d'arbre et bielles.

Support acier renforcé avec antifriction alu-étain.

Arbre à cames.

Entrainement de prise de compte-tours prévu sur l'extrémité arrière.

Carburateur.

Solex 46 FPAI sans régulateur.

Commande d'accélérateur.

Eléments modifiés pour le montage du nouveau carburateur :

- levier de renvoi,
- tige de commande de carburateur côté pédale,
- tirant sur tige de commande d'accélérateur,
- patte d'attache du ressort de rappel,
- tige de commande de carburateur côté carburateur.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

I - MOTEUR.

Nombre de cylindres 6 Alesage 100 mm Course 110 mm Cylindrée 5,183 litres Rapport volumétrique 6.9/1 145 ch à 3500 tr/mn Puissance maxi (D.I.N.) Capacité du système de refroidissement : - avec chauffage 21,4 litres - sans chauffage 20,8 litres Capacité du carter d'huile moteur : - après vidange 11,5 litres 12,5 litres - après remplacement cartouche 5 litres Différence maxi-mini Bougies Marchal S.E.V. 35b - AC 43 F Allumeur: A-151 S.E.V. 4154 B Ducellier 100 Point d'allumage Jeu aux culbuteurs (à chaud): admission 0,20 mm 0,25 mm échap pement Solex 46 FPAI Carburateur (sans régulateur) Capacité réservoir carburant : série 100 litres 150 litres option

Réglages du carburateur SOLEX 46 FPAI (repère 16 sur levier de starter)

Alesage venturi	38	
Gicleur principal	195	
Calibreur air automaticité	AF	
Tube d'émulsion n°	50	
Gicleur ralenti	75	
Calibreur air ralenti	U	
Flotteur laiton	17	grammes
Pompe de reprise mécanique type	82	
(fermeture à 6,5 mm sur tranche de pa	pillon)	
Gicleur de pompe	100	
Injecteur haut	$\phi = 80$	
Gicleur de starter	, 170	

II - EMBRAYAGE.

Bi-disque à sec, à commande hydraulique par maître-cylindre et cylindre récepteur :

- maitre-cylindre $\phi=24.5$ mm, sans soupape de pression résiduelle
- cylindre récepteur $\phi = 25 \text{ mm}$
- référence «FERODO» du mécanisme d'embrayage : 10" L 44
- disques d'embrayage : ϕ = 248 mm, épaisseur = 8,6 mm
- qualité des garnitures de friction : A 3 S

III - BOITE DE VITESSES.

Cinq vitesses avant et une marche arrière.

Capacité du carter 6,5 litres huile SAE 80 EP.

IV - TRANSMISSION.

Modèle Glaenzer type 1500 avec palier intermédiaire «Basse Fréquence»:

Empattement 3,300 mètres

- Arbre de transmission avant avec palier : longueur moyenne = 0,855 mètre
- Arbre de transmission arrière : longueur moyenne = 1,240 mètre

Empattement 3,900 mètres

- Arbre de transmission avant avec palier : longueur moyenne = 1,179 mètre
- Arbre de transmission arrière : longueur moyenne = 1,480 mètre

La transmission arrière est montée avec barre de sécurité.

V - PONT ARRIERE.

Pont porteur type «banjo» à simple réduction

Capacité en huile : 5 litres SAE 80 EP.

Couples coniques montés en série ou en option.

Empattement	Couple «Série»	Couple «Option»
3,300 mètres et 3,900 mètres	7 × 40	6 imes41 ou $7 imes43$

Démultiplication de la transmission :

Combinaison	Rapports de	Démultiplication	Démultiplication totale		le
des vitesses	la boîte	boîte	Couple 6×41	Couple $7 imes 43$	Couple 7 × 40
1	$\frac{20}{42} \times \frac{12}{42}$	0, 136	0, 199	0,0221	0,0238
2	$\frac{20}{42} \times \frac{13}{36}$	0,238	0,0348	0,0387	0,0416
3	$\frac{20}{42} \times \frac{28}{34}$	0,392	0,0573	0,0637	0,0686
4	$\frac{20}{42} \times \frac{36}{26}$	0,659	0,0964	0,1072	0,1153
5	Prise directe	1	0,1463	0,1627	0,1750
M. AR	$\frac{20}{42} \times \frac{14}{24} \times \frac{21}{42}$	0,139	0,0203	0,0226	0,0243

Vitesse en Km/h à 1000 tr/mn. moteur pour un véhicule équipé de pneus 9-22,5 XSC.

Combinaison des vitesses	Couple 6 × 41	Couple $7 imes 43$	Couple $7 imes 40$
1	3,5 environ	3,9 environ	4,2 environ
2	6,2 environ	6,9 environ	7,4 environ
3	10,2 environ	11,3 environ	12,2 environ
4	17,1 environ	19 environ	20,5 environ
5	26 environ	28,9 environ	31 environ
M. AR	3,6 environ	4 environ	4,3 environ

VI - DIRECTION.

Direction avancée GEMMER 75 à vis globique et galet. Capacité du boitier : 0,75 litre huile SAE 80 EP.

Réglage du braquage par vis butée sur pivots.

Diamètre de braquage	Empattement 3,300 mètres	Empattement 3,900 mètres
entre trottoirs	13,30 mètres	15,40 mètres
entre murs	14,30 mètres	16,40 mètres

VII - SUSPENSION.

a) Ressort avant:

Composition:

- Nombre de lames - Epaisseur des lames 9 mm - Largeur des lames 70 mm

Couple de serrage de l'étoquiau : 9,1 à 10 m.kg (89 à 98 m Λ N).

Couple de serrage des brides de ressort : 19 à 20 m.kg (186 à 196 m ΛN).

b) Ressorts arrière :

Composition: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire.

Ressort principal:

-	Nombre de lames	7		
-	Epaisseur des lames	10	mm	
	Largeur des lames	90	mm	
-	Cale d'épaisseur	50	± 0,5	mm

Ressort auxiliaire:

-	Nombre de lames	10	
_	Epaisseur des lames	10	mm
66	Largeur des lames	90	mm

Couple de serrage de l'étoquiau : 15 à 17 m.kg (147 à 167 m Λ N). Couple de serrage des brides de ressorts : 30 à 35 m.kg (294,5 à 343 m Λ N).

c) Amortisseurs:

- Amortisseurs avant :

AVG	P 436-04	Repère T 291-01
AVD	P 436-04 a	Repère T 291-00
Amortisseurs arrière:		
ARG	P 436-10	Repère T 223-01
ARD	P 436-11	Repère T 223-00

- Biellette d'amortisseur avant : entr'axe = 319 mm
- Biellette d'amortis seur arrière : entr'axe = 400 mm.

VIII - FREINAGE : hydraulique assisté.

Les circuits avant et arrière sont indépendants avec commande type DS. La répartition de freinage à commande mécanique est automatiquement réglée en fonction de la charge du véhicule. La pression nécessaire au freinage est obtenue à l'aide d'une pompe à 7 pistons entrainée par le moteur. Un conjoncteur-disjoncteur limite la pression à 175 bars.

Les cylindres de roues AV. sont différentiels ($\phi=$ 51 mm et $\phi=$ 57,5 mm).

Les cylindres de roues AR de $\phi=28$ mm sont extérieurs aux tambours et agissent sur les mâchoires par des commandes à cames.

Surface totale de freinage 3280 cm². Les garnitures FERODO 607 sont collées.

Deux mano-contacts de freins reçoivent la pression du conjoncteur-disjoncteur :

- le témoin lumineux orange commandé par le mano-contact taré à 100-110 bars indique par son allumage au coup de frein que les garnitures de freins sont usées et au'il faut soit régler les excentriques, soit remplacer les garnitures;
- le témoin lumineux rouge commandé par le mano-contact taré à 90-100 bars indique par son allumage que la pression de l'accumulateur principal est inférieure à 100 bars.

Note : Si le voyant rouge est allumé, le voyant orange doit être également allumé, et ils doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne depuis quelques instants.

Purge des freins :

La purge doit être effectuée sans pression.

Pour cela, faire tomber la pression dans tous les circuits:

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment : purger les freins comme l'indique l'opération P 453-0 du Manuel de Réparations n° 515.

Niveau du réservoir de circuit hydraulique :

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression; établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

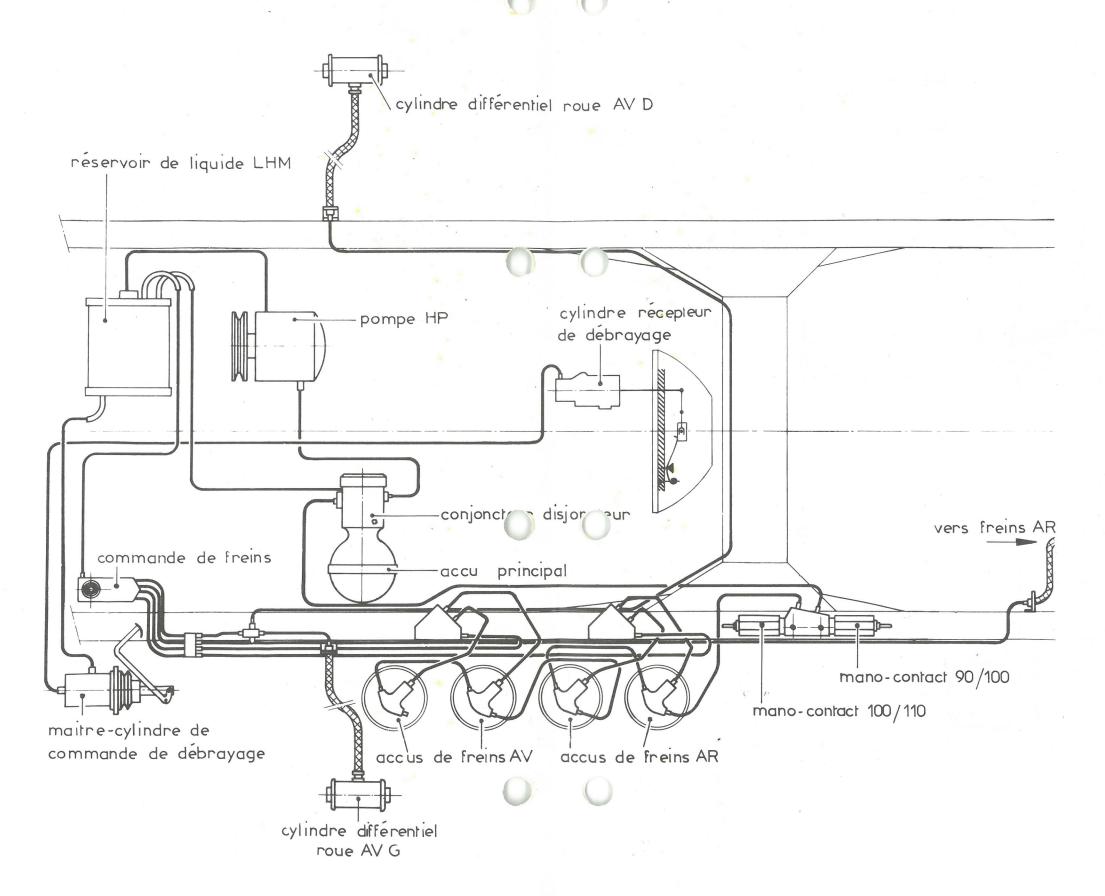
REMARQUE IMPORTANTE :

LE LIQUIDE SPECIAL «LHM» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAU-LIQUES DE CE VEHICULE EST UN LI QUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

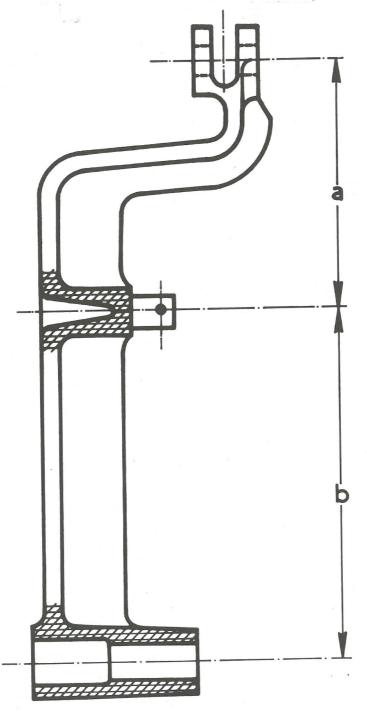
CIRCUITS HYDRAULIQUES VÉHICULE PY Série SP (700) LIQUIDE SPÉCIAL LHM



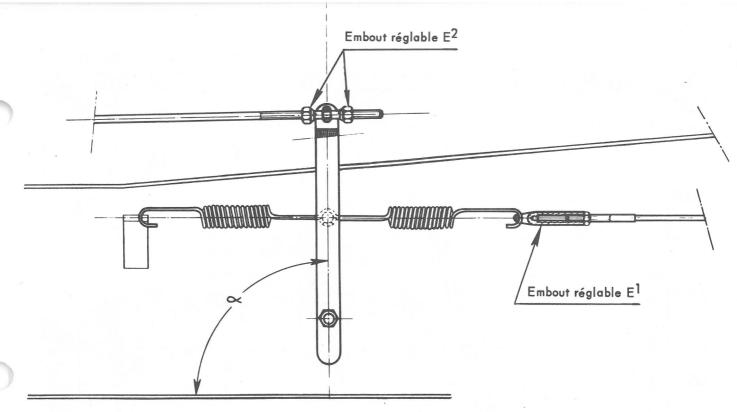
Réglage de la répartition de freinage.

Levier de renvoi :

- Les véhicules empattement 3,300 m sont équipés du levier de renvoi P 456-136 a.
- les véhicules empattement 3,900 m sont équipés du levier de renvoi P 456-136.



N° PD	Empattement	« D »	«b»
P. 456-136 a	3,300 m	67 ± 0,5 mm	95 ± 0,5 mm
P. 456-136	3,900 m	90 ± 0,5 mm	90 ± 0,5 mm



Montage du levier de renvoi du véhicule «P»

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de 3900 ± 50 Kg.

- Agir sur l'embout de réglage E $_1$ pour obtenir un angle $<\!\!<=90\pm2^\circ$.
- Agir sur l'embout de réglage E₂ pour obtenir la cote «L» 15,40 mm pour empattement 3,300 mètres
- Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».

NOTE IMPORTANTE.

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué (3900 ± 50 kg)

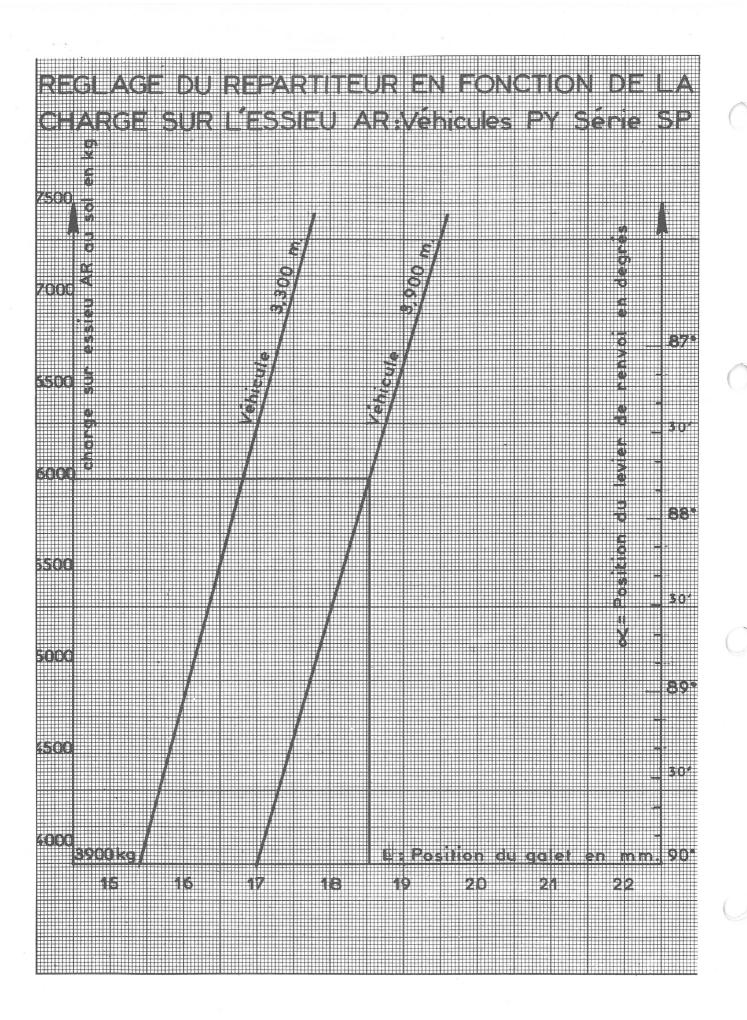
En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

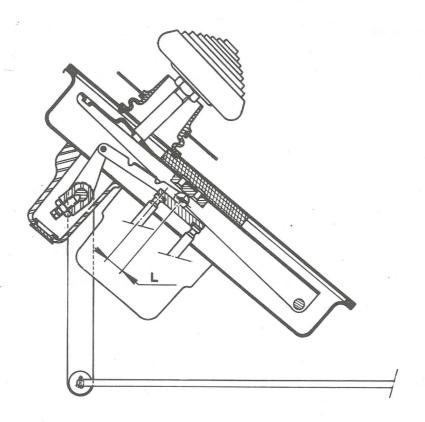
Exemple:

Soit un véhicule empattement 3,900 m dont la pesée a donné 6000 kg sur l'essieu AR, la cote «L» sera alors de 18,55 mm et l'angle $\propto = 87^{\circ}$ 45' approximativement. La tolérance de l'angle étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 85° 45' et 89° 45'.

Remarque:

Avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure et tableau).





IX - ROUES ET PNEUS :

Monte de série : 9 - 22,5 XSC (Jante 22,5 - 6,00 - 8 - 117 - P 20 - SC - V).

Monte en option: 10 - 22,5 XSC (Jante 22,5 - 6,75 - 8 - 130 - P 20 - SC - V).

Pression de gonflage :

	Roues AV.	Roues AR.	Secours
Pneus 9 - 22,5 X SC	6 bars	6,75 bars	7 bars
Pneus 10 - 22,5 X SC	5 bars	6 bars	6,2 bars

X - EQUIPEMENT ELECTRIQUE :

Le couvercle de la boîte à fusibles porte la nomenclature des organes protégés par chaque fusible.

Batterie :

2 batteries 6 volts - 112 Ampères-Heure

Démarreur :

Paris-Rhône D11 - B31 - 12 Volts

Ducellier

429 B - 12 Volts

Dynamo : montage de série

Ducellier

7341-A -

Régulateur 8346 A

Paris-Rhône G 10 - C 45 - Régulateur Y T 2116

Alternateur : montage en option

Paris-Rhône 35 Ampères - 45 Ampères - 60 Ampères.

Régulateur AYD 212

XI - TABLEAU DE BORD :

Ces véhicules sont équipés en série d'un compte-tours Jaeger.

XII - REVISION DES 1000 KM:

Se reporter à la Note Technique Nº 61-PL..

Le 26 Juin 1969

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F. METHODES REPARATIONS

COMFIDENTIELLE SETVES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 133-PL

N_NSP(350) _ N_Série A(370) _ NY_(450)

ELECTRICITE

Démarreur

Depuis Mars 1969, les véhicules ci-dessus sont équipés d'un démarreur à commande positive.

Il a été nécessaire de modifier la commande d'accélérateur pour permettre le montage de ce nouveau démarreur.

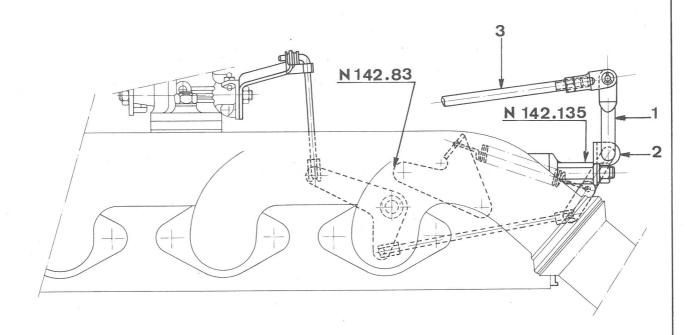
PIECES MODIFIEES. (voir figure)

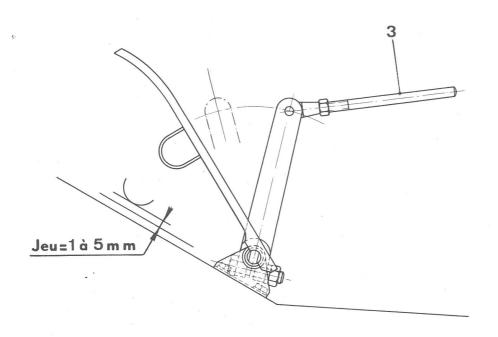
Relai de renvoi de commande d'accélérateur.

- a) La nouvelle tige de renvoi (1) est plus longue que l'ancienne (352 mm au lieu de 252 mm) et son diamètre est de 9 mm au lieu de 8 mm.
- b) Le nouveau support de relais (2) est percé à 9,25 mm pour permettre le passage de la nouvelle tige de renvoi.
- c) la nouvelle tige d'accélérateur (3) a une forme différente de l'ancienne. La commande d'accélérateur du N. SP (équipement Incendie) est identique à celle des N et NY.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Relai de renvoi de commande d'accélérateur avec support	N- 142-13	N- 142-13 a
Tige d'accélérateur nue N - NY	N- 142-80	N- 142-80 b
Tige d'accélérateur nue N - SP	N- 142-80 a	N- 142-80 b
Gaine de protection sur tige d'accélérateur N - SP	N- 142-187	
Démarreur Paris-Rhône (D 10 B 44) N - NY	N- 533-01 a	
Démarreur Ducellier (6165 B) N - NY	N- 533-01	
Démarreur Paris-Rhône à commande positive		N- 533-01k
Démarreur Ducellier N - SP	N- 533-01 h	
Démarreur Ducellier à commande positive N - SP		N- 533-01 j





REPARATION -

Le démarreur à commande positive peut être monté à la place de l'ancien, à condition de monter la nouvelle commande d'accélérateur.

Montage de la nouvelle commande.

- a) Déposer la patte d'accrochage N- 142-83 et la remonter en la positionnant comme indiqué sur la figure.
- b) Déposer la plaque de fermeture arrière de culasse et au remontage, monter les deux vis entretoises N- 142-135 à la partie supérieure (voir figure), les goujons venant à la partie inférieure.

Montage du démarreur à commande positive.

Ce démarreur se monte sans modification à la place de l'ancien, et le branchement électrique est identique, le relais N- 524-01 a étant conservé.

Réglage de la commande d'accélérateur.

Le papillon de carburateur étant en position de pleine ouverture, il doit exister un jeu de 1 à 5 mm entre pontet de pédale et plancher de cabine.

Ce jeu est obtenu par réglage des chapes de la tige d'accélérateur. (attention : Les filetages doivent être en prise a'au moins 6 mm lorsque le réglage est terminé).

Le 28 Avril 1969.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIAL LE SELVES

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 132 PL

ND Série P (350) - NDP Série A (370)

NYD Série P (450) - NYDP Série A (480)

MOTEUR PERKINS 4-236

Joint de culasse

Jusqu'au moteur N° 236 F 10020, le joint de culasse était de marque «KLINGER» (voir figure 1).

Depuis le moteur N° 236 F 10021, le joint de culasse est de marque « REINZ » (voir figure 2).

48.49

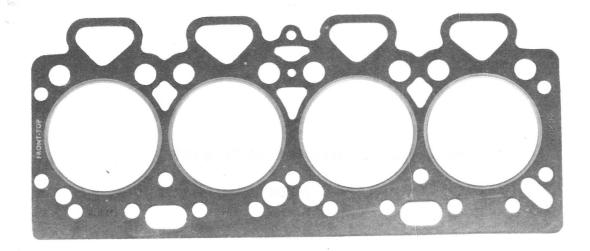


Fig. 1

4848

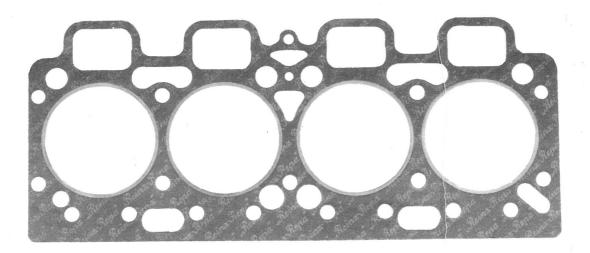


Fig. 2

Le sens de montage du joint «REINZ» n'est pas repéré. Les renforts (voir figure 3) réunissant les sertissages des cylindres 1 et 2 - 3 et 4 doivent être placés côté bloc moteur.

4974

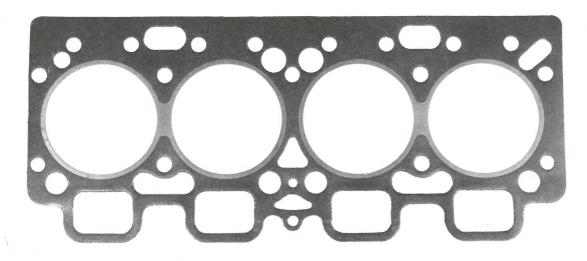


Fig. 3

Le joint «REINZ» doit toujours être monté à sec, l'emploi d'un produit d'étanchéité quelconque est formellement prohibé.

NOTE.

Le serrage de la culasse est inchangé soit :

Pré-serrage : 6 m.kg

Serrage: 11,75 m.kg

(voir opération ND 112-1 a § 13 du Manuel de Réparations N° 514)

RAPPEL.

Le serrage des écrous doit être fait dans l'ordre indiqué dans le manuel de réparations (opération ND 112-1 a du Manuel de Réparations N° 514).

Faire un serrage définitif à chaud, à 11,75 m.kg et un réglage de culbuteurs.

La vérification du serrage de la culasse à la révision de 1000 Km est indispensable.

Le, 12 Mars 1969

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 131 - PL

CONFIDENTIELLE SELVES

N-NY-ND-NYD TOUS TYPES (sauf M.A.N)

(350-370-450-480)

PY-PT-PD-PYD-PDT TOUS TYPES

(600-700-800-850)

ALTERNATEURS

Tous les véhicules ci-dessus peuvent être équipés, en option, d'un alternateur.

Certains véhicules spéciaux : N et NY-SP (équipement incendie) et le car 350 (ND série P) (Armée de l'Air) sont équipés, de série, d'un alternateur.

I - FAMILLE «N».

a) Véhicules Essence.

En série sur véhicules :

- N série SP (350 Equipement incendie)

Alternateur: 35 Ampères

- NY série SP (450 Equipement incendie)

Alternateur: 35 Ampères

En option sur véhicules :

- N (350)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

- N série SP (350 équipement incendie)

Alternateurs:

45A - 60A

- NY série SP (450 équipement incendie)

Alternateurs:

45A - 60A

- N série A (370)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

- NY (450)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

b) Véhicules Diesel .

En série sur véhicule :

- ND série P (350 car armée de l'air)

Alternateur 60 Ampères

En option sur véhicules :

- ND série P (350)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

- NDP série A (370)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

- NYD série P (450)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

- NYDP série A (480)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

II - FAMILLE «P».

a) Véhicules essence

En option sur véhicules :

- PY (700)

- PT (700 tracteur)

- PT série 3R (700 porteur-tracteur)

- PY série R (800)

- PY série 2R (850)

Alternateurs: 35A - 45A - 60A

b) Véhicules Diesel.

En option sur tous types

- PD - PYD - PDT

Alternateur Paris-Rhône : 35A - 45A - 60A

REMARQUES IMPORTANTES:

Précautions à prendre sur les véhicules équipés d'un alternateur :

- Ne pas faire tourner l'alternateur sans que la batterie soit placée «en tampon» dans le circuit de charge (si un robinet de batterie est monté sur le véhicule, ne pas faire tourner le moteur, robinet de batterie ouvert).
- Ne pas inverser les bornes «+» et «+» sur l'alternateur ou à la batterie.
- Ne pas faire de court-circuit entre le porte-diodes positives et le porte-diodes négatives.
- Ne pas vérifier le bon fonctionnement de l'alternateur en faisant un court-circuit (habituellement avec un tournevis) entre la borne «+ » et la masse, ou entre la borne «Excitation» et la masse.
- Ne pas intervertir les fils branchés sur le régulateur.

- Ne pas «réamorcer» un alternateur en réalisant une alimentation directe de l'excitation par le «+»,
- Ne pas connecter un condensateur à la borne «Excitation» du régulateur ou de l'alternateur.
- Ne pas relier les bornes de la batterie à un chargeur sans avoir déconnecté les deux cosses (positive et négative) de la batterie.
- Ne pas souder à l'arc ou avec une pince à souder sur le véhicule, sans avoir déconnecté l'alternateur.
- Pour démarrer un véhicule dont la batterie est déchargée, connecter une batterie de secours aux bornes de la batterie du véhicule (+ connecté au + et + connecté au +). (En aucun cas, il ne faut brancher aux bornes de la batterie un chargeur alimenté par le courant alternatif, même pour un temps très court).

Pour la liaison entre la batterie de secours et la batterie du véhicule, utiliser des câbles électriques possédant des «pinces crocodiles» établissant un bon contact sur les bornes. Il faut proscrire les câbles comportant des pointes pour établir le contact, car il se produit alors, au moment de la mise en action du démarreur des arcs électriques pouvant détruire les diodes de l'alternateur.

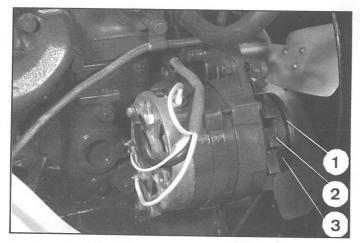
REPARATION.

I - ALIGNEMENT DES POULIES ET TENSION DES COURROIES.

L'opération d'alignement des poulies est identique pour tous les alternateurs. Elle s'effectue en intercalant des rondelles de réglage (jeu de rondelles Réf. DX. 532-37a) entre la poulie (1) et le ventilateur (2).

Opérer de la façon suivante :





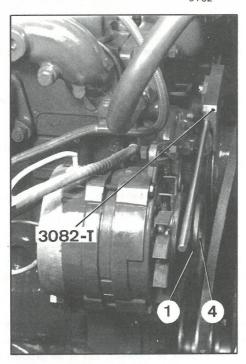
 Avant mise en place de la courroie d'entraînement (3), présenter l'outil 3082-T sur la poulie de pompe à eau.

Si la tige cylindrique de l'outil 3082-T ne se centre pas dans la gorge de la poulie (1), déposer la poulie (1). Pour celà :

Engager une courroie usagée dans la gorge de la poulie et la maintenir serrée en coinçant les deux brins à l'aide d'une pince étau.

Déposer l'écrou et la poulie (1).

2. Intercaler des rondelles de réglage entre le ventilateur (2) et la poulie (1) jusqu'à ce que l'outil 3082-T porte correctement dans la gorge de la poulie.



3. Fixer la poulie (1), en l'engageant sur la clavette demi-lune, à l'aide de son écrou (4) (rondelle grower) en maintenant la poulie comme indiqué au § 7.

Couple de serrage de l'écrou (4) : 4 ± 0.4 m.kg (35 à 45 mAN).

4. Tendre la courroie (3).

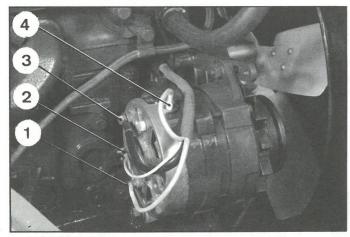
Pour celà :

- Tracer deux repères distants de 100 mm sur une partie rectiligne de la courroie détendue.

Tirer l'alternateur jusqu'à ce que cette cote devienne 102 mm.

II. BRANCHEMENT DES FILS SUR L'ALTERNATEUR





Connecter le fil (repère blanc) à la borne (1) «R» de l'alternateur.

Connecter le fil (repère marron) à la borne (2) «M» de l'alternateur.

Connecter le fil (repère noir) à la borne (3) «+» de l'alternateur.

Connecter le fil (repère jaune) à la borne (4) «EXC» de l'alternateur.

III . Pour effectuer les opérations suivantes :

- a) Contrôle d'un alternateur sur véhicule.
- b) Contrôle d'un régulateur de tension sur véhicule, consulter la Note d'Information nº 131
- c) Remplacement d'une dynamo par un alternateur, demander les «MR» suivants :

MR. 532-5 pour les véhicules PD - PYD - PDT tous types

MR. 532-6 pour les véhicules N - NY tous types

MR. 532-7 pour les véhicules ND - NYD tous types

MR. 532-8 pour les véhicules PY - PT tous types (sauf P)

NOTE : Les «MR» ne doivent être demandés qu'en cas de nécessité absolue.

Pour se les procurer :

Téléphoner au 204-40-00 Poste 654 ou écrire aux Méthodes Réparations Citroën 163, Avenue Georges Clémenceau 92 - NANTERRE

Le 11 Février 1969

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 130 PL

T 47 - T 60

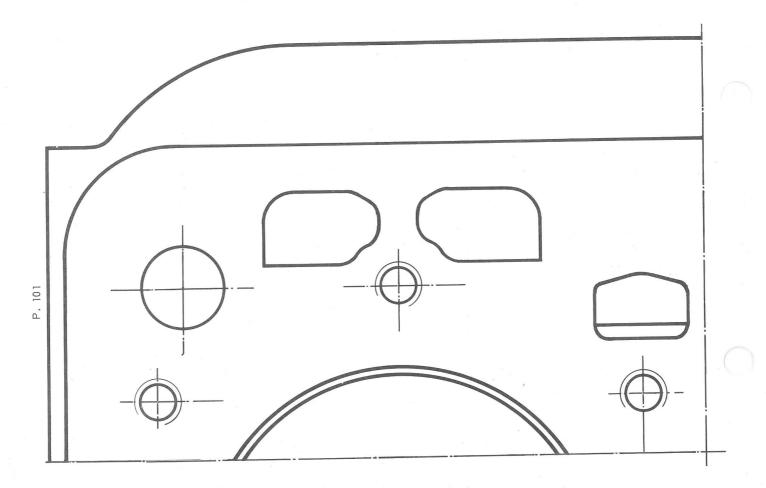
MOTEUR 100 X 110 DIESEL

Depuis Janvier 1969, à partir du numéro TA 13707, les moteurs du type 100 x 110 sont modifiés :

- nouveau carter cylindre
- nouvelle culasse
- nouveau joint de culasse

PIECES DETACHEES.

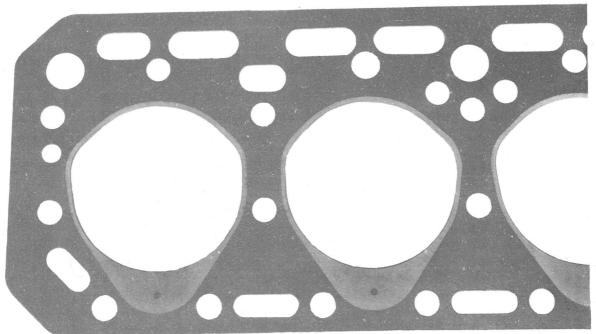
Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Culasse goujonnée avec demi-sphères, guides de soupa pes et douilles de protection d'injecteurs	U - 11 007	U - 11 309
Joint de culasse	U - 10 860	U - 11 304
Carter-cylindre avec embiellage, pistons, volant-moteur, couvercle de distribution - sans damper - (alésage des paliers $\phi=78,68~{\rm mm}$)	U 10 258	U - 11 410



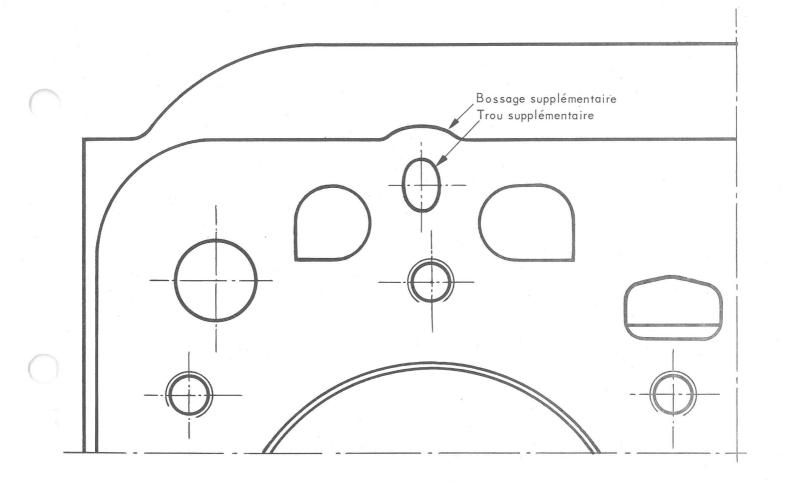
Ancien bloc carter-cylindre



4790

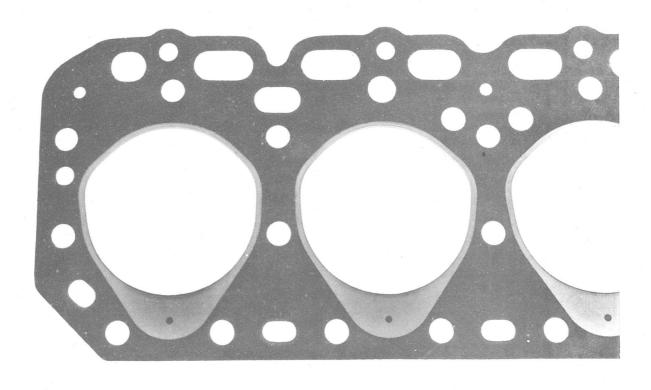


Ancien joint de culasse U 11 080



Nouveau bloc carter-cylindre

4791



Nouveau joint de culasse U-11 304

REPARATION

La nouvelle culasse U-11 309 n'est pas interchangeable avec l'ancienne culasse U-10 840 et ne peut être montée sur un ancien carter-cylindre.

Pour les opérations de dépose - pose et réglages, se reporter au Dictionnaire de Réparations n° 499 Edition 1963 - Opération 504.

Le 11 Février 1969

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 129 PL

CONFIDENTIELLE
CONFID

NY Série SP (Equipement incendie)

Appellation commerciale 450

NOUVEAU VÉHICULE

Ce nouveau véhicule sort d'usine depuis le 1er Décembre 1968,

Il existe en deux empattements : 3,000 m. et 3,750 m.

Le Poids Total en Charge est de 6990 Kg.

Il ne diffère du véhicule NY série que par le moteur : celui-ci est du type monté sur le véhicule N Série SP (350 Equipement Incendie).

I. MOTEUR

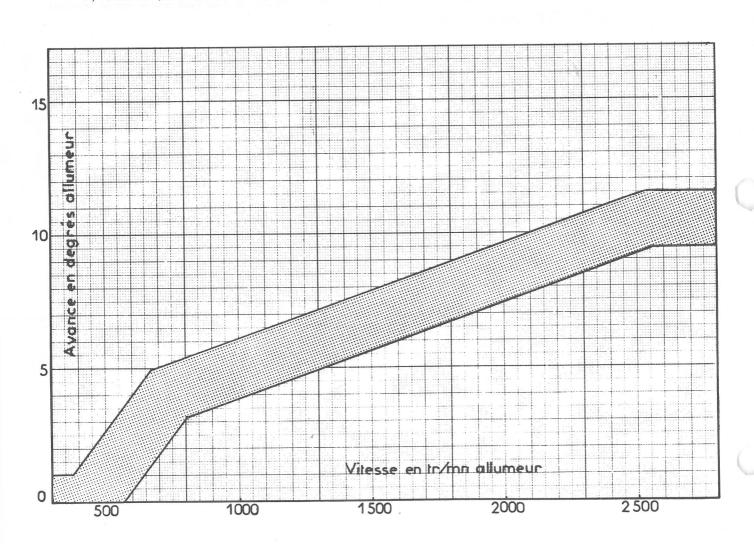
a) Principales caractéristiques.

- Nombre de cylindres		4
- Alésage		90 mm
- Course		85,5 mm
- Cylindrée		2,176 litres
- Rapport volumétrique		8,75/1
- Puissance administrative		10 cv
- Puissance maxi		95 cv à 5250 tr/mn
- Capacité du circu it de refra	oidissement	
- sans chauf	fage	9,9 litres
- avec chauf	fage	10,5 litres
- Capacité carter moteur		
- après vidar	nge	4,5 litres
- après remp	lacement cartouch	e 5 litres
- différence		1 litre
- Bougies S.E.V. Marchal		35 b
- Point d'allumage		12 °
- Carburateur Weber		28-36 DDEA3
- Jeu aux culbuteurs (à chau	d) Adm.	0,20 mm
	Echap.	0,25 mm

b) Réglages du carburateur Weber 28-36 DDEA 3.

Nomenclature	Corps primaire	Corps secondaire	
Alésage venturi	23	27	
Gicleur principal	135	180	
Calibreur d'air d'automaticité	140	140	
Tube d'émulsion	F 16	F 16	
Diffuseur	3,5	3,5	
Gicleur de ralenti	50	70	
Calibreur d'air de ralenti	185	85	
Trous de progression	გ 80 გ 90 გ 120	გ90 გ120 გ170	
Flotteur laiton	. 11	g.	
Pointeau	1	7,5	
Injecteur de pompe de reprise	60		
Clapet de pompe à fuite		55	
Réglage du ralenti	550 à 600 Tr/mn		

c) Allumeur (voir courbe ci-dessous)



II. EMBRAYAGE.

Disque avec moyeu amorti.

III. BOITE DE VITESSES.

Deux types de boite de vitesses peuvent être montés au choix:

Un modèle 25 de un modèle 30 de dont les quatre rapports avant sont synchronisés.

IV. SUSPENSION.

c) Ressort avant :

Composition:

Nombre de lames 13

Epaisseur des lames 8 mm

Largeur des lames 60 mm

Couple de serrage de l'étoquiau 5 à 5,5 mkg

Couple de serrage des brides de ressorts 11 à 13 mkg

b) Ressort arrière:

l ressort principal et l ressort auxiliaire.

Ressort principal:

Nombre de lames 8

Epaisseur des lames 10 mm

Largeur des lames 75 mm

Ressort auxiliaire:

Nombre de lames 6

Epaisseur des lames 8 mm

Largeur des lames 75 mm

Couple de serrage de l'étoquiau 9 à 10 mkg

Couple de serrage des brides de ressorts 19 à 22 mkg

c) Amortisseurs:

· Amortisseurs avant (empattement 3 mètres)

Avant Droit NY 436-04a repère T. 301-00 Avant gauche NY 436-04 repère T. 301-01

Amortisseurs avant (empattement 3,750 mètres)

Avant Droit NY 436-04c repère T. 303-00

Avant Gauche NY 436-04b repère T. 303-01

Amortisseurs arrière (empattement 3 mètres et 3,750 mètres)

Arrière droit NY 436-02a repère T. 302-00 Arrière gauche NY 436-02 repère T. 302-01

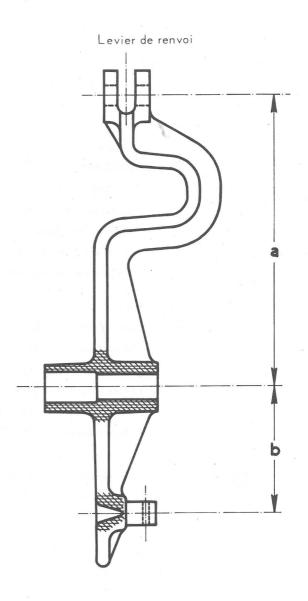
V. FREINS.

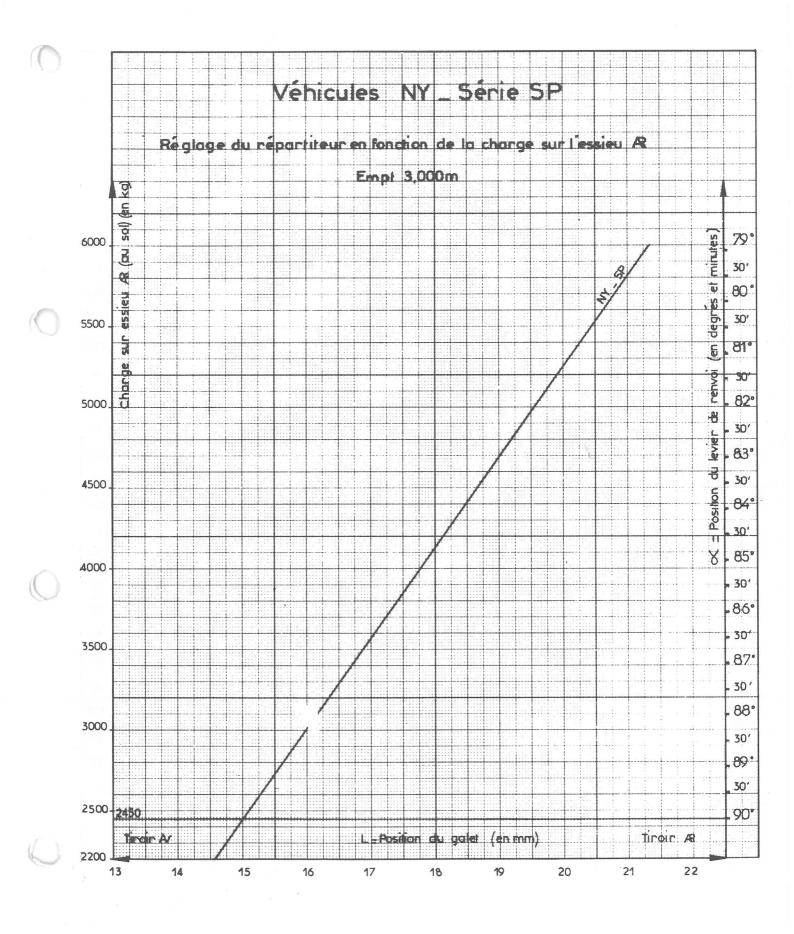
- Les cylindres de roues avant sont différentiels ($\phi=44$,2 mm et $\phi=54$ mm).
- Les cylindres de roues arrière sont classiques ($\phi=$ 34,7 mm).
- Levier de renvoi (voir figure et tableau).
 - les véhicules empattement 3 mètres sont équipés du levier de renvoi N. 456-136.
 - les véhicules empattement 3,750 mètres sont équipés du levier de renvoi N. 456-136a

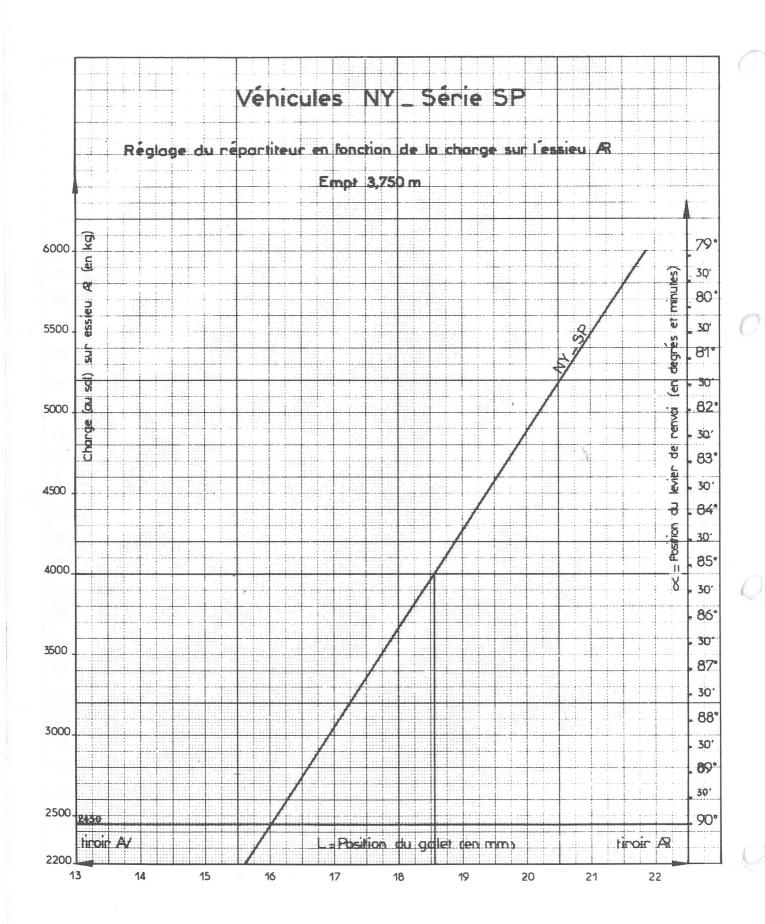
REGLAGE DE LA REPARTITION.

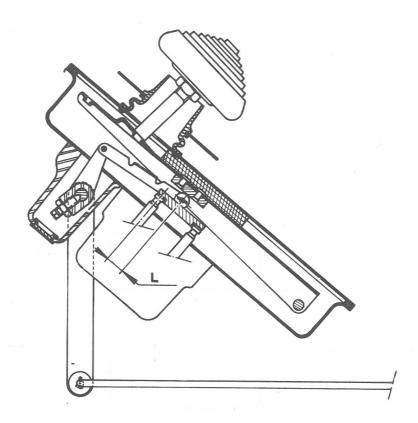
Remarque : avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure et tableau).

Empattement	«a»	«b»
3,000 mètres	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm
3,750 mètres	115 ± 0,5 mm	50 ± 0,5 mm









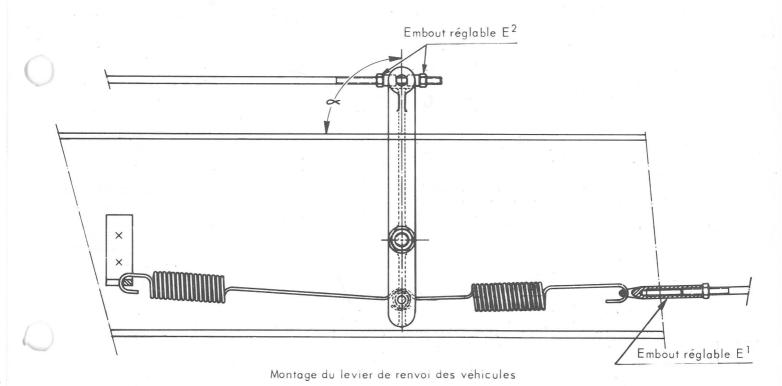
Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues AR seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $2450 \pm 50 \text{ kg}$.

Agir sur l'embout de réglage El pour obtenir un angle $\ll = 90 \pm 2^\circ$

Agir sur l'embout de réglage E2 pour obtenir la cote «L ».

Répartiteur de freinage

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L».



NOTE IMPORTANTE :

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

L ± 0,15 mm	Empattement
15 mm	3,000 mètres
16 mm	3,750 mètres

Le tableau ci-dessus donne la cote «L» suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et« = 90°.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon régla ge à la condition de déterminer la cote «L » et l'angle ≪ correspondants à la pesée en utilisant l'abaque appropriée ci-jointe:

EXEMPLE :

Soit un véhicule d'empattement 3,750 m. dont la pesée a donné 4 000 kg sur l'essieu AR, la cote «L» sera alors de 18,55 mm et l'angle \ll de 85° 07' approximativement. La tolérance de l'angle \ll étant \pm 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 83° et 87°.

VI. ROUES ET PNEUS.

Monte en série :

- roue nue (Réf. Michelin 19,5 5,25 6 104 P 18)
- pneu sans chambre (Réf. Michelin 8 19,5 XSC).

Pression des pneus (en bars)

Empattement	Avant	Arrière
3,000 mètres	5	5,250
3,750 mètres	5	5,250

VII. ELECTRICITE.

La dynamo est remplacée par un alternateur 12 Volts 35 Ampères.

Un alternateur de 45 A. ou 60 A. peut être monté en option.

Le régulateur 12 Volts est de type Paris-Rhône AYD 212 ou Ducellier 8360 A.

VIII. REPARATION.

Se reporter au Manuel de Réparations nº 514.

IX. REVISION DE 1000 KM.

Se reporter à la Note Technique 59 PL, sauf en ce qui concerne la pression des pneus qui est indiquée ci-dessus.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 128-PL

T 23 R - T 23-35 - T 23-50 "CABINE NORMALE" MOTEUR ESSENCE

Arbre de transmission arrière

Depuis le 18 Novembre 1968, l'arbre de transmission arrière n° 380 400 de ces véhicules est remplacé par un arbre GLAENZER type 1300.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Plateau d'entraînement côté relais, 4 trous		U-30.997
Plateau d'entraînement côté relais, 6 trous	384.065	
Transmission Glaënzer Type 1300		U-30.999
Transmission Citroën	380.400	
Plateau d'entraînement côté pont, 4 trous		U-30.521
Plateau d'entraînement côté pont, 6 trous	403,419	
Boulons de fixation (coef. 8)		U-30.523
Ecrous (coef. 8)	1° .	5401-S
Freins (coef. 8)		U-30.531

REPARATION.

Le «nécessaire de réparation» de l'arbre de transmission U-30.999 (croisillons de cardan) est vendu par le Service des Pièces Détachées sous le numéro U-31.012.

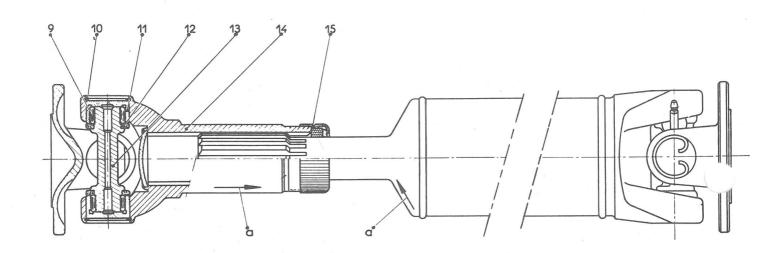
REVISION DE L'ARBRE DE TRANSMISSION.

Démontage.

- 1. Déposer les segments d'arrêt (10) des coussinets.
- 2. Si nécessaire enlever au grattoir les bavures ou la peinture pouvant gêner l'extraction des coussinets.
- 3. Décoller les coussinets (11) de leur logement en frappant sur les fourches à l'aide d'une massette en cuivre.
- 4. Dégager les coussinets à l'aide d'une pince universelle.
- 5. Chasser les cuvettes (12) avec leur joint, des tourillons du croisillon.
- 6. Enlever le croisillon (13).
- 7. Nettoyer les pièces.

Montage.

- 8. Placer les cuvettes tôle (12) sur les tourillons des croisillons (13) à l'aide d'un tube; placer les joints dans chaque cuvette.
- 9. Garnir de graisse les canalisations prévues à cet effet dans chaque tourillon, ainsi que les coussinets (11), placer 25 aiguilles (9) dans chaque coussinet.
- 10. Placer le croisillon dans les mâchoires à coulisse (14). Mettre en place un coussinet et son segment d'arrêt (10). Mettre en place le 2ème coussinet et le segment. Même opération à l'autre extrémité.
- 11. Monter la mâchoire à coulisse sur l'arbre.
 - a) Graisser les cannelures de l'arbre et de la mâchoire à coulisse. Monter le joint sur l'arbre en faisant coïncider les repères (une flèche sur le cône de l'arbre et une sur la fourche du joint coulissant), pour assurer l'homocinétie de l'ensemble.
 - b) Serrer le couvercle d'étanchéité (15) muni de son feutre et de la rondelle fendue en acier.
- Nota: L'ensemble arbre de transmission-mâchoire à coulisse est équilibré dynamiquement. Il n'est pas possible de remplacer isolément une pièce de cet ensemble. La réparation doit donc se limiter au remplacement des croisillons et des coussinets, seules pièces vendues par le Service des Pièces Détachées.
 - Dans le cas d'usure des logements des coussinets dans les fourches, il est indispensable de remplacer l'ensemble de transmission (nous rappelons que les coussinets doivent s'emmancher «dur» dans leur logement).



SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFID

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 127 PL

ND Série P (350) - NDP Série A (370)

NYD Série P (450) - NYDP Série A (480)

MOTEUR

Graissage de la rampe de culbuteurs

Depuis le moteur N° 236 F 7760, l'alésage «A» de la culasse (Voir figures 1 et 2) est modifié pour permettre le montage d'un nouveau tube raccord de graissage de la rampe de culbuteurs et d'un nouveau joint d'étanchéité.

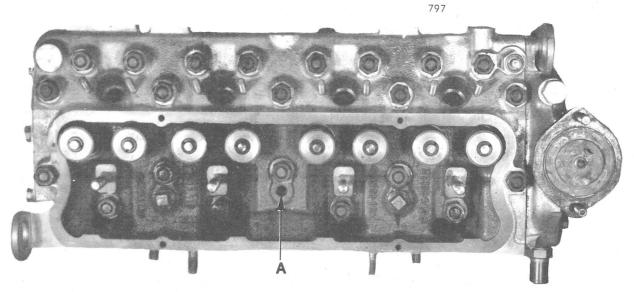


Fig. 1

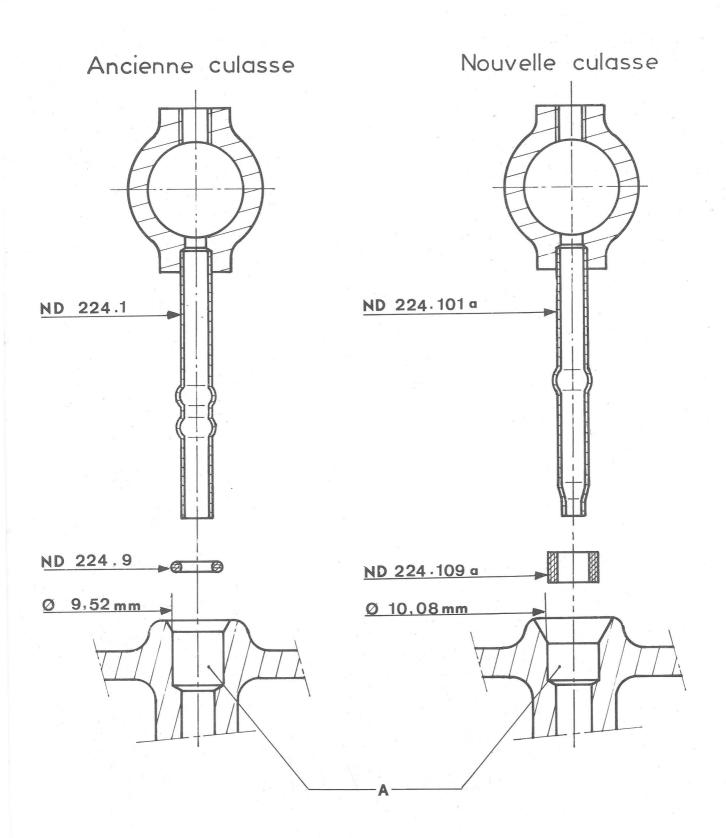


Fig.2

PIECES DETACHEES:

DESIGNATION	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO
Ensemble tube et raccord de graissage de la rampe de culbuteurs	ND 224-1 ND 224-9 ND 112-01	ND 224-101 a ND 224-109 a ND 112-0

REPARATION :

- 1º Montage du nouveau tube et du nouveau joint :
 - Huiler légèrement l'intérieur et l'extérieur du joint.
 - Placer le joint dans l'alésage «A» de la culasse.
 - Enfoncer le tube dans le joint.

NOTE IMPORTANTE:

L'ordre de montage indiqué ci-dessus est impératif, il ne faut jamais engager le joint sur le tube, puis l'ensemble dans la culasse.

2º - Interchangeabilité :

- Le nouveau joint à section carrée, ne peut pas remplacer le joint torique sur l'ancien tube à deux bossages.
- Le nouveau tube et le nouveau joint peuvent être montés dans une ancienne culasse (diamètre de l'alésage «A» = 9,52 mm) (Voir § 1 pour la mise en place).
- Sur une nouvelle culasse (diamètre de l'alésage «A» = 10,08 mm) utiliser exclusivement les nouvelles pièces.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE CONFID

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 126 PL

N-NY-ND-NYD TOUS TYPES

(350 - 370 - 450 - 480)

P-PY-PT - PD-PYD-PDT TOUS TYPES

(600 - 700 - 800 - 850)

BOITE DE VITESSES

Levier de commande

Depuis le 28 Octobre 1968 pour les véhicules de la famille N et depuis le 14 Novembre 1968 pour les véhicules de la famille P, la commande des vitesses est modifiée.

- le collier de fixation est solidaire de l'extrémité du levier de commande des vitesses.
- le moletage de l'embout de fixation du levier de commande des vitesses sur le levier à rotule est supprimé.

PIECES DETACHEES

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
N - ND tous types :		
Levier de commande des vitesses	N 334-50	N 334-50 a
Collier de fixation du levier de commande des vitesses	P 334-106	N 224 F2
Levier à rotule de commande d'axes de fourchettes	N 334-53	N 334-53 a
P - PD tous types :		
Levier de commande des vitesses	P 334-50	P 334-50 a
Collier de fixation du levier de commande des vitesses	P 334-106	
Levier à rotule de commande de vitesses	P 334-100	P 334-100 a
		8

REPARATION:

Le nouveau levier de commande des vitesses est interchangeable avec l'ancien à condition de monter le nouveau levier à rotule.

Véhicules N - ND tous types :

Voir l'opération N 330-3 §§ 21 à 23 du Manuel de Réparations № 514 pour le remplacement du levier à rotule.

Véhicules P - PD tous types :

Voir les opérations P 334-1 et P 334-3 du Manuel de Réparations N° 515 pour le remplacement du levier à rotule du boîtier de renvoi.

Note importante:

- Il faut procéder au remontage à l'alignement du boîtier de renvoi :
- avant de bloquer les quatre vis de fixation du boîtier sur le carter-volant, faire manoeuvrer le levier de commande des vitesses de deuxième en troisième et troisième en deuxième. Bloquer les vis sans cesser de manoeuvrer le levier.

Le, 25 Novembre 1968

SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè

Capital: 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 125 PL

VEHICULE 60 DIP CAR HYDRAULIQUE

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME MATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps

1 - Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.

2 - Vérifier le serrage des écrous de roues.

- 3 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité des filtres du circuit de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

5 - Resserrer la culasse.

6 - Régler les culbuteurs.

7 - Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.

8 - Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.

9 - Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.

- 10 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur et des courroies de pompe HP.
- 11 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).

12 - Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).

- 13 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension, et les étriers de fixation de barreaux arrière.
- 14 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (à l'essence, voir «exécution des opérations»).

15 - Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit hydraulique.

16 - Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.

17 - Vérifier le niveau d'eau du radiateur.

Electricité.

18 - Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et le serrage des cosses.

19 - Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.

20 - Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, des plafonniers, des lanternes AV et AR, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.

21 - Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

Note : En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carrosserie.

22 - Vérifier la fermeture des portes.

23 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Réaler le ralenti.

- Vérifier la mise en pression du circuit hydraulique et l'étanchéité des raccords des canalisations.
- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir du circuit hydraulique.
- Vérifier l'étanchéité des raccords des canalisations d'air comprimé.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS :

Note importante:

Les Opérations mentionnées renvoient aux Manuels de Réparations n° 534 Edition 1967, n° 515 Edition 1965 et au Dictionnaire de Réparations n° 499 - Edition 1963 (organes mécaniques communs aux véhicules T 47).

1º Pression des pneus: 10 - 22,5 XSC (en bars)

Avant = 5.75

Arrière = 5

3º Régler la garantie d'embrayage.

Voir Opération 601 A § 26 du Dictionnaire de Réparations nº 499.

5º Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud.

Voir Opération 604 A \S 13 du Dictionnaire de Réparations n° 499 sauf en ce qui concerne le couple de serrage qui est de 12 m.kg.

6º Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud.

Régler le jeu des culbuteurs à :

0,25 mm pour les soupapes d'admission.

0,30 mm pour les soupapes d'échappement.

Voir Opération PD. 112-0 §§ 1 et 2 du Manuel de Réparations nº 515.

9° Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.

Voir Opération PD. 214-0 du Manuel de Réparations nº 515.

13° Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension avant et les étriers de fixation de barreaux arrière.

Couples de serrage :

- étriers de ressorts avant : 18 m.kg (175 mΛN).
- étriers de barreaux arrières: 23,5 à 25,5 m.kg (230 à 250 m/N).

14º Nettoyer le filtre du réservoir pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques. Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, le véhicule stabilisé en «position haute », établir le niveau entre les traits «Mini» et «Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M).

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

PARIS XVè

Capital : 737.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001

Compte Chèques Postaux Paris 121-54

Adresse Télégraphique Citroën Paris

Télex 27817 (Citroën Paris)

et Citroën 27089 Téléphone : 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 124-PL

PD (600) - PYD - PDT - PDT série 3 R (700)

PYD série R (800) PYD série 2 R (850)

MOTEUR

Depuis le moteur n° 6 347 000 479, le démarreur «BOSCH» est remplacé par un démarreur «PARIS-RHONE» à commande positive électromécanique.

Les goujons de fixation de ce démarreur sur le carter volant sont modifiés.

PIECES DETACHEES.

DESIGNATION	Coef.	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO
Démarreur BOSCH		PD 533-01	,
Démarreur PARIS-RHONE	vii	s	PD 533-05
Carter volant moteur (goujonné) P.D.	1	PD 131-9	PD 131-9a
Carter volant moteur (goujonné) fixation support 6 trous de 12×125-PYD - PDT	1	PYD 131-9	PYD 131-9a
Goujon de fixation de démarreur sur carter volant	2	1122 S	616 121

REPARATION.

Le démarreur BOSCH peut être remplacé par un démarreur PARIS-RHONE à condition de remplacer les goujons 1122 S par des goujons 616 121.

Le faisceau électrique n'est pas modifié.

Le câble de masse reliant le démarreur au carter d'embrayage est supprimé.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 123-PL

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 700.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº 1.N.S.E.E. 261 75 115 1 001

Compte Chèques Postaux Paris 121-54

Adresse Télégraphique Citroën Paris

Télex 27817 (Citroën Paris)

et Citroën 27089

Téléphone: 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

P - PD (600)

PY - PYD - PT - PDT - PT série 3R - PDT série 3R (700)

PY série R - PYD série R (800)

PY - PYD série 2R(850)

TABLEAU

DES PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

Véhicules famille « P ». Les pressions de gonflage des pneumatiques sont exprimées en bars.

				(4)		Empat	tements			
Type de véhicules	PTC en kg	Type de pneumatiques	Type de carrosserie	2,7	700 m	3,3	300 m	3,	900 m	Observations
	•			AV	AR	AV	AR	AV	AR	
P (600)	10.300	9 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 XB ou XL	Route Tous terrains	5,750 5,250 5,250 4,000	6,500 5,250 6,000 3,000					Pour les véhicules P et PD empattement 3,300 et 3,900 sortis avant Septembre 67, les pressions de gonflage sont identiques au 2,700.
PD (600)	10.300	9 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 XB ou XL	Route Tous terrains	5,750 5,250 5,250 4,000	6,250 5,250 6,000 3,000					
PY - PYD (700)	10.990	9 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 XB ou XL	Benne - Route Benne-Tous terrains			6,000 5,000 5,250	6,750 6,000 6,500	6,000 5,000	6,750 6,000	
			Autres types Route Tous terrains			4,000 6,500 4,000	3,000 6,500 3,000	5,500 4,000	6,500 3,000	
PT - PDT (700) Tracteur	Isolé 10.990	9 - 22,5 X ou XY		5,25 ●	7,000 ●					• Empattement 2,500 m
PT - PDT (700) Porteur tracteur	Isolé 10.990	9 - 22,5 X ou XY 10 - 22,5 X ou XY				6,000 5,000	6,750 6,000	6,000 5,000	6,750 6,000	2 Empariement 2,300 m
PY - PYD Série R (800)	11.990	10 - 22,5 X ou XY				5,500	6,5	5,5	6,5	
PY - PYD Série 2 R (850)	12.400	10 - 22,5 X ou XY				5,5	7,000		0,5	
					3500		4			
									2 1	
					-72					

Pneus XY pour carrières, chantiers et utilisation ou il y a risque de chocs.

Pneus XL pour carrières ou chantiers où se pose un problème d'adhérence. Sens de montage : La pointe du «V» formé par les crampons doit être dirigée vers l'AV du véhicule. Pneus XB pour terrains gras.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 122-PL

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 700.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001
Compte Chèques Postaux Paris 121-54
Adresse Télégraphique Citroën Paris
Télex 27817 (Citroën Paris)
et Citroën 27089
Téléphone: 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

N - NSP - ND série P (350)

N-série A - NDP série A (370)

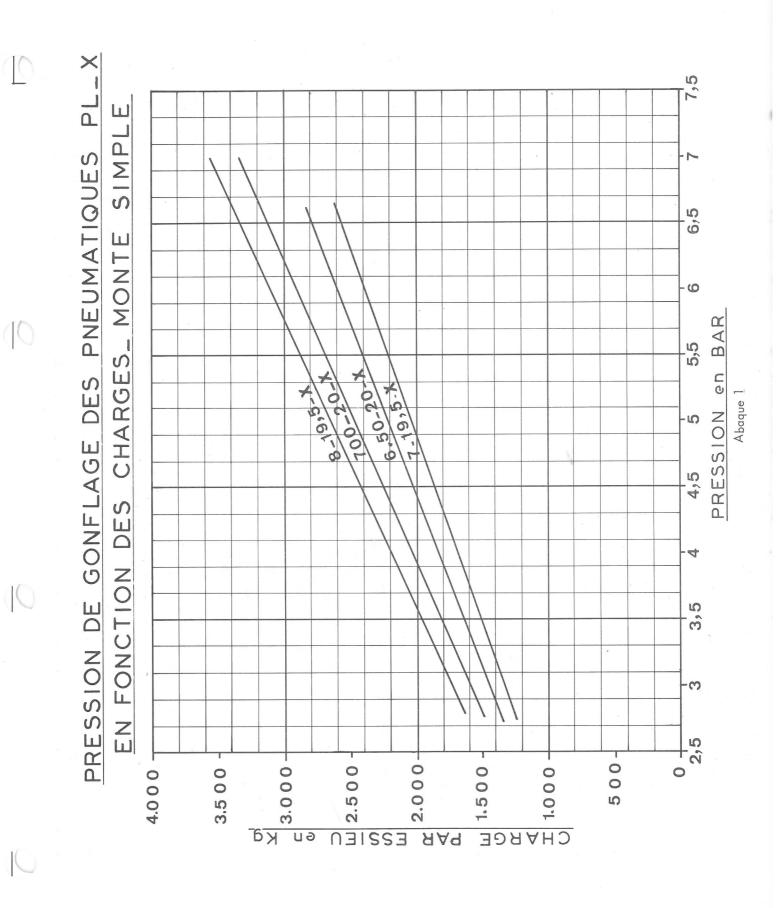
NY - NYD série P - NYD série M (450)

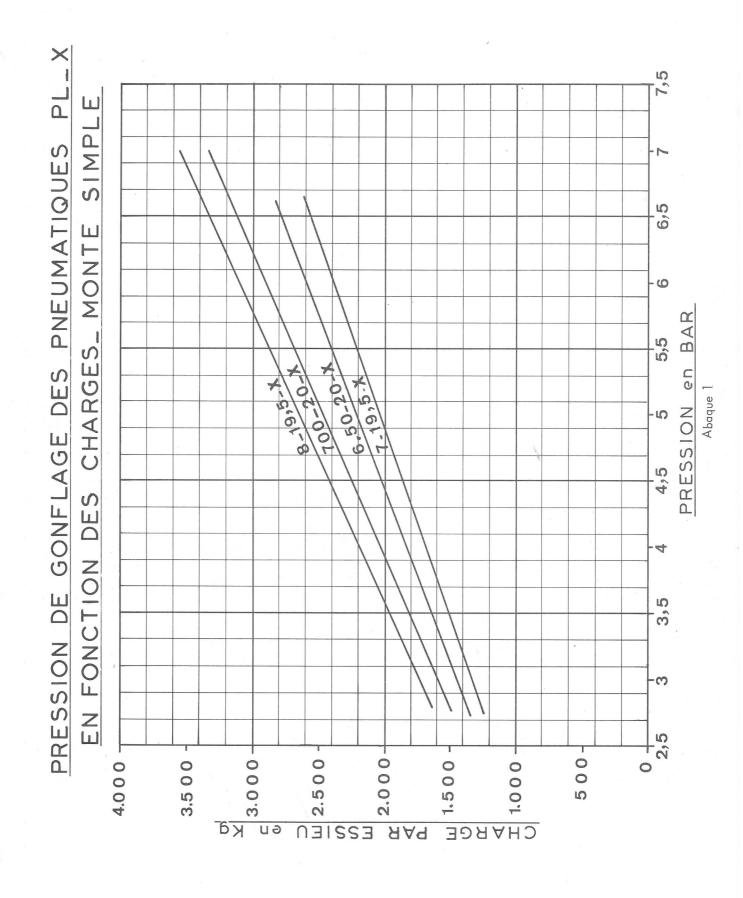
NYDP série A - NYDM série A (480)

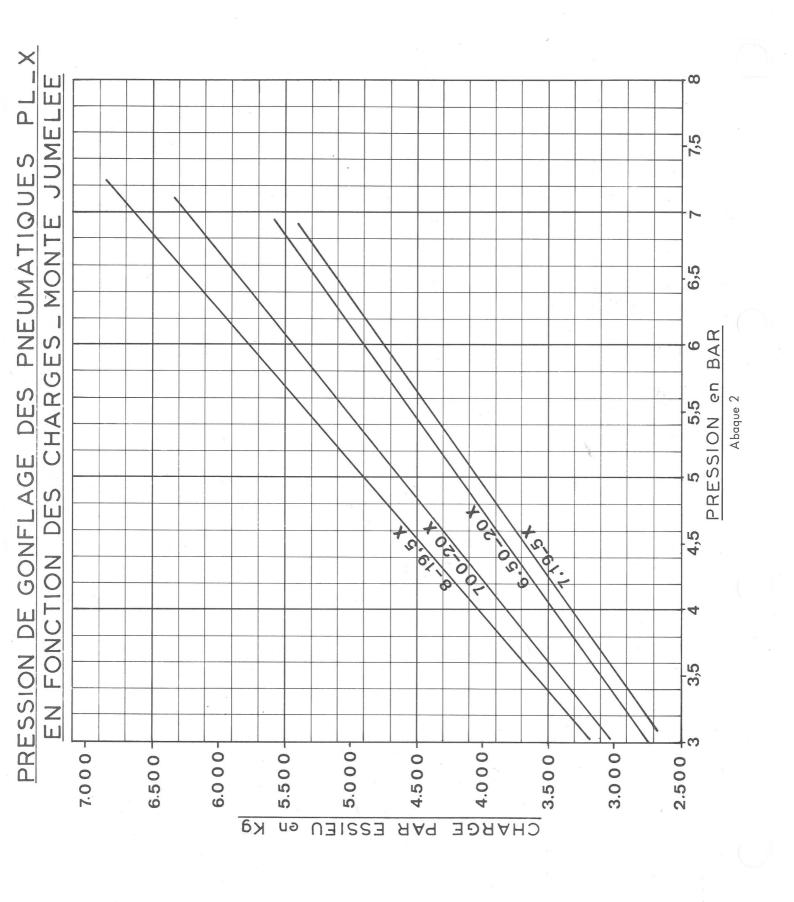
TABLEAU

DES PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

Types de véhicule	PTC (en kg)	Série ou option	Dimension des pneumatiques	Type de carrosserie
N (350)	5.990	Série	6,50 - 20 X	Plateau
(030)			7,00 - 20 X	Benne Plateau
		Option	7,00 - 20 X	Benne
		Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau
		Serie «periles roces »	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Benne
		Option «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau
				Benne
	(050	Série	6,50 - 20 X	Plateau
N Série A (370)	6.250	Serie Option	7,00 - 20 X	Plateau
		Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau
		Option «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau
NY (450)	6.990	Série	7,00 - 20 X	Plateau
N I (450)	3.770	Option «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau
N-SP (Pompier) 350	5.400	Série	7 - 19,5 X	Eq† pompier
ND Série P (350)	5.990	Série	6,50 - 20 X	Plateau
ND Serie I (330)				Benne
		Option	7,00 - 20 X	Plateau
			- 10.5 V	Benne
	D 40	Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau Benne
			8 - 19,5 X	Plateau
	(050	Option «petites roues»	6,50 - 20 X	Plateau
NDP Série A (370)	6.250	Série	0,30 - 20 A	Benne
	5	Option	7,00 - 20 X	Plateau
		Opinen	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Benne
		Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau
				Benne
		Option «petites roues »	8 - 19,5 X	Plateau
NYD Série P (450)	6.990	Série	7,00 - 20 X	Plateau
		Série «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau
NYDP Série A (480)	7.400	Série	7,00 - 20 X	Plateau
		Série «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau
ND Série M (350)	6.250	Série	6,50 - 20 X	Plateau
* ·			7.00 00.11	Benne
		Option	7,00 - 20 X	Plateau Benne
		Ontina	8 - 19,5 X	Plateau
	7 050	Option	7,00 - 20 X	Plateau
NYD Série M (450)	7.250	Série Option	8 - 19,5 X	Plateau
	7 400	Option	,	Plateau
NYDM Série A (480)	7.400	Série	7,00 - 20 X 8 - 19,5 X	Plateau
		Option	0 - 17,5 ^	1 Taleau







Véhicules N et ND tous types. Les pressions de gonflage des pneumatiques sont exprimées en bars.

	9						Empati	ements		7	
Types de véhicule	PTC (en kg)	Série ou option	Dimension des pneumatiques	Type de carrosserie	2,5	520 m	3,0	000 m	3,7	50 m	
					AV	AR	AV	AR	AV	AR	
N (350)	5.990	Série	6,50 - 20 X	Plateau Benne	5 5	4,75 5	5	4,75	5	4,75	
		Option	7,00 - 20 X	Plateau Benne	4,5 4,5	4,5 4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	
		Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau Benne	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	
		Option «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau Benne	4,25 4	4,75 4,5	4,25	4,75	4,25	4,75	
N Série A (370)	6.250	Série	6,50 - 20 X	Plateau		2	5	5	5	5	
		Option Série «petites roues» Option «petites roues»	7,00 - 20 X 7 - 19,5 X 8 - 19,5 X	Plateau Plateau Plateau			4,5 5,5 4,25	4,5 5,75 4,75	4,5 5,5 4,25	4,5 5,75 4,75	
NY (450)	6.990	Série Option «petites roues»	7,00 - 20 X 8 - 19,5 X	Plateau Plateau			4,5 4,5	5	5 4,5	5	
N-SP (Pompier) 350	5.400	Série	7 - 19,5 X	Eq† pompier	5,5	5,5	5,5	5,5			
ND Série P (350)	5.990	Série	6,50 - 20 X	Plateau	5,5	4,75	5,5	4,75	5,5	4,75	-
		Option	7,00 - 20 X	Benne Plateau Benne	5,5 5	4,75 4,5		e e,		\	
		Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau Benne	5,5 5,5	4,5 5,5 6	5,5	5,5	6	5,5	
		Option «petites roues»	8 - 19,5 X	Plateau	4,25	4,75	4,25	4,75	4,75	4,75	1 to 1
NDP Série A (370)	6.250	Série	6,50 - 20 X	Plateau Benne	5,5 5,5	5 5,5		,			
		Option	7,00 - 20 X	Plateau Benne	5	4,5 4,5	5	4,5	5	4,5	
		Série «petites roues»	7 - 19,5 X	Plateau Benne	5 5,5 5,5	6	5,5	6	6	6	
NYD Série P (450)	6.990	Option «petites roues » Série	8 - 19,5 X	Plateau	4,5	4,75	4,5	4,75	4,75	4,75	
TVID Selle I (450)	0.770	Série «petites roues»	7,00 - 20 X 8 - 19,5 X	Plateau Plateau			5 4,5	5 5	5,25	5	
NYDP Série A (480)	7.400	Série Série «petites roues»	7,00 - 20 X 8 - 19,5 X	Plateau Plateau			5,25 5	5,5 5,5	5,25 5	5 5,5	8
ND Série M (350)	6.250	Série	6,50 - 20 X	Plateau	5,5	4,75	5,5	4,75	5,5	4,75	_
		Option	7,00 - 20 X	Benne Plateau	5,5 5,25	5 4,25	5,25	4,25	5,25	4,25	
		Option	8 - 19,5 X	Benne Plateau	5,25	4,25	4,75	4,75	4,75	4,75	
NYD Série M (450)	7.250	Série Option	7,00 - 20 X 8 - 19,5 X	Plateau Plateau			5,5 5	5	5,75 5	5 5	
NYDM Série A (480)	7.400	Série Option	7,00 - 20 X 8 - 19,5 X	Plateau Plateau			5,5 5	5,5 5,5	5,5 5	5,5 5,5	

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES DES CARS 350

Les pressions de gonflage varient en fonction de la répartition des charges sur les essieux suivant le type de carrosserie montée sur le châssis.

Les abaques 1 pour les pneus avant et 2 pour les pneus arrière,

donnent la valeur de la pression MINIMUM correspondant à la charge de chaque essieu.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 700.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº 1.N.S.E.E. 261 75 115 1 001
Compte Chèques Postaux Paris 121-54
Adresse Télégraphique Citroën Paris
Télex 27817 (Citroën Paris)
et Citroën 27089
Téléphone: 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE Servés

N (350) _ NSP (350) _ N série A (370) _ NY (450)

MOTEUR

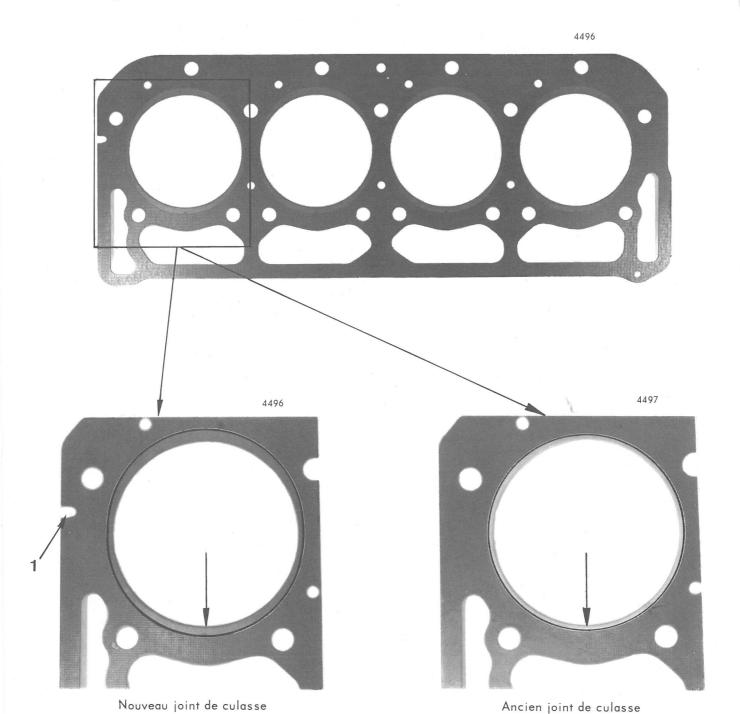
NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 121-**PL**

Le joint de culasse et les joints d'embase de chemises sont modifiés sur les moteurs ci-dessus.

La largeur du sertissage du joint de culasse au droit des chemises est variable (voir fig. ci-dessous).



1 - Cran repère pour nouveau joint.

Le joint d'embase de chemise est en matière EXELNIL sans surépaisseur. Ces modifications sont effectives à partir des moteurs n°

N - N série A - NY

306.001.192

N.S.P.

377.000.045

PIECES DETACHEES.

DESIGNATION	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO
Joint de culasse à sertissage constant	N 112-3	
Joint de culasse à sertissage variable		DX 112-3a
Joint entre cylindre et chemise (papier avec surépaisseur) couleur bleue	N 111-3	
Joint entre cylindre et chemise (EXELNIL 97,7 × 106,8)		DX 111-3

REPARATION.

Lors du remplacement du joint de culasse seul, monter un joint de culasse du même modèle que celui trouvé au démontage.

En cas de révision totale d'un moteur antérieur à la modification monter les nouveaux joints d'embase de chemise et le nouveau joint de culasse.

IMPORTANT : Le nouveau joint de culasse DX 112-3a ne doit pas être monté sur un moteur équipé de joints d'embase de chemises avec surépaisseurs.

L'ancien joint de culasse N 112-3 ne doit pas être monté sur un moteur équipé de joints d'embase de chemises sans surépaisseur.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 700.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001
Compte Chèques Postaux Paris 121-54
Adresse Télégraphique Citroën Paris
Télex 27817 (Citroën Paris)
et Citroën 27089

Téléphone: 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE SE Ves

NOTE TECHNIQUE

Nº 120-PL

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N - NSP - NDP (350) - N-NDP série A (370)

NY - NYD série Pet M (450) - NYD P série A

NYDM série A (480)

Boîte de vitesses

Sur les boîtes de vitesses des véhicules ci-dessus, le roulement simple de l'arbre de commande est remplacé par un roulement simple à déflecteur assurant une meilleure étanchéité.

REMARQUE : Le déflecteur peut être placé indifféremment soit sur le côté du roulement monté vers l'intérieur de la boîte de vitesses, soit sur le côté monté vers l'extérieur de la boîte de vitesses.

Numéro des premières boîtes de vitesses modifiées :

Véhicule essence : 39 002 371 Véhicule diesel : 40 005 190

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien Numéro	Nouveau Numéro
Roulement simple à gorge (60 $ imes$ 110 $ imes$ 22) d'arbre de commande	620.156	
Roulement simple à gorge (60 $ imes$ 110 $ imes$ 22) d'arbre de commande (avec déflecteur)		620.330

Le Service des Pièces Détachées ne fournira plus que le nouveau roulement nº 620.330.

REPARATION.

Le roulement à déflecteur peut être monté en remplacement de l'ancien roulement que la boîte de vitesses soit équipée ou non d'un joint d'étanchéité sur l'arbre de commande.

S'il y a un joint celui-ci doit être conservé à sa même place lors du montage du nouveau roulement.

L'opération de remise en état de la boîte de vitesses N 330-3 du manuel N° 514 est inchangée.

Le, 10 Octobre 1968

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS YVÀ

PARIS XVè

Capital : 700.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001

Compte Chèques Postaux Paris 121-54

Adresse Télégraphique Citroën Paris

Télex 27817 (Citroën Paris) et Citroën 27089 Téléphone : 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE Serves

VEHICULES N (350) - NY (450) TOUS TYPES

ND (350) - NYD (450 et 480) TOUS TYPES

ESSIEU AVANT

Cale de chasse

Depuis le 30/8/68, l'angle de chasse de l'essieu avant des véhicules ci-dessus est modifié : la cale de chasse de $2^{\circ}30$ est remplacée par une cale de $3^{\circ}30$ identique à celle équipant les cars,

Cette cale est repérée : 3º 30.

REPARATION.

Les nouvelles cales de chasse sont interchangeables avec les anciennes à condition de remplacer les deux cales d'un même essieu.

L'extrémité la plus épaisse de la cale de chasse doit être orientée vers l'arrière du véhicule.

VERIFICATION DU REGLAGE DE LA CHASSE.

Procéder comme indiqué opération N 410-0 réglage sur essieu avant, paragraphe 14 du Manuel de Réparation n $^\circ$ 514.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 119 - PL

Avec la cale de 3°30 la différence entre la hauteur AV et AR doit être comprise entre 43 et 46 mm, la plus grande des deux cotes se trouvant vers l'avant.

PIECES DETACHEES.

Le service des pièces détachées fournit les nouvelles cales sous la référence N 445-89b.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 118-PL

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN 117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVè

Capital: 700.000.000 F.

R.C. Seine 64 B 5019 - Nº I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001
Compte Chèques Postaux Paris 121-54
Adresse Télégraphique Citroën Paris
Télex 27817 (Citroën Paris)
et Citroën 27089

Téléphone : 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
CONFID

NDP (350)_NDP série A (370)

NYD série P (450) _ NYDP série A (480)

MOTEUR PERKINS 4_236

Injection

Depuis le moteur n° 436 F 5695 les porte-injecteurs sont modifiés. Ces nouveaux porte-injecteurs sont équipés d'injecteur de fabrication Roto-Diesel.

Ancien porte-injecteur CAV Nouveau porte injecteur Roto-Diesel Injecteur CAV Injecteur Roto-Diesel Code BKBL-67-S-5151 Code RKBL-67-S-5268 Code BDLL-150-S-6435 Code RDLL-150-S-6435

C.A.V.



Ancien porte-injecteur

Roto-Diesel



Nouveau porte-injecteur

REPARATION.

Le nouvel ensemble (porte-injecteur et injecteur) est interchangeable avec l'ancien.

Le tarage de l'injecteur : 175 $^+$ 5_0 bars est inchangé.

Pour la vérification et le tarage voir Opération ND 145-0a du Manuel de Réparation N $^\circ$ 514, Edition 1965.

Le, 27 Août 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 117-PL



T 47 T 60 DIESEL TOUS TYPES MOTEUR A COUSSINETS MINCES

Vilebrequin

Depuis le moteur n° TA 13 179, le pignon de vilebrequin 730 431 et la rondelle de butée T 121-99 sont remplacés par le pignon et la rondelle équipant les moteurs des véhicules P.D. (600) et PYD (700).

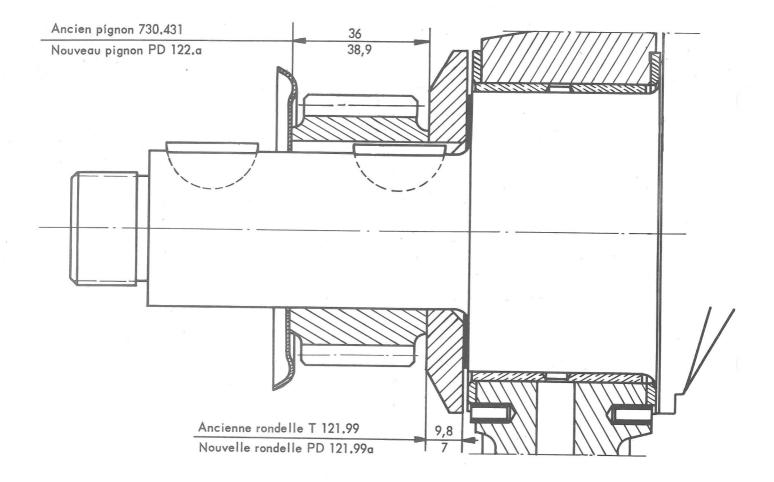
PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Pignon de vilebrequin	730 431	FD 122-2
Rondelle de butée	T 121-99	PD 121-99a

NOTE : Le pignon de vilebrequin 730 431 continue à être fourni pour les moteurs à coussinets épais.

REPARATION.

Tous les moteurs Diesel (100×110) à coussinets minces du n° TA 8201 à TA 13178 peuvent être équipés du nouvel ensemble pignon rondelle (cette dernière porte une lettre repère «A», voir NT 80 PL), à la place de l'ancien ensemble.



Le, 19 Juillet 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 116-PL

Droits de reproduction réservés

P (600) _ PY (700) _ PT (700)

PY série R (800)

MOTEUR

Commande d'accélérateur

Depuis le 2 Avril 1968, les moteurs des véhicules ci-dessus sont équipés d'une nouvelle commande d'accélérateur.

Numéro du premier moteur ainsi équipé : 6 335 00 322

MODIFICATIONS.

- longueur de coulissement du ressort de compensation (1) sur la tige de commande d'accélération (2) (côté pédale) diminuée de 3 mm.
- forme du levier de renvoi (3) modifiée,
- tige de commande du carburateur (4) plus longue et équipée d'une patte d'attache (5) pour le ressort de rappel (6),
- ressort de rappel (6) plus long,
- patte d'attache (7) du ressort de rappel sur carburateur modifiée (Pièce Solex).

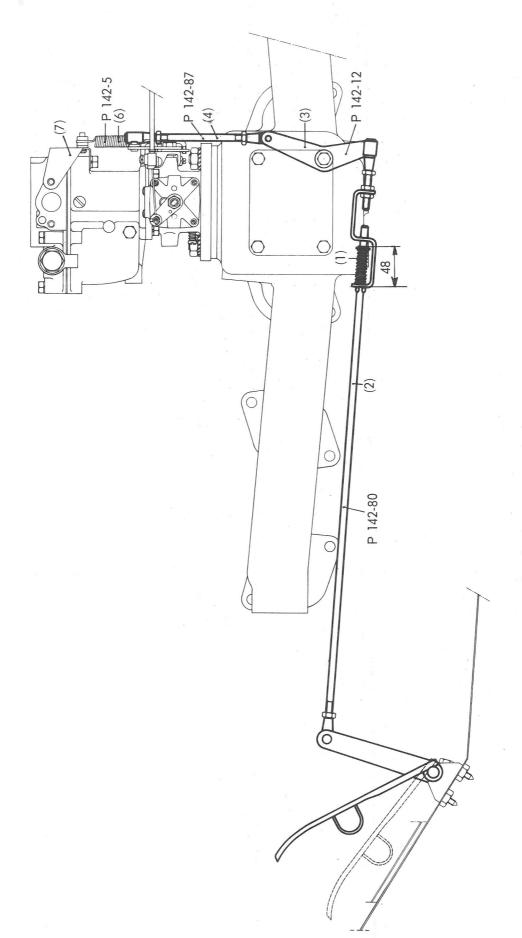
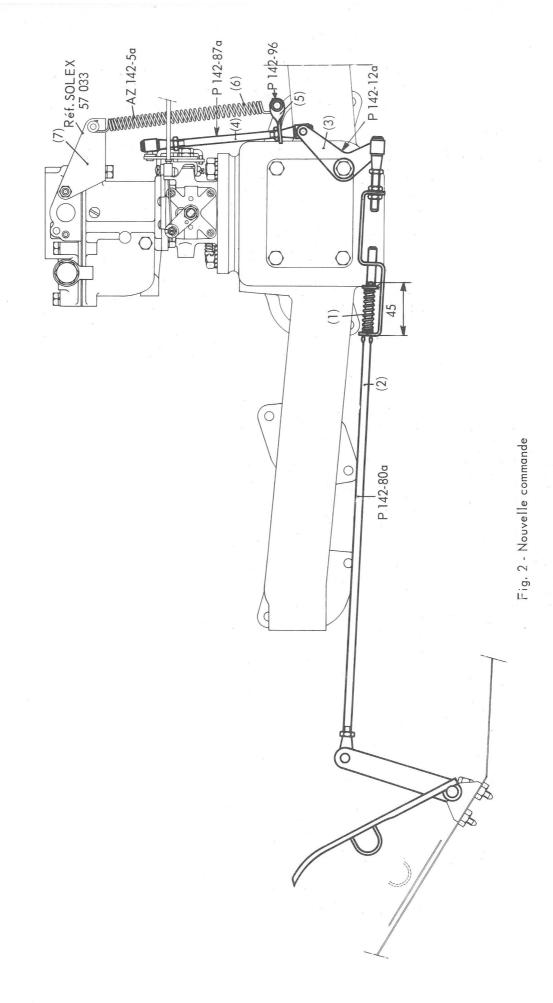


Fig. 1 - Ancienne commande



PIECES DETACHEES.

Désignation des pièces	Ancien numéro	Nouveau numéro
Tige nue de commande d'accélérateur côté pédale (2)	P 142-80	P 142-80a
Tige nue de commande de carburateur (4)	P 142-87	P 142-87a
Levier de renvoi (3)	P 142-12	P 142-12a
Ressort de rappel (6)	P 142-5	AZ 142-5a
Patte d'attache assemblée (5)		P 142-96

Pièce Solex	Réf. SOLEX
Patte d'accrochage assemblée (fixée sur carb	rateur) (7) 57 033

Les carburateurs Solex 46 RPAI équipés de la patte d'accrochage, portent les repères suivants, sur le levier de starter :

Moteur «P » régulé à 2 500 tr/mn : 121

Moteur «PY» «PT» régulé à 2 750 tr/mn : 131

REPARATION.

La nouvelle commande d'accélérateur peut être montée sur les véhicules sortis d'usine avant le 2 Avril 1968.

Les opérations de dépose, pose et réglage de la nouvelle commande sont identiques à celles de l'ancien montage, se reporter à l'Opération P 142-4, paragraphes 1 à 9 du Manuel de Réparations n° 515 - Edition 1965.

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 115-PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

ND Série P (350) - NDP Série A (370)

NYD Série P (450) - NYDP Série A (480)

ELECTRICITE

Commande de préchauffage - démarrage

Depuis le 4 Mars 1968, la commande de préchauffage-démarrage ND 524-75 est remplacée par la commande équipant les véhicules de la série PD (600 et 700).

PIECES MODIFIEES.

- Applique de finition : augmentation du diamètre du trou de fixation de la commande ($\emptyset=26,7~\text{mm}$ au lieu de 23 mm).
- Planche de bord inférieure gauche : augmentation du diamètre et changement de la forme du trou de fixation de la commande (figure 1).

PIECES DETACHEES.

Désignation des pièces	Ancien numéro	Nouveau numéro
Commande de préchauffage-démarrage	ND 524-75	PD 524-75
Bouton de la commande de préchauffage-démarrage		HG 522-20
Planche de bord, partie inférieure côté gauche	PD 822-4	PD 822-4b
Planche de bord, partie inférieure côté gauche avec trou de 43,8 $ imes$ 58,6 de fixation de montre	PD 822-4a	PD 822-4c
Applique de finition côté gauche (club)	ND 822-66	ND 822-66b
Applique de finition côté gauche (confort)	ND 822-66a	ND 822-66c

REPARATION.

La commande PD 524-75 peut être montée sur les véhicules sortis avant le 4 Mars 1968 en modifiant les trous de passage de la commande dans :

- l'applique de finition ($\emptyset = 26,7$ mm au lieu de 23 mm)
- la planche de bord (voir fig. 1).

Brancher les fils sur la commande suivant le schéma fig. 2.

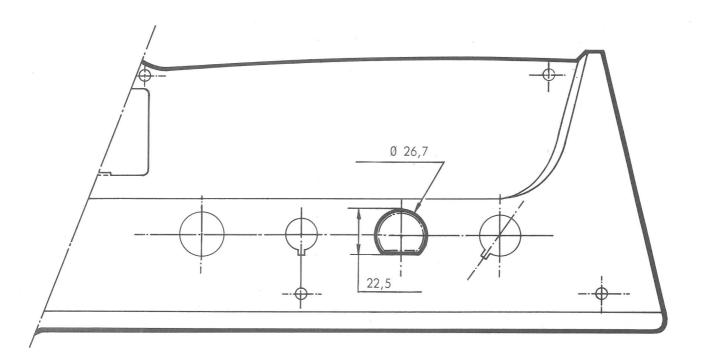


Fig. 1

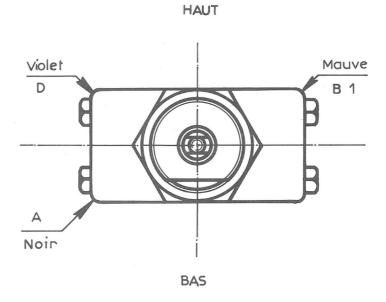


Fig. 2

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 114-PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

N (350_370_450_480) TOUS TYPES ESSENCE ET DIESEL

P (600_700_800_850) TOUS TYPES ESSENCE ET DIESEL

COMMANDE DE DEBRAYAGE

Depuis le 29 Mars 1968, la tige de pédale de débrayage a été rallongée de 15 mm (Fig.1).

Sur les véhicules 350-370-450-480 Diesel Perkins et M.A.N., cette nouvelle tige de pédale est montée sans butée.

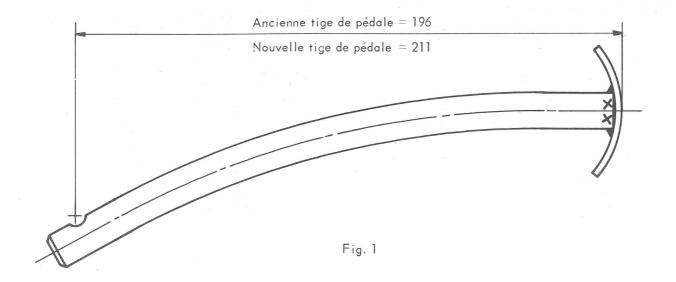
Sur les véhicules 350-370-450-480 Essence, 600-700-800-850 Essence et Diesel la tige de pédale est montée avec une butée (Fig. 2).

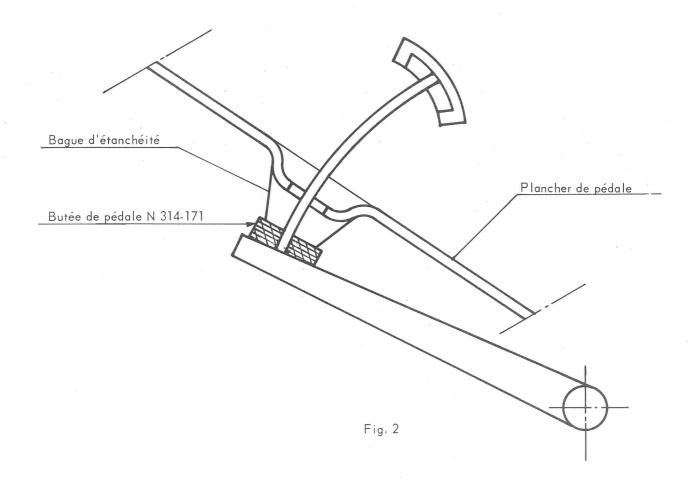
PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Tige de pédale de débrayage avec patin Butée de pédale	N 314-50	N 314-50a N 314-171

REPARATION.

Cette nouvelle tige de pédale peut être montée en remplacement de l'ancienne à condition de respecter le montage avec ou sans butée suivant le type de véhicule.





NOTE TECHNIQUE

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 113-PL

Drous de reproduction réservés

PY SERIE R - PYD SERIE R

Appellation commerciale 800

NOUVEAUX VEHICULES

Ces véhicules sortent d'usine depuis le 24 Janvier 1968.

L'empattement de ces véhicules est : soit de 3,300 mètres, soit de 3,900 mètres avec dans les deux cas un poids total en charge de 11 990 kg.

Ils diffèrent des véhicules «700» par :

- le chassis
- la suspension
- le freinage

CHASSIS.

- Raidisseurs en croisillons montés à l'intérieur des longerons.
- Mains avant de ressorts avant modifiées.
- Mains avant et arrière de ressorts arrière modifiées.

SUSPENSION.

Ressorts avant.

Composition et caractéristiques :

- Nombrede lames	7
- Epaisseur des lames	12 mm
- Largeur des lames	70 mm
- Epaisseur de la contre-lame	20 mm

Couple de serrage de l'étoquiau

9 à 10 m.kg (88 à 98 m/N)

Couple de serrage des étriers de maintien

19 à 22 m.kg (186 à 216 m/N)

La bride de maintien des étriers est modifiée.

Les butées caoutchouc de limitation de débattement des ressorts sont modifiées et fixées sur le châssis.

La cale P 431-118 sous le ressort gauche est supprimée.

Les jumelles sont renfarcées.

Ressorts arrière.

Composition et caractéristiques.

Ressort principal:

- Nombre de lames	7
- Epaisseur des lames	14 mm
- Largeur des lames	90 mm
- Cale d'épaisseur	14 mm

Ressort auxiliaire:

	Nombre de lames	10	
0	Epaisseur des lames	8	mm
	Largeur des lames	90	mm
	Entretoise : épaisseur	8	mm

Couple de serrage de l'étoquiau : 22,5 à 25 m.kg (220 à 245 mAN) Couple de serrage des étriers : 30 à 35 m.kg (294 à 344 mAN)

Les jumelles sont renforcées.

Amortisseurs.

Désignation	Numéro	Repère
Amortisseur avant gauche	PY 436-04	T 1 291-01
Amortisseur avant droit	PY 436-04a	T 1 291-00
Amortisseur arrière gauche	PY 436-10	T 1 223-01
Amortisseur arrière droit	PY 436-11	T 1 223-00

Biellettes d'amortisseurs avant

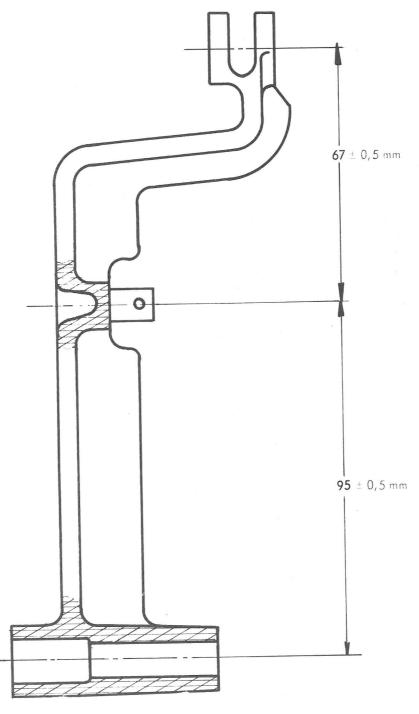
: entr'axes = 292 mm

Biellettes d'amortisseurs arrière

: entr[®]axes = 400 mm

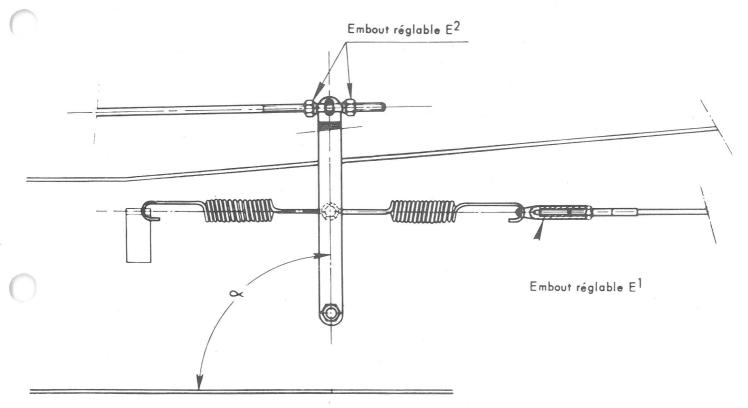
FREINAGE.

- Le montage des raidisseurs en croisillons sur le châssis a nécessité la modification du parcours des canalisations de freins.
- La commande de répartition de freinage est équipée d'un nouveau levier de commande de la fourchette de répartition à encombrement réduit.
- Les cylindres de freins des roues arrière ont un diamètre de 30,7 mm.
- Le levier de renvoi P 456-136a équipe les véhicules à empattements 3,300 m et 3,900 m.



Levier de renvoi P 456 - 136a

Réglage de la répartition de freinage.



Montage du levier de renvoi des véhicules «PY série R»

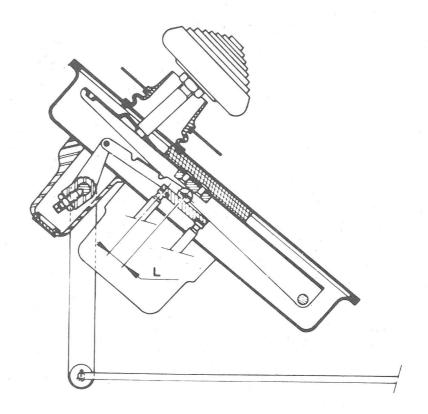
Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $3.900 \pm 50 \text{ kg}$.

Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle ≪ = 90° ± 2°.

Agir sur l'embout de réglage E2 pour obtenir la cote :

L 12,94 mm pour empattement 3,300 m. 13,95 mm pour empattement 3,900 m.

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».



Répartiteur de freinage

NOTE IMPORTANTE.

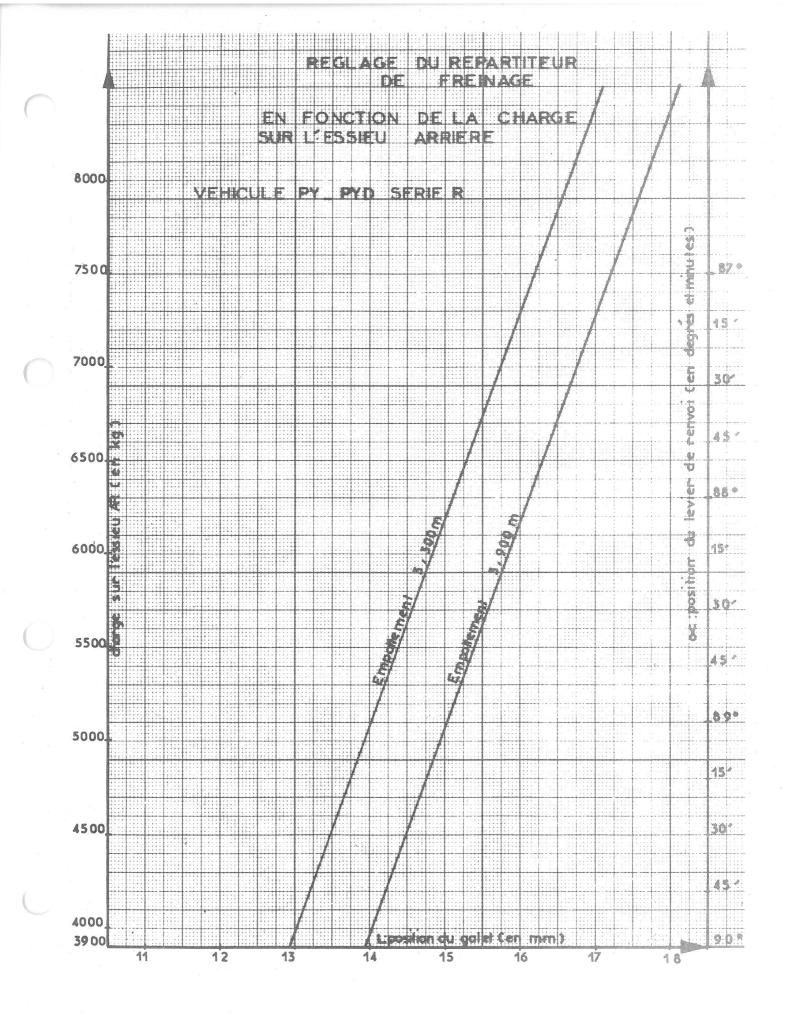
Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué de $3.900 \pm 50 \text{ kg}$.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L» et l'angle « correspondant à la pesée, en utilisant l'abaque appropriée ci-contre.

Exemple:

Soit un véhicule empattement 3,900 mètres dont la pesée a donné 6 000 kg sur l'essieu arrière, la cote «L» sera alors de 15,95 mm et l'angle $\ll = 88^{\circ}$. La tolérance de l'angle \ll étant \pm 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 86 et 90°.



ROUES ET PNEUS.

Monte de série : 10 - 22,5 XSC (jante 22,5 - 6,75 - 8 - 130 - P20 - SC-V).

Pression de gonflage (en bars)

Avant	Arrière	Secours
	2 21 20	* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
5,5	6,5	7

REVISION DES 1 000 km.

Pour les travaux à exécuter à la révision des 1000 km, se reporter à la Note Technique 61 PL pour les PY Série R et à la Note Technique 62 PL pour les PYD série R. Respecter les pressions de gonflage des pneus indiquées ci-dessus.

Le, 1er Avril 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs -

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº112-PL

Droits de reproduction reserves

N - N SERIE SP - ND SERIE P - ND SERIE M (350) N SERIE A - NDP SERIE A (370) SUSPENSION

Amortisseurs

Depuis le 8 Mars 1968, les véhicules ci-dessus sont équipés en série d'amortisseurs type «Charge haute».

Identification des amortisseurs :

- amortisseur avant : repère T 18 ou bouchon supérieur blanc.
- amortisseur arrière : repère T 117 ou bouchon supérieur vert.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Numéro	Repère
Amortisseur avant gauche	N 436-04b	T 18 ou blanc
Amortisseur avant droit	N 436-04c	T 18 ou blanc
Amortisseur arrière gauche	N 436-02f	T 117 ou vert
Amortisseur arrière droit	N 436-02g	T 117 ou vert

REPARATION.

Seul le montage de quatre amortisseurs «charge haute » est admis sur un véhicule -Le montage d'amortisseurs decetype sur un seul essieu est interdit. Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 111-PL

Droits de leproduction leserves

CARS 350

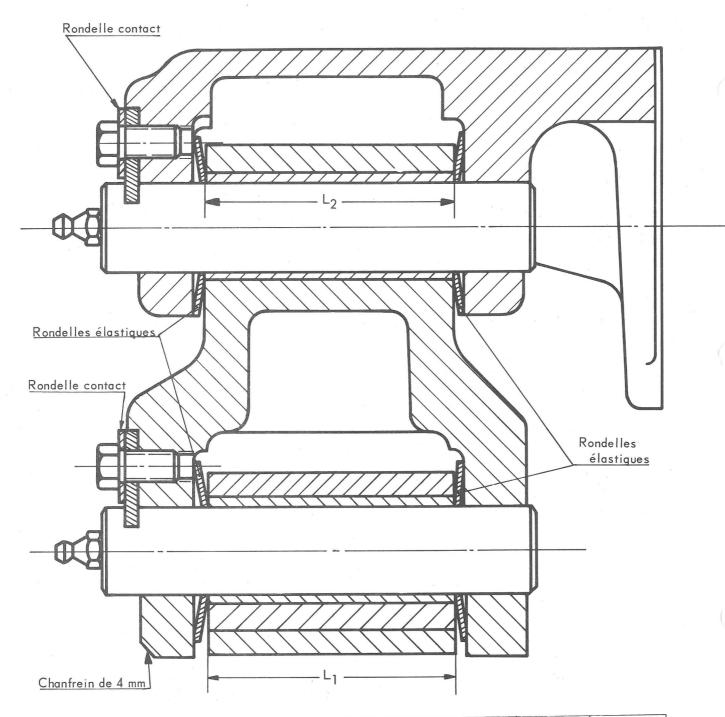
(N - ND Perkins - ND M.A.N.)

SUSPENSION

Depuis le 5 Février 1968, la suspension arrière des véhicules N et ND type «CAR» est modifiée :

Pour permettre le montage de rondelles élastiques (voir Figure):

- 1º/ La largeur des extrémités de la lame maîtresse et de la lame nº 2 est diminuée. Cote L₁ (69 mm au lieu de 72 mm).
- 2° / La largeur de la partie supérieure de la jumelle est diminuée . Cote L $_2$ (69 mm au lieu de 74 mm).



DESIGNATION	NUMERO	L 1	L 2
Jumelle pour camions N tous types et ancien montage «cars»	N 434 - 48 N 434 - 48 a N 431 - 107 N 431 - 107 a	72 mm 69 mm	74 mm 69 mm

PIECES DETACHEES:

Désignation des pièces nouvelles	Numéro
	93 g
Ressort arrière	N 431 - 107 a
Lame maîtresse baguée	N 431 - 108 a
Lame nº 2	N 431 - 110 a
Rondelle élastique (6 par ressort)	624 - 014
Jumelle arrière baguée (1)	N 434 - 48 a
Bague de 30×25×68 de jumelle de ressort arrière	N 434 - 70 a

(1) La jumelle «CAR » est repérée par un chanfrein de 4 mm. (Voir figure) qui n'existe pas dans le cas de la jumelle camion.

REPARATION:

Pour monter les rondelles élastiques sur les axes de ressorts et de jumelles des véhicules sortis avant le 5 Février 1968, il faut :

- 1) soit remplacer les ressorts arrière et les jumelles par les nouvelles pièces et monter les rondelles élastiques.
- 2) soit remplacer les lames maîtresses, les lames n° 2 et les jumelles par les nouvelles pièces et monter les rondelles élastiques.

NOTES:

- Les rondelles élastiques ont un sens de montage qu'il faut respecter.
- Les ressorts doivent être identiques des deux côtés.

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 110-PL

COMFIDENTIELLE ESERVES

NDP (350)

NDP Série A (370)

NYD Série P (450)

MOTEUR PERKINS 4-236

Fixation support de pompe haute pression

Depuis le moteur n° 236 F 5260, les deux vis de fixation du support de pompe haute pression sur la culasse sont modifiées (longueur augmentée et nouvelle matière).

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Vis de 3/8" - longueur 57,1 mm de fixation de support de pompe haute pression	ND 112-89	
Vis de 3/8" - longueur 60 mm de fixation de support de pompe haute pression		ND 391-194a

REPARATION.

Les vis ND 112-89 étant utilisées par ailleurs sur le moteur, continuent à être fournies par le Service des Pièces Détachées. Elles ne doivent pas être employées pour fixer le support de pompe haute-pression, pour lequel il est nécessaire, en cas d'intervention, d'utiliser les nouvelles vis.

Le, 1er Mars 1968

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 109 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

N-N série SP-ND série P-ND série M (350)

N série A - NDP série A (370)

NY - NYD série P - NYD série M (450)

P - PD (600) - PY - PYD (700)

PY série R (800)

PT - PDT (700 Tracteur)

PT série 3R - PDT série 3R (700 Porteur-Tracteur)

SUSPENSION

Depuis le 1er Mars 1968, les rondelles et vis de fixation des arrêtoirs d'axe de ressorts et de jumelles sont modifiées.

La vis 503-S de 9 imes 18 est remplacée par la vis 521-S de 9 imes 16.

La rondelle plate N 434-80 est remplacée par une rondelle «contact» 2906-S.

REPARATION.

Lors d'une intervention sur la suspension, il est conseillé de monter tous les arrêtoirs avec des nouvelles vis et des rondelles «contact».

NOTE : Pour assurer efficacement le freinage de la vis, la rondelle dite «contact» doit être montée sans interposition d'autre rondelle et dans le sens où les crans se trouvent au contact de la tête de vis.

Couple de serrage des vis 521-S : 3 m.kg (29,4 m/N).

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 108 - PL

(Annule et remplace même numéro)

COMFIDENTIELLE ESERVES

P - PD (600)

PY - PYD (700)

PT - PDT (tracteur 700)

PDT-3R (Porteur-tracteur 700)

NDP (350-370 Perkins)

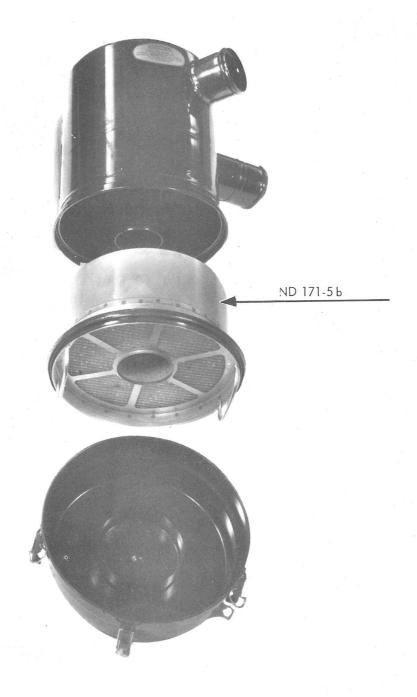
NDM (350 M.A.N.)

NYD.M (450 M.A.N.)

NYD.P (450 Perkins)

Filtre à air

Depuis le 6 Février 1968, les véhicules ci-dessus sont équipés d'un filtre à air, à bain d'huile, modifié.



Filtre MIOM ND 171-0a (vue éclatée)

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Filtre à air MIOM jusque Janvier 1967	ND 171-0	
Filtre à air MIOM de Janvier 1967 au 6 Février 1968	PT 171-0	
Filtre à air MIOM depuis le 6 Février 1968		ND 171-0a
Cartouche filtrante jusqu'au 6 Février 1968	ND 171-5a	e e
Cartouche filtrante depuis le 6 Février 1968		ND 171-5 b

REPARATION.

Le nouveau filtre à air peut-être monté sur les véhicules équipés à l'origine de l'ancien filtre.

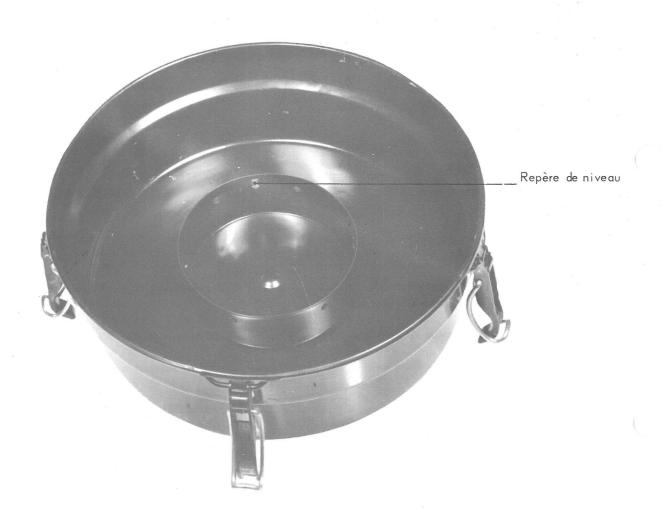
IMPORTANT:

Les instructions concernant l'entretien sont indiquées dans un encart joint à la notice d'entretien de chaque véhicule.

La longévité du moteur dépend du soin apporté au nettoyage du filtre :

«Nettoyer le filtre aussi souvent qu'il est nécessaire, suivant les conditions d'utilisation ».

Il est recommandé à cet effet de vérifier très souvent l'état d'encrassement du filtre au début de chaque nouvelle utilisation du véhicule, de manière à déterminer la fréquence des nettoyages.



Cuve du filtre ND 171-0a (avec repère du niveau d'huile)

Le, 27 Février 1968

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONN AIRES

Nº 107 - PL

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

Orons de leproduction lesewes

T 23 TOUS TYPES

MOTEUR ESSENCE

Recyclage des gaz du carter moteur

Depuis le 22 Janvier 1968 le dispositif de recyclage des gaz de carter moteur (voir NT 35 PL) est modifié.

La valve n'est plus reliée directement à la tubulure d'admission, mais à une bride de prise de dépression montée entre carburateur et tubulure d'admission.

Numéro du premier moteur modifié : 0147 001 465

PIECES DETACHEES.

	NUMEROS				
Désignation des pièces nouvelles	A	В	С	D	E .
Tubulure d'admission Bride de prise de dépression	456 085 U 11 091	456 085	456 085 U 11 091	456 085 U 11 092	456 085 U 11 092
Tube de dépression avec bride Tube de liaison entre pare-flamme et filtre	U 10 963	U 11 092		011092	011072
Tube de liaison entre filtre et carburateur	and the second		U 10 994	9	
Biellette verticale de commande d'accélérateur L = 150 mm	592 526		592 526		#
Ressort de rappel de commande d'accélérateur L = 90 mm	592 527	5	592 527		
Tube de liaison entre valve et prise de dépression	a A	. 8			595 409

REMARQUE : Les numéros des pièces inchangées ne sont pas indiqués dans le tableau précédent.

- A Véhicule à cabine normale, sans hydrovac, moteur équipé d'un filtre sec (Fig.1)
- B Véhicule à cabine normale, avec hydrovac, moteur équipé d'un filtre sec (Fig.1)
- C Véhicule à cabine normale, sans hydrovac, moteur équipé d'un filtre à bain d'huile (Fig.2).
- D Véhicule à cabine normale, avec hydrovac, moteur équipé d'un filtre à bain d'huile (Fig.2).
- E Véhicule à cabine semi-avancée, moteur équipé d'un filtre sec ou d'un filtre à bain d'huile (Fig.3).

REPARATION.

Il est possible d'effectuer la modification du recyclage sur un véhicule sorti entre Janvier 1966 et Janvier 1968, en cas de besoin (difficulté de réglage de ralenti).

Les pièces à remplacer sont celles indiquées dans le tableau précédent.

La tubulure d'admission d'origine peut être conservée en remplaçant l'embout DS 132-95 par une vis 521-S et une rondelle 2479-S.

NOTE : Il est rappelé que le dispositif de recyclage des gaz du carter moteur doit-être impérativement conservé sur tous les véhicules sortis d'usine depuis le 1er Janvier 1966.

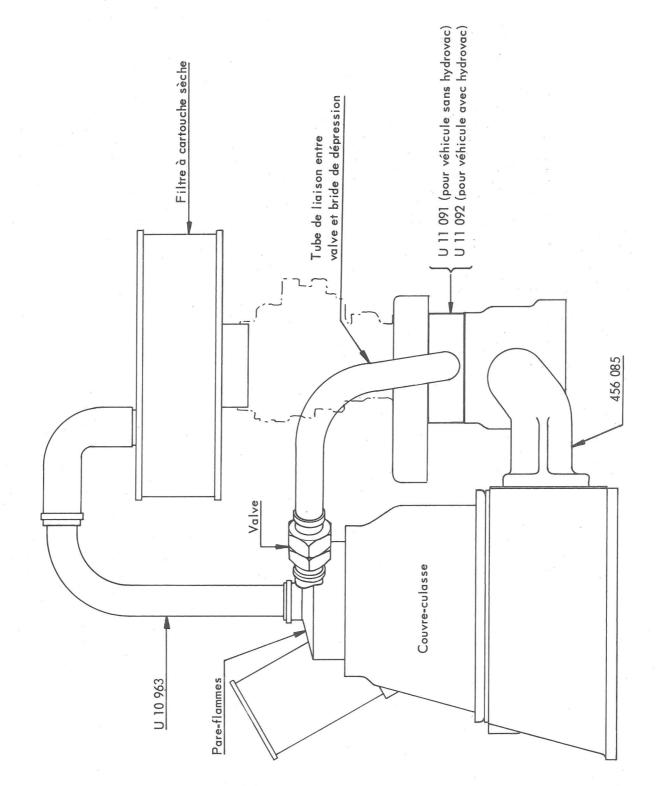


Fig. 1

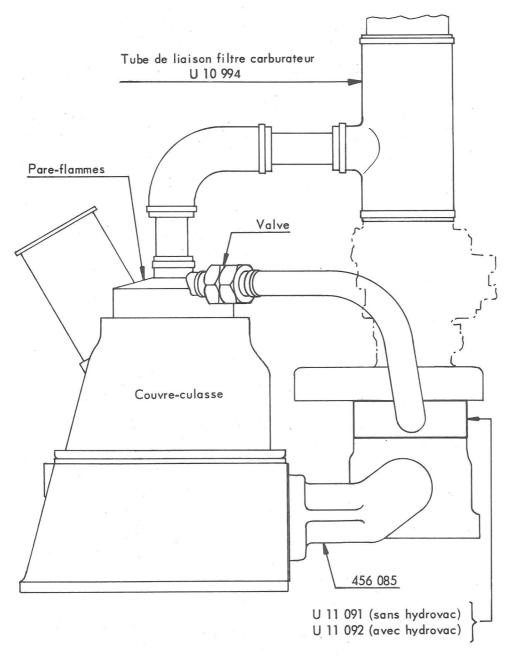


Fig. 2

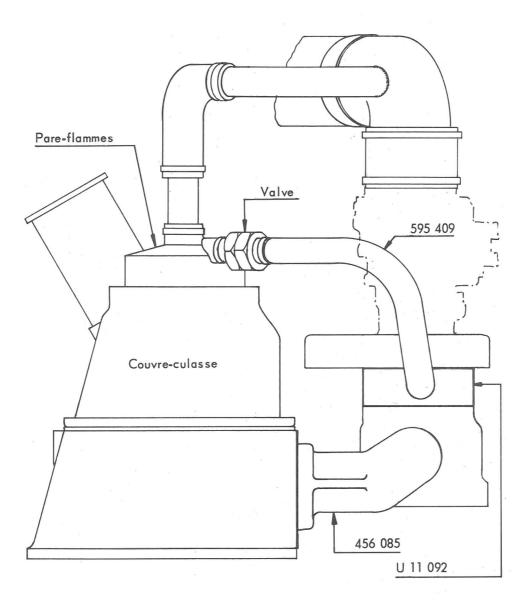


Fig. 3

Le, 9 Février 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 106-PL

COMFIDENTIELLE ESERVES

VEHICULE PDT SERIE 3R DIESEL (700)

PORTEUR - TRACTEUR

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAU-LIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

OPERATIONS A EFFECTUER.

MECANIQUE.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ. Pendant ce temps,

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.

- 3 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité du filtre et des circuits de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

- 5 Resserrer la culasse.
- 6 Régler les culbuteurs.
- 7 Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 8 Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.
- 9 Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.
- 10 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur, des courroies de pompe HP, de dynamo et compresseur.
- 11 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).
- 12 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 13 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 14 Nettoyer le filtre du réservoir du circuit hydraulique (à l'essence, voir «exécution des opérations»).
- 15 Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit hydraulique.
- 16 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 17 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.
- 18 Nettoyer le filtre du régulateur de pression.
- 19 Nettoyer les filtres attrape-poussières des circuits air comprimé.
- 20 Purger les réservoirs.

ELECTRICITE.

- 21 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et le serrage des cosses.
- 22 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 23 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux Stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, de l'avertisseur, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.
- 24 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

NOTE : En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

CARROSSERIE.

- 25 Vérifier la fermeture des portes.
- 26 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 27 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 28 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.
- 29 Vérifier le serrage des vis de fixation du crochet de remorque.

ESSAI.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Verifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir du circuit hydraulique.
- Vérifier la pression indiquée par les 3 manomètres du circuit air comprimé.

Arrêter le moteur :

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.
- Vidanger le carter du compresseur. Faire le plein avec la même huile que celle du moteur.
- Vérifier le niveau d'alcool dans le réservoir du système anti-gel du circuit air comprimé (alcool à la charge du client).
- Vérifier la pression indiquée aux manomètres, une baisse de pression de 1 bar/heure est admissible

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

NOTE IMPORTANTE : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations nº 515 Edition 1965.

1 - Pression des pneus (en bars) :

	Avant	Arrière	Secours
Pneus 9 - 22,5 XSC	6,000	6,750	7,000
Pneus 10 - 22,5 XSC	5,000	6,000	6,200

- 3 Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. Voir Opération P. 314-0
- 5 Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud : couple 12 m.kg (118 m/N). Voir Opération PD. 112-1a.

6 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud. Régler le jeu des culbuteurs à :

0,25 mm pour les soupapes d'admission. 0,30 mm pour les soupapes d'échappement. Voir Opération PD. 112-0 § 5) . 9 - Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.

Voir Opération PD. 214-0.

13 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien de ressorts de suspension.

Couples de serrage :

ressorts AV : 19 à 22 m.kg (186 à 215 m Λ N). ressorts AR : 30 à 35 m.kg (294,5 à 343 m Λ N).

14 - Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur :

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir. (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 105 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

VEHICULE PT SERIE 3R ESSENCE (700)

PORTEUR - TRACTEUR

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

I - OPERATIONS A EFFECTUER.

MECANIQUE.

Le véhicule étant froid :

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.
- 3 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).

4 - Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).

- 5 Vérifier et resserrer si nécessaire, les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 6 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.

7 - Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.

- 8 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.
- 9 Resserrer la culasse.
- 10 Régler les culbuteurs.
- 11 Vérifier le calage de l'allumeur et si néces saire :
- 12 Régler l'écartement des vis platinées puis :

13 - Régler le calage de l'allumeur.

- 14 Resserrer les écrous de fixation de la bride de carburateur.
- 15 Resserrer les écrous de fixation du collecteur d'admission, du collecteur d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 16 Vérifier la tension de la courroie de ventilateur, et de dynamo.

17 - Vérifier la tension des courroies de pompe H.P., et de compresseur.

- 18 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (à l'essence : voir exécution des opérations).
- 19 Vérifier l'étanchéité des raccords du circuit hydraulique.
- 20 Nettoyer le filtre du régulateur de pression pneumatique.
- 21 Nettoyer les filtres attrape-poussières du circuit pneumatique.
- 22 Purger les réservoirs.

ELECTRICITE.

- 23 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les cosses.
- 24 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 25 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux de Stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, de l'avertisseur, du ventilateur de chauffage et de la jauge à essence.
- 26 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

NOTE : En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

CARROSSERIE.

- 27 Vérifier la fermeture des portes.
- 28 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 29 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 30 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.
- 31 Vérifier le serrage des vis de fixation du crochet de remorque.

ESSAL.

Après exécution des travaux ci-dessus procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu, le niveau du réservoir du circuit hydraulique.
- Relever la pression indiquée par les 3 manomètres du circuit d'air comprimé.

Arrêter le moteur :

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.
- Vérifier le niveau d'alcool dans le réservoir du système anti-gel du circuit air (alcool à la charge du client).
- Vidanger le compresseur. Faire le plein avec la même huile que le moteur.
- Vérifier la pression indiquée par les manomètres. Une baisse de 1 bar/heure est admissible.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

NOTE IMPORTANTE : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations Nº 515 - Edition 1965.

1 - Pression des pneus (en bars) :

	Avant	Arrière	Secours
Pneus 9 - 22,5 XSC	6,000	6,750	7,000
Pneus 10 - 22,5 XSC	5,000	6,000	6,200

3 - Régler les excentriques de freins.

Voir § 26 Opération P. 420-3.

5 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts AV : 19 à 22 m.kg (186 à 215 m Λ N). ressorts AR : 30 à 35 m.kg (294,5 à 343 m Λ N).

6 - Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération P.314-0.

9 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant froid : couple 9 m.kg (88 m/N). Voir § 16 Opération P. 112-1).

10 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud. Régler le jeu des culbuteurs à :

> 0,20 mm pour les soupapes d'admission 0,25 mm pour les soupapes d'échappement

Voir Opération P. 100-3.

11 - Vérifier le calage de l'allumeur.

Voir Opération P. 211-0 § 3.

Si le point d'avance (10° avant PMH) est incorrect, ne pas dérégler l'allumeur, mais tout d'abord régler l'écartement des vis platinées.

12 - Régler l'écartement des vis platinées.

Voir Opération P. 211-0 §§ 1-2.

Vérifier de nouveau le calage de !'allumeur et si nécessaire le régler.

13 - Régler le calage de l'allumeur.

Voir Opération P.211-0.

- Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de la disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu, le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le, 31 Janvier 1968

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 104 - PL

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE réserves

PT SERIE 3 R (ESSENCE)

PDT SERIE 3 R (DIESEL)

Appellation commerciale: 700 Porteur-Tracteur

NOUVEAUX VEHICULES

Ces véhicules sortent d'usine depuis Janvier 1968 et diffèrent des véhicules PY et PYD en particulier par le dispositif de freinage à trois circuits permettant d'actionner les freins d'une remorque à deux essieux équipée d'un système de freinage à air comprimé.

L'empattement de ces véhicules est de : 3,300 m et 3,900 m avec un poids total en charge de 10 990 Kg pour un véhicule isolé ou un poids total en charge de 18 500 Kg pour un véhicule avec remorque.

I - MOTEUR :

Les moteurs dont voici les principales caractéristiques sont identiques aux moteurs équipant les tracteurs PT et PDT (700).

		ESSENCE	DIESEL
	Nombre de cylindres	6	6
	Alésage	100	104
	Course	110	110
	Cylindrée	5,183 .	5,600 1.
	Rapport volumétrique	6,9/1	19/1
-	Puissance maxi	134 Ch à 2750 tr/mn	108 Ch à 2750 tr/mn
	Capacité refroidissement	25,5 1.	25,5 1.
0	Capacité carter d'huile :		
O	- après vidange	11,5 I. (SAE - 20)	14,4 l. (SAE - 20 S1) au dessus de 0° C. (SAE 10 - S1)
		*	au dessous de 0° C.
	- après échange cartouche filtrante	12,5 l.	
	Différence maxi-mini	5 l.	6 I.
	Bougies	Marchal SEV 35B-AC 43F	
	Allumeur SEV	A 151	
	Allumeur DUCELLIER	4 154 B	
	Pompe d'injection		Roto Diésel DPA -R 3 462 020 Code 2980.
	Injecteurs		Roto Diésel RDN OSD 6475.
	Porte-injecteur		Roto Diésel RKB 51 - SD 5236
	Point d'allumage	10∘	
	Point d'injection		18° (3,33 mm).
	Carburateur	Solex 46 R.P.A.I.	
	Jeu aux culbuteurs (à chaud)	Adm = 0,20 - Ech = 0,25	Adm = 0,25 - Ech = 0,30
	Capacité réservoir combustible :		
	- Série :	100 1.	100 i.
	- Option :	150 .	150 i.

Réglages du carburateur SOLEX 46 R.P.A.I. (repère 13 sur levier de starter).

Alésage venturi	38	
Gicleur principal	195	
Calibreur air automaticité	230	
Tube émulsion	№ 50	
Gicleur ralenti	. 65	
Calibreur air ralenti	. 170	
Flotteur laiton	17 g	
Siège pointeau	. 2,5	
Pompe de reprise mécanique type	82 (fermeture à 9 mm sur tranche de papillon).	
Gicleur de pompe	50	
Injecteur haut	. ф 50	
Gicleur de starter	. 200	

II - EMBRAYAGE :

Bi-disque à sec, à commande hydraulique par maître-cylindre et cylindre-récepteur.

- maître-cylindre $\phi=$ 24,5 mm, sans soupape de pression résiduelle.
- cylindre récepteur $\,\phi=$ 25 mm.

Référence «FERODO» du mécanisme 10" L 44.

Disgues d'embrayage $\phi = 248$ mm. Epaisseur = 8,6 mm.

Qualité des garnitures de frictions : A 3 S.

III - BOITE DE VITESSES :

5 vitesses AV et 1 M.AR.

Capacité du carter 6,5 l huile SAE. 90. EP.

IV - TRANSMISSION :

Modèle Glaenzer type 1 500 avec palier intermédiaire « Basse fréquence ».

Empattement 3,300 m:

Arbre de transmission avant avec palier: longueur moyenne = 0.855 m

Arbre de transmission arrière : longueur moyenne = 1,240 m

Empattement 3,900 m:

Arbre de transmission avant avec palier : longueur moyenne = 1,179 m

Arbre de transmission arrière : longueur moyenne = 1,480 m

La transmission arrière est montée avec barre de sécurité.

V - PONT ARRIERE :

Pont porteur type «banjo» à simple réduction.

Capacité en huile 5 litres SAE 90 EP.

Couples côniques montés en série ou en option.

Moteur	Empattement	Couple «Série»	Couple «Option»
Essence ou Diésel	3,300 m 3,900 m	7 × 40 7 × 40	6 imes41 ou $7 imes43$ $6 imes41$ ou $7 imes43$

Démultiplication de la transmission :

Combinaison des		Démultiplication	iomprication		Itiplication totale		
vitesses	id botte botte		Couple 6 × 41	Couple 7 × 43	Couple 7×40		
1	20 × 12 42 42	0,136	0,019	0,0221	0,0238		
2	20 × 13 42 × 36	0,238	0,0348	0,0387	0,0416		
3	$^{20}_{42} imes ^{28}_{34}$	0,392	0,0573	0,0637	0,0686		
4	20 × 36 42 26	0,659	0,0964	0,1072	0,1153		
5	Prise directe	1	0,1463	0,1627	0,1750		
M. AR	$20 \times 14 \times 21 \ 42 \times 24 \times 42$	0,139	0,0203	0,0226	0,0243		

Vitesse en Km/h à $1\,000\,$ tr/mn.moteur pour un véhicule équipé de pneus 9-22,5 XSC.

Combinaison des vitesses	Couple 6 × 41	Couple 7 × 43	Couple $7 imes 40$
1	3,5 environ	3,9 environ	4,2 environ
2	6,2 environ	6,9 environ	7,4 environ
3	10,2 environ	11,3 environ	12,2 environ
. 4	17,1 environ	19 environ	20,5 environ
5	26 environ	28,9 environ	31 environ
M. AR	3,6 environ	4 environ	4,3 environ

VI - DIRECTION :

Direction avancée à vis globique et galet GEMMER 75

Capacité du carter : 0,75 l. huile SAE. 90. EP.

Rayon de braquage :	Empattement 3,300 m	Empattement 3,900 m.
- entre trottoirs :	13,30 m	15,40 m
- entre murs :	14,30 m	16,40 m

VII - SUSPENSION:

a) Ressort avant:

Composition:

Couple de serrage de l'étoquiau : 9,1 à 10 m.kg (89 à 98 m/N).

Couple de serrage des brides de ressort : 19 à 20 m.kg (186 à 196 m/N).

b) Ressorts arrière :

Composition: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire.

Ressort principal:

- Epaisseur des lames 10 mm

Ressort auxiliaire:

- Nombre de lames 10

- Epaisseur des lames 10 mm

Couple de serrage de l'étoqiau : 15 à 17 m.kg (147 à 167 m/N).

Couple de serrage des brides de ressorts : 30 à 35 m.kg (294,5 à 343 m/N).

c) Amortisseurs :

- Amortisseurs avant :

AVG P 436-04 Repère T 291-01 AVD P 436-04 a Repère T 291-00

- Amortisseurs arrière :

ARG P 436-10 Repère T 223-01
ARD P 436-11 Repère T 223-00

- Biellette d'amortisseur avant : entr'axe = 319 mm.
- Biellette d'amortisseur arrière : entr'axe = 400 mm.

VIII - FREINAGE:

a) Dispositif principal (tête d'accouplement bleue).

Un robinet double Westinghouse, commandé par le pied du conducteur, alimente simultanément en air comprimé :

- un cylindre qui agit sur la commande hydraulique de freinage (type DS) du camion.
- quatre cylindres pneumatiques des freins de la remorque.

Les freins avant et arrière du camion et les freins de la remorque sont alimentés par des circuits totalement indépendants.

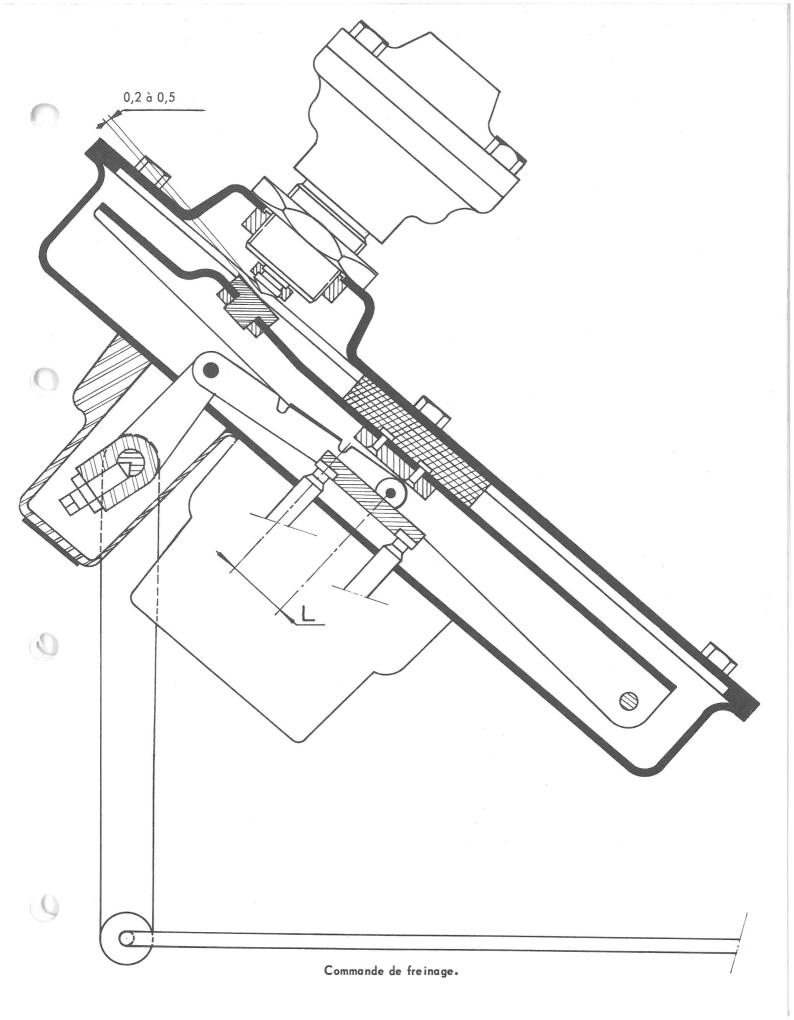
La répartition de freinage du camion, à commande mécanique, est réglée automatiquement en fonction de la charge sur l'essieu arrière.

b) Dispositif de secours (tête d'accouplement jaune).

Un robinet de commande à main Westinghouse TC 2 alimente en air comprimé :

- le cylindre de commande des freins arrière au camion.
- le cylindre de commande des freins de la remorque. (ce circuit est équipé d'une valve de desserrage rapide).
- c) Dispositif d'arrêt automatique en cas de rupture d'attelage. (tête d'accouplement rouge).

Un circuit spécial met en pression un réservoir monté sur la remorque qui alimente une valve relai d'urgence Westinghouse.



En cas de rupture d'attelage ce dispositif bloque les freins de la remorque.

d) Dispositif d'immobilisation du camion :

Dispositif mécanique agissant sur les roues arrière.

Caractéristiques des organes de freinage :

a) Freinage camion:

- Pompe haute pression à 7 pistons : différente des autres véhicules type 700 par l'orientation du tube d'aspiration sur couvercle.
- Conjoncteur-disjoncteur limitant la pression à 175 bars.
- Accumulateur principal taré à 65 bars.
- Réserve de pression $\left\{ \begin{array}{c} AV = 2 \ \text{accus} \\ AR = 2 \ \text{accus} \end{array} \right\} \ \text{tarés à 65 bars.}$
- Cylindres récepteurs différentiels avant : piston AV $\phi=51$ mm. piston AR $\phi=57$,5 mm.
- Cylindres récepteurs arrière borgnes extérieurs aux tambours et agissant sur les mâchoires par l'intermédiaire de cames : piston $\phi=28$ mm.
- Tambours avant $\phi = 406$ mm.
- Tambours arrière $\phi=$ 406 mm.
- Garnitures Férodo 607 collées largeur = 125 mm
- Surface totale de freinage : 3 283 cm².

b) Organes air comprimé :

Compresseur Westinghouse E 180 à graissage autonome régulé à 7,2 - 7,9 bars.

- Sur véhicule DIESEL, alimentation du compresseur en air filtré prélevé sur aspiration moteur.
- Sur véhicule ESSENCE, alimentation avec filtre indépendant équipé d'un silencieux.

NOTE IMPORTANTE : Le niveau d'huile doit être vérifié aussi fréquemment que le niveau d'huile moteur.

Pompe et réservoir dégivrage : à fonctionnement automatique.

- levier de robinet en position verticale : dégivrage en service.
- levier de robinet en position horizontale : pompe isolée.

NOTE IMPORTANTE : Si le réservoir d'alcool est vide, ou en période de non utilisation, il faut impérativement placer le levier en position pompe isolée.

Régulateur sur refoulement :

Cet accessoire groupe tous les organes nécessaires entre le compresseur et les réservoirs accumulateurs de pression.

- Déshuileur avec purge automatique.
- Filtre
- Soupape de sureté limitant la pression dans les trois réservoirs en cas d'incident quelconque : pression d'ouverture 8,8 bars, pression de fermeture 8,2 bars.
- Régulateur : pression de régulation : 7,2 à 7,9 bars.

Réservoirs d'air comprimé :

Sur longeron droit côté intérieur : réservoir simple de 8 litres pour freinage du camion.

Côté gauche du véhicule :

- réservoir intérieur double 20 l. + 20 l. raccordés : réserve pour frein de secours.
- réservoir extérieur 30 l. : réserve pour frein de remorque.

Chaque réservoir est équipé :

- d'un indicateur de pression mini taré à 4,5 5 bars.
- d'une valve de retenue.
- d'un robinet de purge.

Robinet double Westinghouse type R avec dispositif de prédominance.

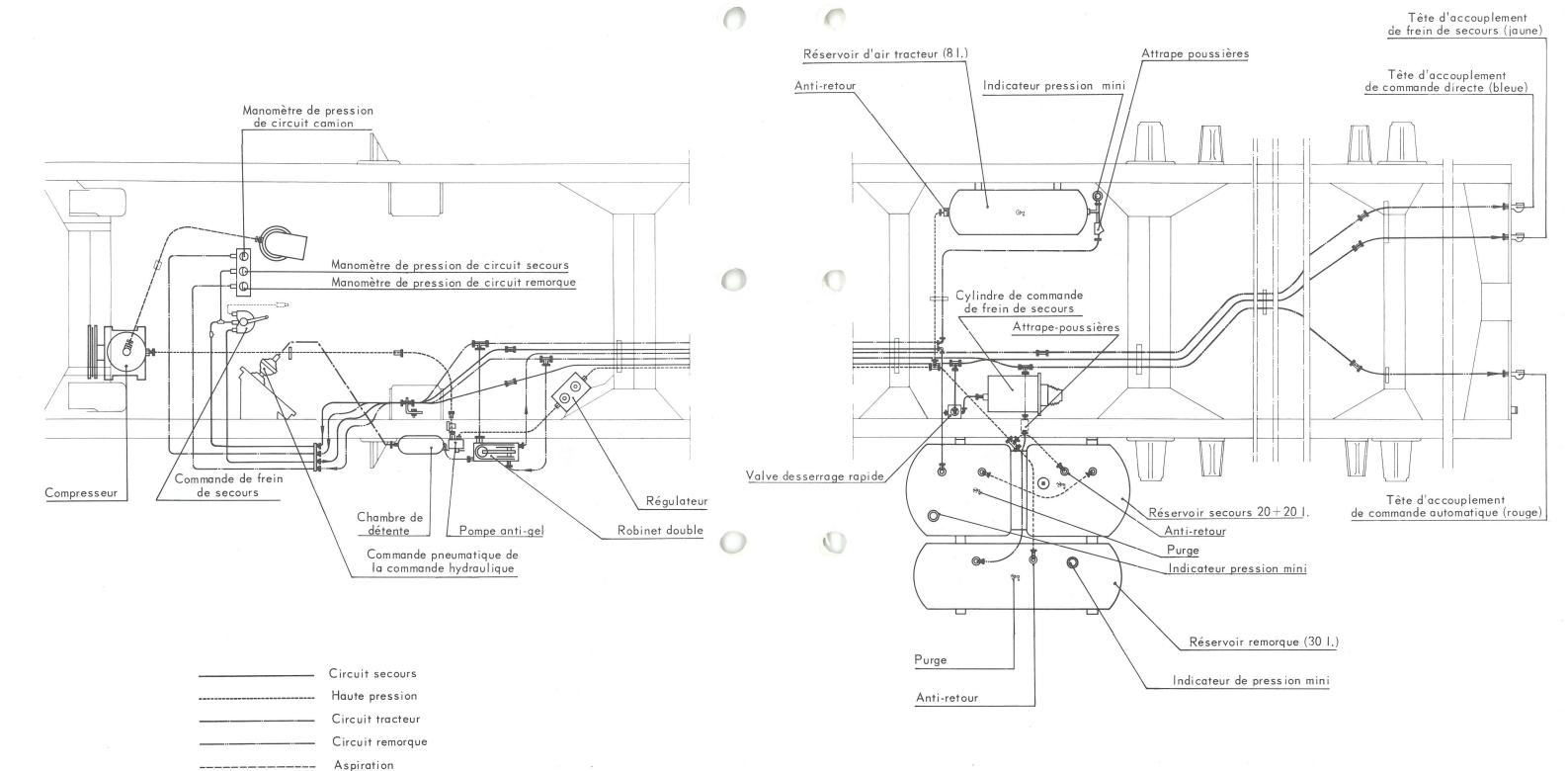
Capacité de détente entre robinet double et cylindre de commande du frein hydraulique.

Cylindre de commande de freins hydrauliques du camion $\phi=32,5$ mm.

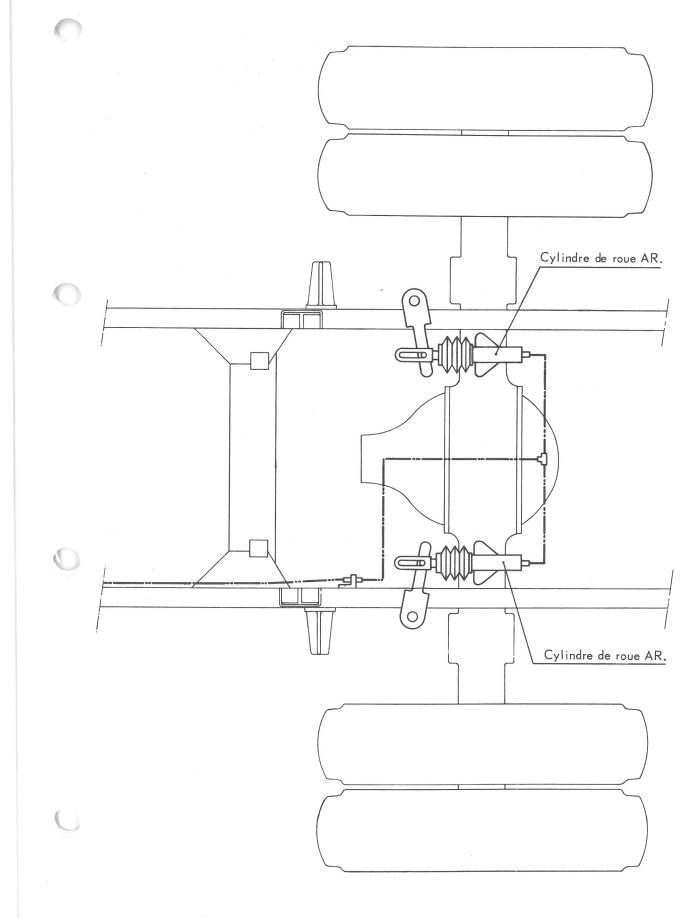
Organes freins de secours :

- robinet de commande à main TC 2.
- cylindre de commande de frein de secours $\phi = 5$ '', course : 120.

CIRCUITS PNEUMATIQUES



HYDRAULIQUES



Filtration air comprimé :

Les organes de commande sont protégés par des filtres «attrape-poussières» placés sur les tuyauteries de liaison.

- entre réservoir 8 litres et robinet double.
- entre réservoir 30 litres et robinet double.
- entre réservoirs 20 litres + 20 litres et robinet de commande à main de secours.

c) Sécurité :

- 1º) Manomètres indicateurs de pression d'air :
 - droit: pression air camion.
 - central : pression air secours.
 - gauche : pression air remorque.
- 2°) Voyants lumineux:
 - rouge droit : pression air mini remorque et secours.
 - orange central : indicateur d'usure des garnitures.
 - rouge gauche: pression circuit hydraulique et pression air camion.

NOTE:

- 1°) Si le voyant droit s'allume :
 - La pression du circuit secours ou remorque est au mini soit 4,5 bars, lire les manomètres pour déceler le circuit en cause.
- 2º) Si le voyant orange central s'allume :
 - Les garnitures de freins ont atteint un degré d'usure déterminé nécessitant soit un réglage, soit leur remplacement.
- 3°) Si le voyant rouge gauche s'allume :
 - 2 causes possibles :
 - a) La pression du circuit hydraulique est inférieure à 90 bars.
 - b) La pression du circuit air comprimé (camion) est au mini soit 4,5 bars.

Pour déceler immédiatement le circuit en cause, vérifier la pression aircamion au manomètre.

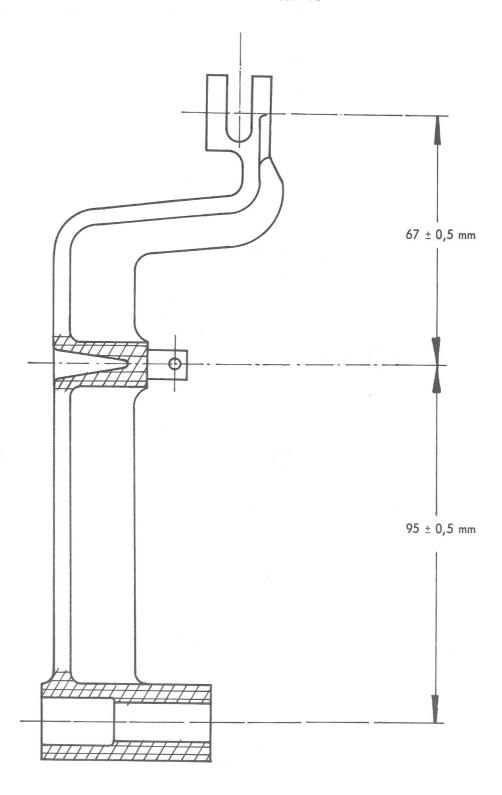
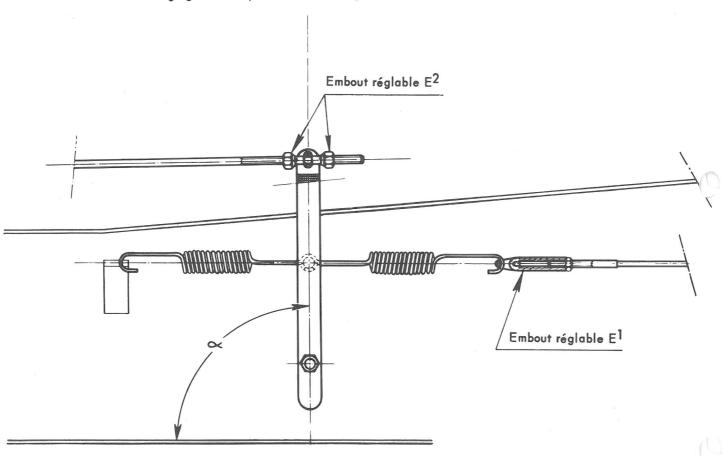


Fig. 4

Purge des freins :

Pour effectuer la purge des freins se reporter à l'opération PDT. 453-0 du Manuel de Réparations n° 542 inclus dans le Manuel n° 515.

Règlage de la répartition de freinage.

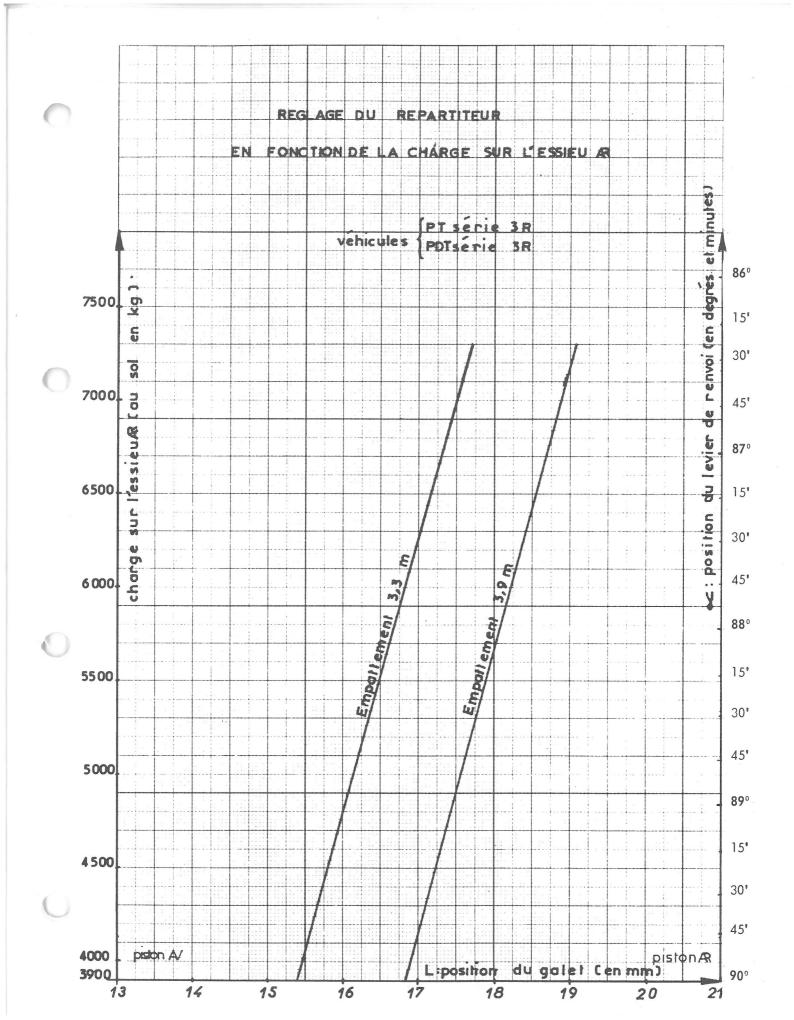


Montage du levier de renvoi

Pour procéder au règlage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $3\,900\pm50\,$ kg.

- Agir sur l'embout de règlage E1 pour obtenir un angle $\ll 90^{\circ} \pm 2^{\circ}$.
- Agir sur l'embout de règlage E2 pour obtenir la cote : $L = \begin{cases} 15.4 \text{ mm pour empattement } 3,300 \text{ m.} \\ 16.83 \text{ mm pour empattement } 3,900 \text{ m.} \end{cases}$

Après règlage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote « L ».



NOTE IMPORTANTE:

Les règlages doivent être faits avec le poids indiqué.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le règlage ne peut être fait à vide.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L » et l'angle

correspondant à la pesée, en utilisant l'abaque appropriée ci-jointe.

Exemple:

Soit un véhicule empattement 3,900 m dont la pesée a donné 6000 Kg sur l'essieu arrière, la cote «L» sera alors de 18,25 mm. et l'angle $\ll = 87\,^{\circ}$ 45' approximativement La tolérance de l'angle \ll étant \pm 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 85° 45' et 89° 45'.

IX - ROUES ET PNEUS :

Monte de série :

9 - 22,5 XSC (Jante 22,5 - 6,00 - 8 - 117 - F 20 - SC - V).

Monte en option :

10 - 22,5 XSC (Jante 22,5 - 6,75 - 8 - 130 - P 20 - SC - V).

Pression de gonflage :

	Roues AV.	Roues AR.	Secours
Pneus 9 - 22,5 X SC	6 bars	6,75 bars	7 bars
Pneus 10 - 22,5 X SC	5 bars	6 bars	6,2 bars

X - EQUIPEMENT ELECTRIQUE :

Le couvercle de la boîte à fusible porte la nomenclature des organes protégés par chaque fusible.

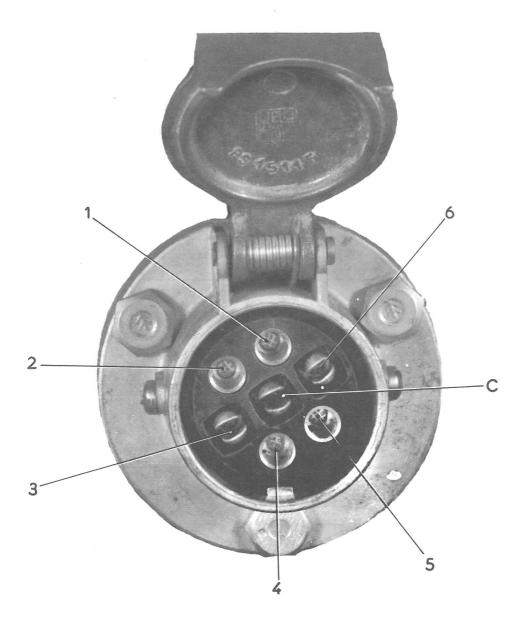
	ESSENCE	DIESEL
Batterie	2 batteries 6 V - 112 AH	2 batteries 6 V - 192 AH
Dynamo DUCELLIER	7 341 - A	7 341 - A
Dynamo PARIS-RHONE	G 10 - C - 45	G 10 - C - 45
Régulateur DUCELLIER	8 346 - A	8 346 - A
Régulateur PARIS-RHONE	YT 2116	YT 2116
Démarreur	Paris-Rhône D 11 B - 12 V Ducellier 429 B - 12 V	Bosch BNG 4/12 VDF 32 M4

Branchement électrique de la remorque :

NOTE IMPORTANTE:

Le branchement des fils sur le socle fixé sur la traverse arrière du camion est aux Normes Internationales.

Avant de brancher la fiche mobile de la remorque, vérifier si le montage des fils de cette fiche correspond à celui du camion.



1 - Jaune : Eclairage intérieur remorque.

2 - Rouge : Indicateur de changement de direction AR. D.

3 - Vert : Stop.

4 - Blanc : Feux rouges et feux d'encombrement.

5 - Bleu : Indicateur de changement de direction AR.G.

6 - : Borne libre.

C - : Mise à la masse de la remorque.

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 103 - PL

confidentielle (eserves)

Confidential T 47 - 7

T 47 - T 60 DIESEL

Moteur 100×110

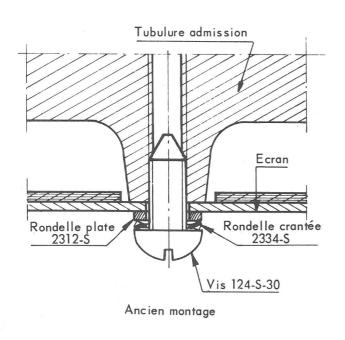
PD (600) - PDT (tracteur 700) - PYD (700)

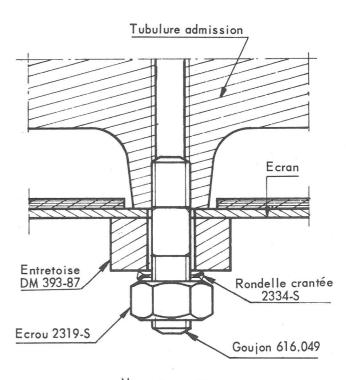
PYD Série R (800)

Moteur 104×110

Ecran de tubulure d'admission

Depuis les moteurs n° TA 13 045 (100×110) et 634 500 1773 (104×110), les vis de fixation de l'écran (n° 732 036 pour moteur 100×110 ou PD 141-87 pour moteur 104×110) de tubulure d'admission, sont remplacées par des goujons implantés au «Loctite» grade AA, couleur verte. (Voir note d'Information 1 bis).





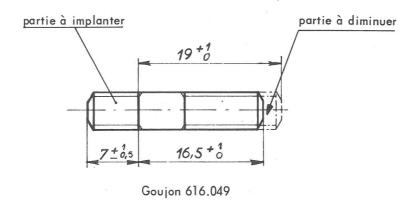
Nouveau montage

PIECES DETACHEES.

Désignation	Numéro	Coef.
Goujon Entretoise Rondelle crantée Ecrou	616 049 DM 393-87 2 334-S 2 319-S	6 6 6

NOTE:

La longueur du goujon 616 049 doit être diminuée de 2,5 mm pour éviter une interférence avec la tubulure d'échappement.



REPARATION.

Nous vous demandons d'appliquer cette solution à l'occasion de la réfection d'un moteur.

Nous vous demandons également, au passage des véhicules dans vos ateliers de contrôler la fixation de l'écran de tubulure d'admission.

En cas d'absence d'une des vis 124.S.30 remplacer ces vis par des goujons 616 049, implantés au «Loctite» grade AA.

NOTE:

Equipée de goujons 616 049, la tubulure d'admission ne peut-être démontée ou remontée sans dépose de la tubulure d'échappement.

Le, 17 Janvier 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 102 - PL

COMFIDERTIFILE

NYD série M (M. A. N.)

Appellation commerciale 450

NOUVEAUX VEHICULES

Les nouveaux véhicules ci-dessus sortent d'usine depuis le 1er Décembre 1967 et diffèrent des véhicules ND série M en particulier par

- Poids total en charge
- Empattement
- Moteur
- Boîte de vitesses
- Suspension et amortissement
- Freins
- Direction
- Roues et pneus
- Equipement électrique
- Châssis

I - POIDS TOTAL EN CHARGE :

Les véhicules NYD série M, «Club» et «Confort», ont un poids total en charge de 7250 kg.

II ~ EMPATTEMENT :

Les véhicules NYD série M, «Club» et «Confort» existent seulement dans les empattements de 3,000 mètres et 3,750 mètres.

III - MOTEUR.

Puissance maximum 95 CV à 2500 tr/mn. Couple moteur maximum 30 m.kg à 1500 tr/mn.

a) Circuit de graissage et de refroidissement :

Un réfrigérateur d'huile est monté en série d'une part sur le circuit d'huile et d'autre part sur le circuit d'eau de refroidissement.

b) Injection:

Pompe d'injection BOSCH» référence PES 4 a 80 C 410 RS 2131 équipée d'un régulateur RQ 250/1250 AB 631 DL (le régulateur du 350 MAN a pour référence RQ 250/1250 AB 581 DL).

Calage de la pompe : avance à l'injection 29° ou 10,11 mm avant PMH, injecteurs BOSCH, référence DLLA 23 S 155.

Pièces nouvelles :

- Carter inférieur avec fixation du support de tirant de pompe haute-pression.
- Bras support moteur droit renforcé avec fixation de pompe haute-pression.
- Bras support moteur gauche renforcé.
- Tubulure d'admission.
- Réfrigérateur d'huile.
- Canalisations d'eau suite au montage du réfrigérateur d'huile.
- Poulie de commande de pompe haute-pression.
- Courroies de commande de pompe haute-pression.
- Pompe d'injection BOSCH référence P ES 4 a 80 C 410 RS 2131 avec régulateur RQ 250/1250 AB 631 DL.
- Couvre-culasse avant avec remplissage d'huile.
- Plaque de fermeture de carter de distribution.
- Support de filtre à combustible.
- Support de pompe d'amorçage.
- Commande d'accélérateur suite à nouveau régulateur sur pompe d'injection.

IV - BOITE DE VITESSES :

Un modèle 25 % et un modèle 30 % dont les quatre rapports avant sont synchronisés peuvent équiper les modèles «Club» et «Confort».

V - SUSPENSION:

a) Ressorts avant:

Composition .

Ressort AV. D:

Nombre de lames	13
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	60 mm
Couple de serrage de l'étoquiau	5 à 5,5 m.kg
Couple de serrage des brides de ressort	11 à 13 m.kg

Ressort AV.G:

Composition identique au ressort AV. D avec adjonction d'une cale d'épaisseur (5 mm) sous la tête d'étoquiau.

b) Ressorts arrière :

Composition: un ressort principal et un ressort auxiliaire.

Ressort principal:

Nombre de lames	8	
Epaisseur des lames	10	mm
Largeur des lames	75	mm

Ressort auxiliaire :

Nombre de lames	6	
Epaisseur des lames	8 mm	
Largeur des lames	75 mm	
Couple de serrage de l'étoquiau	9 à 10 m.kç	3
Couple de serrage des brides des ressorts	19 à 22 m.kç	J

c) Amortisseurs :

Amortisseurs avant (empattement 3,000 mètres)

AV D	NY 436-04 a	repère T 301-00
AV G	NY 436-04	repère T 301-01

Amortisseurs avant (empattement 3,750 mètres)

AV D	NY 436-04 c	repère T 303-00
AV G	NY 436-04 b	repère T 303-01

Amortisseurs arrière (empattement 3,000 mètres et 3,750 mètres).

AR D	NY 436-02 a	re père T 302-00
AR G	NY 436-02	repère T 302-01

VI - FREINS :

Circuit de freinage :

La liaison entre pompe haute-pression et conjoncteur-disjoncteur est modifiée suite à la nouvelle fixation de la pompe.

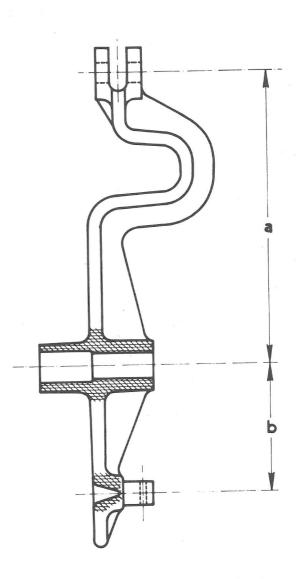
	- Tube entre pompe et conjoncteur (côté pompe)	NYD	394-56	
	- Tube entre pompe et confonction (confonction)	NYN	391-128	
- 8	- Flexible entre pompe et conjoncteur	11111	071 120	
	Duta de fivation de flexible	NID	371-137	
	- Fatte de lixation de riexiste	NYD	391-139	а
	- Patte de fixation de flexible (sur traverse avant)	ND	00/1 17/	_
	- Protecteur de flexible	ND	394-1/6	

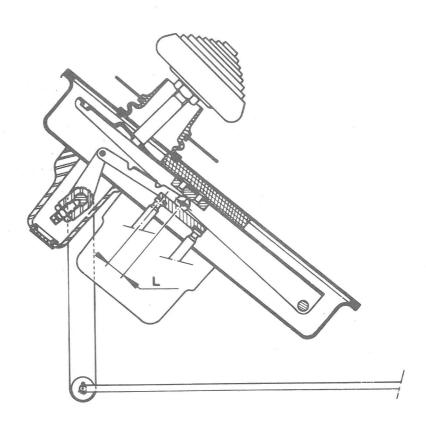
Réglage de la répartition de freinage :

REMARQUE : Avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (Voir figure et tableau).

LEVIER DE RENVOI VEHICULES NYD Série M

Empattement	«a»	«b»
3,000 mètres	120 ± 0,5 mm	· 45 ± 0,5 mm
3,750 mètres	115 ± 0,5 mm	50 ± 0,5 mm





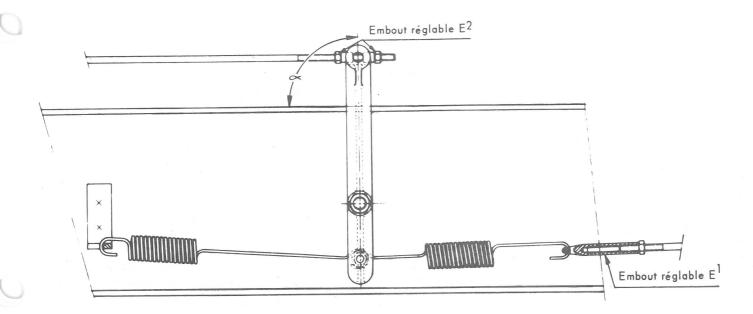
Répartiteur de freinage

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de 2450 ± 50 kg.

Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle $\ll = 90 \pm 2^{\circ}$.

Agir sur l'embout de réglage E2 pour obtenir la cote «L».

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».



NOTE IMPORTANTE:

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

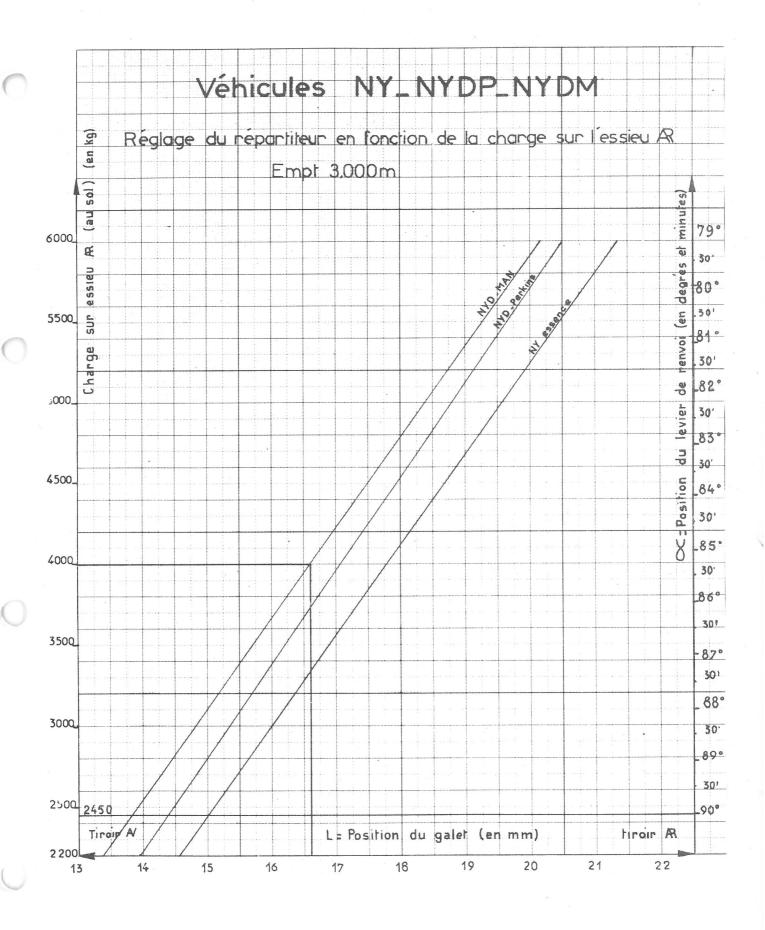
L ± 0,15 mm	Véhicule	Empattement
13,83	NYD série M	3,000 mètres
14,60	NYD série M	3,750 mètres

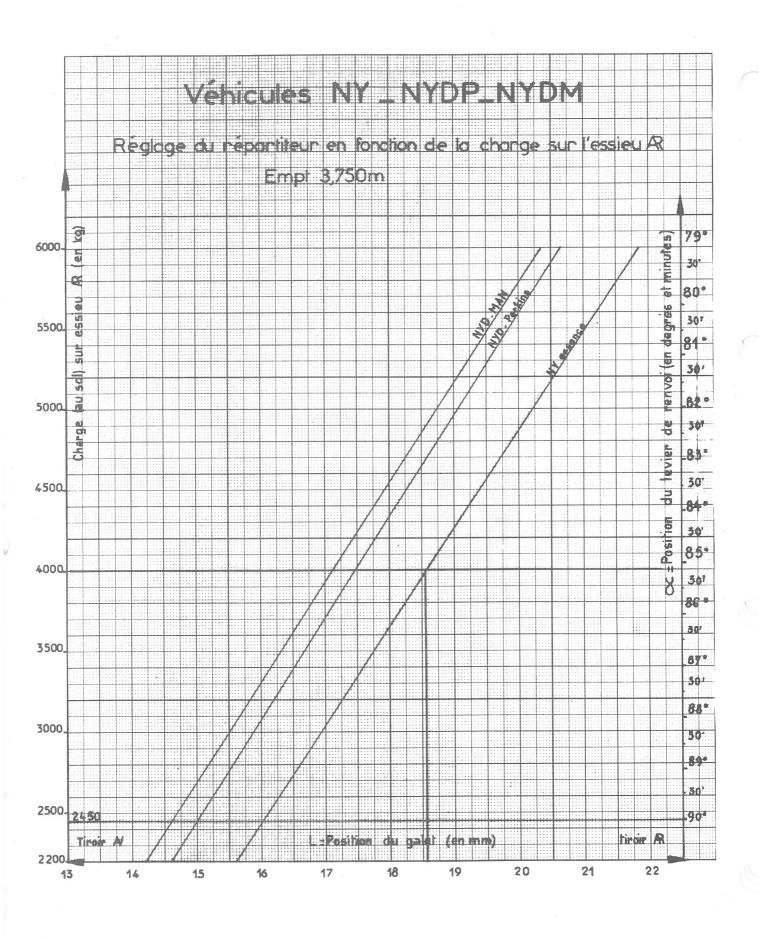
Tableau donnant la cote «L» suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et \ll = 90°.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L » et l'angle « correspondants à la pesée en utilisant l'abaque appropriée ci-jointe.

EXEMPLE:

Soit un véhicule NYD série M, empattement 3,000 mètres dont la pesée a donné 4000 kg sur l'essieu arrière, la cote «L» sera alors de 16,60 mm et l'angle ≪de 85°15' approximativement. La tolérance de l'angle ≪étant ± 2° régler pour obtenir un angle compris entre 83° et 87°.





Organes de freinage :

- Les cylinares de roues avant sont différentiels ($\phi=44$,2 mm et $\phi=54$ mm).
- Les cylindres de roues arrière sont classiques ($\phi=34,7$ mm).
- Nouvelles plaques de retenue des segments de frein arrière.
- Nouveau palonnier de frein à main.
- Nouveau bras de commande de câble de rappel de répartiteur sur amortisseur.
- Levier de renvoi (Voir figure et tableau).
- Les véhicules NYD série M, empattement 3,000 mètres sont équipés du levier de renvoi N 456-136.
- Les véhicules NYD série M, empattement 3,750 mètres sont équipés du levier de renvoi N 456-136 a.

VII - DIRECTION:

Renforcement de la barre d'accouplement (le diamètre extérieur est de 32,4 mm).

VIII - ROUES ET PNEUS

Roue nue (réf. Michelin 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P 18 - SC).

Pneu sans chambre (réf. Michelin 7,00 - 20 XSC).

Monte en option.

Roue nue (Réf. Michelin 19,5 - 5,25 - 6 - 104 - P 18).

Pneu sans chambre (réf. Michelin 8 - 19,5 XSC).

Pression des pneus (en bars) :

Empattement	Avant	Arrière
3,000 m	5,5	5
3,750 m	5,75	5

7.00 - 20 X SC

 Empattement
 Avant
 Arrière

 3,000 m
 5
 5

 3,750 m
 5
 5

8 - 19,5 X SC

IX - EQUIPEMENT ELECTRIQUE :

Le véhicule NYD série M est équipé d'une dynamo 12 volts - 33 Ampères et d'un régulateur DX. 535-1.

X - CHASSIS :

Main avant de ressort avant renforcée.

Jumelle de ressort avant renforcée et nouvel arrêtoir d'axe de ressort.

Butée de compensateur renforcée et fixation par cinq rivets.

Main arrière de ressort arrière renforcée.

Nouveau longeron gauche avec renfort.

Nouveau longeron droit avec renfort.

Nouveaux supports d'amortisseurs arrière.

Nouvelle traverse nº 2.

REPARATION:

Se reporter au Manuel de Réparations n° 514 sauf pour ce qui concerne le calage de l'avance à l'injection et le réglage de la répartition de freinage qui ont été traités ci-dessus.

REVISION DE 1 000 KM.

Se reporter à la Note Technique 60 PL, seules les pressions des pneus sont à modifier comme indiqué ci-dessus.

Le, 16 Janvier 1968

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 101 PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 47 - T 60 DI - TOUS TYPES

Moteur 100 X 110

Depuis le moteur numéro TA 13 072, le carter de distribution et le support d'axe de suspension avant sont renforcés.

PIECES DETACHEES:

Désignation	Numéro
Carter de distribution Support de silent-bloc de traverse avant	U 11 168 U 11 166
Joint du support	U 11 167
Vis de fixation du support	838 - S

REPARATION:

Le nouveau carter de distribution peut être monté en remplacement de l'ancien à condition de remplacer également le support de silent-bloc de traverse avant et son joint.

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 100 - PL

COMFIDENTIELLE ESERVES

N.TT - N série SP - ND série P.TT (350)

N série A.TT - NDP série A.TT (370)

NY.TT - NYD série P.TT (450)

BOITE DE VITESSES

Joint d'étanchéité

Depuis le 1er novembre pour les véhicules N - N série A - NY et le 1er décembre 1967 pour les véhicules ND et NYD les boîtes de vitesses sont modifiées. Pour permettre le montage d'un joint d'étanchéité, le chapeau de roulement avant et l'arbre à pignon de commande sont modifiés.

Le chapeau de roulement avant comporte une face usinée sur laquelle vient porter la lèvre du joint d'étanchéité, et un trou d'évacuation d'huile (voir fig. 1).

Sur l'arbre à pignon de commande, la longueur entre la face d'appui du joint d'étanchéité et le pignon est diminuée (voir fig.2).

PIECES DETACHEES.

Désignation	Numéro
Joint d'étanchéité (34 $ imes$ 42 $ imes$ 6,5)	N - 332 - 20
Chapeau de roulement avant	N - 331 - 65a
Arbre à pignon de commande	N - 332 - 1a

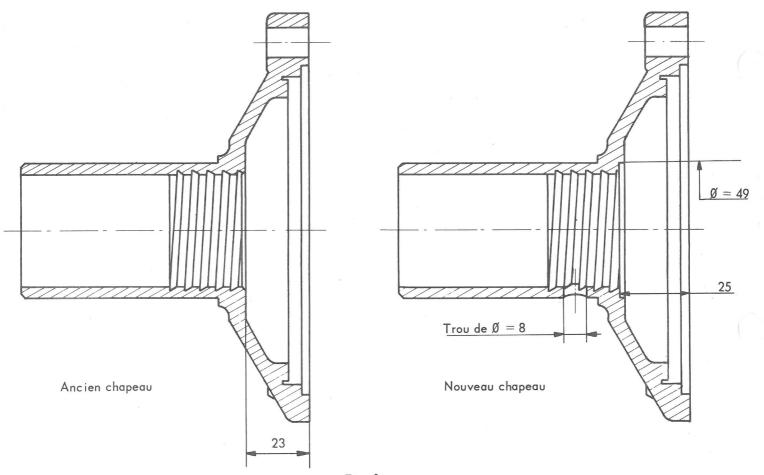


Fig. 1

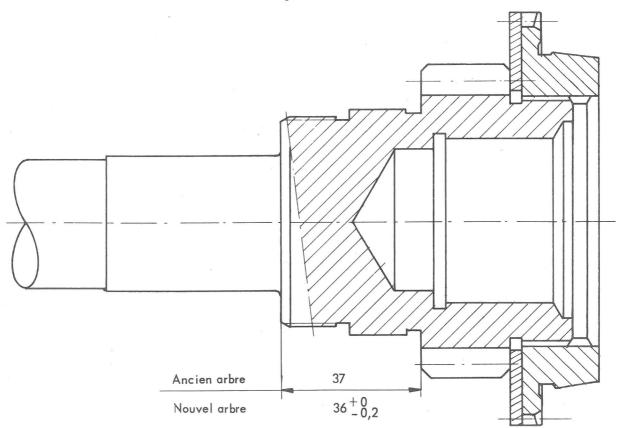


Fig. 2

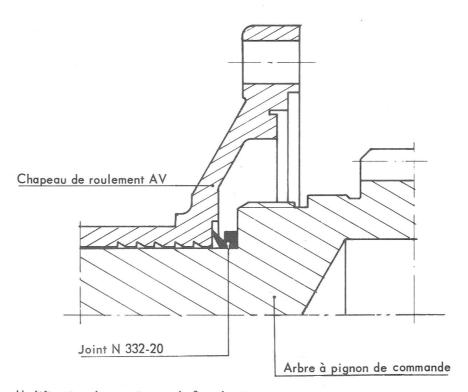
Le chapeau ancien modèle N - 33 - 65 est toujours fourni. L'arbre à pignon de commande N - 332 - 1 est toujours fourni.

REPARATION.

Montage du joint d'étanchéité.

Orienter la lèvre côté chapeau de roulement (voir fig.3). Pour faciliter la mise en place huiler l'arbre avec de l'huile de boîte de vitesses.

Fig. 3



Modification des anciennes boîtes de vitesses.

Le joint N - 332-20 peut être monté, à condition d'équiper ces boîtes d'un nouveau chapeau de roulement et d'un nouvel arbre à pignon de commande.

Remplacement d'un chapeau ou d'un arbre à pignon de commande.

Le nouveau chapeau de roulement ne doit pas être monté seul, en remplacement de l'ancien, et il ne doit jamais être monté sans joint.

Le nouvel arbre à pignon de commande peut être monté en remplacement de l'ancien. Dans ce cas il est conseillé de monter le nouveau chapeau de roulement et un joint d'étanchéité.

Le, 15 Décembre 1967

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 368,097,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 99 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

N TT - ND TT (350)

N série A TT - NDP série A TT (370)

NY TT - NYD TT (450)

P TT - PD TT (600)

PY TT - PYD TT (700)

PYD série R (800)

PT - PTD (700 tracteur)

SUSPENSION - CARROSSERIE

La composition des ressorts avant gauche et la fixation avant gauche des cabines sont modifiées sur les véhicules ci-dessus depuis le 1er Décembre 1967.

SUSPENSION - (N TT - P TT).

- L'épaisseur du ressort avant gauche est augmentée par interposition d'une cale d'épaisseur sous la tête d'étoquiau.
- La longueur des étriers de fixation des ressorts avant gauche est augmentée pour permettre le montage du nouveau ressort.

Pièces Détachées :

Véhicules NTT.

Désignation	e	Pièce ancienne	Pièce nouvelle	
Cale de ressort N TT et NY TT Ressort avant gauche N TT (10 lames de 8) Etrier de fixation pour ressort N TT composé	*	N 431-10a	N 431-118 N 431-10b	
de 10 lames de 8 Ressort avant gauche NY TT (13 lames de 8)		N 431-63a NY 431-10	N 431-63c NY 431-10a	
Etrier de fixation pour ressort 14 lames (N jusqu'Avril 67)et ressort 13 lames (NY)		N 431-63	N 431-63b	

Véhicules PTT.

Désignation	Pièce ancienne	Pièce nouvelle
Cale de ressort P TT - PY TT - PT TT Ressort avant gauche P TT et PT TT Etrier de fixation de ressort P TT et PT TT Ressort avant gauche PY TT Etrier de fixation de ressort PY TT	P 431-10 P 431-63 PY 431-10a PY 431-63	P 431-118 P 431-10a P 431-63a PY 431-10c PY 431-63a

CARROSSERIE - (N TT - P TT).

La fixation de la cabine est modifiée par interposition d'une rondelle d'épaisseur entre le bloc élastique de suspension avant gauche et la cabine.

Pièces Détachées :

Désignation	Pièce ancienne	Pièce nouvelle
Rondelle de fixation avant gauche de cabine Ecrou gauche d'axe de fixation avant de cabine	615 766	N 814-60 615 924

REMARQUE.

Certains véhicules N TT sortis entre le 13 Novembre et le 1er Décembre ont été équipés en avant série des modifications mentionnées ci-dessus.

REPARATION.

Il est possible d'appliquer ces modifications sur les véhicules sortis antérieurement au ler Décembre 1967.

Suspension.

- L'échange du ressort avant gauche n'est pas impératif; il est possible de modifier ces ressorts par adjonction d'une cale d'épaisseur sous la tête d'étoquiau.

Pièces Détachées :

Désignation	Numéro P.D.
Cale de ressort N TT et NY TT	N 431-118
Etrier de fixation de ressort (composé de 10 lames de 8)	N 431-63c
Etrier de fixation de ressort NY TT (13 lames de 8) ou N TT	
jusqu'Avril 67 (14 lames de 7)	N 431-63b
Cale de ressort P TT	P 431-118
Etrier de fixation de ressort P TT et PT TT	P 431-63a
Etrier de fixation de ressort PY TT	PY 431-63a

Le, 14 Décembre 1967

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 98 - PL

COMFIDENTIELLE eserves

P TT - PD TT (600)

PY TT - PYD TT (700)

PYD série R (800)

PT - PDT (700 tracteur)

DIRECTION - SUSPENSION-MOTEUR

La fixation du boîtier de direction sur le support de direction ainsi que la fixation des équerres support moteur (n° PY 133-90 et n° PY 133-91) sur le carter volant moteur sont modifiées sur les véhicules ci-dessus :

- depuis le 6 Novembre 1967 pour la direction
- depuis le 30 Novembre 1967 pour les équerres support-moteur.

Dans les deux cas la rondelle crantée 2694-S sous tête de vis de fixation est remplacée par la rondelle grower 2693-S.

Les couples de serrage des vis de fixation sont inchangés, soit :

- Fixation de la direction : 9,5 à 10,5 m.kg (95 à 105 mAN).
- Fixation des équerres support-moteur : 9,5 à 10,5 m.kg (95 à 105 mAN).

REPARATION.

Lors d'interventions sur la fixation de la direction, ou sur la fixation des équerres support moteur, il est recommandé de remplacer les rondelles crantées par des rondelles Grower.

Capital: 302.460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 97 - PL

Droits de reproduction réservés

N Série SP (équipement incendie)

Appellation commerciale 350

NOUVEAU VEHICULE

Ce nouveau véhicule sort d'usine depuis Novembre 1967 en empattement 2,520 mètres et diffère des véhicules N, en particulier, par les points suivants :

- Moteur
- Suspension
- Train avant
- Roues et pneus
- Equipement électrique

MOTEUR.

Moteur essence: puissance maximum 95 CV à 5500 tr/mn.

Pièces nouvelles :

Jeu de 4 chemises-pistons complets (repère 8,75 P)	Ν	111-01 c
Carter moteur (sans chemise)	Ν	114-5 c
Arbre à cames (repère «P » en bout d'arbre)	Ν	123-1 Ь
Boîtier d'admission goujonné avec tube d'écoulement d'essence		
et gicleur de passage des gaz	N	141-13 a
Tube caoutchouc entre filtre à air et carburateur	N	171-3 a

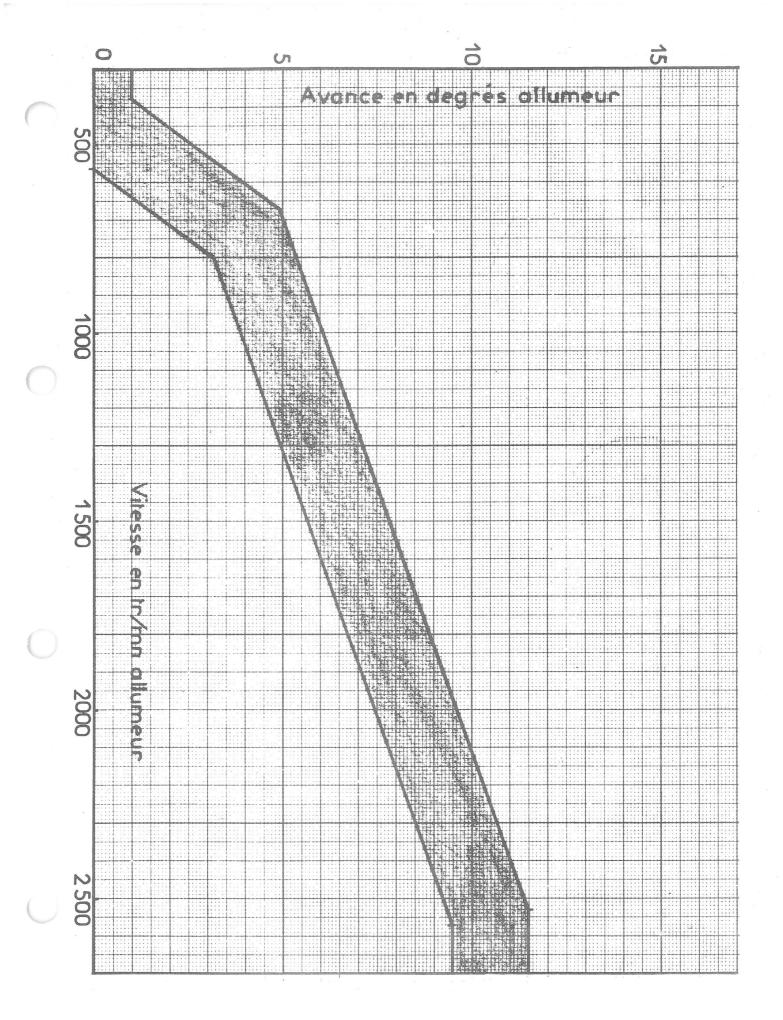
Tige d'accélérateur nue (côté pédale)	Ν	142-80 a
Tubulure d'échappement (conduit 1 et 4)	DX	181-104
Tubulure d'échappement (conduit 2 et 3)	DX	181-105
Tubes d'échappement avant	ND	183-0
Ecran de protection de canalisation	N	182-58 a
Prise d'air chaud sur tubulure avec renfort de plaque de fermeture	Ν	171-45 a
Allumeur «SEV - MARCHAL » (type N.A.)	Ν	211-05 f
Bougie «SEV - MARCHAL » 35 b	DS	212-7 d
Démarreur 12 volts «DUCELLIER»	N	533-01 h
Collier de maintien du flexible de débrayage	Ν	314-133
Patte	N	314-94
Ecran sur carburateur	N	142-28
Tube entre pompe et carburateur	Ν	174-97
Tube entire politipe et carborateur		

Ce moteur est également équipé d'un carburateur Weber double corps 28-36 DDEA 3.

Réglages du carburateur Weber 28-36 DDEA 3.

,	Corp's primaire	Corps secondaire
Alésage venturi Gicleur principal Calibreur d'air d'automaticité Tube d'émulsion Diffuseur Gicleur de ralenti Calibreur d'air de ralenti	23 135 140 F 16 3,5 50 185 Ø 80	27 180 140 F 16 3,5 70 85 Ø 90
Trous de progression	ø 90 ø 120	Ø 120 Ø 170
Pointeau		1,75 60 55

Allumeur (voir courbe d'avance ci-jointe).



IMPORTANT -

Les véhicules N série SP sont équipés d'une cloison anti-recyclage N 232-89 destinée à améliorer le refroidissement moteur.

Le système anti-pollution est spécial par suite du montage d'un carburateur double corps.

SUSPENSION.

Amortisseurs:

Amortisseur AV G	N 436-04 d	repère T 20
Amortisseur AV D	N 436-04 c	repère T 20
Amortisseur AR G	N 436-02 b	repère T 19
Amortisseur AR D	N 436-02 c	repère T 19

TRAIN AVANT.

Cales de chasse 3°30' identiques à celles des véhicules 350 cars, vendues sous le numéro : N 445-89 b.

ROUES ET PNEUMATIQUES.

- Roue nue (référence MICHELIN : 19,5 5,25 6 104 P 18)
- Pneus S.C. (référence MICHELIN : 7 19,5 XSC)

EQUIPEMENT ELECTRIQUE.

La dynamo est remplacée par un alternateur 12 volts Paris-Rhône référence A 13 R 52 vendu sous le numéro DX 532-010.

Le régulateur est remplacé par un régulateur de tension Paris-Rhône référence AYD 212 vendu sous le numéro HY 535-1 a.

Pièces nouvelles :

Courrole d'alternateur	Ν	231-6 a
Faisceau planche de bord	Ν	511-23 с
Faisceau châssis móteur	Ν	511-9 с
Faiceau gauche de cabine	N	511-25 c

REVISION DE 1 000 KM.

Pour les travaux à exécuter à la révision de 1 000 km, se reporter à la Note Technique 59-PL sauf pour ce qui concerne l'électro-vanne, le carburateur Weber 28-36 DDE A3 ne possédant pas cet organe.

Le, 30 Octobre 1967

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 96 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

N ESSENCE (350) N SERIE A (370)

NY (450)

DS 21 (DX-DJ) - DS 19a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19a (DLF)

ID 19b (DV)

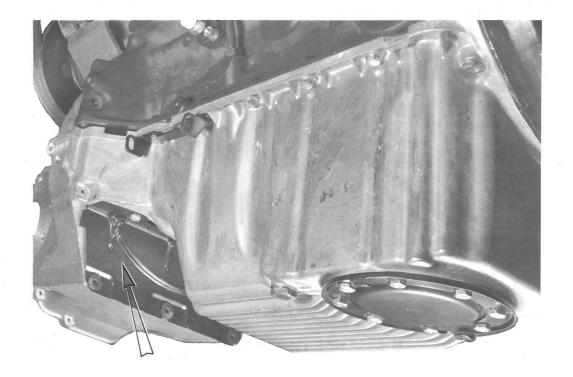
MOTEUR

Tôle de fermeture de carter d'embrayage

Depuis Octobre 1967, une tôle de fermeture du carter d'embrayage est fixé par trois vis à l'arrière du carter inférieur moteur.

Le carter inférieur moteur est modifié : trois bossages supplémentaires, avec trous : taraudés permettent le montage de la tôle.

Trois butées de caoutchouc assurent le contact entre la tôle de fermeture et la partie inférieure du carter d'embrayage.



PIECES DETACHEES.

Désignation	Anciennes pièces	Nouvelles pièces
Carter inférieur aluminium	2 N 132-5	2 N 132-5
Tôle de fermeture de carter d'embrayage avec oeillets		DX 132-100
Oeillet caoutchouc (coef. 3)		1059-S
Vis de fixation de tôle de fermeture (coef. 3)	12 42 1	482-S
Rondelle crantée (coef. 3)		2514-S
		-

REPARATION.

Le montage de la tôle de fermeture de carter d'embrayage, n'est possible sur les véhicules antérieurs à Octobre 1967, qu'à la condition de monter également le nouveau carter inférieur moteur.

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N= 95 - PL

Droits de leproduction lesserves

T 23 TOUS TYPES VEHICULES «H» TOUS TYPES MOTEUR ESSENCE

Carter de distribution

Depuis le 25 Octobre 1967 le carter de distribution est renforcé sur les véhicules ci-dessus.

L'épaisseur de métal est augmenté au droit du support moteur.

Le couple de serrage des vis de fixation (nouvelle qualité) est augmenté.

PIECES DE TACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Vis T.H. de 7×55 de fixation de couvercle de distribution	588-S (coef. 12)	599-S (coef. 9) 509-S (coef. 3)

REPARATION.

Le, 19 Octobre 1967

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 94 - PL

CONFIDENTIELLE Esserves

NDP - NDM (350) - NDP série A (370)

NYD série P (450)

P - PD (600) - PY - PYD (700)

PYD série R (800)

PT - PDT (700)

MOTEUR

Filtre à air

Depuis le 29 Septembre 1967, la cartouche filtrante du filtre à air de ces véhicules est modifiée.

- l'épaisseur de l'élément filtrant est augmentée : 30 mm au lieu de 24 mm.
- la cuve est garnie de 0,5 litre d'huile moteur.

PIECES DETACHEES.

Seule la nouvelle cartouche filtrante est vendue sous le numéro ND 171-5 a.

REPARATION.

La nouvelle cartouche filtrante ayant le même diamètre extérieur que l'ancienne se monte sans aucune difficulté à sa place.

Ne pas oublier qu'avec une nouvelle cartouche, il faut mettre 0,5 litre d'huile moteur dans la cuve du filtre.

Note importante:

IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE RESPECTER LA PERIODICITE D'ENTRETIEN DES FILTRES ET INDISPENSABLE DE VEILLER A L'EXECUTION DES TRAVAUX SUIVANTS :

Préfiltre à air :

Surveiller fréquemment l'encrassement de l'élément filtrant. Le nettoyer en l'agitant dans l'essence puis le souffler à l'air comprimé, tremper ensuite l'élément filtrant dans de l'huile moteur et le laisser égoutter soigneusement. Au remontage s'assurer que la lèvre caoutchouc du joint assure une étanchéité correcte.

Filtre à air à bain d'huile :

Le nettoyage de ce filtre doit être effectué au moins tous les 8 000 km et BEAUCOUP PLUS SOUVENT SI LE VEHICULE CIRCULE DANS DES REGIONS SABLONNEUSES OU POUSSIEREUSES.

Avant de déposer la cuve du filtre, nettoyer la partie inférieure du filtre à la brosse et à grande eau.

Avant remontage, nettoyer le joint de la cuve, puis nettoyer en l'agitant dans l'essence la cartouche filtrante, la souffler à l'air comprimé, puis la tremper dans de l'huile moteur et la laisser égoutter 15 minutes.

Après remise en place de la cartouche filtrante et de sa plaque de retenue, serrer l'écrou papillon en s'assurant que le joint à lèvre d'étanchéité n'est pas retourné vers l'intérieur.

Verser 0,5 litre d'huile moteur dans la cuve du filtre et la mettre en place en vérifiant soigneusement la bonne portée du joint d'étanchéité.

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 93 - PL



T 23 DIESEL TOUS TYPES MOTEUR PERKINS 4/192

Pompe à vide

Depuis le moteur N° 192 F 490 les pièces suivantes sont modifiées :

- Pompe à vide (arbre d'entraînement à 8 cannelures au lieu de 6)
- Pignon d'entraînement de la pompe à vide
- Tuyauterie de graissage de la pompe à vide
- Tuyauterie de dépression
- Raccord du tube de dépression sur pompe à vide.

PREPARATION.

Cette nouvelle pompe peut-être montée en remplacement de l'ancienne. Pour celà, se procurer :

- AU SERVICE DES PIECES DETACHEES CITROEN RUE ERNEST COGNACQ 92 LEVALLOIS
 - 1 tuyauterie de dépression. U 30 966
- AU SERVICE DES PIECES DETACHEES DE LA S.A.P.A. 17, AVENUE DE LA PORTE DE VILLIERS 75 PARIS 17ème

l pompe à vide	2 488 811
l pignon d'entraînement	31 171 114
l raccord de tuyauterie de dépression	PF122 329
l raccord de tuyauterie de graissage	0 206 002
l tuyauterie de graissage	PF 122 340

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 92-PL



N - ND Série M - ND Série P (350) CARS ET FOURGONS N - Série A - NDP Série A (370) FOURGONS

SUSPENSION

Amortisseurs

Depuis le 15 Septembre 1967 les amortisseurs des véhicules ci-dessus sont modifiés.

Identification des amortisseurs.

L'identification des nouveaux amortisseurs est réalisée de la façon suivante :

- amortisseur avant repère T 18 ou bouchon supérieur blanc
- amortisseur arrière repère T 117 ou bouchon supérieur vert.

Pièces nouvelles.

Amortisseur AV	G	N 436-04b	Repère T 18 ou blanc
Amortisseur AV	D	N 436-04c	Repère T 18 ou blanc
Amortisseur AR	G	N 436-02f	Repère T 117 ou vert
Amortisseur AR	D,	N 436-02g	Repère T 117 ou vert

REPARATION.

Seul le montage de 4 amortisseurs nouveaux modèles est admis sur un même véhicule. Le montage partiel, même par essie u complet est impossible.

Le, 12 Octobre 1967

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 91 - PL

CONFIDENTIELLE CONFID

N. TT (350) - N Série A. TT (370)

NY. TT (450)

MOTEUR (ESSENCE)

Culasse - Soupapes

Depuis Septembre 1967 la culasse et les soupapes d'admission sont modifiées sur les véhicules ci-dessus.

- a) Des joints d'étanchéité sont placés sur les guides de soupapes d'admission et d'échappement.
- b) La fixation des soupapes d'admission comporte 3 gorges (fixation analogue à celle des soupapes d'échappement).

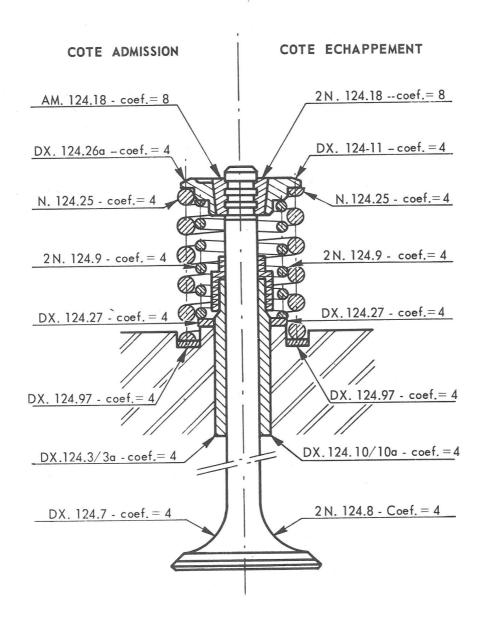
Les pièces suivantes sont modifiées :

- Culasse : Les bossages d'appui des ressorts extérieurs et intérieurs de soupapes sont modifiés.
- Guides de soupapes : Modifiés pour permettre l'adaptation des joints de queue de soupape.
- Soupapes d'admission : ainsi que
 - a) les cuvettes supérieures de ressorts de soupapes d'admission
 - b) les demi-segments d'arrêt de soupapes d'admission
- c) les cuvettes supérieures de ressorts de soupapes d'échappement.
- Rondelles inférieures d'appui de ressorts extérieurs de soupapes : épaisseur 1,2 mm au lieu de 0,5 mm.

- Rondelles inférieures d'appui de ressorts intérieurs de soupapes.

3	Ancienne rondelle	Nouvelle rondelle
Diamètre intérieur	18,8 mm	13,4 mm
Epaisseur	0,5 mm	1,9 mm

- Ressorts de soupapes : les ressorts extérieurs N 124-25 et les ressorts intérieurs 2N-124-9 sont inchangés.



PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Culasse nue avec sièges, guides de soupapes et tubes de bougies	N 112-01	N 112-01c
Guide de soupape d'admission	2 N 124-3	DX 124-3
Guide de soupape d'échappement	2 N 124-10	DX 124-10
Soupape d'admission $\emptyset = 47$ mm, L = 115 mm	2 N 124-7	DX 124-7
Demi-segment d'arrêt de soupape d'admission	A 124-18	AM 124-18
Cuvette supérieure de ressorts de soupape d'admission $\emptyset=31,2~\text{mm}$	DX 124-26	DX 124-26a
Cuvette supérieure de ressorts de soupape d'échappement	2 N 124-11	DX 124-11
Rondelle inférieure d'appui de ressort intérieur de soupape	2 N 124-27	DX 124-27
Rondelle inférieure d'appui de ressort extérieur de soupape	N 124-97	DX 124-97
Pochette de joints d'étanchéité de queues de soupapes	*	DX 124-63

REPARATION.

1º/ Montage de joints de queues de soupapes

Pour les véhicules sortis avant Septembre 1967, se reporter à la Note d'Information nº 24.

 2° / Remplacement d'une ancienne soupape d'admission par une soupape d'admission avec nouvelle fixation.

Se procurer :

Désignation	Coef. par moteur	Numéro P.D.
Soupape d'admission	4	DX 124-7
Cuvette supérieure de ressorts de soupapes d'admission	4	DX 124-26a
Demi-segment d'arrêt de soupape d'admission	8	AM 124-18

3º/ Remplacement d'une ancienne culasse par une nouvelle culasse.

A - Si les anciennes soupapes d'admission sont conservées, se procurer en outre :

Désignation	Coef. par moteur	Numéro P.D.
Rondelle d'appui inférieure de ressort extérieur de soupape	8	DX 124-97
Rondelle plate d'appui inférieure de ressort intérieur de soupape	8	DX 124-27

B - Si l'on désire monter les joints de queues de soupapes, se procurer également :

Désignation	Coef. par moteur	Numéro P.D.
Pochette de joints d'étanchéité de queues de soupapes	1	DX 124-63

Mais il est conseillé dans ce cas de monter les nouvelles soupapes d'admission comme indiqué $\S~2$.

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 90 - PL

CONFIDENTIELLE PESENVES

N (350) - NY (450) ESSENCE

DS 21 (DX-DJ) - DS 19a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19a (DLF)

ID 19b (DV)

MOTEUR

Plaque de fermeture de carter inférieur

Depuis Septembre 1967, la plaque de fermeture du carter inférieur est modifiée :

- une couronne de renfort est placée au droit des vis de fixation sur carter inférieur.
- les vis de fixation de la plaque de fermeture sur le carter inférieur sont allongées de 2 mm.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Plaque de fermeture du carter inférieur	2 N - 223 - 68	DX 223-96
Vis de fixation de plaque de fermeture (coef.8)	480-S (7×14)	483-S (7×16)
vis de fixation de plaque de termeture (coer.o)	480-3 (7×14)	463-3 (/×10)

REPARATION.

La nouvelle plaque de fermeture du carter inférieur est interchangeable avec l'ancienne, à condition de remplacer les vis 480-S par des vis 483-S.

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 88 - PL

CONFIDENTIFILE reserves

ND Série P (350) - NDP Série A (370)

NYD Série P (450)

MOTEUR

Indicateur de température d'eau

A partir du numéro 236 F 3091, les moteurs Perkins 4-236 équipant les véhicules ci-dessus sont munis d'une nouvelle sonde thermométrique.

Cette sonde est montée sur la culasse à la place du bouchon ND 112-93.

L'adaptateur est supprimé.



Sonde DM 642-04 (Ancien modèle)



Sonde ND 614-7 (Nouveau modèle)

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Sonde thermométrique Adaptateur	DM 642-04 ND 642-45	ND 614-7
Rondelle joint (16,2 \times 21 \times 1,6)	ND 112-86	ND 112-86

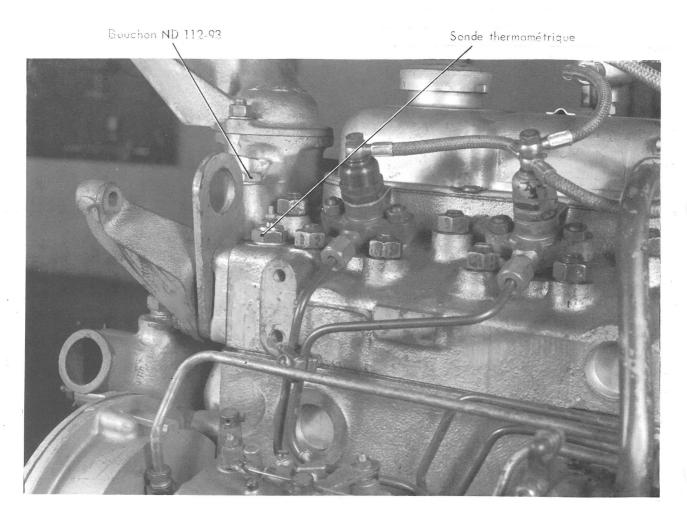
REPARATION.

La sonde DM 642-04 montée sur les moteurs antérieurs au numéro 236 F 3091 ne sera plus fournie pour ce type de moteur.

Elle pourra être remplacée par la nouvelle sonde ND 614-7 et devra obligatoirement être montée sur la culasse (voir figure).

Pour celà:

- Débrancher le fil de liaison.
- Déposer la sonde thermométrique et son adaptateur.
- Déposer le bouchon ND 112-93 de la culasse et le monter avec un joint ND 112-86 à la place de l'adaptateur sur le boîtier de sortie d'eau.
- Monter la nouvelle sonde thermométrique ND 614-7 avec son joint ND 112-86 sur la culasse.
- Brancher le fil de liaison.



Le, 30 Juin 1967

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 87 - PL

Drois de reproduction réservés

N.TT (350) - NY.TT (450)

DS 21 (DX-DJ) - DS 19a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19a (DLF)

ID 19b (DV)

MOTEUR

Culasse

Depuis Juillet 1967 sur les véhicules ci-dessus, une rondelle a été ajoutée sous les têtes de vis de fixation de culasse côté échappement.

Les vis de fixation côté échappement ont été allongées (114,5 mm sous tête au lieu de 111,5 mm).

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Vis de fixation de culasse	N 112-4	DX 112-4
Rondelle de fixation de culasse (21 $ imes$ 10,3 $ imes$ 3)		DX 112-69

REPARATION.

Les rondelles sous têtes de vis de fixation de culasse, peuvent être montées sur les moteurs antérieurs à Juillet 1967, à condition de monter également les nouvelles vis de fixation.

Note importante:

Le couple de serrage $(6^{+0.5}_{0}$ m.kg) des vis de fixation de culasse reste inchangé (voir Opération DX. 100-3 \S 33 du Manuel de Réparations n° 527 ou Opération N. 100-3 \S 37 du Manuel de Réparations n° 514).

Capital: 302.460.000 Francs

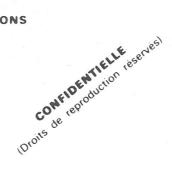
117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 86 - PL



N TOUS TYPES - ND TOUS TYPES (350)

N Série A TOUS TYPES - NDP Série A TOUS TYPES (370)

SUSPENSION

Ressorts

Depuis le 1er Juin 1967 sur les véhicules ci-dessus, les ressorts avant et arrière et leurs étriers de fixation sont modifiés.

RESSORTS AVANT.

DESIGNATION	Ancien	Nouveau
Ressort avant complet	N-431-10	N-431-10a
Boulon étoquiau d'assemblage des lames de ressort avant	N-431-80	N-431-80a
Etrier de fixation de ressort	N-431-63	N-431-63a
Composition du ressort :		ş.
Nombre de lames	14	10
Epaisseur des lames	7 mm	8 mm
Largeur des lames	60 mm	60 mm

RESSORTS ARRIERE.

DESIGNATION	Ancien	Nouveau
Ressort arrière complet avec auxiliaire	N-431-11	N-431-11a
Boulon étoquiau d'assemblage des lames	N-431-76	N-431-76b
Etrier de fixation de ressort	N-431-62	N-431-62b
Composition du ressort		
Ressort principal :		Dec
Nombre de lames	6	6
Epaisseur des lames	10 mm	10 mm
Largeur des lames	75 mm	75 mm
Ressort auxiliaire :	2	1
Nombre de lames	5	8
Epaisseur des lames	8 mm	7 mm
Largeur des lames	75 mm	75 mm
		,

REMARQUES IMPORTANTES:

- a) Un certain nombre de véhicules «350» et «370» sortis d'usine entre le 19 Avril 1967 et le ler Juin 1967 sont équipés de ressorts avant N-431-10a nouveau modèle et de ressorts arrière ancien modèle.
- b) Les ressorts arrière des véhicules N-ND Série CAR (ressorts à simple flexibilité) ne subissent pas de modification.

REPARATION.

Il est possible de monter les nouveaux ressorts sur les véhicules sortis antérieurement au 19 Avril 1967 à condition de monter deux ressorts de même composition sur un même essieu.

Le Service des Pièces Détachées fournira selon la référence les ressorts ancien modèle ou nouveau modèle.

Les Opérations de dépose et pose sont identiques à celles figurant au Manuel de Réparation N-ND N° 514 - Opération N-430-1.

Le réglage de la répartition de freinage est inchangé (voir Note Technique 50 PL).

Le, 13 Juin 1967

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 85 - PL

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIELLE Droits de leproduction leserves

N TOUS TYPES (350 Essence)

N Série A TOUS TYPES (370 Essence)

NY TOUS TYPES (450 Essence)

MOTEUR

Circuit de graissage

Depuis Juin 1967, un mano-contact de pression d'huile est monté sur les véhicules ci-dessus.

Le carter moteur est modifié pour permettre la fixation de la bride support du mano-contact. L'étanchéité entre la bride support du mano-contact et le bloc-moteur est réalisée par un joint torique.

La planche de bord est modifiée : un témoin de pression d'huile est situé à droite du témoin de charge de batterie.

PIECES DETACHEES.

DESIGNATION	Anciennes Pièces	Nouvelles Pièces
Carter moteur	N 114-5	N 114-5b
Bride support du mano-contact		DX 614-98
Joint d'étanchéité de bride support de mano-contact		5032-S
Joint d'étanchéité de mano-contact sur bride support	,	A 453-72
Mano-contact de pression d'huile moteur		DX 614-6
Témoin de pression d'huile moteur		AZ 532-10a
Lampe pour témoin		706 704
	*	

REPARATION.

Le mano-contact de pression d'huile moteur ne peut pas être monté sur les blocs moteurs ne comportant pas l'usinage du bossage de fixation de la bride support de mano-contact.

Le, 18 Mai 1967

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 84 - PL

Additif à la N.T. 81 PL

Société Anonyme ANDRE CITROEN Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE réservés

PT ESSENCE - PDT DIESEL

APPELLATION COMMERCIALE «700» TRACTEUR

FREINS

Répartition de freinage

Les véhicules ci-dessus sont équipés d'un système automatique de répartition de freinage commandé mécaniquement.

REGLAGE DU REPARTITEUR.

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule avec sa remorque soit chargé de telle façon que les roues arrière du tracteur seules placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de :

3900 ± 50 kg

Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle $\propto 90 \pm 2^{\circ}$ (Figure 1).

Agir sur l'embout de réglage E2 pour que la cote «L» soit égale à 13,55 mm (Figures 1 et 2).

Après réglage, déplacer à la main plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de renvoi de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».

NOTE IMPORTANTE.

Les réglages doivent être effectués avec le poids minimum de $3900 \pm 50 \text{ kg}$.

En dessous de cette valeur, un réglage précis ne peut être obtenu.

Par contre si la charge sur l'essieu arrière du tracteur est supérieure il est possible d'effectuer le réglage en utilisant l'abaque ci-jointe pour déterminer la valeur de l'angle ≪ et de la cote L (Figure 3).

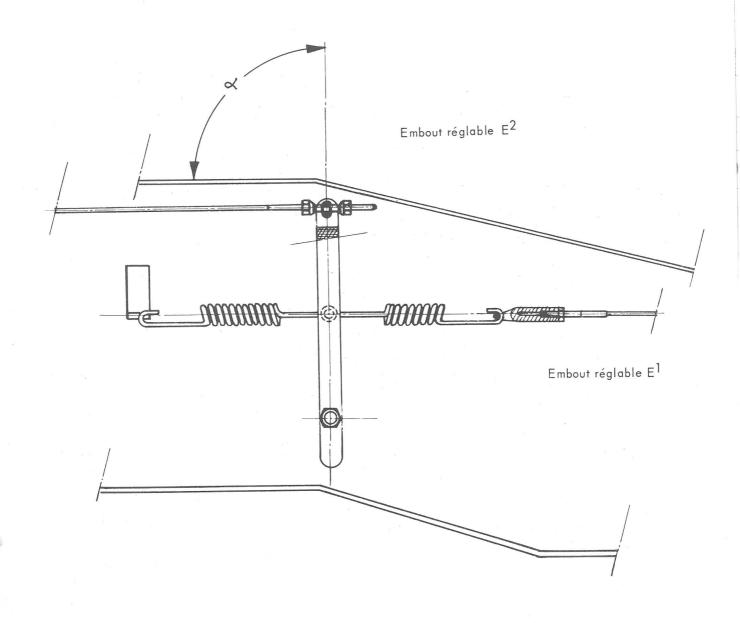
EXEMPLE.

Soit un véhicule tracteur avec sa remorque dont la pesée a donné 6000 kg sur l'essieu arrière du tracteur :

- la cote L sera alors de 15,1 mm et l'angle $\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,$ de 87° 45'
- la tolérance de l'angle \propto étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 85° 45° et 89° 45'.

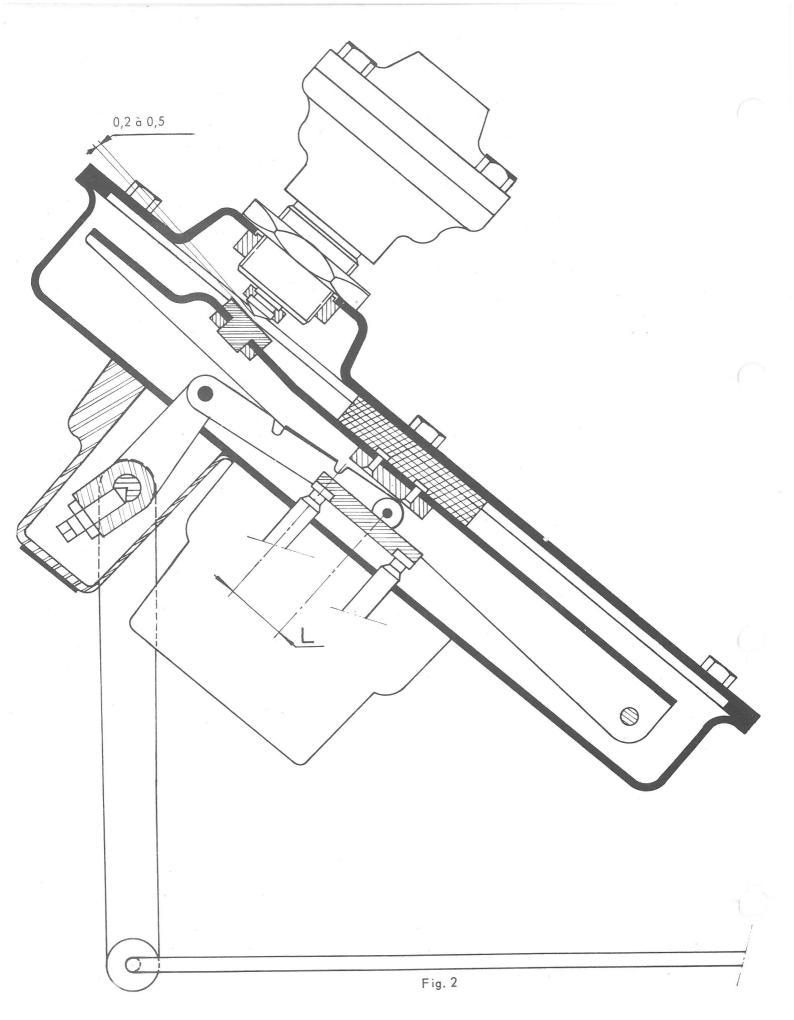
REMARQUE.

Le levier de renvoi P456-136a est identique à celui du véhicule PY empattement 3,300 m (voir figure 4).



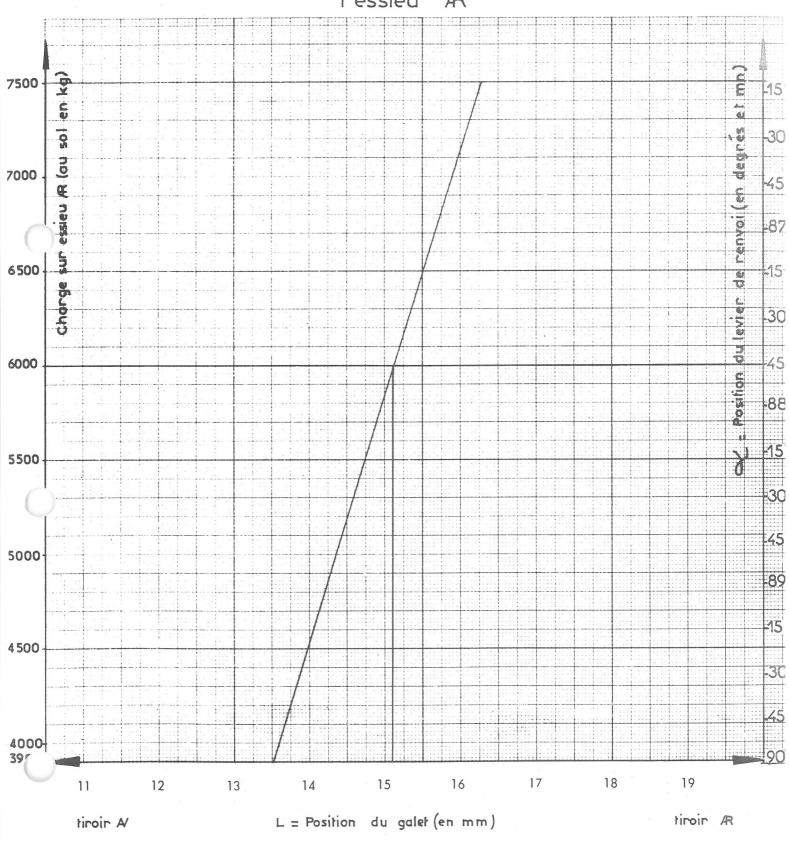
Montage du levier de renvoi des véhicules PT et PTD

Fig. 1



Véhicule PT tracteur

Réglage du répartiteur en fonction de la charge sur l'essieu 🗚



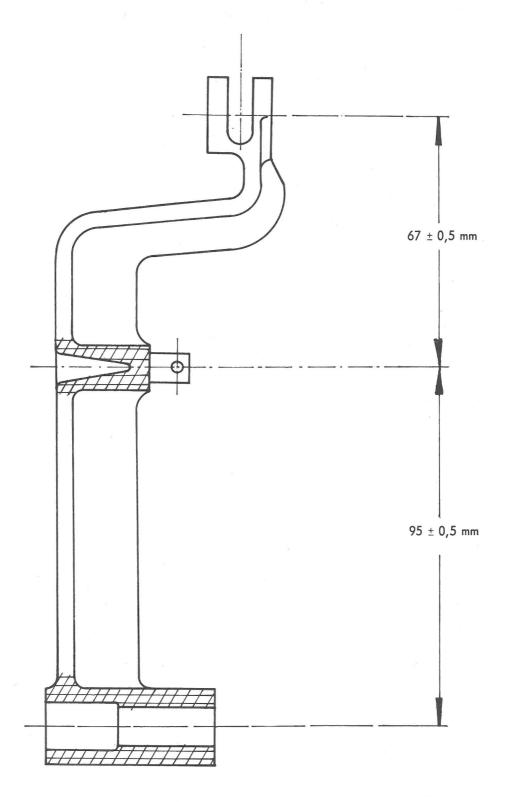


Fig. 4

Le, 12 Mai 1967

NOTE TECHNIQUE Société Anonyme

ANDRE CITROEN Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 83 - PL

CONFIDENTIELLE (eserves)

N-ND (350) TOUS TYPES N-NDP Série A (370) TOUS TYPES NY-NYD (450) TOUS TYPES **BOITE DE VITESSES**

Détalonnage des crabots sur baladeur et pignons de lère-2ème.

Depuis fin Avril 1967, les boîtes de vitesses des véhicules ci-dessus sont modifiées.

PIECES DETACHEES.

Arbre de commande avec synchro de 1ère-2ème (cabine Club)	N 332-05b
Arbre de commande avec synchro de 2ème (cabine Confort)	N 332-05c
Pignon de lère (41 dents) pente 25 % (cabine Club)	N 333-13d
Pignon de lère (41 dents) pente 25 % (cabine Confort)	N 333-13f
Pignon de lère (43 dents) pente 30 % (cabine Club)	N 333-13e
Pignon de lère (43 dents) pente 30 % (cabine Confort)	N 333-13g
Pignon de 2ème (35 dents) pente 25 % (cabine Club ou Confort)	N 333-15b
Pignon de 2ème (37 dents) pente 30 % (cabine Club ou Confort)	N 333-15c

REPARATION.

Les nouvelles pièces sont interchangeables avec les anciennes à condition de monter les ensembles complets : arbre de commande lère-2ème, pignon de lère et pignon de 2ème, nouveaux modèles.

Pour le montage se reporter au Manuel de Réparations N-ND n° 514 Opération N-330-3.

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

Le, 8 Mai 1967

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 82 - PL

CONFIDENTIELLE (eserves)

ND série P (350) TOUS TYPES NDP série A (370) TOUS TYPES NYD (450) TOUS TYPES MOTEUR

Circuit d'alimentation de gas-oil

Depuis Février 1967, sur les véhicules ci-dessus, et à partir du moteur Perkins n° 236 F 2090, le support de préfiltre à gas-oil est renforcé. La tuyauterie entre le préfiltre et la pompe d'alimentation est modifiée.

Pièces nouvelles :

Tuyauterie entre préfiltre et pompe d'alimentation	 ND 174-61 a
Support de préfiltre	ND 173-84 a

REPARATION.

Sur les véhicules actuellement en service, dans le cas de rupture du support de préfiltre ou de la tuyauterie entre préfiltre et pompe d'alimentation, il est nécessaire de remplacer l'ancien support ND 173-84 épaisseur 3 mm par le nouveau support ND 173-84a épaisseur 4 mm, ainsi que l'ancienne tuyauterie ND 174-61 par la nouvelle ND 174-61a.

Le, 25 Avril 1967

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 81 - PL

CONFIDENTIELLE LESERVES

PT ESSENCE . PDT DIESEL

Appellation commerciale «700» tracteur

NOUVEAUX VEHICULES

Principales caractéristiques

Les nouveaux véhicules ci-dessus sont sortis d'usine depuis Janvier 1967.

Les moteurs équipant ces véhicules sont du type PY (Essence) et PYD (Diesel). Ils ont reçu certaines modifications pour être adaptés à l'usage «Tracteur».

Ces modifications sont les suivantes :

- Compresseur: La commande du système de freinage hydraulique, ainsi que le freinage de la remorque utilisant de l'air comprimé, un compresseur d'air est fixé sur le bossage destiné à recevoir la pompe haute pression sur les autres véhicules 700.
- Support inférieur gauche et droit du radiateur : sur le support droit est alors fixé un support destiné à recevoir la pompe haute pression et sur le support gauche l'équerre de fixation du tendeur de courroies.
- Radiateur : la partie inférieure est modifiée pour permettre le passage des courroies de la pompe haute-pression.
- Poulie de commande de ventilateur et pompe à eau : cette poulie est à 3 gorges, la troisième gorge servant à l'entraînement du compresseur.
- Pompe haute-pression : diffère par l'orientation du tube d'aspiration sur couvercle. La tuyauterie de liaison pompe haute-pression-conjoncteur-disjoncteur est différente.

I - MOTEUR.

	Essence	Diesel
No. 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1		
Nombre de cylindres	6	6
Alésage	100	104
Course	110	110
Cylindrée	5,183 I.	5,600 1.
Rapport volumétrique	6,9/1	19/1
Puissance maxi	134 Ch à 2750 tr/mn	108 Ch à 2750 tr/mn
Capacité refroidissement	25.5 i.	25,5 1.
Capacité carter d'huile :	,	
- après vidange	11,5 I. (SAE-20)	14,4 I. (SAE 20-S1)
- après échange cartouche filtrante	12,5 l.	*
Différence maxi - mini	5 I.	6 l.
Bougies	Marchal SEV35B-AC 43F	
Allumeur SEV	A 151	
Allumeur DUCELLIER	4154 B	~
Pompe d'injection		Roto Diésel DPA-R 3462020
Injecteurs		Code 2980 Roto Diesel RDN OSD 6475
Porte injecteur		Roto Diesel RKB-51-SD 5236
Point d'allumage	10°	
Point d'injection		18° (3,33 mm)
Carburateur	Solex 46 R.P.A.I.	
Jeu aux culbuteurs (à chaud)	Adm = 0,20 - Ech = 0,25	Adm = 0,25 - Ech = 0,30
Capacité réservoir combustible	135 I.	135 I.

Réglages du carburateur SOLEX 46 R. P.A.I. (repère 13 sur levier de starter).

Alésage venturi	38
Gicleur principal	195
Calibreur air automaticité	230
Tube émulsion	nº 50
Gicleur ralenti	65
Calibreur air ralenti	170
Flotteur laiton	17 g
Siège pointeau	2,5
Pompe de reprise mécanique type	82 fermeture à 9 mm sur tranche de papillon
Gicleur de pompe	50
Injecteur haut	Ø 50
Gicleur de starter	200

II - EMBRAYAGE.

Bi-disque à sec, à commande hydraulique par maître-cylindre et cylindre récepteur,

- maître-cylindre $\emptyset = 24.5$ mm, sans soupape de pression résiduelle
- cylindre récepteur $\emptyset = 25 \text{ mm}$

Référence «FERODO» du mécanisme 10" L 44 Disques d'embrayage Ø = 248 mm - Epaisseur = 8,6 mm Qualité des garnitures de frictions : A 3 S

III - BOITE DE VITESSES...

5 vitesses AV et 1 M.AR.

Capacité du carter 6,5 l. huile SAE 90 EP.

IV - TRANSMISSION.

Modèle Glaenzer type 1500 sans palier intermédiaire «Basse Fréquence».

Longueur en position moyenne : 1,313 m.

Montage avec barre de sécurité.

V - PONT ARRIERE.

Pont porteur type «banjo» à simple réduction.

Couple conique 6×41

Capacité en huile 5 litres SAE 90 EP.

DEMULTIPLICATION DE LA TRANSMISSION

	Combinaison	Démultipli- cation	Couple	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn moteur en km/h
1	$\frac{20}{42} \times \frac{12}{42}$	0,136		0,019	3,5 environ
2	$\frac{20}{42} \times \frac{13}{36}$	0,238		0,0348	6,2
3	$\frac{20}{42} \times \frac{28}{34}$	0,392	6×41	0,0573	10,2
4	$\frac{20}{42}$ \times $\frac{36}{26}$	0,659		0,0964	17,1
5	Prise directe	1		0,1463	26
M. AR	$\begin{array}{ c c c c c }\hline \frac{20}{42} \times \frac{14}{24} \times \frac{21}{42} \end{array}$	0,139		0,0203	3,6

La vitesse à 1000 tr/mn est donnée pour un véhicule équipé de pneus 9-22,5 XSC. Pente maximum admissible en charge 15 %.

VI - DIRECTION.

Direction avancée à vis globique et galet GEMMER 75.

Capacité du carter : 0,75 l. huile SAE 90 EP.

Rayon de braquage :

- entre trottoirs : 10,150 mètres. - entre murs : 11,900 mètres

Réglage du braquage par vis butées sur pivots.

VII - SUSPENSION.

Avant : ressorts à lampes semi-elliptiques : 11 lames de 9

Amortisseurs : gauche = PT 436-04 - droit = PT 436-04 d.

La biellette de commande est identique à celle du P (600) (entr'axes = 292 mm).

Arrière : ressorts à lames semi-elliptiques : principal : 8 lames de 9 \times 90

compensateur : 13 lames

amortisseurs : gauche = PT 436-02 - droit = PT 436-02 d biellette de commande spéciale tracteur (entr'axes = 357 mm).

Repérage des amortisseurs : la référence est frappée sur le bouchon.

VIII - FREINAGE.

a) Dispositif principal (tête d'accouplement bleue).

Un robinet double Westinghouse, commandé par le pied du conducteur, alimente simultanément en air comprimé :

- un cylindre qui agit sur la commande hydraulique de freinage du tracteur (type DS).

- deux cylindres pneumatiques des freins de la semi-remorque.

Les freins des trois essieux sont alimentés par des circuits totalement indépendants. La répartition de freinage du tracteur, à commande mécanique, est réglée automatiquement en fonction de la charge sur l'essieu arrière.

b) Dispositif de secours (tête d'accouplement jaune).

Un robinet de commande à main Westinghouse type TC 2 alimente en air comprimé :

- le cylindre de commande des freins AR du tracteur.
- le cylindre de commande des freins de la semi-remorque.
- c) Dispositif d'arrêt automatique en cas de rupture d'attelage (tête d'accouplement rouge)

Un circuit spécial met en pression un réservoir monté sur la remorque qui alimente une valve relai d'urgence Westinghouse.

En cas de rupture d'attelage ce dispositif bloque les freins de la semi-remorque.

d) Dispositif d'immobilisation du tracteur.

Dispositif mécanique agissant sur les roues arrières du tracteur.

Caractéristiques des organes de freinage :

- a) Freinage tracteur :
 - Pompe haute-pression à 7 pistons : différente des autres véhicules type 700 par l'orientation du tube d'aspiration sur couvercle.
 - Conjoncteur-disjoncteur limitant la pression à 175 bars.
 - Accumulateur principal taré à 65 bars.
 - Réserve de pression : AV = 2 accus | tarés à 65 bars AR = 2 accus |
 - Cylindres récepteurs différentiels AV : piston AV $\emptyset = 48,5$ mm piston AR $\emptyset = 56$ mm
 - Cylindres récepteurs AR borgnes extérieurs aux tambours et agissant sur les mâchoires par l'intermédiaire de cames : piston $\emptyset=28~\text{mm}$
 - Tambours AV $\emptyset = 406 \text{ mm}$
 - Tambours AR $\emptyset = 406 \text{ mm}$
 - Garnitures Férodo 607 collées largeur = 125 mm
 - Surface totale de freinage : 3283 cm2.
- b) Organes air comprimé :

Compresseur Westinghouse E 180 à graissage autonome régulé à 7,2 - 7,9 bars.

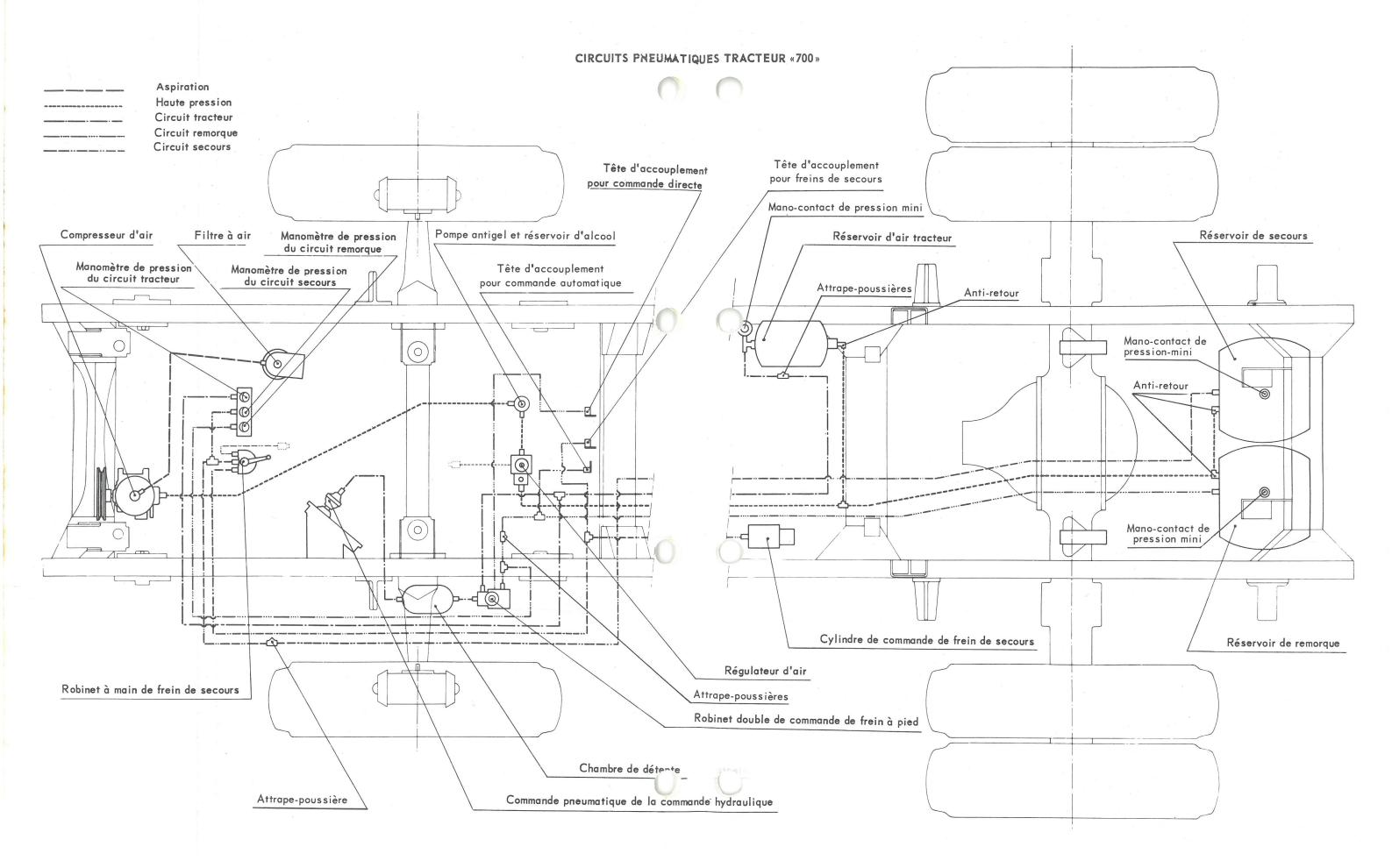
- Sur véhicule DIESEL, alimentation du compresseur en air filtré prélevé sur aspiration moteur.
- Sur véhicule ESSENCE, alimentation avec filtre indépendant équipé d'un silencieux.

Note importante : Le niveau d'huile doit être vérifié aussi fréquemment que le niveau d'huile moteur.

Pompe et réservoir dégivrage à fonctionnement automatique.

- levier de robinet en position verticale : dégivrage en service.
- levier de robinet en position horizontale : pompe isolée.

Note importante : Si le réservoir d'alcool est vide, ou en période de non utilisation, il faut impérativement placer le levier en position pompe isolée.



Régulateur sur refoulement :

Cet accessoire groupe tous les organes nécessaires entre le compresseur et les réservoirs accumulateurs de pression :

- Déshuileur avec purge automatique
- Filtre
- Soupape de sureté limitant la pression dans les trois réservoirs en cas d'incident quelconque : pression d'ouverture 8,8 bars, pression de fermeture à 8,2 bars.
- Régulateur : pression de régulation 7,2 7,9 bars.

Réservoir d'air comprimé :

A l'arrière, réservoir double 20 + 20 litres :

partie droite : réserve pour freinage de secours partie gauche : réserve pour freinage remorque

A droite sous le plancher réservoir simple de 8 litres pour freinage du tracteur. Chaque réservoir est équipé :

- d'un indicateur de pression mini taré à 4,5 5 bars
- d'une valve de retenue
- d'un robinet de purge.

Robinet double Westinghouse type R avec dispositif de prédominance.

Capacité de détente entre robinet double et cylindre de commande du frein hydraulique.

Cylindre de commande de freins hydrauliques du tracteur Ø = 32,5 $\,$ mm.

Organes freins de secours :

- robinet de commande à main TC 2
- cylindre de commande de frein de secours Ø =5 " course : 120.

Filtration air comprimé :

Les organes de commande sont protégés par des filtres «attrape-poussières» placés sur les tuyauteries de liaison :

- entre réservoir 8 litres et robinet double
- entre réservoir 20 litres droit et robinet double
- entre réservoir 20 litres gauche et robinet de commande à main de secours.

c) Sécurité

- 1º) Manomètres indicateurs de pression d'air
 - droit : pression air tracteur
 - central : pression air secours
 - gauche : pression air remorque
- 2°) Voyants lumineux:
 - rouge droit : pression air mini remorque et secours
 - orange central : indicateur d'usure des garnitures
 - rouge gauche : pression circuit hydraulique et pression air tracteur.

Note: 1°) Si le voyant droit s'allume:

- la pression du circuit secours ou remorque est au mini soit 4,5 bars, lire les manomètres pour déceler le circuit en cause.

2°) Si le voyant orange central s'allume :

- les garnitures de freins ont atteint un degré d'usure déterminé nécessitant soit un réglage soit leur remplacement.

3°) Si le voyant rouge gauche s'allume :

- 2 causes possibles :
 - a) la pression du circuit hydraulique est inférieure à 90 bars.
 - b) la pression du circuit air comprimé (tracteur) est au mini soit 4,5 bars.

Pour déceler immédiatement le circuit en cause, vérifier la pression air-tracteur au manomètre.

Purge des freins :

La purge des freins du tracteur est identique aux autres véhicules P - voir Opération P 453-0 du Manuel de Réparations nº 515.

La commande de frein étant actionnée pneumatiquement procéder à la mise en pression des circuits air comprimé pour pouvoir effectuer la purge.

IX - ROUES ET PNEUMATIQUES.

Monte de série 9 - 22,5 XSC avec jante déport 117

Monte en option 9 - 22,5 XY (1) avec jante déport 117

(1) Pneus pour utilisation du véhicule avec risques de chocs, coupures sur carrières, chantiers, forêts etc

Pression de gonflage (en bars)

Pneus 9 - 22,5 XSC Pneus 9 - 22,5 XY

Avant	Arrière	Secours
5,250	7,000	7,200
5,250	7,000	7,200

X - EQUIPEMENT ELECTRIQUE.

Les faisceaux électriques sont différents des autres véhicules : ils sont spécifiquement tracteur.

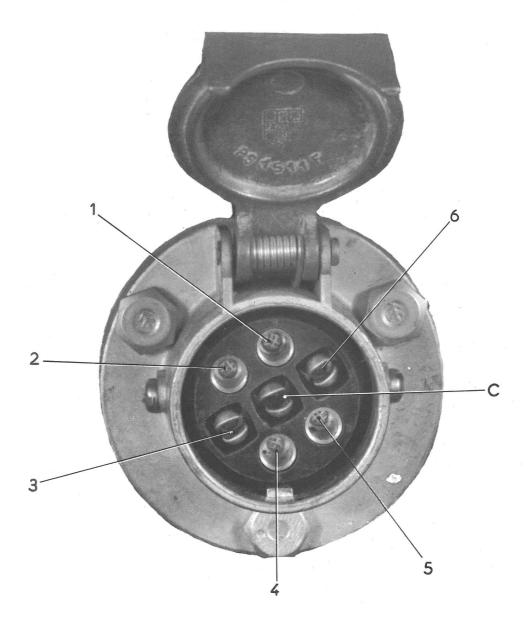
Le couvercle de la boîte à fusibles porte la nomenclature des organes protégés par chaque fusible.

		Essence	Diesel
Batterie Dynamo	Ducellier Paris-Rhône	2 batteries & V - 112 AH 7341 - A	2 batteries 6 V - 192 AH 7341 - A
" Régulateur	2 magazina and a second a second and a second a second and a second a second and a second and a second and a	G 10 - C 45 8346 - A YT 2116	G 10 - C 45 8346 - A YT 2116
Démarreur		Paris-Rhône D11 B - 12 V Ducellier 429 B - 12 V	Bosch BNG 4/12 VDF32 M4

Branchement électrique de la remorque.

Note importante

Le branchement des fils sur le socle du tracteur est aux Normes Internationales. Avant de brancher la fiche mobile de la remorque, vérifier si le montage des fils de cette fiche correspond à celui du tracteur.



1 - Jaune : éclairage intérieur remorque

2 - Rouge : indicateur de changement de direction AR.D.

3 - Vert : sto

4 - Blanc : feux rouges et feux d'encombrement

5 - Bleu : indicateur de changement de direction AR.G.

6 - : borne libre.

C - : mise à la masse de la remorque.

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 80-PL

CONFIDENTIELLE Droits de leproduction les enves

PD (600) TOUS TYPES PYD (700) TOUS TYPES PDT (700) TRACTEUR MOTEUR

Vilebrequin

Depuis lé 11 Janvier 1967, sur les moteurs des véhicules ci-dessus, le vilebrequin et la rondelle de butée, sont modifiés.

Vilebrequin : le rayon de raccordement entre la portée du pignon de distribution et le palier avant est augmenté (figure 1).

Rondelle de butée : le chanfrein intérieur est augmenté et un repère «A » est porté sur le chanfrein extérieur (figure 2).

Numéro des premiers moteurs modifiés :

- moteur avec génératrice entraînée par distribution n 6 345 001 055
- moteur avec génératrice entraînée par courroie nº 6 345 001 153

PIECES DETACHEES.

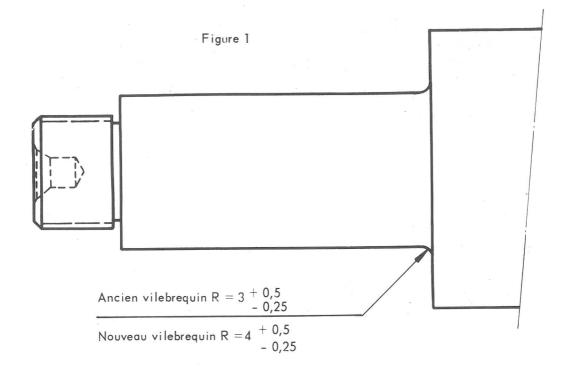
Désignation .	Anciennes pièces	Nouvelles pièces
Vilebrequin avec masselottes	PD 121-04	PD 121-04 a
Rondelle de butée de vilebrequin	PD 121-99	PD 121-99 a

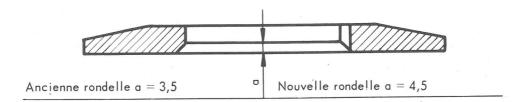
REPARATION.

Le vilebrequin PD 121-04 a est interchangeable avec le vilebrequin PD 121-04 à condition de monter une rondelle de butée PD 121-99 a.

La rondelle PD 121-99a peut être montée sur un ancien vilebrequin.

La rondelle PD 121-99 NE DOIT PAS ETRE MONTEE sur un nouveau vilebrequin.





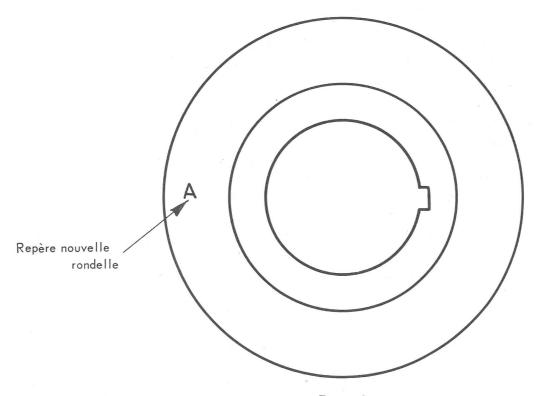


Figure 2

Le, 12 Avril 1967

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 79 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

VEHICULE PDT (700) DIESEL

TRACTEUR

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAU-LIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

OPERATIONS A EFFECTUER.

MECANIQUE.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps,

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.

- 3 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité du filtre et des circuits de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

- 5 Resserrer la culasse.
- 6 Régler les culbuteurs.
- 7 Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 8 Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.
- 9 Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.
- 10 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur, des courroies de pompe HP, de dynamo et compresseur.
- 11 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).
- 12 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 13 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 14 Nettoyer le filtre du réservoir du circuit hydraulique (à l'essence, voir «exécution des opérations»).
- 15 Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit hydraulique.
- 16 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 17 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.
- 18 Nettoyer le filtre du régulateur de pression.
- 19 Nettoyer les filtres attrape-poussières des circuits air comprimé.
- 20 Purger les réservoirs.

ELECTRICITE.

- 21 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et le serrage des cosses.
- 22 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 23 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux Stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.
- 24 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

NOTE : En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

CARROSSERIE.

- 25 Vérifier la fermeture des portes.
- 26 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 27 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 28 Vérifier et resserrer la fixation des planchers hors cabine.
- 29 Vérifier le serrage des boulons de fixation des mains AR des ressorts AR.
- 30 Vérifier le serrage des vis de fixation de la sellette.

ESSAI.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir du circuit hydraulique.
- Vérifier la pression indiquée par les 3 manomètres du circuit air comprimé.

Arrêter le moteur :

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.
- Vidanger le carter du compresseur. Faire le plein avec la même huile que celle du moteur.
- Vérifier le niveau d'alcool dans le réservoir du système anti-gel du circuit air comprimé (alcool à la charge du client).
- Vérifier la pression indiquée aux manomètres, une baisse de pression de 1 bar/heure est admissible.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

NOTE IMPORTANTE : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations nº 515 - Edition 1965.

1 - Pression des pneus (en bars) :

Pneus 9 - 22,5 XSC	A l'avant	A l'arrière	Secours
Pneus 9 - 22,5 XY	5,250	7,000	7,200

3 - Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération P. 314-0

5 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud (couple 12 m.kg) Voir Opération PD. 112-1 a.

6 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud. Régler le jeu des culbuteurs à :

0,25 mm pour les soupapes d'admission.

0,30 mm pour les soupapes d'échappement.

Voir Opération PD. 112-0 § 5.

9 - Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.

Voir Opération PD. 214-0.

13 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien de ressorts de suspension.

Couples de serrage :

ressorts AV : 19 à 22 m.kg ressorts AR : 30 à 35 m.kg

14 - Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur :

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir. (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 78-PL

CONFIDENTIELLE ESENES

VEHICULE PT (700) ESSENCE

TRACTEUR

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTFUR

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT

I - OPERATIONS A EFFECTUER.

MECANIQUE.

Le véhicule étant froid :

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.
- 3 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).

- 4 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 5 Vérifier et resserrer si nécessaire, les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 6 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 7.- Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 8 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.
- 9 Resserrer la culasse.
- 10 Régler les culbuteurs.
- 11 Vérifier le calage de l'allumeur et si nécessaire :
- 12 Régler l'écartement des vis platinées puis :
- 13 Régler le calage de l'allumeur.
- 14 Resserrer les écrous de fixation de la bride de carburateur.
- 15 Resserrer les écrous de fixation du collecteur d'admission, du collecteur d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 16 Vérifier la tension de la courroie de ventilateur, et de dynamo.
- 17 Vérifier la tension des courroies de pompe H.P., et de compresseur.
- 18 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (à l'essence : voir exécution des opérations).
- 19 Vérifier l'étanchéité des raccords du circuit hydraulique.
- 20 Nettoyer le filtre du régulateur de pression pneumatique.
- 21 Nettoyer les filtres attrape-poussières du circuit pneumatique.
- 22 Purger les réservoirs.

ELECTRICITE.

- 23 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les cosses.
- 24 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 25 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux de Stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à essence.
- 26 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

NOTE : En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

CARROSSERIE.

- 27 Vérifier la fermeture des portes.
- 28 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 29 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 30 Vérifier la fixation des planchers hors-cabine.
- 31 Vérifier le serrage des boulons de fixation des mains AR de ressorts AR.
- 32 Vérifier le serrage des vis de fixation de la sellette.

ESSAI.

Après exécution des travaux ci-dessus procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu, le niveau du réservoir du circuit hydraulique.
- Relever la pression indiquée par les 3 manomètres du circuit d'air comprimé.

Arrêter le moteur :

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.
- Vérifier le niveau d'alcool dans le réservoir du système anti-gel du circuit air (alcool à la charge du client).
- Vidanger le compresseur. Faire le plein avec la même huile que le moteur.
- Vérifier la pression indiquée par les manomètres. Une baisse de 1 bar/heure est admissible.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

NOTE IMPORTANTE : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations N° 515 - Edition 1965.

1 - Pression des pneus (en bars) :

Pneus 9 - 22,5 XSC	A l'avant	A l'arrière	Secours
Pneus 9 - 22,5 XY	5,250	7,000	7,200

3 - Régler les excentriques de freins.

Voir § 26 Opération P. 420-3.

5 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts AV : 19 à 22 m.kg ressorts AR : 30 à 35 m.kg

6 - Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération P. 314-0

9 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant froid, (couple 9 m.kg). Voir § 16 Opération P. 112-1.

10 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud.

Régler le jeu des culbuteurs à :

0,20 mm pour les soupapes d'admission

0,25 mm pour les soupapes d'échappement

Voir Opération P. 100-3.

11 - Vérifier le calage de l'allumeur.

Voir Opération P. 211-0 § 3.

Si le point d'avance (10° avant PMH) est incorrect, ne pas dérégler l'allumeur, mais tout d'abord régler l'écartement des vis platinées.

12 - Régler l'écartement des vis platinées.

Voir Opération P. 211-0 §§ 1-2.

Vérifier de nouveau le calage de l'allumeur et si nécessaire le régler.

13 - Régler le calage de l'allumeur.

Voir Opération P. 211-0.

- Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de la disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu, le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti , les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 77 - PL

CONFIDENTIELLE PESERVES

ND série M (350)

MOTEUR

Démarrage à froid

Depuis le 24 Janvier 1967 les véhicules ND série M (appellation commerciale 350 M.A.N.) sont équipés en série d'un dispositif de départ à froid.

PIECES DETACHEES.

Pompe simple effet	ND 261-03
Injecteur complet	ND 261-010
Cuve perce-capsule	ND 261-21
Capsule étanche	ND 261-19
Tube de liaison pompe à perce-capsule	
Tube de liaison perce capsule à injecteur	ND 261-20 a
Plaquette support de cuve perce-capsule	ND 261-98

REPARATION.

Il est possible d'équiper d'un dispositif de départ à froid les véhicules ND M.A.N. sortis antérieurement au 24 Janvier 1967. Pour celà demander la note MR 144-8 (Montage d'un dispositif de départ à froid) à notre service :

SUPER - CONTROLE - 163, Avenue Georges Clémenceau
(92) - NANTERRE

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 76-PL

CONFIDENTIELLE RESERVES

N - ND (350) TOUS TYPES

NY - NYD (450) TOUS TYPES

BOITE DE VITESSES

Pignon baladeur de Marche Arrière

Depuis Mars 1967 le pignon baladeur de marche arrière monté dans les boîtes de vitesses des véhicules ci-dessus et vendu sous le numéro N333-22 est modifié : la longueur des canne lures est de 21 mm (Voir figure).

Numéro des premières boîtes de vitesses à pignon baladeur de marche arrière modifié :

N (Essence)

numéro de médaille

39 000 1386

ND (Diesel)

numéro de médaille

40 000 2266



PIECES DETACHEES:

Seul le nouveau pignon baladeur de marche arrière N333-22 est vendu.

REPARATION:

Le nouveau pignon baladeur de marche arrière peut être monté sans modification sur les boîtes de vitesses sorties avant Février 1967.

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 75-PL

Droits de leproduction le serves

NY - NYD Série P

Appellation commerciale 450

NOUVEAUX VEHICULES

Les nouveaux véhicules ci-dessus sortent d'usine depuis le 1er Février 1967 et diffèrent des véhicules N et ND série P en particulier par :

- Poids total en charge
- Empattement
- Echappement
- Embrayage
- Boîte de vitesses
- Suspension et amortissement
- Freins
- Direction et pivots
- Châssis
- Roues et pneus

I - POIDS TOTAL EN CHARGE :

Les véhicules 450 Club et Confort ont un poids total en charge de 6990 kg.

II - EMPAT TEMENT :

Les véhicules 450 Club et Confort existent seulement dans les empattements de 3 mètres et 3,750 mètres.

III - ECHAPPEMENT.

Tube avant d'échappement modifié :

NY 182-51 pour moteur essence NYD 182-51 pour moteur diesel.

Pot d'échappement :

ND 183-0 pour moteurs essence et diesel

IV - EMBRAYAGE.

Véhicule essence : disque identique à celui monté sur les «350» «Club et Confort».

Véhicule diesel : disque ND 313-01 à moyeu avec ressorts amortisseurs sur modèles Club et Confort.

V - BOITE DE VITESSES.

Un modèle 25~% et un modèle 30~% dont les quatre rapports AV. sont synchronisés (sur véhicules Confort et Club).

VI - SUSPENSION.

a) Ressort avant.

Composition:

Nombre de lames	13
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	60 mm
Couple de serrage de l'étoquiau	5 à 5,5 m.kg
Couple de serrage des brides de ressorts	11 à 13 m.kg

b) Ressort arrière: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire.

Ressort principal

Nombre de lames	8
Epaisseur des lames	
Largeur des lames	

Ressort auxiliaire

Nombre de lames	6
Epaisseur des lames	8 mm
Largeur des lames	75 mm
Couple de serrage de l'étoquiau	9 à 10 m.kg
Couple de serrage des brides de ressorts	19 à 22 m.kg

c) Amortisseurs.

- Amortisseurs ayant (empattement 3 mètres)

AV D NY 436-04 a repère T 301-00 AV G NY 436-04 repère T 301-01

- Amortisseurs avant (empattement 3,750 mètres)

AV D NY 436-04 c repère T 303-00 AV G NY 436-04 b repère T 303-01

- Amortisseurs arrière (empattement 3 mètres et 3,750 mètres)

AR D NY 436-02 a repère T 302-00 AR G NY 436-02 repère T 302-01

VII - FREINS.

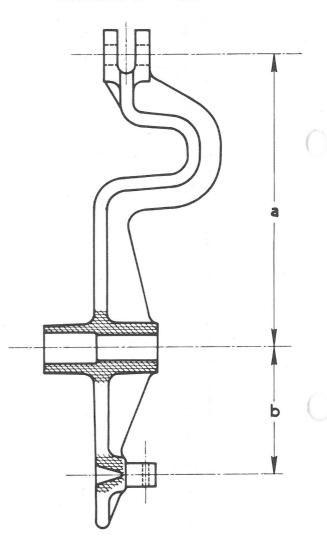
- Les cylindres de roues avant sont différentiels ($\emptyset = 44,2 \text{ mm}$ et $\emptyset = 54 \text{ mm}$).
- Les cylindres de roues arrière sont classiques ($\emptyset = 34,7 \text{ mm}$).
- Nouvelles plaques de retenue des segments de freins arrière.
- Nouveau palonnier de frein à main.
- Nouveau bras de commande de câble de rappel de répartiteur sur amortisseur.
- Levier de renvoi (voir figure et tableau).
 - Les véhicules NY et NYD série P empattement 3 mètres sont équipés du levier de renvoi N 456-136.
 - Les véhicules NY et NYD série P empattement 3,750 mètres sont équipés du levier de renvoi N 456-136 a.

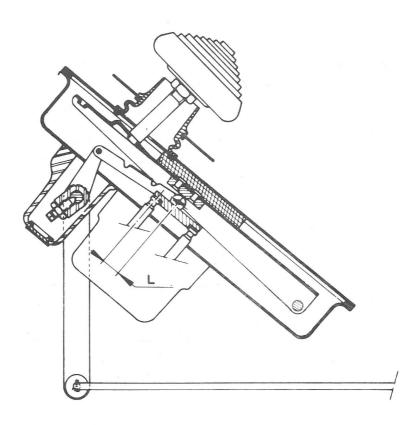
Réglage de la répartition.

Remarque : avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure et tableau).

LEVIER DE RENVOI VEHICULES NY et NYD

Empattement	«a»	«b»
3,000 mètres	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm
3,750 mètres	115 ± 0,5 mm	50 : 0,5 mm





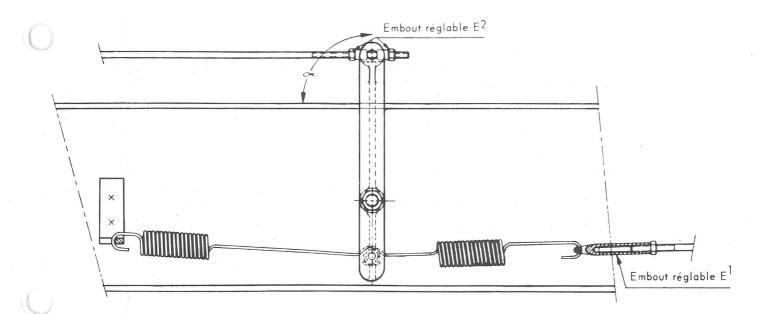
Répartiteur de freinage

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues AR seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $2450 \pm 50 \text{ kg}$.

Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle $\ll = 90 \pm 2^\circ$

Agir sur l'embout de réglage E2 pour obtenir la cote «L».

Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».



NOTE IMPORTANTE :

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

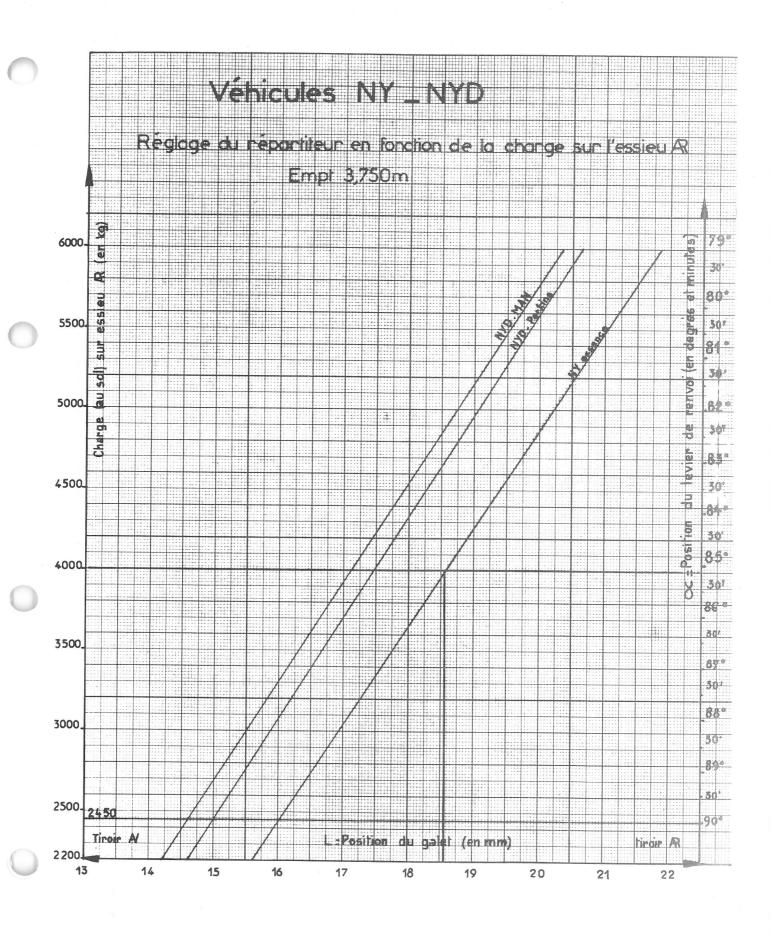
En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

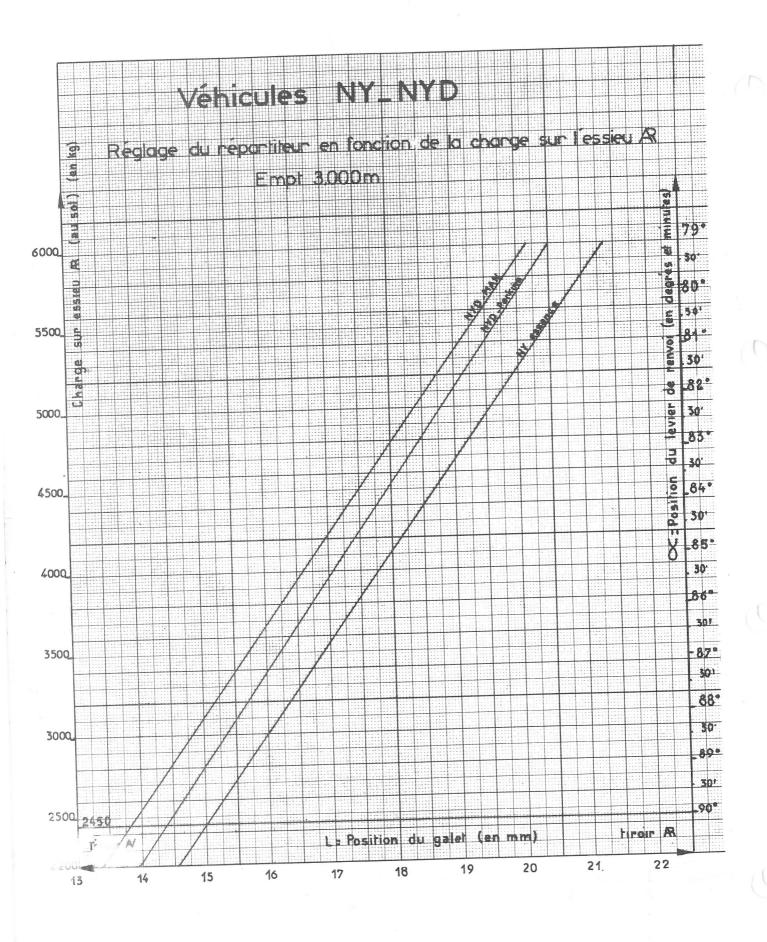
L ± 0,15 mm	Véhicule	Empattement
14,35 mm	NY	3,000 mètres
13,75 mm	NYD	3,000 mètres
15,45 mm	NY	3,750 mètres
14,50 mm	NYD	3,750 mètres

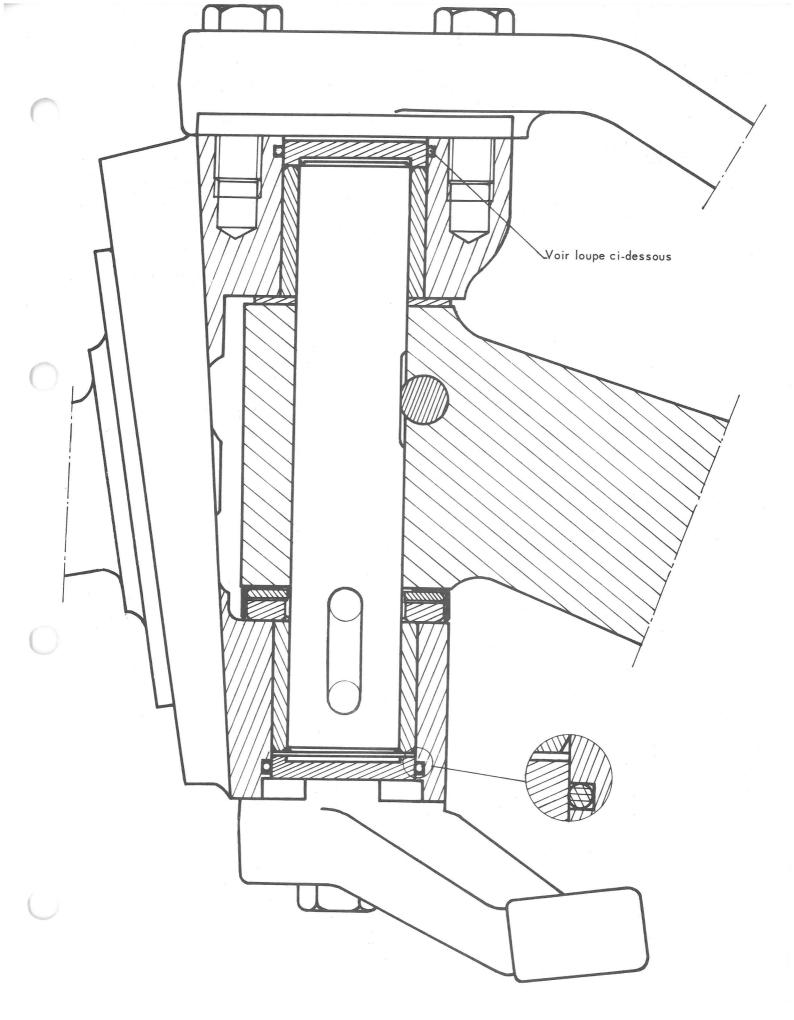
Tableau donnant la cote «L» suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et $\propto = 90^{\circ}$.

EXEMPLE:

Soit un véhicule NY empattement 3,750 m. dont la pesée a donné 4 000 kg sur l'essieu AR, la cote «L» sera alors de 18,55 mm et l'angle \sim de 85° 07' approximativement. La tolérance de l'angle \sim étant \pm 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 83° et 87°.







VIII - DIRECTION.

Renforcement de la barre d'accouplement (le diamètre extérieur est de 32,4 mm).

IX - PIVOTS.

Les bouchons expansibles sont remplacés par des obturateurs d'étanchéité celle-ci étant réalisée par joints toriques.

Sur le pivot gauche l'ensemble supérieur est maintenu par le levier de braquage et l'ensemble inférieur par le levier d'accouplement.

Sur le pivot droit l'ensemble supérieur est maintenu par un segment d'arrêt et l'ensemble inférieur par le levier d'accouplement.

X - CHASSIS.

Main avant de ressort avant renforcée.

Jumelle de ressort avant renforcée et nouvel arrêtoir d'axe de ressort.

Butée de compensateur renforcée et fixation par cinq rivets.

Main arrière de ressort arrière renforcée.

Nouveau longeron gauche avec renfort.

Nouveau longeron droit avec renfort.

Nouveaux supports d'amortisseurs arrière.

Nouvelle traverse nº 2.

XI - ROUES ET PNEUS.

Roue nue (Réf. Michelin 20 - 5,00 - BC - 6 - 101 - P18 - SC)

Pneu sans chambre (Réf. Michelin 7,00 - 20 XSC)

Monte en option

Roue nue (Réf. Michelin 19,5 - 5,25 -6 - 104 - P18)

Pneu sans chambre (Réf. Michelin 8 - 19,5 XSC)

Pression des pneus (en bars)

7.00 - 20 XSC

	Туре	Avant	Arrière
4	NY - 3,000 m	4,5	5
	NY - 3,750 m	5	5
	NYD série P 3,000 m	5	5
	NYD série P 3,750 m	5,250	5

8 - 19,5 XSC

Туре	Avant	Arrière
NY - 3,000 m	4,5	5
NY - 3,750 m	4,5	5
NYD série P 3,000 m	4,5	5
NYD série P 3,750 m	5	5

REPARATIONS.

Se reporter au Manuel de Réparations n° 514 sauf pour ce qui concerne le réglage de la répartition qui a été traité ci-dessus.

REVISION DE 1 000 km.

Se reporter aux Notes Techniques 58 PL et 59 PL, seules les pressions de pneus sont à modifier comme indiqué ci-dessus.

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 74 - PL

COMFIDERTIELLE PESERVES

PYD Série R (équipement citerne)

Appellation commerciale 800

NOUVEAU VEHICULE

Ce nouveau véhicule sort d'usine depuis Février 1967 et diffère des véhicules PYD (appellation commerciale 700) en particulier par :

- poids total en charge
- empattement
- équipement
- freins
- pont arrière
- châssis
- roues et pneumatiques

POIDS TOTAL EN CHARGE :

Le poids total en charge est de 11 990 kg.

EMPAT TEMENT:

Ce nouveau véhicule existe uniquement en empattement 3,300 mètres.

EQUIPEMENT:

Ce nouveau véhicule est prévu pour être équipé d'une citerne.

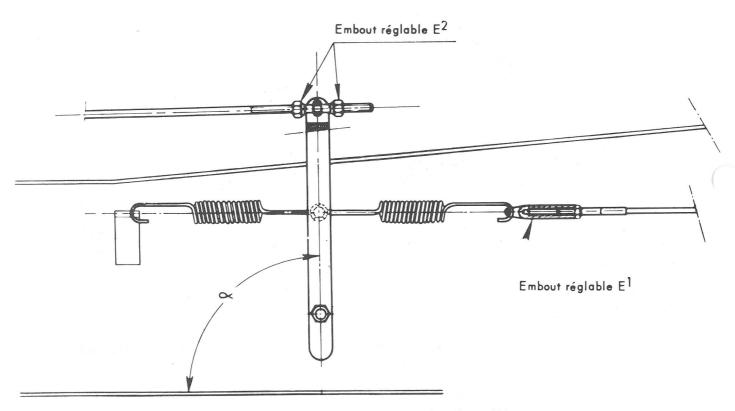
FREINS:

Les cylindres de freins AR ont un diamètre de 30,7 mm.

La commande de frein principal est identique à celle des véhicules «350».

Levier de renvoi :

Les véhicules PYD série R («800») sont équipés du levier de renvoi P 456-136 a.



Montage du levier de renvoi des véhicules «PY série R»

Réglage de la répartition :

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrières seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $3\,900\,\pm\,50\,$ kg.

- Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle $\, = 90 \pm 2^{\circ} \,$
- Agir sur l'embout de réglage E2 pour obtenir la cote « L » = $15,40\pm0,15$ mm.
- Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L».

NOTE IMPORTANTE:

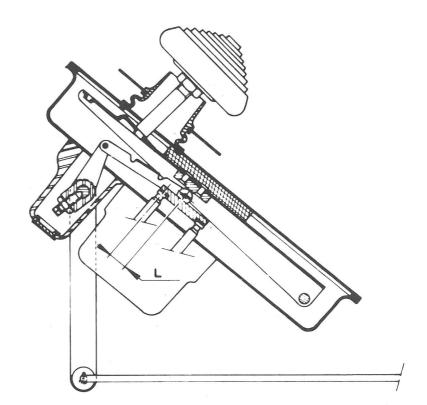
Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

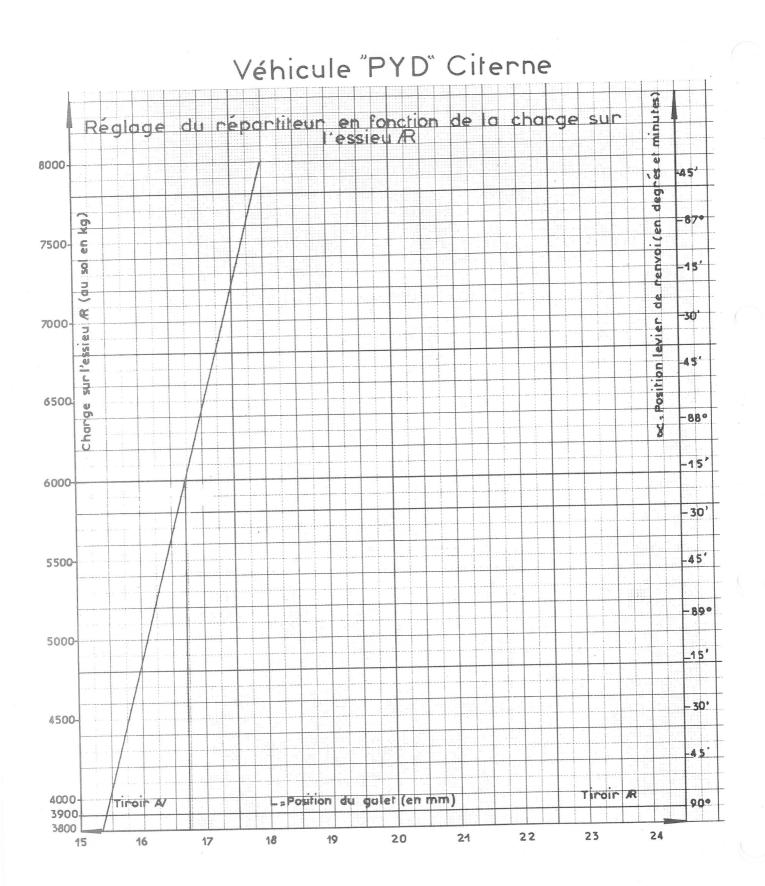
Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L » et l'angle ← correspondants à la pesée, en utilisant l'abaque appropriée ci-jointe.

Exemple:

Soit un véhicule PYD série R dont la pesée a donné 6 000 kg sur l'essieu AR, la cote «L » sera alors de 16,70 mm et l'angle \ll = 88°17' approximativement. La tolérance de l'angle \ll étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris 86°17' et 90°1 .



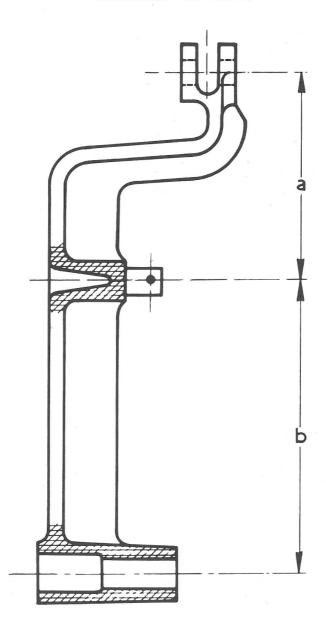
Répartiteur de freinage



Remarque:

Avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à ce type de véhicule (PYD série R).

LEVIER DE RENVOI VEHICULES PYD série R



N° PD	Empattement	«a»	«b»
P. 456-136 a	3,300 m	67 ± 0,5 mm	95 ± 0,5 mm

PONT ARRIERE :

Couple conique 7×43 ou 6×41 en option.

Moyeux de roues AR renforcés.

CHASSIS:

Butées de ressorts compensateurs renforcées.

ROUES ET PNEUMATIQUES :

Monte unique: 10 - 22,5 XSC (jante référence Michelin 22,5 - 6,75 - 8 - 130 - P 20 - SC - V).

	Avant	Arrière
Pression de gonflage (en bars)	5,5	6,5

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 73 - PL

Droits de reproduction réservés

ADDITIF A LA NOTE TECHNIQUE N° 66 PL ND (350) TOUS TYPES

CIRCUITS HYDRAULIQUES

Le montage des nouveaux flexibles de liaison entre pompe et conjoncteur-disjoncteur depuis le 15 Novembre 1966 sur les véhicules ci-dessus, entraîne également le montage d'un nouveau tube de liaison entre pompe Haute-Pression et flexible de liaison à conjoncteur-disjoncteur sur les véhicules 350 Perkins et 350 M.A.N.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Tube entre pompe et conjoncteur (côté pompe, Perkins) Tube entre pompe et conjoncteur (côté pompe, M.A.N.)	ND 394-56 a ND 394-56	ND 394-56 c ND 394-56 b

REPARATION:

Dans le cas de remplacement d'un flexible de liaison entre pompe et conjoncteur sur véhicule 350 Perkins ou 350 M.A.N. sortis antérieurement au 15 Novembre 1966, il est impératif de monter également les nouveaux tubes ND 394-56 c (Perkins) ou ND 394-56 b (M.A.N.).

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 72 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

VEHICULES N - ND série P - ND série M (350)

VEHICULE N série A - NDP série A (370)

CABINE CLUB

Roues

Depuis Novembre 1966 les véhicules 350 et 370 cabine «Club» ci-dessus, équipés de pneus 6,50 - 20 X ou 7,00 - 20 X en option, sont équipés de nouvelles jantes (référence Michelin 20-5.00-BC-6-101-P18-SC déport 101, 2 trous au lieu de jantes référence Michelin 20-5.00-BC-6-101-P18-SC-V).

REMARQUE:

Les nouvelles jantes sont identiques à celles montées sur les véhicules à cabine «Confort».

REPARATION:

Il est conseillé de monter des jantes d'un même type sur un même essieu.

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 71 - PL

CONFIDENTIFILE PESEWES

VEHICULES PY - PYD (700)

Modifications

Depuis le 4 Janvier 1967 les véhicules ci-dessus ont reçu des modifications intéressant les points suivants :

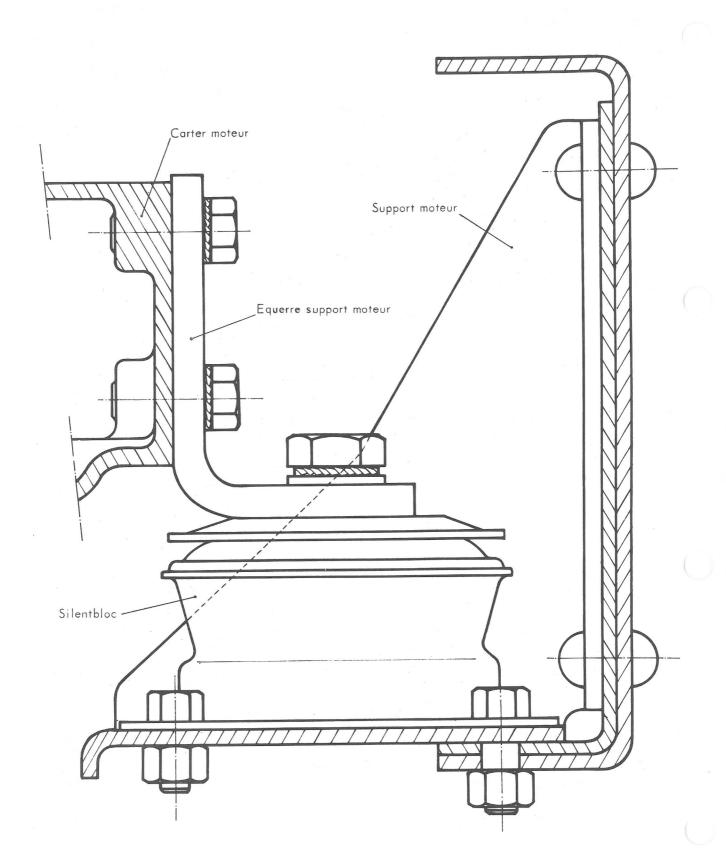
- Moteur
- Réservoir à combustible
- Commande de frein à main
- Pivots
- Ressorts de suspension AV.

I - MOTEUR.

a) Suspension arrière (figure 1).

Pièces modifiées : Carter du volant-moteur Suspension arrière-moteur.

Désignation	Coef	Numéro
Carter volant-moteur (Essence) Carter volant-moteur (Diesel) Support-moteur AR gauche ou droit (rivé sur châssis) Vis de fixation AR moteur sur silentbloc Silentbloc Equerre support moteur AR.G. Equerre support moteur AR.D.	1 1 2 2 2 1	PY 131-9 PYD 131-9 PY 133-69 621114 PY 133-99 PY 133-90 PY 133-91



b) Montage et entraînement de la dynamo.

La dynamo entraînée par courroie est fixée sur le corps de la pompe à eau et le tendeur de courroie fixé sur le support supérieur du radiateur.

PIECES MODIFIEES.

- Corps de pompe à eau.
- Support supérieur
- Poulie de ventilateur (3 gorges).

Sur moteur diesel : Le pignon avec axe de commande de dynamo, le palier bride, la rondelle d'appui l'entretoise de palier bride, la bague d'étanchéité et l'entraînement de la dynamo sont supprimés. L'alésage AR est obturé par un bouchon N 144-55.

Sur moteur essence : Le plateau d'entraînement de la dynamo est supprimé et remplacé par une entretoise PY 211-73.

PIECES DETACHEES.

Désignation		Coef.	Numéro
Dynamo moteur essence ou diésel	(Ducellier (Paris-Rhône	1 1	N 532-0 a N 532-0 b
Courroie d'entraînement	(Moteur Essence (Moteur Diésel	1	AK 532-17 2N 391-18
Pompe à eau sans couvercle ni poulie Corps nu de pompe à eau		1	PY 231-04 PY 231-1
Tendeur de courroie : Long. = 180 mm	(Moteur Essence (Moteur Diesel	1	DX 532-32 PY 532-32
Support supérieur de radiateur Poulie de ventilateur Ø = 126 mm (3 gorges)		1	PY 232-98 PY 241-3
Rondelles de réglage alignement poulie pour dynamo Ducellier		ALD	DS 532-85
Rondelles de réglage alignement poulie pour dynamo Ducellier Rondelles de réglage alignement poulie pour dynamo Paris-Rhône		ALD ALD	DS 532-85 a DS 532-85 b
Rondelles de réglage alignement poulie pou Régulateur Ducellier	r dynamo Paris-Rhône	ALD	DS 532-85 c DS 535-1 f
Régulateur Paris-Rhône			DX 535-1

REPARATION.

Alignement des poulies.

L'alignement de la poulie de dynamo par rapport à celle du ventilateur s'effectue en augmentant ou en diminuant l'épaisseur des rondelles de réglage placées derrière la poulie de dynamo.

II - RESERVOIR A COMBUSTIBLE.

Montage série =100 litres Montage option =150 litres

PIECES DETACHEES.

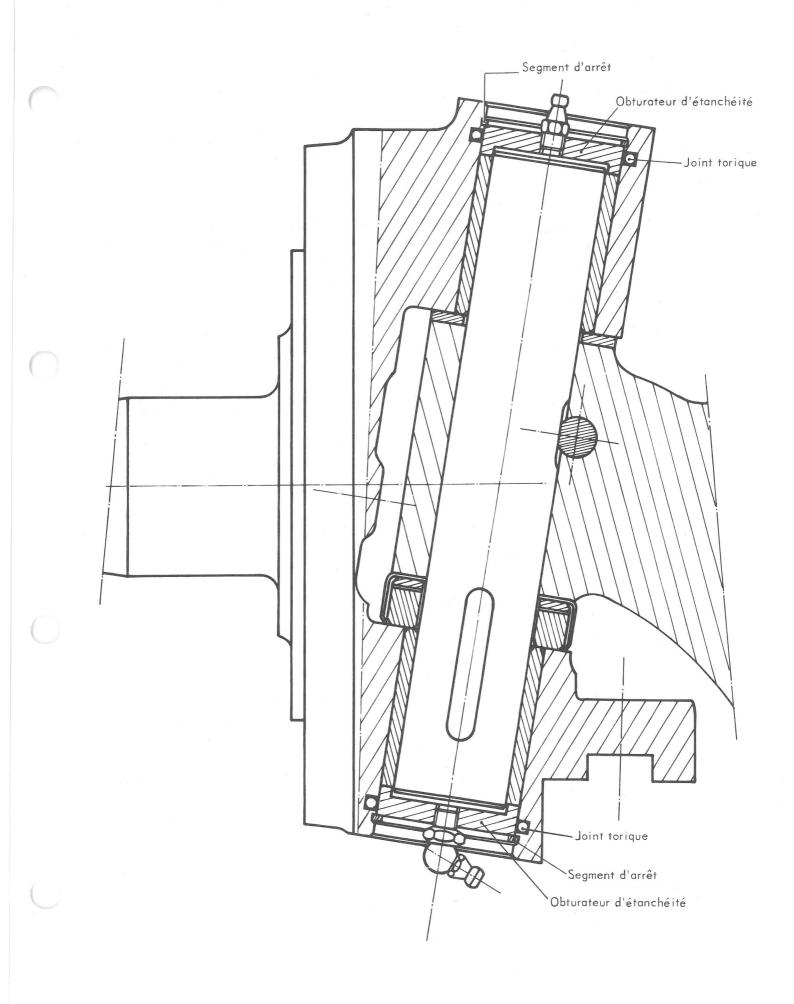
Désignation	NUMERO		
Doorgitation	Essence	Diesel	
Réservoir 100 l. avec bouchons remplissage et			
vidange	PY 175-1	PY 175-1	
Rhéostat de jauge ED	PY 175-5 b	PY 175-5 b	
Plongeur	N 174-94	ND 174-89	
Plongeur de retour de combustible Long. = 306 mm		PYD 174 10	

III - FREIN A MAIN.

L'ensemble de commande du frein à main est modifié.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Coef.	Référence
		Tax X
Levier de frein à main	1	PY 454-13
Support de levier de commande de frein à main assemblé	1	PY 454-85
Butée fixe de cliquet	1	PY 454-90
Galet de renvoi de chaîne	1	PY 454-127
Axe du galet de renvoi de chaîne	1	PY 454-88
Arrêtoir de l'axe de galet	1	PY 454-114
Demi-entretoise gauche de garniture d'étanchéité	1	PY 454-106
Demi-entretoise droite de garniture d'étanchéité	1	PY 454-107
Tige de commande de palonnier $L=2,160 \text{ m}$ - $Emp.=3,30 \text{ m}$	1	PY 454-83
Tige de commande de palonnier $L=2,760 \text{ m} \cdot \text{Emp.} = 3,90 \text{ m}$	1	PY 454-83 a
Support inférieur de frein à main	1	PY 454-118
Protecteur de chaîne de liaison Long. = 2,34 m	1	PY 454-152
Patte de fixation du support élastique	1	PY 454-123
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		, 1



REPARATION.

Réglage du frein à main : celui-ci est identique à celui du véhicule P. Voir Manuel de Réparations N° 515 - Opération P-454-0 §§ 1 à 6.

IV - PIVOTS.

Les pivots sont modifiés : les bouchons expansibles sont remplacés par des obturateurs d'étanchéité et des joints toriques; les graisseurs sont vissés sur les obturateurs d'étanchéité qui sont maintenus dans leur logement par un segment d'arrêt.

PIECES DETACHEES.

1	P 413-01 c
1	P 413-01 b
4	P 413-99
4	4869-S
4	620 555
2	4739-S
	4 2

V - RESSORT DE SUSPENSION AVANT.

La flèche de ces nouveaux ressorts est modifiée.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Coef.	Numéro
Ressort	2	PY 431-10a
Etrier	4	PY 431-63

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 70 - PL

Droits de reproduction réservés

N-ND série P - ND série M (350)

N-série A - ND P série A (370)

FREIN A MAIN

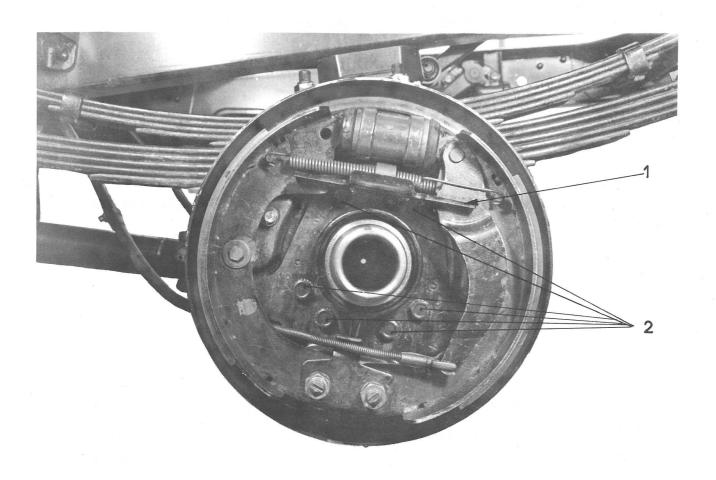
Depuis Janvier 1967 les biellettes de commande de frein à main des segments de frein gauche et droit sont modifiées sur les véhicules ci-dessus.

PIECES DETACHEES :

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Biellette gauche de commande de frein	N-454-10	NY-454-10
Biellette droite de commande de frein	N-454-11	NY-454-11

REPARATION.

Sur les véhicules sortis antérieurement à Janvier 1967 et présentant une impossibilité de réglage du frein à main ou de réglage d'excentriques de frein AR (roues ne tournant pas librement) il y a lieu de vérifier si les biellettes (1) de commande de frein à main sur les segments de frein ne sont pas déformées. Dans le cas ou une déformation se serait produite, changer le sens de montage des boulons de fixation (2) des plateaux de frein AR comme indiqué sur la figure ci-dessous et remplacer les biellettes N 454-10 et N 454-11 par les biellettes NY 454-10 et NY 454-11.



Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 69 - PL

CONFIDENTIELLE Drous de leproduction leserves

N Essence

DS 21 (DX-DJ) - DS 19a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19a (DLF)

ID 19b (DV)

Moteur

Depuis Février 1967, la matière des joints de plaque de fermeture de culasse et de pompe à eau, entre couvercle et culasse, est modifiée.

Les anciens joints étaient de couleur blanche. Les nouveaux joints sont de couleur verte.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Joint de plaque de fermeture	N 112-88	N 112-88a
Joint de couvercle de pompe à eau	N 112-81	N 112-81a

REPARATION.

Il est indispensable de n'utiliser que les nouveaux joints en réparation. Les joints doivent être montés A SEC, sans produit d étanchéité.

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 68 - PL

CONFIDENTIELLE PESERVES

N - Essence - ND série P - ND série M (350)

N - Essence série A - NDP série A (370)

BOITE DE VITESSES

Vis et pignon de compteur

Depuis le 18 Décembre 1966 les vis et pignons de compteur des véhicules ci-dessus, équipés de roues et pneus 6,50 - 20 X ou 7,00 - 20 X en option, sont modifiés.

Véhicule N - N série A - boîte de vitesses 25 % ou 30 % couple 6 \times 41.

Pignon prise compteur

N 381 - 1 a

15 dents

Vis de prise compteur

N 381 - 3 a

6 filets

Véhicule ND série P - ND série M - NDP série A - boîte de vitesses 25 % ou 30 % couple 8 imes 41.

Pignon prise compteur

ND 381 - 1 b

13 dents

Vis de prise compteur

ND 381 - 3 a

7 filets

Véhicule ND série P - ND série M - NDP série A - boîte de vitesses $25\,\%$ ou $30\,\%$ couple $8\, imes\,37$.

Pignon prise compteur

ND 381 - 1 d

12 dents

Vis de prise compteur

ND 381 - 3 a

7 filets

L'identification des boîtes de vitesses sera réalisée à l'aide de repères frappés sur l'arrière de la boîte de vitesses, suivant le tableau ci-contre :

Véhicule	Туре	Pente B.V.	Nº Boîte de vitesses complète	Repère
350 ou 370 Essence Couple 6 × 41	Club Club Confort Confort	25 % 30 % 25 % 30 %	N 33 - 0 N 33 - 0 a N 33 - 0 b N 33 - 0 c	N - O N - A N - B N - C
350 ou 370 Diesel Couple 8 × 41	Club Club Confort Confort	25 % 30 % 25 % 30 %	ND 33 - 0 ND 33 - 0 a ND 33 - 0 d ND 33 - 0 e	ND - O ND - A ND - D ND - E
350 ou 370 Diesel Couple 8 × 37	Club Club Confort Confort	25 % 30 % 25 % 30 %	ND 33 - O b ND 33 - O c ND 33 - O f ND 33 - O g	ND - B ND - C ND - F ND - G

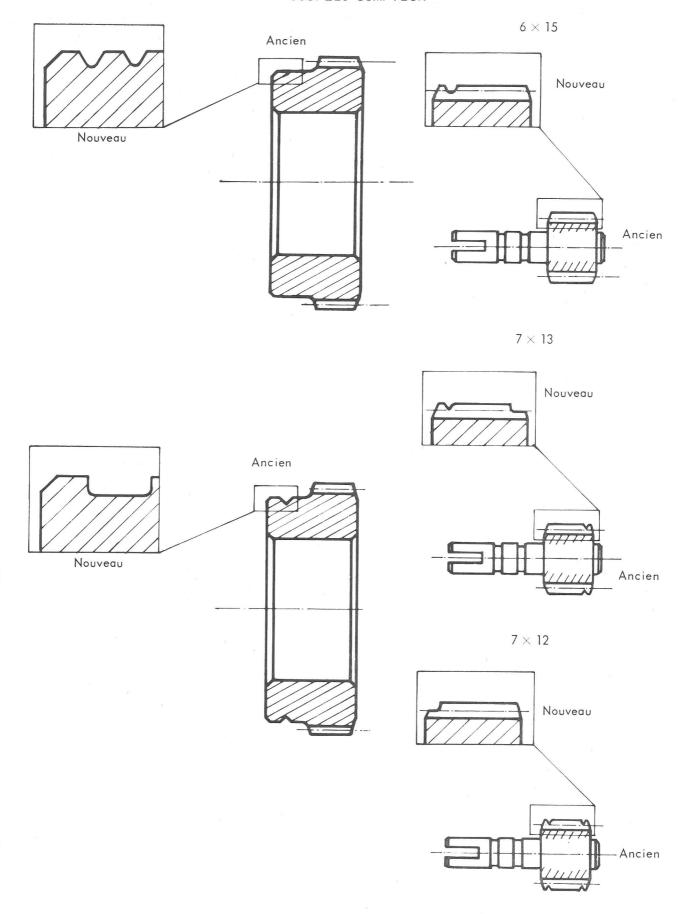
REPARATION:

Il n'est pas possible d'utiliser un nouveau pignon de prise de compteur avec une ancienne vis ou inversement. Le Service des Pièces Détachées fournira donc les deux modèles de vis et pignon.

Identification des vis et pignon de compteur

- Voir schéma ci-contre.

COUPLES COMPTEUR



Le, 14 Février 1967

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 67 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

N - ND Série P (350)

N - NDP Série A (370)

ROUES ET PNEUMATIQUES

Nouvelle monte

Depuis le 18 Décembre 1966, les véhicules des séries N et ND série P (appellation commerciale 350, P.T.C. 5990 kg) et les véhicules N et NDP série A (appellation commerciale 370, P.T.C. 6250 kg) peuvent être équipés de pneus 6,50 - 20 X ou 7 - 19,5 X en série ou de la monte 7.00 - 20 X en option.

Remarque:

Les véhicules N série Car, NDP série Car, ND série M tous types (appellation commerciale 350) ne peuvent être équipés de roues 7 - 19,5 X.

VEHICULES «350» OU «370» EQUIPES DE PNEUS 7 - 19,5 X.

Ces véhicules diffèrent des véhicules avec équipement en roues et pneus 6,50 - 20 X par les points suivants :

- Roues et pneus
- Boîte de vitesses : vis et pignon de compteur
- Compteur de vitesse

a) Roues et pneus :

- Roue nue N 471 4 C (Référence Michelin 19,5 × 5,25 6 104 P 18).
- Pneus sans chambre (Référence Michelin 7 19,5 X SC)

Type de vehicule	Carrosserie	Pression de go Roues AV	nflage en bars Roues AR
350 Essence	Plateau	5,5	5,5
350 Essence	Benne	5,5	6
370 Essence	Plateau	5,5	5,75
350 Diesel	Plateau	5,5	5,5
(ND - P)	Benne	5,5	6
370 Diesel	Plateau ou	5,5	6
(NDP Série A)	Benne		

b) Boîte de vitesses :

- nouveaux ensembles vis et pignon de compteur.

N (350 Essence) N série A (370 Essence) Roues de 7 - 19,5 X

Boîte de vitesses 25 % ou 30 % couple 6 X 41

Pignon de compteur N 381-1b 16 dents

Vis de compteur N 381-3a 6 filets

ND série P (350) NDP série A (370) Roues de 7 - 19,5 X

Boîte de vitesses 25 % ou 30 % couple 8 X 41

Pignon de compteur ND 381-1C 14 dents

Vis de compteur ND 381-3a 7 filets

ND série P (350) NDP série A (370) Roues de 7 - 19,5 X

Boîte de vitesses $25\,\%$ ou $30\,\%$ couple $8\,$ X $37\,$

Pignon de compteur ND 381-1B

13 dents

Vis de compteur

ND 381-3a

7 filets

L'identification des boîtes de vitesses sera réalisée à l'aide des repères frappés sur l'arrière de la boîte suivant le tableau ci-dessous :

Véhicule	Туре	% pente B.V.	Nº PD boîte de vitesses complète	Repère
	CLUB	25 %	N 33-0 d	N-D
350 ou 370 essence	CLUB	30 %	N 33-0 e	N-E
couple 6 × 41	CONFORT	25 %	N 33-0 f	N-F
	CONFORT	30 %	N 33-0 g	N-G
		9		
			3 2	
350 ou 370 Diesel	CLUB	25 %	ND 33-0 h	ND-H
(Perkins)	CLUB	30 %	ND 33-0 i	ND-I
(Ferkins)	CONFORT	25 %	ND 33-0 j	ND-J
Couple 8 X 41	CONFORT	30 %	ND 33-0 k	ND-K
, ,			,	
350 ou 370 Diesel	CLUB	25 %	ND 33-0	ND-O
(Perkins)	CLUB	30 %	ND 33-0 a	ND-A
(1 01/1113)	CONFORT	25 %	ND 33-0 d	ND-D
Couple 8 X 37	CONFORT	30 %	ND 33-0 e	ND-E
05				

c) Compteur de vitesses.

Repères de passage des vitesses différents :

Compteur de	vites ses po	our B.V	. repère l	1-D	numéro	NY 52	21-02	b
Compteur de	vitesses po	our B.V	. repère l	1-E	numéro	NY 5	21-02	е
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repère l	1 -F	numéro	NY 5	21-02	k
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repère l	1-G	numéro	NY 5	21-02	р
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repères	ND-H)				
Compteur de	vites ses po	our B.V	'. repères	ND-I)	,	ND F	21-02	L
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repères	ND-0)	numéro	ND 3.	21-02	Ø
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repères	ND-A)				
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repères	ND-J)				
Compteur de	vitesses po	our B.V	. repères	ND-K)	numéro	ND 5	21-02	
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repères	ND-D)	nomero	IND J	21-02	
Compteur de	vitesses po	our B.V	'. repères	ND-E)				

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

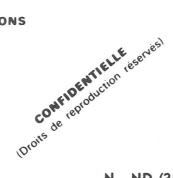
117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº66-PL



N - ND (350) TOUS TYPES

P - PD (600) - PY - PYD (700) TOUS TYPES

CIRCUITS HYDRAULIQUES

Depuis le 15 Novembre 1966 pour les véhicules «350» et depuis Janvier 1967 pour les véhicules «600» et «700» le flexible de liaison pompe H.P. à conjoncteur, le flexible de commande de débrayage et les supports de flexibles sont modifiés.

PIECES DETACHEES:

a) Pièces communes à tous les types de véhicules.

Flexible	Ancien numéro	Nouveau numéro
- de liaison entre pompe et conjoncteur	NDN 391-128	NDN 391-128 a
- entre maître-cylindre et cylindre de débrayage (véhicule 350)	NN 314-163	NN 314-163 a
- entre maître-cylindre et cylindre de débrayage (véhicule 600 ou 700)	PN 314-163	PN 314-163 a

b) Pièces particulières à chaque type de véhicule.

N - Essence.

Pièces Détachées	Ancien numéro	Nouveau numéro
Support radiateur gauche		N 232-97
Patte de fixation de flexible sur cadre	N 391-139	N 391-139 b
Support de flexible de débrayage		N 314-165 a

ND - Perkins.

Pièces Détachées	Ancien numéro	Nouveau numéro
Patte de fixation de flexible sur moteur	ND 391-139 a N 391-139	ND 391-139 c N 391-139 b
Support de flexible de débrayage		N 314-165 a

ND - M.A.N.

) 391-139 ND 391-139 Ь
N 391-139 b
N 314-165 a

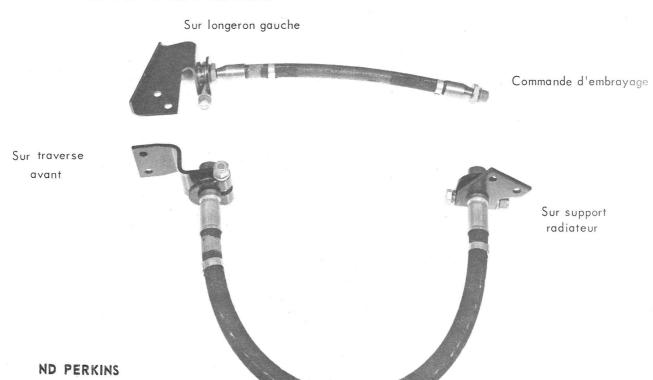
P - Essence.

Pièces Détachées	Ancien numéro	Nouveau numéro
Support de flexible sur moteur	P 391-139 a	P 391-139 c
Support de flexible sur cadre	P 391-139	P 391-139 b

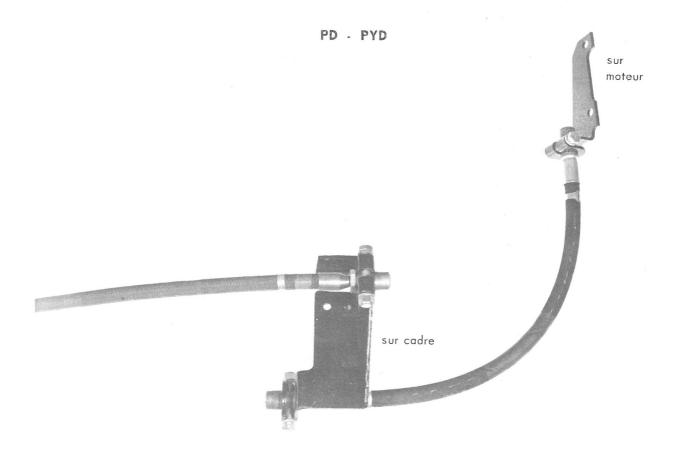
P - Diesel.

Pièces Détachées	Ancien numéro	Nouveau numero
Support de flexible sur moteur	PD 391-139	PD 391-139 a
Support de flexible sur cadre	P 391-139	Р 391-139 Ь

Les deux figures ci-dessous représentent le nouveau montage des flexibles sur les 350 Perkins et sur les 600 et 700 Diésel



Pompe à conjoncteur



REPARATION:

Sur les véhicules «350» sortis antérieurement au 15 Novembre 1966 et les véhicules «600» et «700» sortis antérieurement à Janvier 1967 trois possibilités de réparation sont réalisables :

- 1°) Remplacement d'un flexible de liaison entre pompe et conjoncteur (NDN 391-128 par NDN 391-128 a) sans remplacement du flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage.
- 2°) Remplacement d'un flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage (NN 314-163 par NN 314-163 a pour véhicule 350 et PN 314-163 par PN 314-163 a pour véhicules 600 et 700) sans remplacement du flexible de liaison entre pompe et conjoncteur.
- 3°) Remplacement d'un flexible de liaison entre pompe et conjoncteur (NDN 391-128 par NDN 391-128 a) avec remplacement du flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage (NN 314-163 par NN 314-163 a pour véhicule 350 et PN 314-163 par PN 314-163 a pour véhicules 600 et 700).

1er Cas.

Remplacement d'un flexible de liaison entre pompe et conjoncteur.

Se procurer à notre Service des Pièces Détachées les pièces correspondantes aux différents véhicules.

Désignation des pièces	N-Essence	ND Perkins	ND M.A.N.
Flexible de liaison entre pompe et conjoncteur	NDN 391-128 a	NDN 391-128 a	NDN 391-128 a
Patte de fixation de flexible sur cadre	N 391-139 b	N 391-139 b	N 391-139 b
Support radiateur gauche	N 232-97	,	
Patte de fixation de flexible sur moteur		ND 391-139 c	ND 391-139 b

Désignation des pièces	P - Essence	P - Diesel
Flexible de liaison entre pompe et con- joncteur	NDN 391-128 a	NDN 391-128 a
Patte de fixation de flexible sur cadre	P 391-139 e	P 391-139 e
Patte de fixation de flexible sur moteur	Р 391-139 с	PD 391-139 a

2ème Cas.

Remplacement d'un flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage.

Se procurer à notre Service des Pièces Détachées les pièces correspondantes aux différents véhicules.

Désignation des pièces	N essence	ND Perkins	ND M.A.N.
Flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage Support de flexible de débrayage	NN 314-163 a N 314-165 a	NN 314-163 a N 314-165 a	NN 314-163 a N 314-165 a

Désignation des pièces	P - essence	P - Diesel	
Flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage Support de flexible de débrayage	PN 314-163 a P 391-139 d	PN 314-163 a P 391-139 d	

Remarque:

Après échange d'un flexible entre maître-cylindre et cylindre de débrayage, procéder à la purge du circuit d'embrayage comme indiqué aux Manuels de Réparations 514 - Opération N 314-0 § 12 et 515 - Opération P 314-0 § 12.

3ème Cas.

Remplacement du flexible de liaison entre pompe et conjoncteur et du flexible entre maîtrecylindre et cylindre de débrayage.

Se procurer à notre Service des Pièces Détachées les pièces correspondantes pour permettre de réaliser le montage des véhicules sortis après le 10 Novembre pour les véhicules 350 et Janvier 1967 pour les véhicules 600 et 700.

Le, 25 Janvier 1967

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 65 - PL

COMFIDENTIELLE reserves

VEHICULES N - ND (350) TOUS TYPES BOITE DE VITESSES

Verrouillage des vitesses

Depuis fin Décembre 1966 le couvercle de boîte de vitesses des véhicules ci-dessus est modifié. Cette modification a été effectuée en deux stades.

Premier stade :

- Couvercle : le bossage dans lequel est usiné l'alésage recevant les ressorts de verrouillage de lère 2ème et Marche Arrière est remplacé par un guide vissé.
- Ressorts de verrouillage lère-2ème et Marche Arrière : les nouveaux ressorts sont plus longs : 60 mm au lieu de 34 mm.
- Axe de fourchette lère 2ème : augmentation de l'inclinaison de la rampe de 2ème.
- Axe de fourchette 3ème 4ème : augmentation de l'inclinaison de la rampe de 4ème.
- Axe de fourchette de Marche Arrière : augmentation de l'inclinaison de la rampe de verrouillage.
- Guide de ressorts de verrouillage 1ère 2ème et Marche Arrière.

Second stade:

Couvercle : - Les deux guides vissés de ressort de verrouillage l'ère-2ème et Marche Arrière sont remplacés par un bossage venu de fonderie.

- le bossage recevant le ressort de verrouillage 3ème - 4ème est modifié pour recevoir un ressort identique à celui de 1ère - 2ème et Marche Arrière.

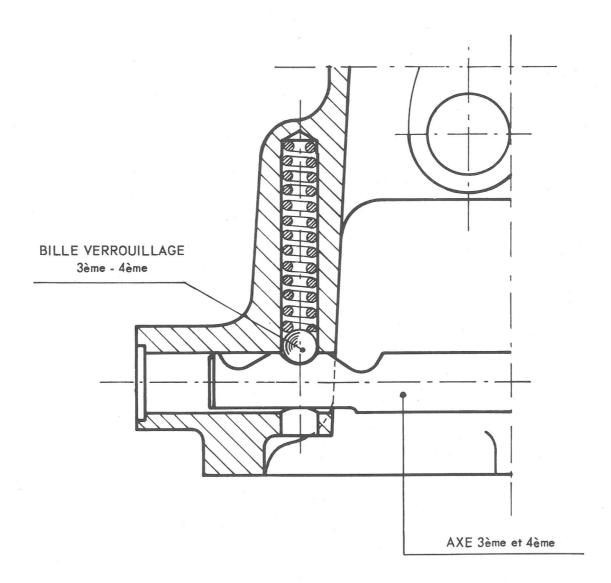
PIECES DETACHEES :

Désignation des Pièces	Anciennes Pièces	Premier Stade	Second Stade
Couvercle complet avec axes et fourchettes	N 331-0	N 331-0a	N 331-0b
Couvercle nu	N 331-11	N 331-11a	N 331-11b
Ressort verrouillage 1ère-2ème et Marche Arrière	88 319	N 334-11	N 334-11
Ressort verrouillage 3ème - 4ème	88 319	88 319	N 334-11
Axe fourchette lère - 2ème	N 334-1	N 334-1a	N 334-1a
Axe fourchette 3ème - 4ème	N 334-21	N 334-21a	N 334-21a
Axe fourchette Marche Arrière	N 334-22	N 334-22a	N 334-22a
Guide de ressort de verrouillage	Néant	N 334-252	Supprimé

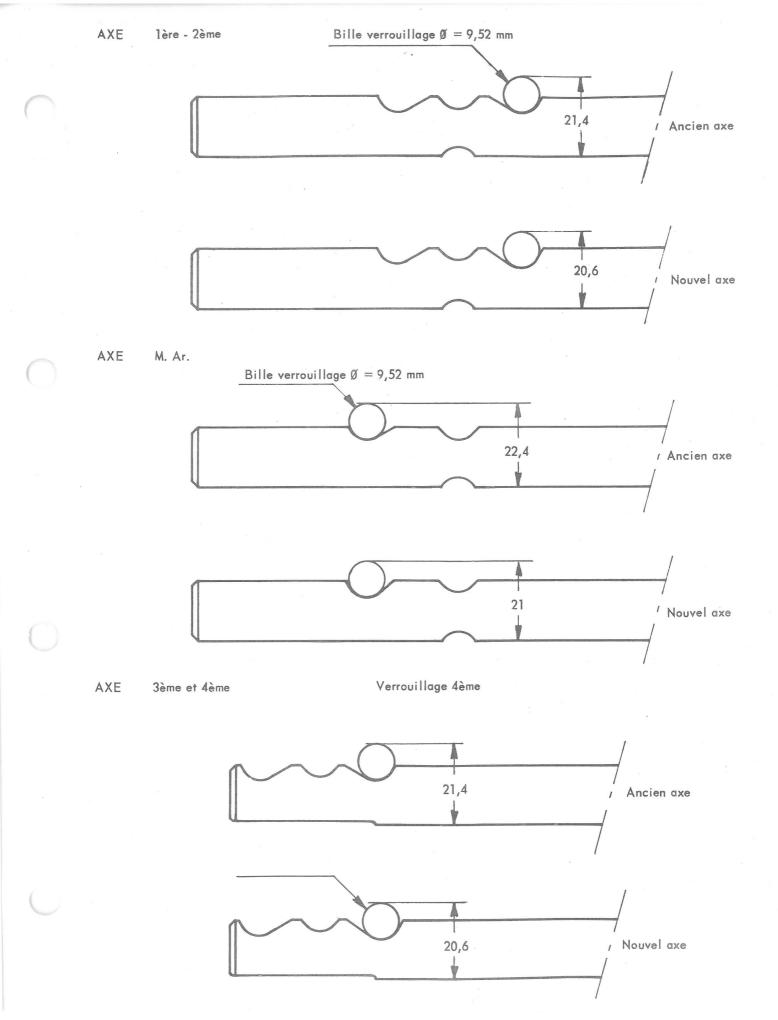
REPARATIONS:

Les nouveaux axes peuvent être montés sur un ancien couvercle.

Les opérations de démontage et remontage du couvercle restent identiques à celles figurant au Manuel de Réparations n° 514 - Opération N 330-3 §§ 21, 22, 23.



VERROUILLAGE 3ème - 4ème : Second stade



COUVERCLE DE BOITE DE VITESSES : Premier stade

Le, 23 Janvier 1967

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 64 - PL



VEHICULE «N» Essence (350)

MOTEUR

Segmentation

Depuis le 10 Septembre 1966 (numéro de plaque moteur 305 000 912) les segments racleurs sont modifiés sur les véhicules ci-dessus.

PIECES DETACHEES:

Référence	Ancien Numéro	Nouveau Numéro
Segment racleur avec expandeur	DX 121-15	N 121-15

REPARATION:

Il est possible de monter les racleurs N 121-15 avec expandeur sur les moteurs sortis avant le 10 Septembre 1966.

MONTAGE :

Orienter la coupe de l'expandeur dans le plan de l'axe de piston (en dehors des fentes d'écoulement d'huile).

Monter le segment avec le repère constructeur dirigé vers le haut.

Orienter la coupe du segment racleur à 180° par rapport à celle de l'expandeur.

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 63 - PL

(Annule et remplace la note nº 1)

CONFIDENTIELLE réservés

T 23 - T 55 - T 46 - T 60 Essence
T 55 - T 47 - T 60 Diesel

Travaux à exécuter à la révision de 1000 km.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

		TYPES	
	T.23	T.55	T.55
MECANIQUE		T.46	T.47
MECANIQUE		ESSENCE	
	-		
Vérifier et établir, s'il y a lieu, la pression des pneus	X	X	X
Régler l'écartement des vis platinées	X	X	
Vérifier et régler si nécessaire le calage de l'allumeur	X	X	
Régler la tension de la courroie du ventilateur, vérifier l'alignement	X	X	X
Régler la tension de la courroie de la pompe à vide			X
Vérifier la fixation de la pompe d'injection	160		X
Vérifier le niveau d'huile de la pompe d'injection			X
Refaire le niveau d'huile de la pompe à vide			X
Nettoyer le filtre principal à gasoil	9		X
Déposer les tapis et planchers	X	X	Χ
Mettre le moteur en marche, laisser tourner 10 minutes minimum	X	X	X

		TYPES	
	T.23	T.55 T.46 T.60	T.55 T.47 T.60
Pendant ce temps :		ESSENCE	DIESEL
Vérifier la garantie de la pédale d'embrayage et la régler s'il y a lieu Régler les excentriques de freins, régler le frein à main, vérifier le	X	X	X
niveau de liquide du réservoir Vérifier le niveau d'huile du servo-frein hydrovac Nettoyer le filtre du servo-frein hydrovac	X X X	X	Х
Le moteur étant chaud :			
Resserrer la culasse	×	X	X
Régler les culbuteurs	X	X	X
Resserrer les tubulures d'admission et d'échappement	X	X	X
Vérifier le serrage des écrous de fixation de la bride du carburateur	X	X	^
Régler le ralenti	X	X	Χ
Vidanger l'huile du moteur	X	X	X
Vérifier le niveau de la boîte de vitesses (compléter si nécessaire)	X	X	X
Vérifier le niveau d'huile du pont AR (compléter si nécessaire)	X	X	X
Resserrer les vis du carter inférieur moteur	X	X	X
Reposer le bouchon de vidange. Faire le plein du moteur		\ \ \	V
(Fourniture à la charge du client)	X	X	X
Resserrer les boulons de plateaux de sortie de B.V. ou des transmissions Resserrer les étriers de ressorts AV et AR et les boulons de brides	X	X	X
Resserrer les écrous de roues	X	X	X
ELECTRICITE		-	,
Vérifier le niveau de la ou des batteries, serrer les cosses Vérifier le serrage des bornes de la dynamo, du ou des démarreurs, des	X	X	Х
barrettes	X	X	X
Vérifier les bougies de réchauffage Vérifier le réglage des phares, leur fonctionnement, celui de l'essuie- glace, des lampes d'intérieur, lanternes AR et Stop, des indicateurs			Х
de direction et feux	X	X	X
Vérifier le débit de la dynamo	X	X	Х
Poser les planchers et tapis	X	X	Х
CARROSSERIE			
Vérifier la fermeture des portes et le fonctionnement des glaces et lève-glace	X	x	х
Resserrer les étriers de fixation de la caisse	X	X	X
Monter le véhicule sur un élévateur :			
Graisser les articulations	x	x	х

Le, 17 Janvier 1967

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 62 - PL

(Annule et remplace la note nº 43-PL)

CONFIDENTIELLE LÉSERVÉS

VEHICULE «PD» (600) et «PYD» (700) (Diesel)

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps

1 - Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.

2 - Vérifier le serrage des écrous de roues.

- 3 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité du filtre et des circuits de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

5 - Resserrer la culasse.

6 - Régler les culbuteurs.

7 - Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.

8 - Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.

9 - Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.

- 10 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur et des courroies de pompe
- 11 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).

12 - Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).

13 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

14 - Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (à l'essence, voir « exécution des opérations »).

15 - Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit hydraulique.

16 - Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.

17 - Vérifier le niveau d'eau du radiateur.

Electricité.

18 - Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et le serrage des bornes.

19 - Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.

20 - Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.

21 - Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

Note: En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carrosserie.

22 - Vérifier la fermeture des portes.

23 - Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.

24 - Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.

25 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

-- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir du circuit hydraulique.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations № 515-Edition 1965.

1 - Pression des pneus (en bars)

Empattement	2,700 m	3,300 m	3,900 m
A l'avant	6	6	6
A l'arrière	6,75	6,75	6,75
Empattement	2,700 m	3,300 m	3,900 m
A l'avant	5	5	5
A l'arrière	6	6	6

3 - Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération P. 314-0.

5 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud (couple 12 m.kg).

Voir Opération PD 112-1 a.

6 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud.

Régler le jeu des culbuteurs à :

0,25 pour les soupapes d'admission

0,30 pour les soupapes d'échappement.

Voir opération PD 112-0 § 5.

9 - Vérifier le fonctionnement des bougies de départ.

Voir Opération PD 214-0.

13 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension

Couples de serrage :

ressorts AV : 19 à 22 m.kg ressorts AR : 30 à 35 m.kg.

14 - Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur :

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir. (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le, 17 Janvier 1967

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

' à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES RÉPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 61 - PL

(Annule et remplace la note nº 42-PL)

Droits de reproduction réservés

VEHICULE «P» (600) et «PY» (700) ESSENCE

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 KM

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Le véhicule étant froid:

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.
- 3 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).

- 4 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 5 Vérifier et resserrer si nécessaire, les étriers de maintien des ressorts de suspension
- 6 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 7 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 8 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.
- 9 Resserrer la culasse.
- 10 Régler les culbuteurs.
- 11 Vérifier le calage de l'allumeur et si nécessaire :
- 12 Régler l'écartement des vis platinées puis :
- 13 Régler le calage de l'allumeur.
- 14 Resserrer les écrous de fixation de la bride de carburateur.
- 15 Resserrer le s'écrous de fixation du collecteur d'admission, du collecteur d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 16 Vérifier la tension de la courroie de ventilateur.
- 17 Vérifier la tension des courroies de pompe H.P.
- 18 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (à l'essence : voir exécution des Opérations).
- 19 Vérifier l'étanchéité des raccords du circuit hydraulique.

Electricité.

- 20 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les bornes.
- 21 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 22 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à essence.
- 23 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

Note: En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carrosserie.

- 24 Vérifier la fermeture des portes.
- 25 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 26 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 27 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des **soubassements** de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu, le niveau du réservoir du circuit hydraulique.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations № 515-Edition 1965.

1 - Pression des pneus (en bars) :

Empattement	2,700 m	3,300 m	3,900 m
A l'avant	6	6	6
A l'arrière	6,75	6,75	6,75
Empattement	2,700 m	3,300 m	3,900 m
A I'avant	5	5	5
A l'arrière	6	6	6

3 - Régler les excentriques de freins.

Voir § 26 Opération P. 420-3.

5 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts AV : 19 à 22 m.kg ressorts AR : 30 à 35 m.kg

6 - Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération P. 314-0.

9 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant froid. (couple 9 m.kg) Voir § 16 Opération P. 112-1.

10 - Régler les culbuteurs.

Ce **réglage** doit être fait le moteur étant **chaud**. Régler le jeu des culbuteurs à :

0,20 mm pour les soupapes d'admission

0,25 mm pour les soupapes d'échappement.

Voir Opération P. 100-3.

11 - Vérifier le calage de l'allumeur.

Voir Opération P. 211-0 § 3.

Si le point d'avance (10° avant PMH) est incorrect, ne pas dérégler l'allumeur, mais tout d'abord régler l'écartement des vis platinées.

12 - Régler l'écartement des vis platinées.

Voir Opération P. 211-0 §§ 1-2.

Vérifier le nouveau calage de l'allumeur et si nécessaire le régler.

13 - Régler le calage de l'allumeur.

Voir Opération P. 211-0.

- Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de la disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu, le niveau du réservoir de circuits hydrauliques :

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le, 16 Janvier 1967

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

7 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 60 - PL

(Annule et remplace la note Nº 40-PL)

CONFIDENTIELLE

VEHICULE «ND» M.A.N.

Appellation Commerciale «350»

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 km.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps.

1 - Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.

- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.
- 3 Vérifier la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité du filtre et des circuits de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

- 5 Resserrer les culasses.
- 6 Régler les culbuteurs.
- 7 Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 8 Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.
- 9 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur et des courroies de pompe H.P.
- 10 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).
- 11 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 12 Vérifier et resserrer si nécessaire, les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 13 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (à l'essence : voir Exécution des opérations).
- 14 Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit hydraulique.
- 15 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 16 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.

Electricité.

- 17 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et le serrage des bornes.
- 18 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 19 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.
- 20 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

Note : En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carrosserie.

- 21 Vérifier la fermeture des portes.
- 22 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 23 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 24 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir du circuit hydraulique (voir exécution des Opérations).

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations Nº 514-Edition 1965.

1. Pression des pneus, (en bars) :

Pneus 6,50-20 XSC

Pneus 7,00-20 XSC

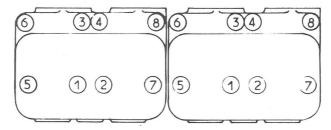
Empattement	2,520 m	3,000 m	3,750 m
A I ^a vant	5,5	5,5	5,5
A l'arrière	5,000	4,750	4,750
8			
Empattement	2,520 m	3,000 m	3,750 m
A l'avant	5,250	5,250	5,250
A l'arrière	4,250	4,250	4,250

3 - Régler la garantie d'embrayage, à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération N. 314-0.

5 - Resserrer les culasses.

Le serrage doit être fait le moteur chaud (couple 16 m.kg). Voir Opération ND. 112-1.



Respecter l'ordre de serrage indiqué ci-dessus.

6 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant froid. Régler le jeu des culbuteurs à :

0,20 pour les soupapes d'admission 0,25 pour les soupapes d'échappement. (voir Opération ND. 112-0.

12 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts AV : 11 à 13 m.kg ressorts AR : 19 à 22 m.kg

13 - Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques.

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur :

Moteur tournant, des serrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques :

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «MAXI et MINI» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le, 16 Janvier 1967

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

17 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 59 - PL

(Annule et remplace la note nº 38-PL)

CONFIDENTIELLE réservés

VEHICULE «N» ESSENCE

Appellation Commerciale «350»

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 km.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique :

Le véhicule étant froid :

- 1 Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.
- 2 Vérifier le serrage des écrous de roues.

- 3 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).
- 4 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 5 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 6 Vérifier la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette. La régler s'il y a lieu.
- 7 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 8 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.
- 9 Resserrer la culasse.
- 10 Régler les culbuteurs.
- 11 Vérifier le calage de l'allumeur et si nécessaire :
- 12 Régler l'écartement des vis platinées puis :
- 13 Régler le calage de l'allumeur.
- 14 Resserrer les écrous de fixation de la bride de carburateur.
- 15 Resserrer les écrous de fixation du collecteur d'admission, du collecteur d'échappement, et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 16 Vérifier la tension de la courroie de ventilateur.
- 17 Vérifier la tension des courroies de pompe H.P.
- 18 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique (voir : exécution des Opérations).
- 19 Vérifier l'étanchéité des raccords du circuit hydraulique.

Electricité.

- 20 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les bornes.
- 21 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 22 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à essence.
- 23 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.
- Note: En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carros serie.

- 24 Vérifier la fermeture des portes.
- 25 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 26 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 27 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti et s'assurer du bon fonctionnement de l'électro-vanne (en débranchant le fil d'alimentation de cette dernière, le moteur tournant au ralenti doit s'arrêter).
- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile. (huile et cartouche à la charge
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont arrière (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations Nº 514- Edition 1965.

1 - Pression des pneus, (en bars) :

Pneus 6,50 - 20 XSC

Empattement	2,52 m	3,00 m	3,75 m
A l'avant	5	5	5
A l'arrière	4,750	4,750	4,750

Pneus 7,00 - 20 XSC

A l'avant	4, 500	4,500	4,500
A l'arrière	4,500	4,500	4,500

3 - Régler les excentriques de freins.

Voir § 29 - Opération N 420-3.

4 - Régler le frein à main.

Voir Opération N. 454-0.

5 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension :

Couples de serrage : ressorts AV : 11 à 13 m.kg

ressorts AR: 19 à 22 m.kg.

6 - Régler la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération N. 314-0.

9 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant froid (couple 6 m.kg). Voir § 38 - Opération N. 100-3.

10 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud. Régler le jeu des culbuteurs à :

0,20 mm pour les soupapes d'admission.

0,25 mm pour les soupapes d'échappement.

Voir Opération N. 112-0.

11 - Vérifier le calage de l'allumeur.

Voir Opération N. 211-0 § 2.

Si le point d'avance (12° avant PMH) est incorrect, ne pas dérégler l'allumeur, mais tout d'abord régler l'écartement des vis platinées.

12 - Régler l'écartement des vis platinées.

Voir Opération N. 211-0 § 1.

Vérifier de nouveau le calage de l'allumeur, et si nécessaire le régler.

13 - Régler le calage de l'allumeur.

Voir Opération N. 211-0.

18 - Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques :

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE, et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de la disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.
 Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le, 16 Janvier 1967

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 58 - PL

(Annule et remplace la note nº 39-PL)

CONFIDENTIELLE réservés

VEHICULE «ND» PERKINS

Appellation Commerciale «350»

TRAVAUX A EXECUTER A LA REVISION DE 1000 km.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement entre 1000 et 1500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main d'oeuvre minimum sera établi en fonction de l'organisation de chaque atelier.

REMARQUE IMPORTANTE.

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

1 - OPERATIONS A EFFECTUER.

Mécanique.

Mettre le moteur en marche, le laisser tourner 10 minutes environ.

Pendant ce temps

1 - Vérifier et établir s'il y a lieu la pression des pneus.

2 - Vérifier le serrage des écrous de roues.

- 3 Vérifier la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette, la régler s'il y a lieu.
- 4 Vérifier l'étanchéité du filtre et des circuits de gas-oil.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

- 5 Resserrer la culasse.
- 6 Régler les culbuteurs.
- 7 Resserrer les écrous de fixation des collecteurs d'admission et d'échappement et les vis des colliers du tuyau d'échappement.
- 8 Vérifier et régler s'il y a lieu les commandes d'accélérateur et de stop.
- 9 Vérifier le fonctionnement de la bougie de départ (thermostart).
- 10 Vérifier et régler s'il y a lieu la tension de la courroie de ventilateur et des courroies de pompe H.P.
- 11 Régler les excentriques de freins AV et AR (s'assurer que les roues tournent librement).
- 12 Régler le frein à main (s'assurer que les roues tournent librement).
- 13 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.
- 14 Nettoyer le filtre du réservoir de circuit hydraulique.
- 15 Vérifier l'étanchéité des raccords de circuit hydraulique.
- 16 Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau.
- 17 Vérifier le niveau d'eau du radiateur.

Electricité.

- 18 Vérifier le niveau d'électrolyte des batteries et serrer les bornes.
- 19 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.
- 20 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, du plafonnier, des lanternes AV et AR, des feux stop, indicateurs de direction, feux de gabarit, des avertisseurs, du ventilateur de chauffage et de la jauge à combustible.
- 21 Vérifier le fonctionnement des voyants et de l'éclairage du tableau de bord.

Note: En cas de non fonctionnement d'un organe protégé par un fusible, ne pas omettre de vérifier le bon état de celui-ci.

Carros serie.

- 22 Vérifier la fermeture des portes.
- 23 Vérifier le fonctionnement des lève-glaces.
- 24 Vérifier le verrouillage des volets de capot moteur.
- 25 Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des soubassements de carrosserie sur le châssis.

Essai.

Après exécution des travaux ci-dessus, procéder à un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule.

Au retour d'essai :

- Régler le ralenti.

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.
- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Arrêter le moteur.

- Vidanger le moteur et remplacer la cartouche du filtre à huile (huile et cartouche à la charge du client).
- Vidanger la boîte de vitesses (huile à la charge du client).
- Vidanger le pont AR (huile à la charge du client).
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de direction.
- Graisser le véhicule.

2 - EXECUTION DES OPERATIONS.

Note importante : Les opérations mentionnées renvoient au Manuel de Réparations № 514-Edition 1965.

1 - Pression des pneus, (en bars) :

Pneus 6,50-20 XSC

Pneus 7,00-20 XSC

Empattement	2,520 m	3,000 m	3,750 m	
A l'avant	5,5	5,5		
A l'arrière	4,750 4,750		4,750	
A l'avant	5	5	5	
A l'arrière	4,500	4,500	4,500	

3 - Régler la garantie d'embrayage à la pédale et à la fourchette.

Voir Opération N. 314 - 0.

5 - Resserrer la culasse.

Le serrage doit être fait le moteur étant chaud (couple 11,75 m.kg. Déposer la rampe de culbuteurs). Voir Opération ND. 112-1 a.

6 - Régler les culbuteurs.

Ce réglage doit être fait le moteur étant chaud.

Régler le jeu des culbuteurs à :

0,25 pour les soupapes d'admission et d'échappement.

Voir Opération ND 112-1 a § 16.

9 - Vérifier le fonctionnement de la bougie de départ (thermostart).

Voir Opération ND. 214-0 a.

13 - Vérifier et resserrer si nécessaire les étriers de maintien des ressorts de suspension.

Couples de serrage : ressorts AV : 11 à 13 m.kg ressorts AR : 19 à 22 m.kg

14 - Nettoyer le filtre du réservoir de liquide pour circuits hydrauliques.

Sortir le filtre, le nettoyer par IMMERSION DANS L'ESSENCE et le souffler à l'air comprimé (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Vérifier la mise en pression de l'accumulateur.

Moteur tournant, desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur. La resserrer modérément et attendre le bruit de disjonction. Le temps écoulé entre le resserrage de la vis de purge et le bruit de la disjonction doit être inférieur à 20 secondes.

- Vérifier et établir s'il y a lieu le niveau du réservoir de circuits hydrauliques.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits «Mini et Maxi» du réservoir (LIQUIDE SPECIAL L.H.M.).

Le, 30 Janvier 1967

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 57 - PL

(Annule et remplace même numéro)

CONFIDENTIELLE ESERVES

T 45 - T 55 - T 46 - T 47 - T 60 - TOUS TYPES P - PD - PY - PYD - TOUS TYPES

MOTEURS

Depuis le 22 Décembre 1966, sur les moteurs des véhicules ci-dessus, les joints d'eau en Klingérit sont remplacés par des joints en Excelsiorit Fravia.

REPARATION:

Le service des Pièces Détachées ne livrera plus que les nouveaux joints.

Les joints en Klingérit ne doivent plus être utilisés.

Conditions de montage.

Les joints Excelsiorit Fravia doivent être montés à sec. L'emploi d'un produit d'étanchéité quelconque est prohibé. Numéros des premiers moteurs équipés de joints «Excelsiorit Fravia».

a) [M	0	t	8	U	r	S	Ε	S	S	0	n	C	•	

T 45 - T 55 - (94 × 110)

Moteurs neufs	3L	5	450
Moteurs rénovés (coussinets épais)			908
Moteurs rénovés (coussinets minces)		6	035

T 46 - T 60 - (100×110)

Moteurs	neufs	RB 4 065
Moteurs	rénovés (coussinets épais)	0 329
Moteurs	rénovés (coussinets minces)	0 229

600 (P) - (100 × 110)

b) Moteurs Diesel.

T 45 - T 55 - (94×110)

T 47 - T 60 DI - (100×110)

 Moteurs neufs
 TA 12 400

 Moteurs rénovés
 1 235

 $600 (PD) - (104 \times 110)$

PIECES DETACHEES :

Moteurs Essence 94×110 - 100×110 (T 55 - T 46 - T 60)

DESIGNATION DES JOINTS	94 × 110 -	100 × 110
GESIGNATION DES JOINTS	Ancien	Nouveau
Joint entre corps de pompe à eau et couvercle	472 388	U-111-20
Joint de la tubulure d'entrée d'eau à la pompe - Entr'axe fixation 64 mm	472 404	U-111-21
Joint entre support de ventilateur et culasse	472 416	U=111-22
Joint de bride d'arrivée d'eau aux cylindres - Entr' axe fixation	451 198	U-111-19

Moteurs Essence $100 \times 110 \text{ (P-PY)}$

DESIGNATION DES JOINTS	Coef	Ancien	Nouveau
Joint du boîtier de sortie d'eau et de plaque d'obturation AR sur culasse	2	P-112-88	P-112-88 a
Joint de plaque de tubulure d'admission : 4 trous Ø = 8 mm Entr'axe 80 et 60 mm	2	P-141-97	P-141-97 a
Joint entre corps de pompe à eau et couvercle	1	472 388	U-111-20
Joint de la tubulure d'eau à la pompe et de la pipe de retour - Entr'axe 64 mm	2	472 404	U-111-21
Joint de la bride d'arrivée d'eau aux cylindres - Entr'axe 56 mm	1	451 198	U-111-19
Joint du carter de thermostat	1	731 605	U-111-27

		Références			
DESIGNATION DES JOINTS	Coef	Anciens	Nouveaux		
Joint de bride d'arrivée d'eau aux cylindres - Entr'axe 56 mm	1	451 198	U-111-19		
Joint entre corps de pompe à eau et couvercle	1	472 388	U-111-20		
Joint de la tubulure d'entrée d'eau et de pipe de retour - Entr'axe 64 mm	2	472 404	U-111-21		
Joint entre support de ventilateur et culasse	1	476 416 476 416	U-111-22 U-111-22		
Joint de plaque de fermeture avant	1	730 330	U-111-23		
Joint de plaque de fermeture arrière	1	730 332	U-111-24		
Joint de couvercle latéral avant (côté pompe d'injection)	1	730 361	U-111-25		
Joint de couvercle latéral arrière (côté pompe d'injection)	1	730 362	U-111-26		
Joint de carter de thermostat	1	731 605	U-111-27		
Joint de bride d'obturation - Entr'axe 40 mm	A*	731 956	U-111-28		

A*: Moteur 94×110 : pas de bride d'obturation

Moteur 100 × 110 — culasse 732 175 : 6 brides d'obturation culasse U 10 840 : pas de bride d'obturation culasse U 11 007 : 2 brides d'obturation

Moteur 104×110 : pas de bride d'obturation.

Le, 8 Décembre 1966

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 56 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

PY - PYD

Appellation Commerciale «700»

NOUVEAUX VEHICULES

Depuis Octobre 1966 les véhicules des séries P et PD (appellation commerciale «600 ») empattement 3,300 m et 3,900 m ont été modifiés et portent la nouvelle désignation commerciale «700 » (Série PY - PYD).

Leur poids total en charge est augmenté : 10 990 kg au lieu de 10 300 kg.

Les véhicules «700 » diffèrent des «600 » empattement 3,300 m et 3,900 m par les points suivants :

- Moteur.
- Suspension.
- Freins.
- Direction.
- Châssis.

I - MOTEUR.

- a) Moteur essence : puissance maximum 134 Ch. à 2750 Tr/mn. Carburateur Solex 46 RPAI, repère 13 sur levier de starter.
- b) Moteur Diesel: puissance maximum 108 Ch. à 2750 Tr/mn.
 Pompe d'injection ROTO-DIESEL type DPA-R 3462020 (code 2980).

II - SUSPENSION.

a) Ressort avant.

Composition:

 Nombre de lames
 14

 Epaisseur des lames
 9 mm

 Largeur des lames
 70 mm

Couple de serrage de l'étoquiau : 9,1 à 10,1 m.kg.

Couple de serrage des brides de ressorts : 19,1 à 20,1 m.kg.

b) Ressorts arrière.

Composition: 1 ressort principal et 1 ressort auxiliaire.

Ressort principal:

Ressort auxiliaire:

 Nombre de lames
 10

 Epaisseur des lames
 10 mm

 Largeur des lames
 90 mm

 Cale épaisseur
 50 ± 0,5 mm

Couple de serrage de l'étoquiau : 15 à 17 m.kg.

Couple de serrage des brides de ressorts : 30,2 à 35,2 m.kg.

c) Amortisseurs:

Biellette d'amortisseur avant, longueur $= 319 \, \text{mm}$.

III - FREINS.

Les cylindres de roues AV sont différentiels (ϕ = 51 mm et ϕ = 57,5 mm).

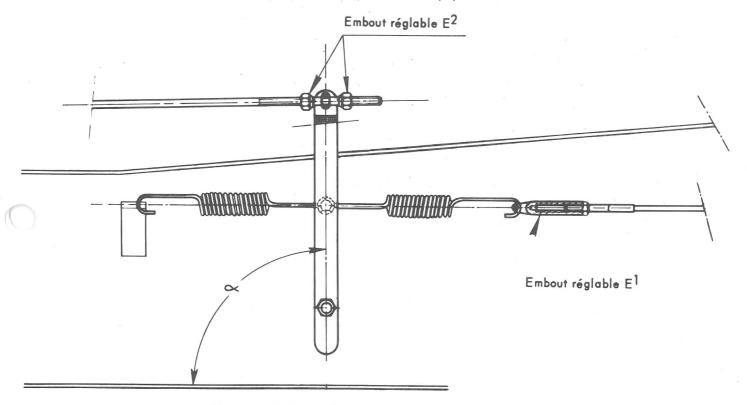
Les cylindres de roues AR de $\phi=28$ mm sont extérieurs aux tambours et agissent sur les machoires par des commandes à cames.

Le système de freinage est similaire à celui des véhicules «600».

Il n'en diffère que par les points suivants :

Levier de renvoi :

- Les véhicules «700» empattement 3,300 m sont équipés du levier de renvoi P 456-136 a.
- les véhicules «700» empattement 3,900 m sont équipés du levier de renvoi P 456-136.



Montage du levier de renvoi des véhicules «PY et PYD»

Réglage de la répartition.

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon que les roues arrière seules étant placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de $3900 \pm 50 \text{ kg}$.

- Agir sur l'embout de réglage E $_1$ pour obtenir un angle \propto = 90 ± 2°.
- Agir sur l'embout de réglage E_2 pour obtenir la cote « L ».
- Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».

NOTE IMPORTANTE.

Les réglages doivent être faits avec le poids indiqué.

En dessous de cette valeur, il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis, c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

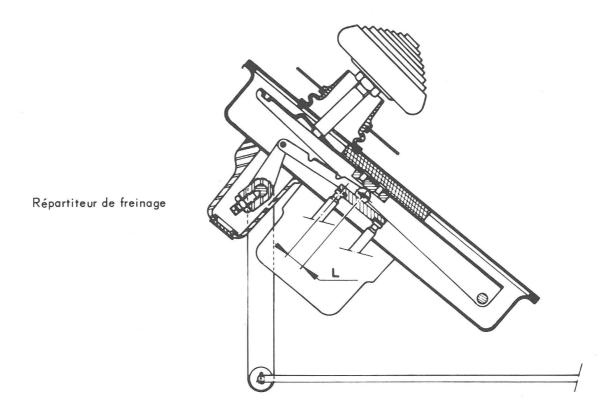
Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L» et l'angle « correspondants à la pesée, en utilisant l'abaque appropriée ci-jointe.

Exemple:

Soit un véhicule PYD empattement 3,900 m dont la pesée a donné 6 000 kg sur l'essieu AR, la cote «L » sera alors de 18,55 mm et l'angle $\propto = 87^{\circ}$ 45' approximativement. La tolérance de l'angle \propto étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 85° 45' et 89° 45'.

Remarque:

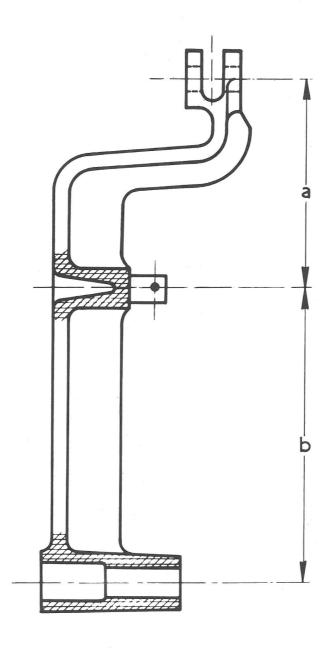
Avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figure et tableau).



L ± 0,15 mm	Véhicule	Empattement
15,40 mm	PY-PYD	3,300 m
17,00 mm	PY-PYD	3,900 m

Tableau donnant la cote «L » suivant l'empattement du véhicule, pour la charge nominale de réglage et $\approx 90^\circ$.

LEVIER DE RENVOI VEHICULES PY et PYD



N∘ PD	Empattement	« a »	«b»
P. 456-136 a	3,300 m	67 ± 0,5 mm	95 ± 0,5 mm
P. 456-136	3,900 m	90 ± 0,5 mm	90 ± 0,5 mm

IV - DIRECTION.

- Renforcement de la barre d'accouplement (le diamètre extérieur est de 34 mm).

Note. : Le renforcement de la barre d'accouplement est également appliqué sur les véhicules «600» empattement 2,700 m.

V - CHASSIS.

Adjonction d'un renfort de butée d'essieu avant dans les longerons.

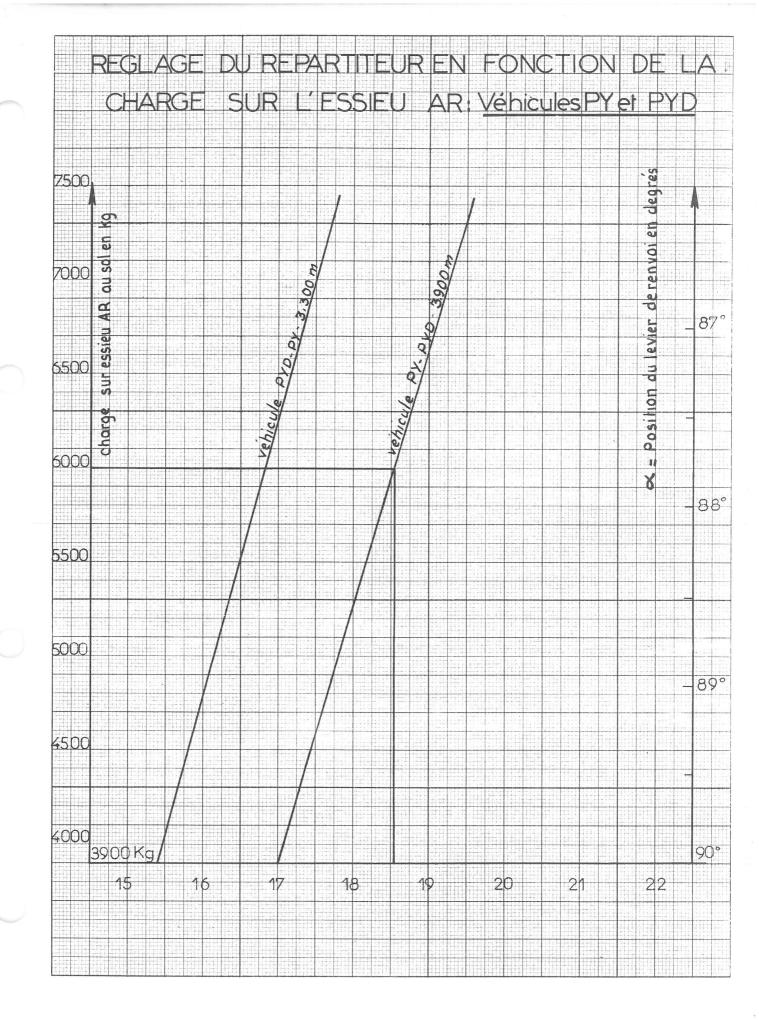
Déplacement du trou de fixation du levier de commande de répartiteur sur véhicule «700» empattement 3,300 m.

Main avant de ressort avant renforcée. Jumelle de ressort avant renforcée. Main avant de ressort arrière renforcée. Jumelle de ressort arrière renforcée.

VI - REVISION DE 1000 KM.

Pour les travaux à exécuter à la révision de 1000 km sur les véhicules «700» se reporter aux notes techniques 61 et 62 PL, toutefois les pressions de gonflage à observer sont les suivantes :

	Roues AV.	Roues AR.
Pneus 9 - 22,5 X SC	6 bars	6,75 bars
Pneus 10- 22,5 X SC	5 bars	6 bars



Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 55 - PL

Oroité de leproduction léselvés

VEHICULES «350» CARS

N (Essence) - ND (Perkins) - ND (M.A.N.) CAR

Les véhicules ci-dessus, diffèrent des véhicules «350» plateau, par les principaux points suivants :

- Suspension arrière
- Amortisseurs
- Direction
- Chassis

SUSPENSION ARRIERE

Les ressorts arrière sont à simple flexibilité (sans compensateur).

Composition:

Nombre de lames	8
Largeur des lames	75 mm
Epaisseur des lames	10 mm
Couple de serrage de l'étoquiau	90 à 100 mAN (9 à 10 m.kg)
Couple de serrage des étriers	140 à 160 m/N (14 à 16 m.kg)
Cale de limitation de débattement (hauteur)	28 mm

AMORTISSEURS

Les amortisseurs sont repérés par un groupe de lettre et de chiffre frappés sur le bouchon.

Empattement	3,00 mètres	3,75 mètres
Amortisseurs AV.	Т 20	T 22
Amortisseurs AR.	T 21	T 21

Les amortisseurs sont vendus par le Service des Pièces Détachées sous les numéros ci-dessous :

Empattement	3,00 mètres	3,75 mètres
Amortisseurs AV.G	N 436-04 d	N 436-04 f
Amortisseurs AV.D	N 436-04 e	N 436-04 g
Amortisseurs AR.G	N 436-02 d	N 436-02 d
Amortisseurs AR.D	N 436-02 e	N 436-02 e

DIRECTION

La chasse de l'essieu avant est de 3º 30'.

Les cales de chasse sont vendues par le Service des Pièces Détachées sous le numéro N 445-89 b.

Note importante : l'extrémité la plus épaisse de la cale doit être orientée vers l'arrière du véhicule.

CHASSIS

Les butées de ressorts compensateurs sont supprimées.

Les deux rivets inférieurs de main arrière de ressort arrière ont un diamètre de 12 mm.

REPARATION

1°) Répartition de freinage :

Le réglage de la répartition de freinage sera effectué conformément à la Note Technique 50 PL.

2°) Pour les travaux de dépose, pose et remise en état se reporter au Manuel de Réparations N - ND n° 514. Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 53-PL



VEHICULES 350 Tous Types sauf CAR N ESSENCE - ND PERKINS - ND M.A.N. TRAIN AVANT

Cale de chasse

Depuis le 24 Octobre 1966 la chasse de l'essieu avant des véhicules ci-dessus est modifiée : 2º 30' au lieu de 1º 30'.

Note: Les nouvelles cales de chasse sont repérées : 2º 30'.

REPARATION.

Les nouvelles cales de chasse sont interchangeables avec les anciennes, à condition de remplacer les deux cales d'un même essieu.

Note importante : L'extrémité la plus épaisse de la cale doit être orientée vers l'arrière du véhicule.

Le Service des Pièces Détachées ne fournit plus que le nouveau type de cale de chasse N 445-89 a.

REMARQUE.

Sur les véhicules 350 - CAR la chasse de l'essieu avant est de 3° 30', et les cales de chasse sont vendues par le Service des Pièces Détachées sous le numéro N 445-89 b.

Le, 7 Novembre 1966

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 52 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

VEHICULES N - ND (350) TOUS TYPES BOITE DE VITESSES

Commande des vitesses

Depuis le 15 Juillet 1966 la commande des vitesses des véhicules ci-dessus a été modifiée, pour permettre une meilleure sélection en particulier lors des passages 2ème-3ème.

Pour cela il a été ajouté un ressort supplémentaire dans le piston plongeur côté marche arrière (voir fig.).

PIECES NOUVELLES.

Ressort intérieur côté M.AR.

N 334-102

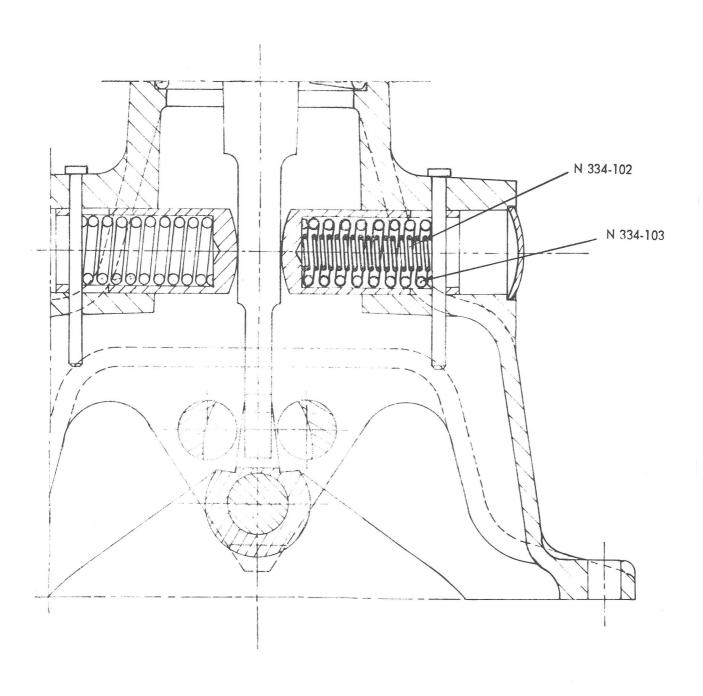
Ressort extérieur côté M.AR.

N 334-103

NOTE : Le ressort N 334-103 a été modifié pour permettre dans tous les cas le débattement du ressort intérieur N 334-102.

REPARATION.

Il est possible d'appliquer cette modification aux véhicules sortis antérieurement, à condition de remplacer le ressort déjà existant côté M. AR., par les deux ressorts N 334-102 et N 334-103.



Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 51 - PL

CONFIDENTIELLE PESE NESS

N - ND (350) TOUS TYPES

P - PD (600) TOUS TYPES

TRAIN AVANT

Réglage du parallélisme

Depuis le 27 Septembre 1966, le réglage du parallélisme des roues AV. des véhicules ci-dessus est réglé pour obtenir un pincement de 1 à 3 mm vers l'AV. (voir Opération N 410-0 du Manuel de Réparations n° 514 ou P 410-0 du Manuel de Réparations n° 515).

REPARATION:

Ces nouveaux réglages doivent être appliqués à tous les véhicules en service sortis antérieurement.

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 50 - PL

CONFIDENTIELLE (eservés)

N - ND (350)

N - PD (600)

FREINS

Répartition de freinage

Les véhicules ci-dessus sont équipés d'un système automatique de répartition de freinage commandé mécaniquement (voir pages 4 - 5, fig. 1).

REGLAGE DU REPARTITEUR :

Pour procéder au réglage du répartiteur de freinage, il faut que le véhicule soit chargé de telle façon, que les roues arrières seules placées sur une bascule, la pesée obtenue soit de :

 $2\,150\,\pm\,50$ kg. pour un véhicule N ou ND

3750 ± 50 kg. pour un véhicule P ou PD.

- Agir sur l'embout de réglage E1 pour obtenir un angle \ll = 90 \pm 2 $^{\circ}$ (voir pages 4-5 fig.2 et 3).
- Agir sur l'embout de réglage E² pour obtenir la cote «L » (voir page 3).
- Après réglage, déplacer à la main, plusieurs fois de quelques centimètres dans chaque sens, le levier de renvoi de sa position d'équilibre et vérifier de nouveau la cote «L ».

NOTE IMPORTANTE:

Les réglages doivent être faits avec les poids indiqués.

En dessous de ces valeurs il ne serait pas possible d'obtenir un réglage précis ; c'est la raison pour laquelle le réglage ne peut être fait à vide.

Par contre, si le véhicule est plus chargé, il est parfaitement possible d'obtenir un bon réglage à la condition de déterminer la cote «L » et l'angle ≪ correspondants à la pesée, en utilisant l'abaque approprié au type de véhicule (voir pages 6 et 7).

EXEMPLES:

Soit un véhicule PD empattement 3,900 m. (page 7) dont la pesée a donné 6 000 kg. sur l'essieu AR., la cote «L» sera alors de 17,15 mm et l'angle étant \pm 87° 10' approximativement. La tolérance de l'angle \ll étant \pm 2° régler pour obtenir un angle compris entre 85 et 89°.

Soit un véhicule N empattement 3 mètres (page 6) dont la pesée a donné 4000 kg. sur l'essieu AR., la cote «L » sera alors de 18,5 mm et l'angle $\ll 84^{\circ}50'$. La tolérance de l'angle étant \pm 2°, régler pour obtenir un angle compris entre 83° et 87°.

REMARQUE :

Avant d'effectuer le réglage de la répartition de freinage, s'assurer que le levier de renvoi est bien celui correspondant à l'empattement du véhicule (voir figures et tableaux, page 8).

L ± 0,15 mm	VEHICULE	EMPATTEMENT	-
15,4 mm	N essence	2,520 m	
14,4 mm	N Perkins	2,520 m	
13,9 mm	N M.A.N.	2,520 m	of the latest designation of the latest desi
15,8 mm	N essence	3,00 m	
15,1 mm	N Perkins	3,00 m	The same of the sa
14,7 mm	N M.A.N.	3,00 m	CONTRACTOR DESCRIPTION OF THE PERSONS ASSESSMENT
17 mm	N essence	3,750 m	
16,2 mm	N Perkins	3,750 m	
16 mm	N M.A.N.	3,750 m	

PD P essence

VEHICULE

PD - P

PD - P

EMPATTEMENT

2,700 m

3,30 m

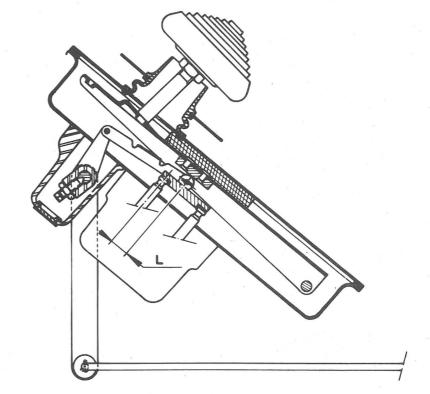
3,900 m

 $L \pm 0,15$ mm

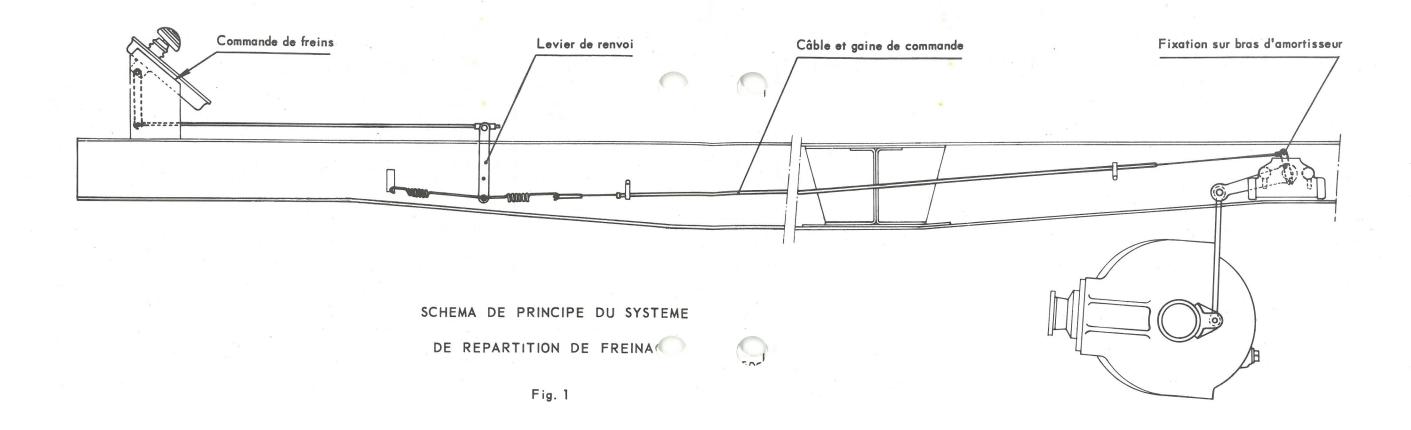
12,45 mm

14,35 mm

14,90 mm



Répartiteur de freinage



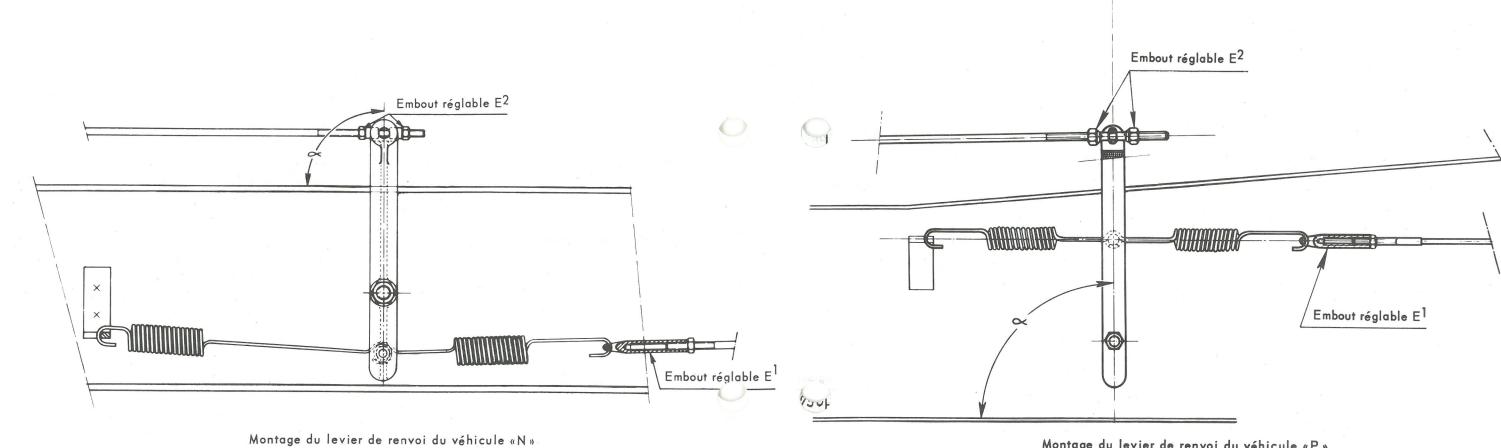
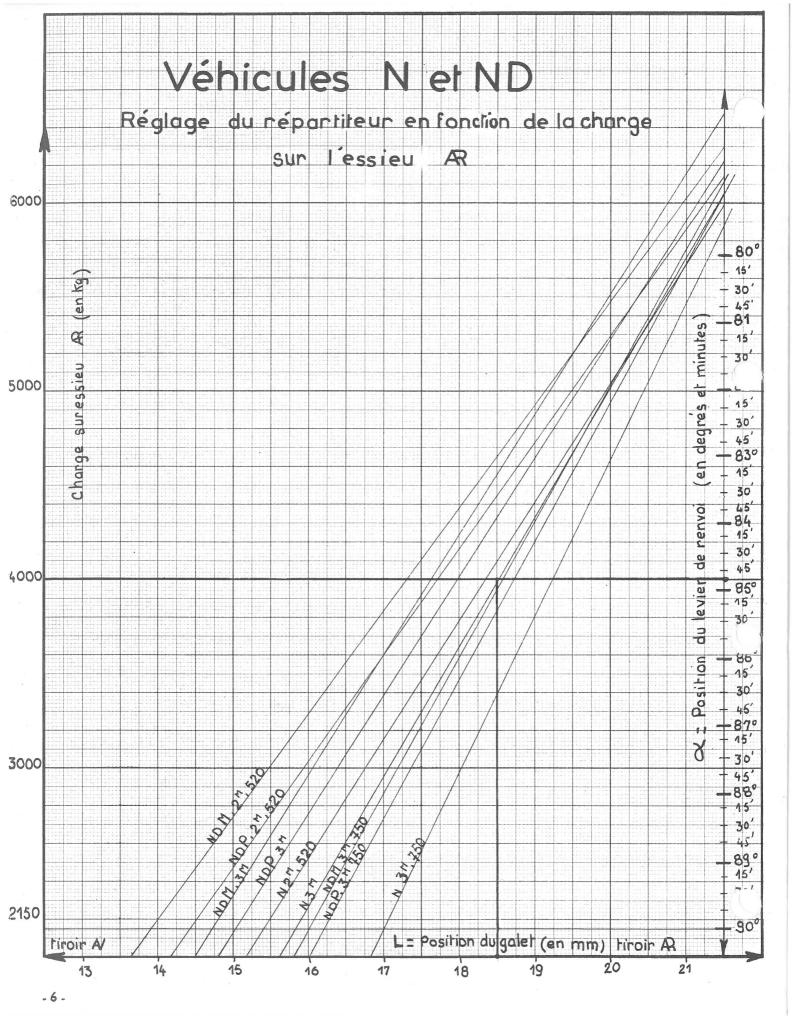


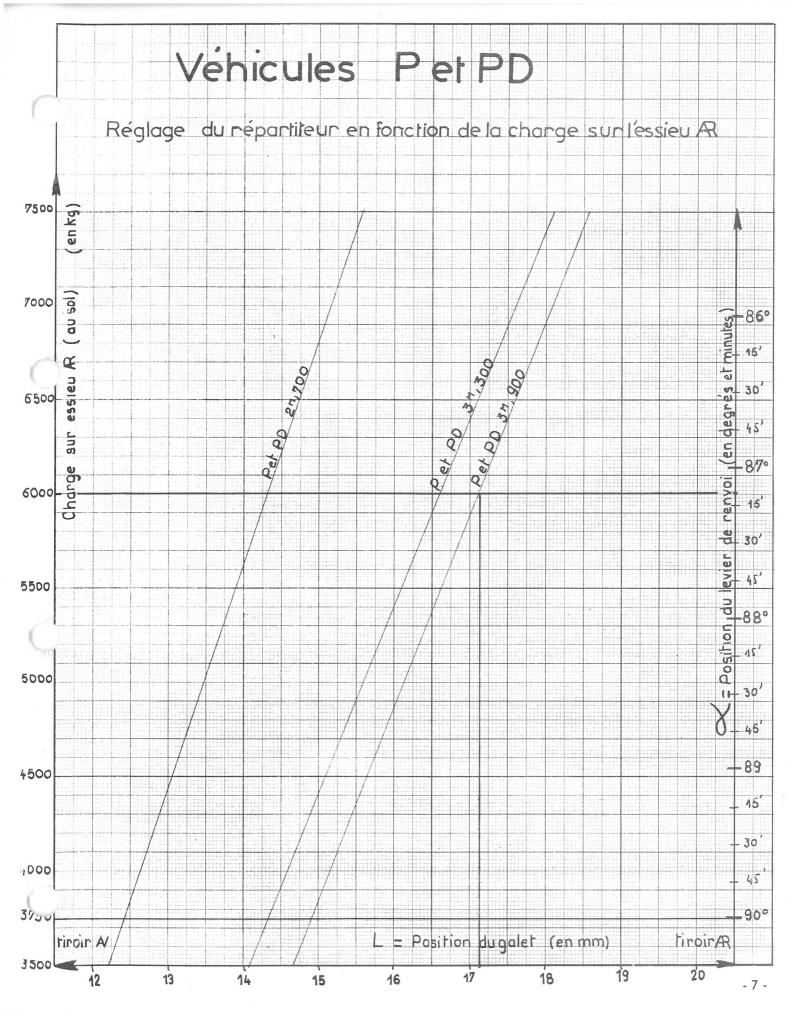
Fig. 2

Montage du levier de renvoi du véhicule «P»

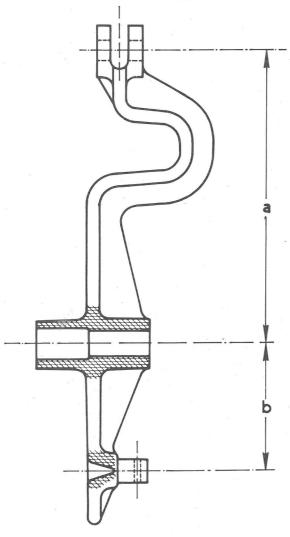
Fig. 3

- 4

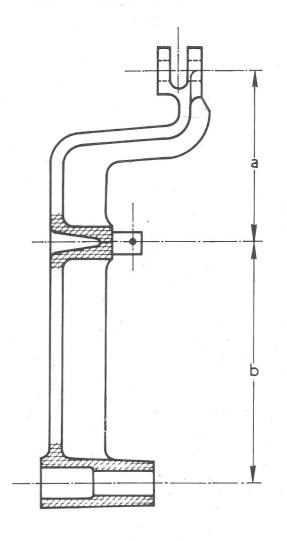




LEVIER DE RENVOI VEHICULES N et ND



LEVIER DE RENVOI VEHICULES P et PD



Empattement	«a»	«b»
2,520 m	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm
3,000 m	120 ± 0,5 mm	45 ± 0,5 mm
3,750 m	115 ± 0,5 mm	50 ± 0,5 mm

Empattement	«a»	«b»
2,700 m 3,300 m	67 ± 0,5 mm 90 ± 0,5 mm	95 ± 0,5 mm 90 ± 0,5 mm
3,900 m	90 ± 0,5 mm	90 ± 0,5 mm

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 48-PL

CONFIDENTIFILE

N (350) ESSENCE

MOTEUR

Coussinets de bielles

Depuis le 16 Juin 1966 (N° de plaque moteur 0305 000 730), les coussinets de bielles des moteurs ci-dessus sont modifiés.

Le traitement des manetons de bielle a été également modifié : les bras du vilebrequin de part et d'autre des manetons n'ont plus l'aspect légèrement bleui.

PIECES DETACHEES:

Demi-coussinet de tête de bielle	Nº ancienne pièce	Nº nouvelle pièce
Alésage 54 mm	N 121-9	DX 121-9 b
Alésage 53,5 mm	DX 121-9	DX 121-9 f

REPARATION:

Le montage de coussinets DX. 121-9 b ou DX. 121-9 f est possible sur un ancien vilebrequin.

ATTENTION : Il ne faut en aucun cas, monter les anciens coussinets avec un nouveau vilebrequin.

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 46 - PL

Droits de reproduction reserves

N - ESSENCE

DS 21 - DS 19 a

BREAK 21 - BREAK 19 a

MOTEUR

Pompe à essence

Depuis Avril 1966, le guide de poussoir et l'entretoise isolante de pompe à essence sont modifiés.

Des trous percés dans ces deux pièces, permettent une circulation d'huile dans la pompe.

PIECES DETACHEES :

Les nouvelles pièces sont interchangeables avec les anciennes, à la condition de changer ensemble l'entretoise et le guide de poussoir.

REPARATION:

Dans le cas du montage des nouvelles pièces le § 3 de la gamme de montage DX. 173-1 ou N. 173-1 doit être modifié comme suit :

3) Placer:

- le joint papier neuf,
- le guide de poussoir (1), la face côté entretoise isolante, enduite de «MASTI-JOINT»,
- l'entretoise isolante (2), embrèvement côté guide,
- un poussoir (3).

Monter la plaquette (A) (3087-T) sur les goujons de fixation de la pompe.

Placer les écrous (4), les serrer de 21 à 28 maN (2,2 m.kg) (rondelle plate sous écrous).

- 1°) Tourner le moteur de façon à amener le poussoir (5) à sa position la plus haute.

 Dans cette position le poussoir (5) ne doit pas dépasser de la plaquette (A) (au maximum, il doit affleurer), le contrôler à l'aide d'une règle.
- 2º) Tourner le moteur de façon à amener le poussoir à sa position la plus basse. Dans cette position, placer le calibre (B) (ensemble 3087-T). Le plus grand diamètre ne doit pas s'engager dans l'orifice de la plaquette (A) lorsque l'extrémité du petit diamètre est en appui sur le poussoir. Choisir parmi les poussoirs vendus par le Service des Pièces Détachées celui qui répondra à ces conditions. Déposer la plaquette (A).

Ne pas enduire de graisse le levier de commande de pompe à essence. La graisse risquerait d'obturer le retour d'huile. Huiler simplement le levier et le poussoir de pompe. En duire de «MASTI-JOINT » la face d'appui de la pompe avant de la monter.

4) Présenter la pompe, approcher les 2 écrous simultanément. Serrer les écrous de 21 à 28 mAN (2,1 à 2,8 m.kg).

Accoupler les tubes souples d'aspiration et de refoulement à la pompe.

Le, 25 Février 1966

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 45-PL

CONFIDENTIELLE PESERVES

N ESSENCE

MOTEUR

Modification du poussoir de pompe à essence

Depuis Décembre 1965, le poussoir de pompe à essence des véhicules ci-dessus est modifié. Trois classes suivant sa longueur se substituent aux deux classes des anciennes pièces.

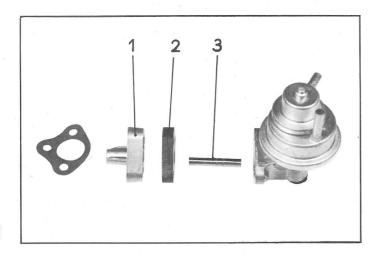
PIECES DETACHEES:

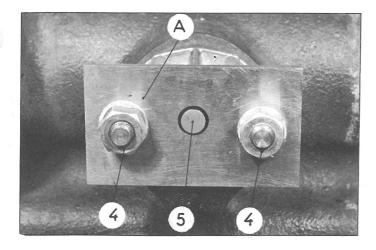
Le Service des Pièces Détachées, ne livre plus que le nouveau poussoir.

REPARATION:

Lors du remplacement d'un poussoir, il est indispensable de déterminer sa classe.

L'opération N 173 -1 du Manuel de Réparations n° 514 est remplacée par l'opération ci-jointe.





DEPOSE.

- 1. Déposer le capot moteur.
- 2. Désaccoupler les tubes souples d'alimentation et de refoulement, de la pompe.

Déposer les écrous des goujons de fixation de la pompe.

Dégager :

- la pompe,
- l'entretoise isolante (2),
- le poussoir (3),
- le guide de poussoir (1),
- le joint papier.

POSE.

REMARQUES:

- a) Les tubes souples d'essence se montent sans collier.
- b) Il existe des poussoirs de 3 longueurs différentes :
 - 1º/ Long. 48,06 mm., repère 1 gorge sur le poussoir.
 - 2º/ Long. 48,57 mm., repère 2 gorges sur le poussoir.
 - 3º / Long. 49,08 mm., repère 3 gorges sur le poussoir.
- Il n'y a pas lieu de déterminer la longueur du poussoir à monter, lors du remplacement d'une pompe.

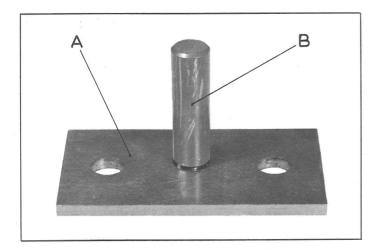
Cette opération est à faire si l'on constate une mauvaise alimentation ou après le remplacement d'une entretoise, d'un guide, d'un carter ou d'un moteur.

3. Placer:

- le joint papier, neuf,
- le guide de poussoir (1),
- l'entretoise isolante (2) (embrèvement côté guide),
- un poussoir (3).

Monter la plaquette (A) (3 087-T) sur les goujons de fixation de la pompe.

Placer les écrous (4), les serrer de 21 à 28 m. AN. (2,1 à 2,8 m.kg) (rondelle plate sous écrous).



Deux cas peuvent se présenter :

- 1º/ Tourner le moteur de façon à amener le poussoir (5) à sa position la plus haute.
- Dans cette position le poussoir (5) ne doit pas dépasser de la plaquette (A) (au maximum il doit affleurer) le contrôler à l'aide d'une règle.
- 2º / Tourner le moteur de façon à amener le poussoir à sa position la plus basse.
- Dans cette position placer le calibre (B) (ensemble 3 087-T): le plus grand diamètre ne doit pas s'engager dans l'orifice de la plaquette (A) lorsque l'extrémité du petit diamètre est en appui sur le poussoir.
- Choisir parmi les poussoirs vendus par le Service des Pièces Détachées celui qui répondra à ces conditions.
- Déposer la plaquette (A).
- S'assurer que les faces d'appui de l'entretoise isolante sont propres.
- Enduire de graisse (graisse spéciale à roulement) le levier de commande.
- 4. Présenter la pompe, approcher les 2 écrous simultanément. Serrer les écrous de 21 à 28 m. A N. (2,1 à 2,8 m.kg.).
- Accoupler les tubes souples d'aspiration et de refoulement à la pompe à essence.
- 5. Monter le capot moteur.

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 44 - PL

Annule et remplace la NT. 10 PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 47 - T 60 DI - TT

MOTEUR

Nouvelle culasse sur moteurs 100×110 Diesel

Depuis Octobre 1965, les moteurs des véhicules T 47 et T 60 DI sont équipés d'une nouvelle culasse et d'un nouveau joint de culasse.

Le rapport volumétrique reste inchangé (18/1).

PIECES NOUVELLES.

Note : La culasse goujonnée U 10840 remplace la culasse goujonnée 732175 qui n'est plus vendue par le Service des Pièces Détachées.

REPARATION.

La culasse U 10840 qui est interchangeable avec l'ancienne culasse 732 175 est identifiable par les «douilles en cuivre» à l'emplacement des porte-injecteurs.. LES PORTE-INJECTEURS SONT DONC MONTES SUR LA CULASSE SANS LE JOINT U 10 197.

Le joint de culasse doit être enduit, au montage, d'huile moteur.

Réglage	des	culbuteurs	(à	chaud)	:	admission	0	,25	mm)		T	
						admissionéchappement	. 0	,30	mm	nouvelle	culasse	seulemer	٦Ť,

Important:

Avant de remonter une culasse U 10 840, il faut vérifier le retrait des chemises (avec la règle MR 3377 dont les cotes sont données planche 1 du Dictionnaire de Réparations T 23 n° 432).

Faire la mesure en 4 points à 90° sur chaque chemise.

Si le point le plus bas de l'une quelconque des chemises :

- est en retrait de moins de 0,05 mm, monter un joint U 10 860 (sans rondelle de surépaisseur dans les sertissages des fûts),
- est en retrait de plus de 0,05 mm, monter un joint U 11 080 (avec rondelle de surépaisseur dans les sertissages des fûts).

Sur les moteurs équipés d'une culasse 732 175, il est également possible de monter :

- un joint U 10 860 au lieu du joint U 10 275 si le point le plus bas de l'une quelconque des chemises est en retrait de moins de 0,05 mm,
- un joint U 11 080 au lieu du joint 732 268, si le point le plus bas de l'une quelconque des chemises est en retrait de plus de 0,05 mm.

Le, 2 Février 1966

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 41 - PL

Société Anonyme ANDRÉ CITROËN

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE PASSENASS

VEHICULES «P» TOUS TYPES

Appellation Commerciale «600»

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

1 - MOTEURS:

DESIGNATION	ESSENCE	DIESEL
Nombre de cylindres	6	6
Alésage	100 mm.	104 mm.
Course	110 mm.	110 mm.
Cylindrée	5,183 1.	5,600 1.
Rapport volumétrique	6,9/1	19/1
Puissance maxi	118 CV à 2.500 tr/mn.	103 CV à 2.500 tr/mn.
Capacité du système de refroidissement	25,5 1.	25,5 1.
Capacité du carter moteur après vidange	11,5 l. (S.A.E.20)	14,4 I. (S.A.E.20S
Après remplacement cartouche	12.5 1,	
Différence maxi-mini	5 l.	6 l.
Bougies	Marchal S.E.V. 35b - AC 43 F	
Injecteurs		Roto-Diesel 130 RDN OSD 647
Point d'allumage ou d'injection	10°	18° (3,33 mm.)
Jeu des culbuteurs	Admission 0,20 mm Echappement 0,25 mm à froid	Admission 0,25 mm Echappement 0,30 mm à chaud
Pompe d'injection		Roto-Diesel type DPA R 346 200 sens de rotation à droite
Carburateur	SOLEX 46 RPAI	
# · · ·		

Réglages du carburateur SOLEX 46 R PAI (repère 12 sur le levier de starter) :

Alésage venturi	38
Gicleur principal	195
Calibreur air automaticité	230
Tube émulsion	Nº 50
Gicleur ralenti	65
Calibreur air ralenti	170
Flotteur laiton	17 gr
Siège pointeau	2,5
Gicleur de pompe	50
Injecteur de pompe haut	50
Fermeture nompe à 9 mm, sur tranche de papillon.	

2 - EMBRAYAGE :

Bi-disque à sec, à commande hydraulique par maître-cylindre et cylindre récepteur.

Référence «FERODO» du mécanisme

10" L 44

Qualité «FERODO» des garnitures de friction

A 3 S

3 - BOITE DE VITESSES :

De fabrication Citroën et identique pour les deux moteurs, sa capacité est de 6,5 litres.d'huile SAE 90 EP.

Démultiplication des vitesses.

Combinaison des vitesses	Démultiplication
1	0,136
2	0,238
3	0,392
4	0,659
5	1
M.AR.	0,139

4 - TRANSMISSION :

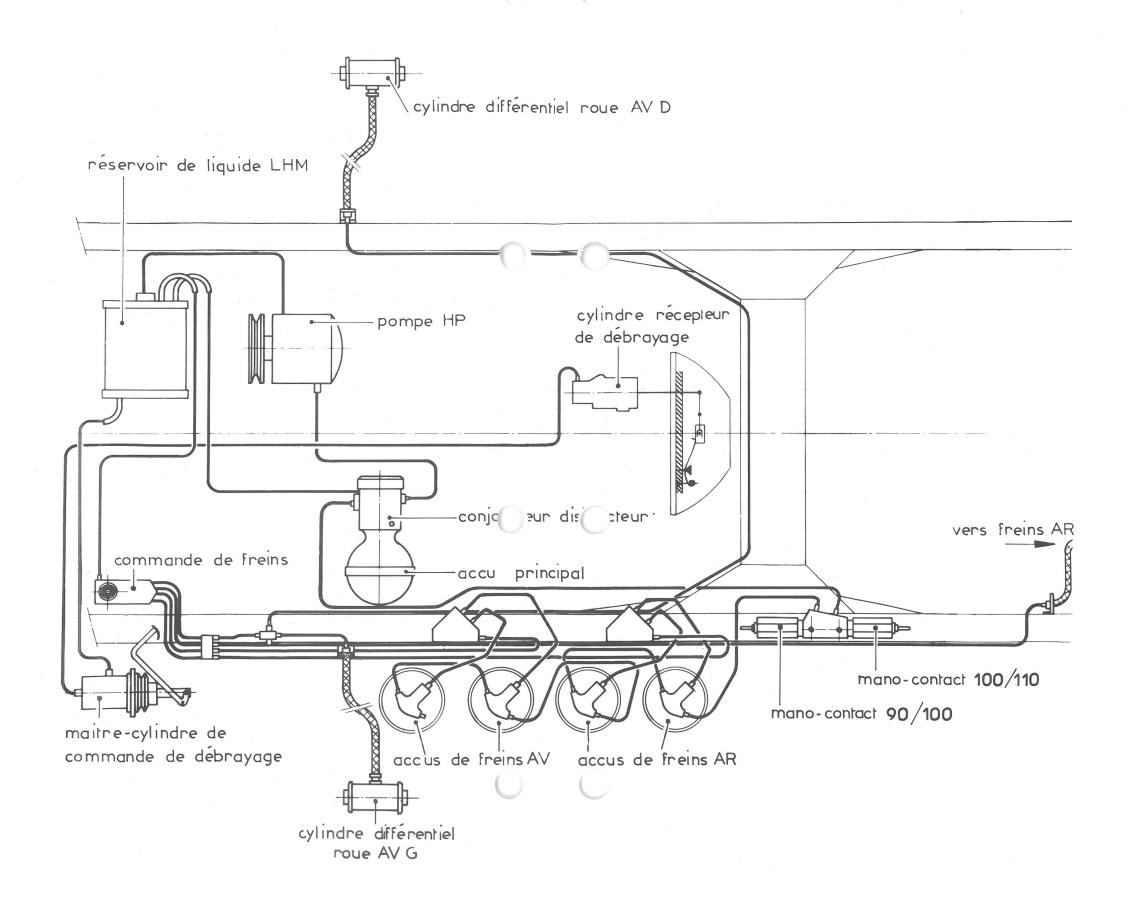
Modèle Glaenzer 1 500 avec palier intermédiaire «Basse Fréquence».

5 - PONT ARRIERE :

Pont porteur type «BANJO», à simple réduction. Capacité 5 litre d'huile SAE 90 EP. Couples côniques montés en série ou en option :

	Empattement	Couple «Série»	Couple «Option»
Moteur à essence	Benne (2,70 m. (3,30 m.	6 × 41 6 × 41	7 × 43 7 × 43
Moreur a essence	3,30 m. 3,90 m.	7 × 40 7 × 40	6 × 41 ou 7 × 43 6 × 41 ou 7 × 43
Moteur diesel	Benne (2,70 m. (3,30 m.	6 × 41 6 × 41	7 × 43 7 × 43
moteur gleset	3,30 m. 3,90 m.	7 × 40 7 × 40	6 × 41 ou 7 × 43 6 × 41 ou 7 × 43

CIRCUITS HYDRAULIQUES VEHICULE 600 LIQUIDE SPÉCIAL LHM



6 - DIRECTION.

Direction avancée, à vis globique et galet (GEMMER 75). Capacité du boîtier de direction : 0,750 litre huile SAE 90 EP.

7 - SUSPENSION.

Suspension avant : ressorts à lames semi-elliptiques et amortisseurs.

Suspension arrière : ressorts à lames semi-elliptiques avec compensateurs et amortisseurs.

8 - FREINAGE: hydraulique assisté:

Les circuits avant et arrière sont indépendants avec commande type DS. La répartition de freinage à commande mécanique est automatiquement réglée en fonction de la charge du véhicule. La pression nécessaire au freinage est obtenue à l'aide d'une pompe à 7 pistons entraînée par le moteur. Un conjoncteur-disjoncteur limite la pression à 175 bars.

Les cylindres de roues AV. sont différentiels ($\phi=48,5~\mathrm{mm}$ et $\phi=56~\mathrm{mm}$).

Les cylindres de roues AR de $\phi=25~\rm mm$ sont extérieurs aux tambours et agissent sur les mâchoires par des commandes à cames.

Surface totale de freinage 3283 cm². Les garnitures FERODO 607 sont collées.

Deux mano-contacts de freins reçoivent la pression du conjoncteur-disjoncteur :

- le témoin lumineux orange commandé par le mano-contact taré à 100-110 bars indique par son allumage au coup de frein que les garnitures de freins sont usées et qu'il faut soit régler les excentriques, soit remplacer les garnitures;
- le témoin lumineux rouge commandé par le mano-contact taré à 90-100 bars indique par son allumage que la pression de l'accumulateur principal est inférieure à 100 bars.

Note: Si le voyant rouge est allumé, le voyant orange doit être également allumé, et ils doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne depuis quelques instants.

Purge des freins :

La purge doit être effectuée sans pression.

Pour cela, faire tomber la pression dans tous les circuits :

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment : purger les freins comme l'indique l'opération P 453-0 du Manuel de Réparations n° 515.

Niveau du réservoir de circuit hydraulique :

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

REMARQUE IMPORTANTE:

LE LIQUIDE SPECIAL «L H M » DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAU-LIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

.9 - ROUES ET PNEUS :

Monte de série : 9 - 22.5 XSC (jante 22,5 - 6,00 - 8 - 117 - P20 - SC - V) Monte en option : 10 - 22.5 XSC (jante 22,5 - 6,75 - 8 - 130 - P20 - SC - V).

Pressions de gonflage (en bars) :

Pneus 9-22,5 XSC:

Empattement	2,70 m	3,30 m	3,90 m
Avant	5,750	5,750	5,750
Arrière	6,000	6,000	6,000

Pneus 10-22,5 XSC:

Empattement	2,70 m	3,30 m	3,90 m
Avant	5,250	5,250	5,250
Arrière	5,250	5,250	5,250

10 - ELECTRICITE.

Equipement électrique sous 12 volts.

Batteries :- 1 batterie 12 V - 112 A/h. pour le modèle essence,

- 2 batteries 6 V - 192 A/h. pour le modèle diesel.

La boite à fusibles sur le tableau de bord, comporte à l'intérieur de son couvercle la nomenclature des organes, alimentés par l'intermédiaire de chaque fusible.

Cette boîte contient 6 fusibles de 30 A. dont un de rechange.

Pour tous travaux concernant les véhicules «600» se reporter au Manuel de Réparations nº 515 disponible au Service des Pièces Détachées, rue Ernest Cognacq à LEVALLOIS.

Le, 2 Février 1966

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 37 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

VEHICULES «N» TOUS TYPES

Appellation Commerciale «350»

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

1 - MOTEURS.

Désignation	Essence	Perkins 4/236	M. A. N.
Nombre de cylindres	4	4	4
Alésage	90 mm	98,4 mm	108 mm
Course	8 5, 5 mm	127 mm	128 mm
Cylindrée	2,176 .	3,860 1.	4,690 1.
Rapport volumétrique	8/1	16/1	17/1
Puissance maxi	82 CV	80 CV	76 CV
Capacité du système de refroidissement	10,5 1.	15 1.	14,5 .
Capacité du carter moteur			
- après vidange	4,5 1.	8,5 1.	81.
	(SAE 20 ou 10 W 30)	(SAE 20S 1) de 0° à +27°) (SAE 10S 1) en dessous	(SAE 20S1) de 0° à +27° (SAE 10S1) en dessous de 0°
		de 0° (SAE 30S 1) au dessus de 30°	(SAE 30 S 1) au dessus de
- après remplacement		30"	
cartouch e filtrante	5 1.	91.	9,51.
Différence maxi-mini	1 1.	1,5 l.	2,8 1.
Bougies	35 B Marchal SEV		
Injecteurs		RD LL 150 S 6 435	DLLA 23 S 155
		tarage 175 bars	tarage 175 bars
Point d'allumage ou			
d'injection	12° (1,18 mm)	23° ± 1 (6,45 mm)	32° (12,21 mm)
Jeu des culbuteurs	Admission 0,20 mm	Admission 0,25 mm	Admission 0,20 mm
×	Echappement 0,25 mm	Echappement 0,25 mm	Echappement 0,25 mm
	à chaud	à chaud	à froid
Carburateur	SOLEX 34 PBIC		9 g
Pompe d'injection		Roto-Di es el	Bosch
. sape a injection,		DPA 3 442 430	PES 4 A 80 C 410 RS 2131
	8		avec régulateur RQ 250/1250 AB 631 Dl
x , 1			
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Réglages du carburateur SOLEX 34 PBIC (repère 80 sur le levier de starter) :

- Alésage venturi
- Gicleur principal
- Calibreur air automaticité
- Tube émulsion
- Gicleur ralenti avec électro-vanne incorporée
- Calibreur air ralenti
- Flotteur polyamide
- Siège pointeau
- Gicleur de pompe 50
- Injecteur de pompe haut
- Ouverture de la pompe de reprise sur la tranche de papillon
- Gicleur starter
- Calibreur air-starter 4

2 - EMBRAYAGE.

Monodisque à sec à commande hydraulique, par maître-cylindre et cylindre récepteur.

Références «FERODO» du mécanisme :

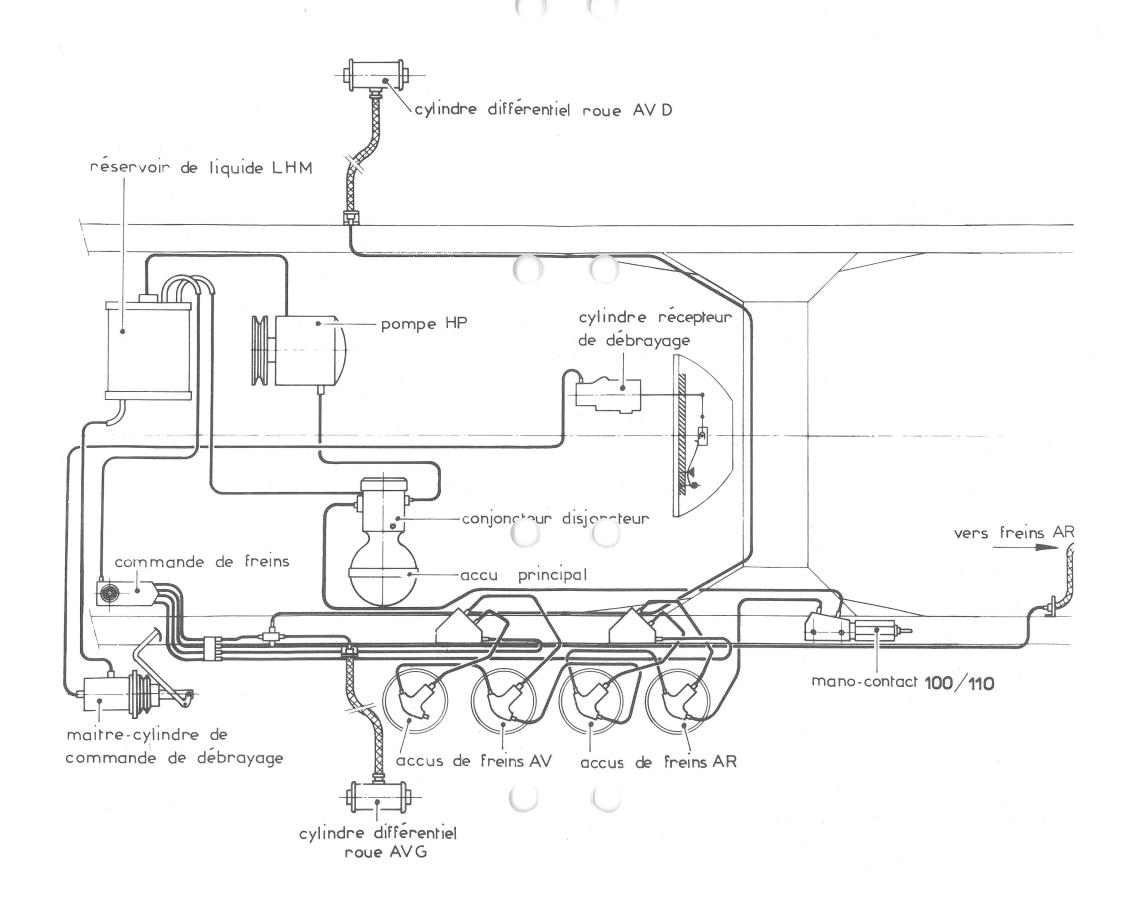
3 - BOITE DE VITESSES.

Deux types de boîtes de vitesses, dont les 4 rapports AV sont synchronisés, peuvent équiper ces véhicules: un modèle permettant de gravir des pentes de 25 % ou un modèle permettant de gravir des pentes de 30 %. Leur capacité (4 litres d'huile SAE 90 EP) est identique.

Démultiplication des vitesses :

Combinaison des vitesses	Démult	iplication
Combination des vires ses	BV 25 %	BV 30 %
1	0,1661	0,1357
2	0,3336	0,2892
3	0,6175	0,6175
4	1	1
M. AR	0, 1459	0,1459

CIRCUITS HYDRAULIQUES VÉHICULE 350 LIQUIDE SPÉCIAL L H M



4 - TRANSMISSION.

Modèle Glaenzer 1410, avec palier intermédiaire «Basse Fréquence».

5 - PONT ARRIERE.

Pont porteur type «BANJO» à simple réduction. Capacité : 2,400 litres huile SAE 90 EP. Couples côniques montés en série ou en option :

Moteurs	Empattement	Couple «Série»	Couple «Option»
	2,520 m	6 × 41	#
MOTEUR ESSENCE	3,000 m	6 × 41	
	3,750 m	6 × 41	
	2,520 m	8 × 41	
MOTEUR PERKINS	3,000 m	8 × 41	8 × 37
	3,750 m	8 × 41	8 × 37
	2,520 m	8 × 41	
MOTEUR M.A.N.	3,000 m	8 × 37	8 × 41
	3,750 m	8 × 37	8 × 41

6. DIRECTION.

Direction avancée, à vis globique et galet (GEMMER 70). Capacité du boîtier de direction : 0,750 litre huile SAE 90 EP.

7. SUSPENSION.

Suspension avant : ressorts à lames semi-elliptiques et amortisseurs.

Suspension arrière : ressorts à lames semi-elliptiques avec compensateurs et amortisseurs.

Les amortisseurs sont repérés par un groupe de lettres et de chiffres frappés sur le bouchon.

Empattement	2,52 mètres	3,00 mètres	3,75 mètres
Amortisseurs AV	T 18	T 16	T 16
Amortisseurs AR	T 19	T 17	T 17

8 - FREINAGE : hydraulique assisté :

Les circuits avant et arrière sont indépendants avec commande type DS. La répartition de freinage à commande mécanique est automatiquement réglée en fonction de la charge du véhicule.

La pression nécessaire au freinage est obtenue à l'aide d'une pompe à 7 pistons entraînée par le moteur. Un conjoncteur-disjoncteur limite la pression à 175 bars.

Les cylindres de roues AV sont différentiels ($\phi = 42$ et $\phi = 50$ mm).

Les cylindres de roues AR sont classiques ($\phi = 29.2 \text{ mm}$).

Surface totale de freinage: 2 171 cm². Les garnitures FERODO 607 sont collées. Un manocontact de frein reçoit la pression du conjoncteur-disjoncteur. Le témoin lumineux du tableau allumé indique que la pression de l'accumulateur principal est inférieure à 110 bars. Le témoin lumineux doit s'éteindre lorsque le moteur tourne depuis quelques instants.

Purge des freins.

La purge doit être effectuée sans pression.

Pour celà, faire tomber la pression dans tous les circuits :

- desserrer la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur,
- vider les accumulateurs de freins,
- à ce moment : purger les freins comme l'indique l'opération N 453-0 du Manuel de Réparations n° 514.

Niveau du réservoir de circuit hydraulique.

Le moteur tournant au ralenti, les circuits sous pression, établir le niveau entre les traits Mini et Maxi du réservoir.

REMARQUE IMPORTANTE:

LE LIQUIDE SPECIAL «L.H.M.» DE COULEUR VERTE, UTILISE DANS LES CIRCUITS HYDRAULIQUES DE CE VEHICULE EST UN LIQUIDE D'ORIGINE MINERALE, DE MEME NATURE QUE L'HUILE DE GRAISSAGE DU MOTEUR.

L'UTILISATION DE TOUT AUTRE LIQUIDE ENTRAINERAIT LA DETERIORATION COMPLETE DE L'INSTALLATION.

LES ORGANES APPROPRIES SONT PEINTS OU REPERES EN VERT ET NE DOIVENT ETRE REMPLACES QUE PAR DES ORGANES D'ORIGINE EGALEMENT PEINTS OU REPERES EN VERT.

9 - ROUES ET PNEUS.

Monte de série	6,50 - 20 XSC	(jante 20.5.00BC.6.93 P 18 SC-V)
Monte en option	7,00 - 20 XSC	(jante 20.5.00BC.6.101 P18 SC-V)

Pressions de gonflage (en bars):

Pneus 6,50-20 XSC (sans chambre).

Empattement	2,52 m.		3,00 m.			3,75 m.			
	Essence	Perkins	M.A.N	Essence	Perkins	M.A.N	Essence	Perkins	M.A.N
Avant	5	6	6	5	6	6	5	6	6
Arrière	4,750	4,750	4,750	4,750	4,750	4,750	4,750	4,750	4,750

Pneus 7,00 - 20 XSC

Empattement	2,52 m.			2,52 m. 3,00 m.				3,75 m.	
	Essence	Perkins	M.A.N	Essence	Perkins	M.A.N	Essence	Perkins	M.A.N
Avant	4,500	5	5,250	4,500	5	5,250	4, 500	5	5,250
Arrière	4,500	4,500	4, 250	4,500	4, 500	4,250	4,500	4, 500	4,250

10 - ELECTRICITE.

Equipement électrique sous 12 volts.

Batteries: 1 batterie 12 V. 55 A/h. pour le modèle essence.

2 batteries 6 V. 160 A/h. pour les modèles «diesel».

La boîte à fusibles sur tableau de bord, comporte à l'intérieur de son couvercle la nomenclature des organes alimentés par l'intermédiaire de chaque fusible. Cette boîte contient 6 fusibles de 30 A. dont un de rechange.

Note : Les véhicules «350 » existent également en type «CONFORT ». De même conception, ils ne diffèrent que par les éléments suivants :

- Embrayage disque sans amortisseur (ND seulement).

- Boîte de vitesses lère vitesse non synchronisée

- Planche de bord sans prise de courant.

Pour tous travaux concernant les véhicules «350» se reporter au Manuel de Réparations nº 514 - disponible au Service des Pièces Détachées - Rue Ermest Cognacq à LEVALLOIS.

Le, 28 Janvier 1966

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 36 - PL

CONFIDENTIFILE PESSENVES

T55 - T46 - T60TT ESSENCE

(sauf Export)

MOTEUR

Recyclage des gaz du carter

Depuis Janvier 1966, conformément à la réglementation en vigueur, les moteurs T 46 T.T. sont équipés d'un dispositif de recyclage des gaz, du carter moteur.

Le reniflard est supprimé et l'orifice correspondant sur le carter moteur obturé par une plaque de fermeture.

Le couvre-culasse est modifié. Le bouchon de remplissage d'huile est remplacé par une grille pare-flammes, coiffée d'un capuchon caoutchouc, relié d'un côté au filtre à air par un tube de liaison et de l'autre côté à la tubulure d'admission par une valve.

PIECES NOUVELLES:

1	couvre-culasse complet	U	10 966
1	joint liège	DS	132-78
1	entretoise	U	10 964
1	support raccord souple	DS	132-80
l	déflecteur d'huile	DS	132-91
1	rondelle crantée		2514-SZ
1	écrou		2491 - S
1	grille pare-flammes	DS	132-94
1	tubulure d'admission	U	10 973
1	embout sur tubulure	DS	132-95
1	joint		2217-S
1	flexible caoutchouc		595 343
1	valve	DS	132-79
1	raccord souple	DS	132-48
1	tube tôle	U	10 970
1	tube souple	U	10 971
1	coupelle avec tube	U	10 978
1	joint	U	10 968
1	filtre à air	U	10 985
3	colliers	(514 020
3	colliers		2556 - S
1	collier		2994 - S
1	plaque d'obturation	U	10 989
1	joint	4	151 196
2	vis		844 - S Z
2	rondelles crantées		2634 - 5.7

ENTRETIEN:

Tous les 8.000 km, démonter et nettoyer la valve (DS 132-79) à l'essence, puis souffler à l'air comprimé et remonter.

NOTE :Ce nouveau montage doit être impérativement conservé en cas d'échange standard du moteur sur véhicules sortis depuis le 1er Janvier 1966.

Le, 28 Janvier 1966

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 35 - PL

CONFIDENTIELLE LESSEWES

23 TT ESSENCE

(sauf Export)

MOTEUR

Recyclage des gaz du carter

Depuis Janvier 1966, conformément à la réglementation en vigueur, les moteurs 23 TT sont équipés d'un dispositif de recyclage des gaz du carter moteur.

Le reniflard est supprimé et l'orifice correspondant sur le carter moteur obturé par une plaque de fermeture.

Le couvre-culasse est modifié. Le bouchon de remplissage d'huile est remplacé par une grille pare-flammes, coiffée d'un capuchon caoutchouc, relié d'un côté au filtre à air par un tube de liaison et de l'autre côté à la tubulure d'admission par une valve.

PIECES NOUVELLES	Cabine normale	Cabine semi-avancée	Cabine normale PO	Cabine semi-avancée PO
1 couvre-culasse complet	U 10 960	U 10 960	U 10 960	U 10 960
l joint liège		DS 132-78	DS 132-78	DS 132-78
l entretoise	U 10 964	U 10 964	U 10 964	U 10 964
1 support raccord souple	DS 132-80	DS 132-80	DS 132-80	DS 132-80
1 déflecteur d'huile	DS 132-91	DS 132-91	DS 132-91	DS 132-91
1 rondelle crantée	2 514 SZ	2 514 SZ	2 514 S7	2 514 SZ
l écrou	2 491 S	2 491 S	2 491 S	2 491 S
1 grille pare-flammes	DS 132-94	DS 132-94	DS 132-94	DS 132-94
1 tubulure admission	U 10 962	U 10 962	U 10 962	U 10 962
1 embout sur tubulure	DS 132-95	DS 132-95	DS 132-95	DS 132-95
l joint	2 217 S	2 217 S	2 217 S	2 217 S
1 flexible caoutchouc	595 409	595 376	595 409	595 376
1 tube raccord	0,0110,	N 171-8	0,0 .0,	N 171-8
1 flexible caoutchouc		595 343		595 343
1 valve	DS 132-79	DS 132-79	DS 132-79	DS 132-79
1 raccord souple	DS 132-48	DS 132-48	DS 132-48	DS 132-48
1 tube tôle		U 10 996	U 10 996	U 10 996
1 tube de liaison (sans hydrovac)	U 10 959			
(avec hydrovac)	U 10 963	,		
1 tube souple		HY 171-68	HY 171-68	HY 171-68
1 tube tôle		HY 132-97	U 10 995	HY 132-97
1 tube souple		HY 171-68		HY 171-68
1 filtre à air	U 10 981			
1 «durit» de carburateur		U 10 211		U 10 211
1 tube avec coude soudé		U 10 969		U 10 969
1 tube souple (sans hydrovac)			U 10 993	3
(avec hydrovac)			U 10 994	
5 colliers		614 020		614 020
3 colliers	614 020			
4 colliers			614 020	
3 colliers	2 556 S		2 556 S	
5 colliers		2 556 S		2 556 S
1 collier	2 994 S	2 994 S	2 994 S	2 994 S
1 plaque de fermeture	D 132-84	D 132-84	D 132-84	D 132-84
1 joint	470 424	470 424	470 424	470 424
2 vis	482 SZ	482 SZ	482 SZ	482 SZ
2 rondelles crantées	2 514 SZ	2 514 SZ	2 514 SZ	2 514 SZ

REPARATION:

Il est possible d'appliquer cette modification sur les véhicules sortis avant Janvier 1966 en exécutant les opérations décrites dans le MR.141-5.

ENTRETIEN:

Tous les 8.000 km, démonter et nettoyer la valve (DS 132-79) à l'essence, puis souffler à l'air comprimé et remonter.

NOTE : Ce nouveau montage doit être impérativement conservé en cas d'échange standard du moteur sur véhicules sortis depuis le 1er Janvier 1966.

Le, 25 Octobre 1965

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 34 - PL

CONFIDENTIELLE LESERVES

23 TOUS TYPES

HY - HZ

ID

MOTEUR

Modification de la turbine de rejet d'huile

Depuis Octobre 1965, l'étanchéité du palier moteur côté boîte de vitesses est réalisée par :

- une turbine plus longue que celle précédemment utilisée
- de nouvelles coquilles d'étanchéité.

PIECES DETACHEES:

Désignation des pièces	Ancien Nº	Nouveau Nº
Jeu de coquilles d'étanchéité	DS 113-02	DS 113-02 a
Vilebrequin (ID)	DS 121-04 †	DS 121-04 z
Vilebrequin (H et 23 Essence)	HY 121-04	HY 121-04 i

REPARATION:

1 / Conditions de montage :

- Les nouvelles coquilles d'étanchéité ne doivent être montées qu'avec le nouveau vilebrequin.

- Les anciennes coquilles d'étanchéité ne doivent être montées qu'avec l'ancien vilebrequin.

2 / Méthode de montage des coquilles DS 113-02 a :

- Monter la demi-coquille supérieure sur le carter cylindre et la demi-coquille inférieure sur le chapeau de palier (joints papier enduits d'hermétic).
- Approcher les vis de fixation des demi-coquilles sans les serrer.
- Mettre en place le mandrin 1687 T.
- Monter le chapeau de palier et serrer les vis à 10 m.kg.
- Serrer les vis d'assemblage des demi-coquilles.
- Serrer les vis de fixation des demi-coquilles sur le chapeau de palier et sur le groupe cylindre en répartissant le serrage.
- Déposer le chapeau de palier avec sa demi-coquille et déposer le mandrin 1687 T.
- Mettre en place le vilebrequin.
- Enduire d'hermétic les plans d'assemblage des demi-coquilles et les faces d'appui des joints sous le chapeau de palier muni de son coussinet.
- Monter le chapeau de palier. Serrer les vis à 10 m.kg.
- Serrer les vis d'assemblage des demi-coquilles.

Le, 10 Mars 1965

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 33 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

T 23 - T 55 - T 46 - T 47 - T 60

ESSENCE ET DIESEL TOUS TYPES

SUSPENSION

Modification des ressorts

Depuis Janvier 1965, un certain nombre de véhicules des différents types ci-dessus sont équipés de ressorts de suspension de fabrication nouvelle.

Ces nouveaux ressorts peuvent équiper totalement le véhicule ou n'être montés que par paire, soit à l'AV., soit à l'AR. Ils sont repérés par la lettre "A" frappée à froid sur l'un des côtés des étriers de maintien des lames (voir figure).

PIECES DETACHEES:

Les numéros des ressorts complets "nouvelle fabrication", et les numéros des lames seront communiqués ultérieurement par additifs aux catalogues P.D.

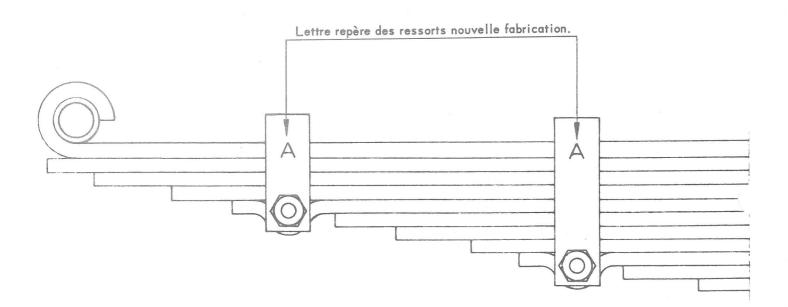
REPARATION:

- Les ressorts complets, anciens et nouveaux, sont interchangeables ; si un ressort doit être remplacé sur un essieu AV. ou AR., il n'est pas nécessaire de remplacer l'autre ressort de ce même essieu.
 - Les lames de ressort, anciennes et nouvelles, ne sont pas identiques.

Pour réparer un ancien ressort, il faut employer des anciennes lames.

Pour réparer un nouveau ressort, il faut employer des nouvelles lames.

- Lors de l'échange d'un étrier de maintien des lames repéré "A", il faut frapper cette même lettre sur le nouvel étrier de manière à conserver la marque d'identification de la pièce.



Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 32 - PL

COMFIDENTIELLE reserves

TRACTEUR T 46 - T 47 FREINS

Modifications sur maître-cylindre Tandem

Nous vous informons que depuis Septembre 1963, les Etablissements LOCKHEED ont modifié sur les maître-cylindres tandem équipant les véhicules ci-dessus :

- La coupelle AR. d'étanchéité,
- Les soupapes basculantes.

PIECES DETACHEES :

Désignation	Ancien Nº	Nouveau Nº
Maître-cylindre	613 012	613 189
Coupelle AR. d'étanchéité	18 526	374 120
Soupape basculante	516 029	516 105
Ecrou		429 426
Joint	·	358 036
Joint		358 018
Joint		358 068
		* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

NOTE : Les références ci-dessus sont des références LOCKHEED et les pièces sont distribuées par le Réseau de cette marque.

REPARATION :

1º) Interchangeabilité

Les nouvelles pièces sont interchangeables avec les anciennes (voir § 3 ci-dessous).

Le nouveau maître-cylindre (613 189) peut être monté à la place de l'ancien (613 012).

En plus du maître-cylindre, se procurer :

- 2 joints
 358 018

 2 joints
 358 068

 2 écrous
 429 426
- 2°) Remise en état d'un maître-cylindre nouveau modèle (N° 613 189 voir figure) :

Démontage :

- Déposer les vis raccords, les bouchons (28) et les raccords orientables des tuyauteries d'arrivée et de départ du liquide.
- Déposer les porte-soupape oscillante (9) et (27).
- Déposer les bouchons (12) et (13) des soupapes de départ des circuits. Dégager les soupapes (14) et (15) ainsi que les ressorts (16) et (17).
- Pousser le piston (19) à l'aide d'un morceau de bois et déposer le jonc d'arrêt (18). Dégager la rondelle de butée (20), puis le piston (19). Attention à la projection du ressort (21).
- Maintenir le piston (22) à l'aide d'un morceau de bois et déposer la vis (11) de butée. Dégager le piston (22), le ressort (23) et la butée (24) du piston.
- Déposer les joints (31) et (32), puis la coupelle (33) des pistons (19) et (22). Pour cette opération, utiliser une lame à bords arrondis afin de ne pas rayer les gorges.
- Déposer la vis de purge (29).

Nettoyage et vérification :

- Nettoyer les pièces à l'alcool dénaturé à l'exclusion de tout autre produit.
- Vérifier l'état des pièces et remplacer celles qui sont défectueuses.
- Vérifier l'état de l'alésage du corps (30) qui doit avoir un aspect parfaitement lisse et sans rayure (poli glacé).

Si cet alésage présente des rayures, le polir à l'aide d'un rôdoir (utiliser le rôdoir ϕ 1' 3/4 vendu par les Etablissements LOCKEED sous le N° 429 521).

Faire tourner le rôdoir à une vitesse maximum de 200 à 250 tr/mn en lubrifiant au pétrole. Ce rôdage peut être effectué à l'aide de la toile corindon 280 et ensuite avec de la toile potée (super corindon 400). Dans ce cas, usiner un mandrin d'un diamètre inférieur de 2 à 3 mm. au diamètre de l'alésage du corps de maître-cylindre qui est de 44,45 mm. Fendre le mandrin à la scie. Engager la toile dans la fente, puis l'enrouler autour du mandrin jusqu'au diamètre de l'alésage.

Faire tourner le mandrin à 500 tr/mn (dans le sens d'enroulement de la toile). Maintenir le corps de maître cylindre sur le mandrin avec les mains. (Il est indispensable d'utiliser des gants afin d'éviter une blessure dans le cas où le corps de maître-cylindre viendrait à être entraîné par le mandrin).

- Nettoyer le corps de maître-cylindre au trichloréthylène, puis à l'alcool dénaturé.
- Adoucir les portées des pistons à l'aide d'une toile émeri à grain fin. Ne pas toiler les gorges des joints et de la coupelle.

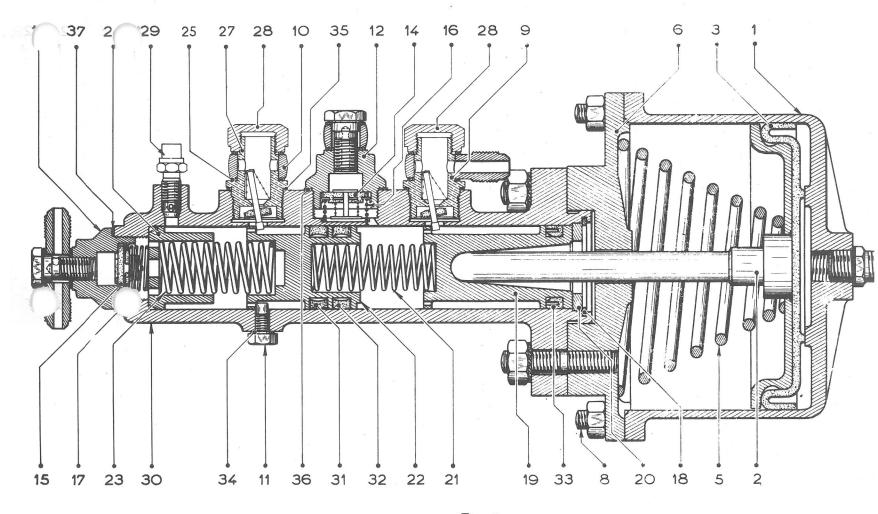


Fig. 1

Montage:

- Placer sur le piston (22) les joints (31) et (32) légèrement enduits de liquide spécial pour freins afin de faciliter leur mise en place.
- Placer sur le piston (19) la coupelle (33).
- Enduire l'alésage du corps (30) avec du liquide spécial pour freins. Placer dans le corps la butée (24) de piston, puis le ressort (23). Enduire soigneusement de liquide spécial pour freins les joints (31) et (32), puis faire pénétrer lentement le piston (22) dans l'alésage en le poussant à l'aide d'un morceau de bois très propre. (Cette opération doit être effectuée très lentement afin que les joints ne se détériorent pas lors de leur passage devant les différents trous).
- Placer le joint cuivre (34) d'étanchéité sur la vis de butée (11). Maintenir le piston (22) au fond du corps à l'aide d'un morceau de bois puis :
- a) Placer la vis butée (11) et la serrer à la main afin de ne pas forcer sur le piston si celui-ci n'est pas bien enfoncé. Bloquer la vis butée.
- b) Placer le joint cuivre (35) sur le raccord porte-soupape oscillante (27) et visser celuici à la main sur le corps (30) jusqu'à ce que sa collerette arrive en contact avec le corps. Un serrage à la clé risque de déformer le piston et la queue de soupape. Bloquer ensuite le raccord (27).

- Placer le ressort (21) dans le corps. Engager le piston (19). Aider la mise en place de la coupelle (33) en rabattant la lèvre à l'aide d'une lame à bords arrondis. Enfoncer le piston (19) et le maintenir en place à l'aide d'un morceau de bois. Placer la rondelle de butée (20) et mettre le jonc d'arrêt (18) dans sa gorge.
- Maintenir le piston (19) enfoncé dans le corps (30) à l'aide d'un morceau de bois, puis visser **à la main** le raccord de soupape oscillante (9) muni de son joint sur le corps (30) jusqu'à ce que sa collerette arrive en contact avec le corps.

Bloquer le raccord (9).

- Placer le maître-cylindre tandem en position horizontale. Placer dans le corps (30), le ressort (16), puis la soupape (14 - côté caoutchouc vers le bouchon 12).

Poser le joint cuivre (36), puis visser bloquer le bouchon (12).

ATTENTION: La soupape doit glisser dans le bouchon. S'en assurer avant le montage.

- Placer le maître-cylindre tandem en position verticale.

 Placer dans le corps (30) le ressort (17), puis la soupape de départ (15). Poser le joint cuivre (37). Visser et bloquer le bouchon (13).
- Monter la vis de purge sans la serrer.

NOTE : Les joints cuivre doivent être remplacés à chaque démontage.

3°) Remise en état d'un ancien maître-cylindre (N° 613 012) avec les nouvelles pièces :

Deux cas sont possibles :

- Remplacer seulement la coupelle AR. d'étanchéité.
- ou Remplacer la coupelle AR. d'étanchéité et les soupapes basculantes :
- a) Remplacement de la coupelle AR. d'étanchéité :

Procéder comme indiqué à l'opération 828-C du Dictionnaire de Réparations T 55 - T 47 n° 499 - Edition 1963 - Ne pas tenir compte du «Nota important » § 11.

b) Remplacement de la coupelle AR. d'étanchéité et des soupapes basculantes :

Cette opération consiste à transformer un ancien maître-cylindre en un nouveau. A cette fin les Etablissements LOCKHEED vendent le nécessaire 551 298 qui comprend :

-	1 Coupelle	374	120
-	2 Joints segments	374	018
_	2 Soupapes de sortie	516	015
-	2 soupapes basculantes	516	105
-	2 Joints	358	036
-	2 Joints	358.	018
-1	2 Joints	358	068
	2 Ecrous	429	426

Le démontage doit alors être exécuté en suivant l'opération 828-C du Dictionnaire de Réparations N° 499 et le remontage en suivant les indications du § 2 ci-dessus.

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 31 - PL

CONFIDENTIFILE

T 23 TOUS TYPES (CABINE NORMALE) DIRECTION

Montage d'une direction Gemmer

Depuis novembre 1964, une direction à vis et galet GEMMER type 65-12-00 Gg est montée sur les véhicules ci-dessus.

REMARQUE :

La chasse de l'essieu avant a été augmentée : elle doit être comprise entre $2^{\circ}\,45'$ et $3^{\circ}\,30'$ au lieu de $0^{\circ}\,30$ à 1° .

PIECES NOUVELLES:

Direction avec support et levier	U 40 727
Cale de chasse	U 40 715
Barre de direction complète	U 40719
Support de direction sur châssis	U 40720
Arrêtoir de vis de fixation	
Levier de direction	
Volant	U 40 723
Carter de direction bagué avec tube	U 40 729
Arbre de direction avec vis	U 40 730
Ensemble arbre porte-galet avec galet et aiguilles	U 40731
Ensemble de roulements d'arbre de vis	U 40 732

REPARATION

I - REMPLACEMENT D'UNE DIRECTION «GEMMER»;

1) Dépose et déshabillage :

Procéder comme indiqué dans le Dictionnaire de Réparations T 23 n° 432, édition 1961 à l'opération 424 (remplacement d'une direction à vis et galet).

2) Habillage:

- Engager la direction dans le palier réglable
- Présenter les vis de palier réglable, placer l'arrêtoir, approcher les écrous.

3) Pose:

- a) Engager la direction parallèlement au longeron et l'amener à sa position normale.
- b) Placer, serrer et goupiller les 3 vis et écrous du support de direction sur le châssis.
- c) Fixer le tube de direction sur le support d'auvent. S'assurer qu'il s'engage librement, sinon régler le support en le déplaçant vers la droite ou vers la gauche dans les boutonnières prévues sur la planche de bord.

Important: En aucun cas, il ne faut forcer sur le tube fixe pour le fixer à son support.

- d) Serrer les 2 écrous du palier réglable de 2,5 à 3 m.kg. et rabattre les arrêtoirs.
- e) Monter le levier de direction (4 voir fig. 2) : Respecter la position repérée :

1er cas: Il manque une cannelure sur le levier: faire correspondre cet emplacement avec celui de la cannelure manquante sur l'arbre (voir fig. 3).

2° cas : Une cannelure est repérée par un trait poinçonné sur chaque face du levier. Placer ce trait repère en face de l'emplacement de la cannelure manquante sur l'arbre (voir fig. 4).

Monter le frein (3) et l'écrou (2 fig. 2). Bloquer l'écrou à 20 m.kg. Rabattre le frein.

f) Monter la barre de direction :

Placer les roues AV en position «marche en ligne droite».

- Monter le volant provisoirement.
- Tourner le volant en partant d'une position extrême. Compter le nombre de tours pour arriver en butée de l'autre côté. Ramener le volant sensiblement au milieu de sa course. Dans cette zone, placer vers le haut, le trait repère (voir fig. 5 «a») poinçonné en bout de l'arbre
- Accoupler la barre de direction. Régler sa longueur de façon à ce que les rotules se présentent sans difficultés dans leur logement sur le levier de direction et sur le levier d'accouplement et de braquage. Serrer les écrous et goupiller.
- S'assurer que le roulement (19 fig. 1) et son ressort sont en place.
- Le repère (fig. 5 «a») étant toujours à la position déterminée ci-dessus, monter le volant de façon à ce que le tableau de bord soit visible entre les 2 branches supérieures. Serrer l'écrou et l'arrêter par un coup de pointeau entre vis et écrou.
- Monter le bouchon du volant.

g) Faire le niveau d'huile :

Remplir le boîtier jusqu'au bouchon de remplissage avec de l'huile SAE 90.

II - REVISION D'UNE DIRECTION «GEMMER»:

DEMONTAGE: (Voir fig. 1 et 2)

1º) Vidanger l'huile du boîtier. Déposer le bouchon (1)

2º) Déposer l'écrou (2), l'arrêtoir (3). Déposer le levier de direction (4) à l'aide de l'arrache-levier nº 1960-T

3º) Desserrer l'écrou de blocage (6). Déposer les vis (5). Dégager l'extrémité de la vis de réglage (7) et l'entretoise (8) de l'arbre porte-galet (11) en déplaçant le couvercle (9) vers le bouchon de remplissage

Dégager le couvercle (9) avec la vis (7) et le joint (10).

- 4º) Dégager l'arbre porte-galet (11).
- 5°) Déposer les vis (12). Déposer le couvercle (13) avec ses joints et cales (14)....
- 6°) Déposer la cage extérieure (15) de roulement et l'ensemble cage et rouleaux (16).
- 7º) Déposer l'ensemble (17) vis-arbre de vis.
- 8°) Déposer l'ensemble (18) cage et rouleaux.
- 9°) Déposer le roulement supérieur (19) de la colonne de direction à l'aide d'un tube

10°) Nettoyer les pièces et les vérifier.

NOTE: a) Le service Pièces Détachées vend le carter de direction monté avec le roulement supérieur (18) et les bagues (20) de l'arbre porte-galet. L'échange du roulement et des bagues ne peut être réalisé qu'en Usine, un outillage spécial étant nécessaire pour satisfaire aux conditions d'alignement et d'entr'axe.

Il faut, par conséquent, remplacer le carter complet si le roulement ou les bagues sont détériorés.

b) L'arbre porte-galet est vendu complet avec galet et axe.

MONTAGE: (Voir fig. 1 et 2):

11°) Graisser et mettre en place le roulement supérieur (19) du tube tixe de direction.

Clé plate 17.

Clé plate 35 Arrache-levier 1960–T

Clés plates 14 et 19.

Clé plate 14.

Tube

 ϕ ext. = 32

 ϕ int. = 28

long. = 1100.

12°) Huiler l'ensemble (18) cage et rouleaux et le mettre en place sur l'ensemble (17) vis-arbre de vis. Mettre le tout en place dans le boîtier et le tube fixe de direction (attention au roulement supérieur (19) du tube de direction).

13°) Régler le jeu latéral de la vis globique :

Huiler et mettre en place l'ensemble (16) cage et rouleaux, et la cage extérieure de roulement.

Présenter le couvercle (13) avec les cales (14) trouvées au démontage et deux joints neufs

Serrer progressivement les 4 vis (12) à 2 m.kg. en s'assurant que la vis globique tourne librement

Si un dur apparaît au serrage, ajouter des cales ; si au contraire, un jeu même léger subsiste, diminuer leur nombre (la vis doit tourner libre sans jeu).

14°) Monter définitivement le couvercle inférieur :

Placer les cales choisies au § précédent entre les 2 joints papier (14) qui ont servi au réglage. Présenter le couvercle inférieur (13). Serrer les vis (12) à 2 m.kg.

15°) Monter l'arbre porte-galet :

Placer le repère situé à l'extrémité supérieure de l'arbre de vis en ligne avec le bouchon de remplissage (1). Monter la vis (7) et son entretoise (8) sur le couvercle (9) et faire pénétrer l'entretoise dans la rainure placée en bout de l'arbre porte-galet (jeu de l'entretoise et de la tête de vis dans la rainure = 0,2 mm).

Placer le joint (10) sur le boîtier.

Mettre en place l'arbre porte-galet (11). Placer la colonne de direction horizontalement.

Positionner l'arbre pour que l'emplacement de la cannelure manquante (sur l'extrémité de l'arbre recevant le levier) soit orientée vers le haut (fig. 3)

Serrer les vis (5).

Pendant ce serrage, s'assurer qu'il subsiste un jeu entre l'arbre portegalet (11) et la vis globique, sinon agir sur la vis (7). Serrer les vis (5) à 2 m.kg. Clé plate 14.

Clé dynamométrique 2471-T avec embout 14.

Clé plate 14.

Clé dynamométrique 2471-T avec embout 14.

16°) Régler l'engrènement vis-galet :

La position donnée ci-dessus (§ 15) à l'arbre porte-galet et à la vis globique correspond à la marche en ligne droite du véhicule. A cette position, il ne doit exister aucun jeu entre la vis globique et le galet (pour apprécier ce jeu, agir par tractions, sur le levier de direction, monté provisoirement, alternativement vers l'AV., puis l'AR.).

- a) S'il y a lieu, visser la vis (7) jusqu'à ce que le jeu disparaisse. Monter provisoirement le volant.
- b) Tourner l'arbre de vis jusqu'à ce que réapparaisse un léger jeu Evaluer la rotation effectuée par le volant.

Répéter cette opération dans l'autre sens, évaluer également la rotation du volant.

La zone sans jeu doit correspondre à un tour de volant environ.

Elle peut être inégalement répartie à droite et à gauche du point de marche en ligne droite, sans toutefois que la dissymétrie dépasse 1/2 tour de volant.

Par exemple, on peut admettre (au maximum) 1/4 de tour à gauche et 3/4 de tour à droite.

- NOTE: 1°) En braquage maximum, un jeu important du levier, pouvant correspondre à 1/4 de tour du volant est parfaitement normal. Il ne faut, sous aucun prétexte, chercher à diminuer ce jeu, car cela créerait un arc-boutement en position ligne droite et un risque grave d'éclatement du boîtier.
 - 2º) Il en serait de même, s'il existait une contrainte trop importante lors du réglage du point sans jeu, en ligne droite.
- c) Monter le contre-écrou (6) et le bloquer

Clé plate 19.

17°) Déposer le levier de direction (4) et mettre en place le joint d'étanchéité (21) en orientant sa lèvre vers l'intérieur.

Déposer le volant.

III - MONTAGE D'UNE DIRECTION A VIS ET GALET «GEMMER» A LA PLACE D'UNE DIRECTION A VIS ET SECTEUR :

Il est possible de monter une direction à vis et galet «GEMMER» sur les véhicules T 23 Tous Types cabine normale sortis d'Usine avant Novembre 1964. Pour cela :

- Se procurer au Service «Pièces Détachées» :

-	1 Direction «GEMMER» type 65 complète avec support et levier	U 40727
-	1 Volant	U 40723
-	1 Barre de direction (complète)	U 40719
-	2 Cales de chasse	U 40715

- Déposer la direction à vis et secteur comme indiqué dans le Dictionnaire des Réparations T 23 N° 432 Edition 1961 à l'Opération 424.
- Déposer la barre de direction.
- Poser la direction «GEMMER» et la barre de direction U 40719 comme indiqué au § 1-3) ci-dessus.

NOTE : La direction est livrée équipée du levier de direction. L'opération décrite au § e) ne sera nécessaire que si ce levier a été déposé.

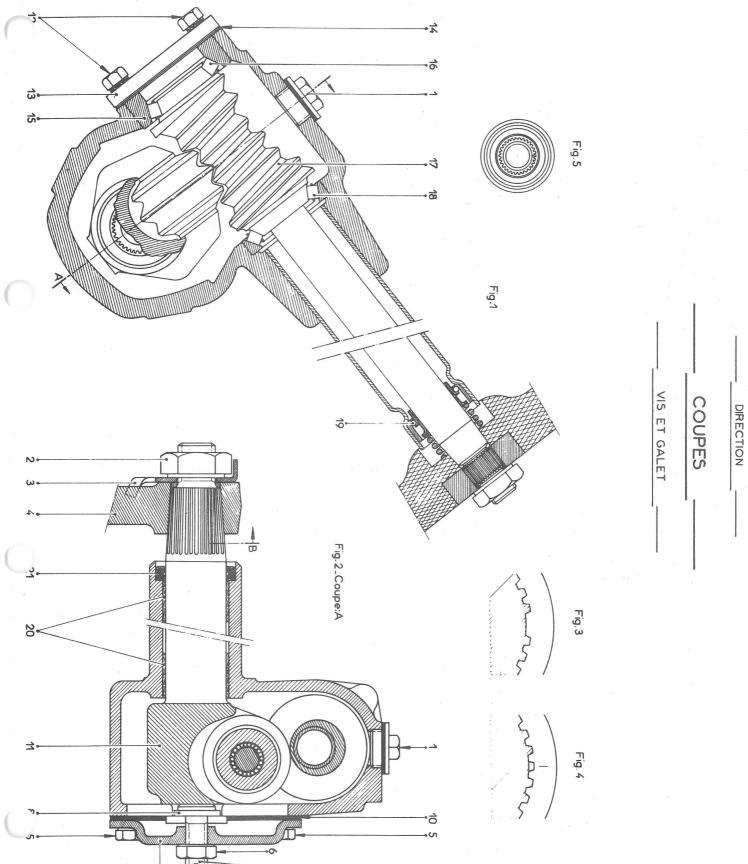
- Remplacer les cales de chasse 351 388 par des cales U 40 715, le côté le plus épais orienté vers l'AR.

Réglage de la chasse :

La chasse n'est reglable qu'au moyen de cales de chasse.

- A défaut d'appareil spécial pour la mesurer, placer le véhicule vide sur un sol plan et horizontal.
- Placer une règle sur le patin de fixation du ressort sur l'essieu.
- Mesurer sur celle-ci, en 2 points distants de 1 mètre, les hauteurs par rapport au sol.

La différence entre la hauteur AV et la hauteur AR doit être comprise entre 48 et 65 mm., la hauteur la plus forte étant vers l'AV.



Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 30 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 45 - T 55 DIESEL MOTEUR 94×110

Modification des chemises et segments

Sur les moteurs rénovés, les cylindres embiellés et les cylindres nus :

- La matière des chemises a été modifiée.
- Le segment coup de feu est chromé.

PIECES DETACHEES:

Pièces nouvelles	Numéro
Segment coup de feu chromé	U 10 237
Piston complet	U 10 772

Les moteurs rénovés, les cylindres embiellés et les cylindres nus équipés de nouvelles chemises et de pistons avec segments chromés sont repérés par la lettre « **F** » frappée devant les lettres et le chiffre romain indiquant la classe des chemises.

Ces inscriptions sont situées sur le bord extérieur gauche du groupe cylindre, légèrement au-dessous du plan de joint de la culasse et en face de chaque chemise.

REPARATION:

Il ne faut absolument pas monter :

- Un segment coup de feu chromé dans une chemise ancienne matière.
- Un segment coup de feu fonte dans une chemise nouvelle matière.

Société Anonyme ANDRE CITROEN Capital: 302.460.000 Francs

Capital: 302.480.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 29 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 60 DI MOTEUR 100×110

Modification de la pompe d'injection Graissage du pignon de commande de pompe à huile

Depuis Octobre 1964 (à partir du moteur N° TA 10 269), les modifications suivantes ont été apportées sur les moteurs 100×110 Diésel :

1) Pompe d'injection :

La pompe SIGMA type CMS $6\,\mathrm{B}$ 70 SS 551-1 est remplacée par la pompe SIGMA type CMS $6\,\mathrm{B}$ 70 SS 551-1 A 2.

2) Pompe à huile :

Le graissage du pignon de commande de pompe à huile est assuré par une «pissette» montée en dérivation sur la canalisation du filtre à huile.

PIECES DETACHEES:

1) Pompe d'injection :

	Désignation	N° P.D.
Nouvelle pompe Ancienne pompe	SIGMA - CMS 6 B 70 SS - 551 - 1 A 2	U 10 856 U 10 542

2) Pièces nouvelles pour graissage du pignon de commande de pompe à huile :

Quantité	Désignation	N° P.D.
1 1 1 2 4	Tube de liaison filtre à huile - groupe Tube de liaison filtre - plaquette Plaque de visite avec «pissette» Vis raccord Joint	U 10 851 U 10 853 U 10 849 1 632 S 2 457 S

REPARATIONS:

I - INJECTION:

Sur les moteurs dont les numéros sont antérieurs au N° TA 10 269, il faut impérativement monter la pompe d'injection SIGMA - CMS 6 B 70 SS - 551 - 1.

1) Contrôle de la pompe au banc :

- a) Conditions de réglage :
 - Température du gasoil : 35° C ± 5
 - Injecteurs étalons : BOSCH type DN 12 SD 12

PM type 12 GD 12

tarés à : $175 + \frac{5}{0}$ bars

b) Contrôle :

- Débit au ralenti :

Mettre le levier L de commande de crémaillère en position «RALENTI». Le débit à 250 tr/mn doit être de 15 à 20 mm³ par coup. L'écart des débits entre cylindres ne doit pas dépasser 4 mm³ par coup.

- Coupure et surcharge :

Mettre le levier L de commande de crémaillère en position «PLEINE ACCELERATION».

Le débit doit être nul à 1420 tr/mn.

Le début de coupure doit se faire à 1 270 tr/mn ± 10.

A 200 tr/mn, le débit doit être supérieur à 80 mm³ par coup.

- Débit en pleine charge et demi-charge :

Mettre le levier L de commande de crémaillère en position «PLEINE ACCELERATION».

A 1 100 tr/mn, le débit doit être de 52 à 55 mm³ par coup.

A 500 tr/mn, le débit doit être supérieur ou égal à celui relevé précédemment, moins $4.5~\mathrm{mm}^3$.

L'écart des débits entre cylindres ne doit pas dépasser 2 mm³ par coup.

2) Injecteurs:

SIGMA type 4 G 10 montés sur porte-injecteurs SIGMA type SBS 51 A.

Tarage: 125 - $\frac{0}{5}$ bars (réglage par vis).

3) Réglages sur moteur :

a) Avance à l'injection

13 degrés sur le volant, soit 1,75 mm avant P.M.H. sur le piston

b) Ralenti:

Il doit obligatoirement être réglé avant la butée anti-calage.

- Démonter la butée anti-calage (3 fig. 2) : libérer l'écrou (5) puis déposer l'ensemble
- Régler la butée de ralenti (1. fig. 2) pour obtenir une vitesse de rotation comprise entre 450 et 500 tr/mn. Bloquer le contre-écrou (2. fig. 2).

c) Butée anti-calage :

L'ensemble de butée étant déposé, contrôler le réglage du ressort interne de la façon suivante : (voir fig. 1).

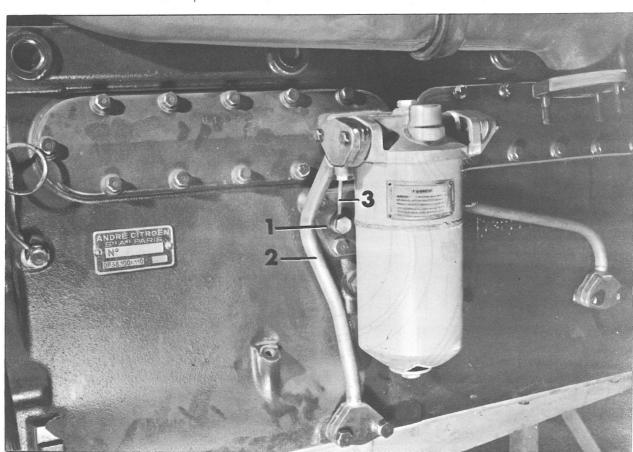
- Le poussoir (7) doit être juste au contact du ressort (6). Agir sur la vis (3) pour obtenir cette condition. Bloquer le contre-écrou (4).
- Visser l'ensemble dans le corps de pompe jusqu'à obtenir une légère accélération du moteur, puis dévisser de 1/4 de tour. S'assurer que le régime moteur revient normalement au ralenti après une accélération. Bloquer le contre-écrou (5).

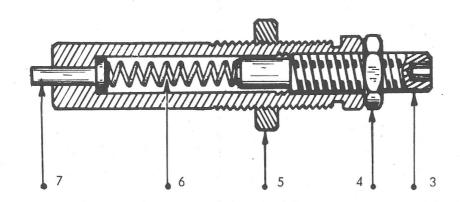
II - GRAISSAGE DU PIGNON DE COMMANDE DE POMPE A HUILE :

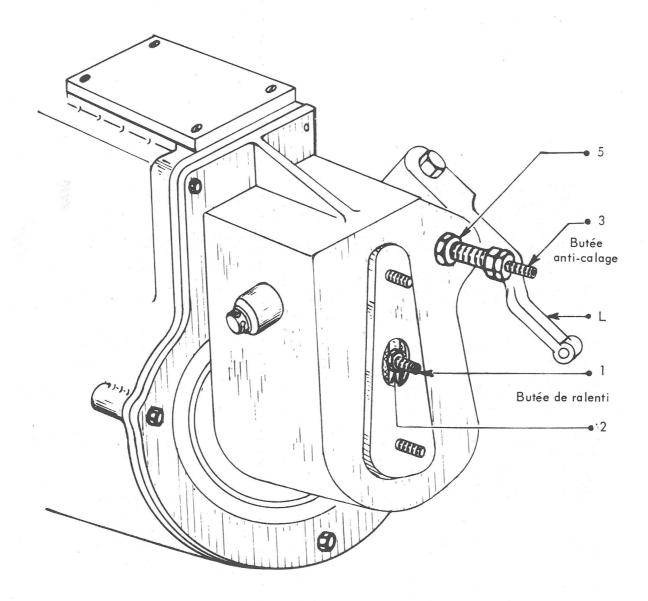
L'adaptation sur les moteurs dont les numéros sont antérieurs au N° TA 10 269 est possible à condition que ces moteurs soient équipés d'un filtre à huile. La Note MR 3822-20 indique la méthode de montage de ce filtre.

Montage: (voir fig. 3)

- Déposer le tube de graissage (2)
- Déposer la plaque de visite (1) du pignon d'arbre à cames
- Poser la plaque de visite U 10849
- Monter le tube de graissage U 10851
- Monter le tube de liaison filtre-plaquette U 10853
- S'assurer qu'il n'existe aucune fuite.







Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 28 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

T 23 - 50 SERIE A CABINE SEMI-AVANCEE MOTEUR

Modification de l'accrochage du ressort de rappel d'accélérateur

Depuis Mars 1964, l'accrochage du ressort de rappel de la commande d'accélérateur a été modifié (voir figures 1 et 2).

Le ressort est accroché d'une part sur le levier de renvoi (1) de la commande et d'autre part sur une patte coudée (2) (vendue sous le N° 732 279) fixée sous le gousset AR. gauche de capot.

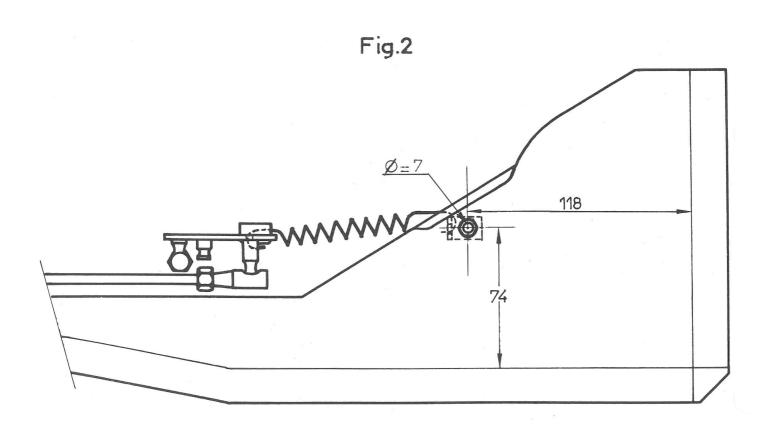
REPARATION:

Il est possible de modifier les véhicules sortis d'usine avant Mars 1964. Pour celà procéder de la façon suivante :

- Déposer le capot-moteur.
- Percer :
 - 1) Sur le levier de renvoi de commande d'accélérateur (1), un trou ϕ = 3 mm comme indiqué figure 1.
 - 2) Sur le gousset AR. gauche de capot, un trou $\phi=7$ mm. comme indiqué sur la figure 2.
- Fixer la patte coudée (2) sous le gousset AR. gauche de capot.
- Accrocher le ressort de rappel d'accélérateur :
 - 1) Dans le trou $\phi = 3$ mm. effectué sur le levier de renvoi (1).
- 2) Sur la patte coudée (2).

NOTE : Pédale d'accélérateur à la position «REPOS», la distance « la figure 1) doit être égale à 110 mm.

Fig.1



Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 27 - PL

CONFIDENTIELLE ESENVES

T 23 - HY - HZ

DS - ID et ID BREAK

MOTEUR

Centrage du carter de distribution

Pour assurer une bonne étanchéité entre vilebrequin (ou damper) et carter de distribution sur les moteurs des véhicules ci-dessus, il faut centrer parfaitement le carter de distribution au moment du montage.

Pour celà, utiliser la bague de centrage 1679-T.

MONTAGE DU CARTER DE DISTRIBUTION :

- Monter la rondelle pare-huile sur le vilebrequin.
- Poser le carter de distribution et son joint (enduit d'hermétic liquide ou de festinol). Placer les trois rondelles d'étanchéité sous les vis débouchant dans le carter. (Sur moteur «H», intercaler le support de pot d'échappement).
- Approcher les vis de fixation sans les serrer.
- Mettre en place la bague 1 679-T (sur «H» et «T 23», elle peut être maintenue en place à l'aide de l'écrou de vilebrequin voir fig.2).
- Serrer les vis de fixation du carter à 1,5 m.kg.
- Déposer la bague 1679-T.
- Monter une bague d'étanchéité neuve à l'aide de la bague de centrage 1679-T après avoir enduit de graisse spéciale pour roulements l'espace compris entre les deux lèvres.
- Sur moteurs «H» et «T 23», monter l'entretoise (1 fig. 1), la clavette, la poulie, l'arrêtoir et l'écrou. Serrer celui-ci à 20 m.kg et rabattre l'arrêtoir.
- Sur moteurs «DS et ID», monter le damper et l'écrou. Serrer celui-ci entre 22,5 et 25 m.kg et rabattre le métal de la collerette de l'écrou dans la rainure du vilebrequin.
- NOTE : Cette méthode doit être suivie de préférence à celle plus délicate et moins sûre qui a été indiquée dans les Dictionnaires de Réparations avant la réalisation de l'outil 1679-T, à savoir :
 - Opération 403 § 42 A (page 31) du Dictionnaire de Réparation T 23 № 432 Edition 1961.
 - Opération H 72 100-3 § 39 (page 40) et § 40 (page 41) du Manuel de Réparations HY et HZ 72 -N° 505 Edition 1964.
 - Opération DS 100-3 § (39-b) (page 64) du Dictionnaire de Réparations DS 19 № 465 Edition 1962.

Fig. 1

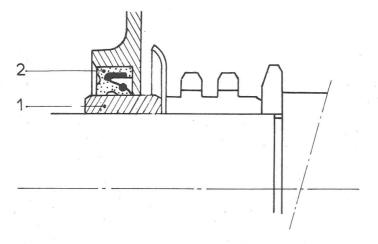
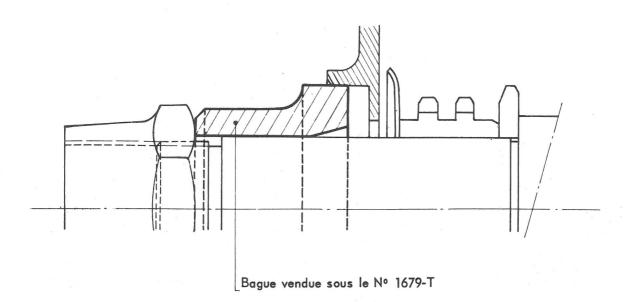


Fig. 2



Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 26 - PL

CONFIDENTIELLE CONFIDENTIELLE Droits de reproduction réservés

T 23 ESSENCE - H ESSENCE VEHICULES D TOUS TYPES MOTEUR

Modification du carter d'huile

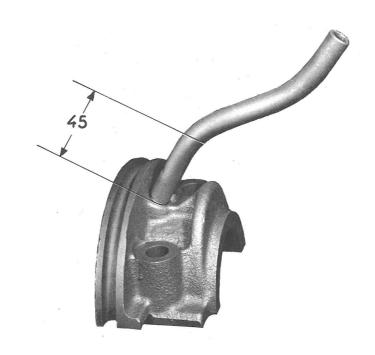
Depuis Juin 1964, le carter inférieur et le tube de retour d'huile du chapeau de palier sont modifiés.

REPARATION:

Le Service «Pièces Détachées» ne vendra plus que le nouveau carter inférieur.

Pour monter ce nouveau carter en remplacement d'un ancien, il faut scier l'ancien tube de retour d'huile du palier comme indiqué sur la figure ci-jointe.

Il est également possible de dévisser l'ancien tube de retour d'huile et de visser le nouveau à la place. Bien le bloquer à l'aide d'une clé à griffes.



Le, 10 Juillet 1964

Société Anonyme ANDRÉ CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 25 - PL

CONFIDENTIELLE reserves

T 55 - T 46 - T 60

MOTEUR

Montage d'un filtre à huile

Depuis Mai 1964, un filtre à huile GUIOT à cartouche filtrante est monté sur les moteurs «essence» 94×100 et 100×110 .

La fixation de la canalisation d'huile AR, sur le carter cylindre est réalisée par deux vis au lieu de 3 précédemment. Le trou non utilisé débouche dans le carter et doit être obturé à l'aide d'une vis n° 844S et d'un joint n° A 453-72 (voir fig. 1).

ENTRETIEN DU FILTRE:

Les cartouches filtrantes ne se nettoient pas, il faut les remplacer :

- la première fois à 4 000 km (lors de la 2ème vidange).
- ensuite, tous les 8 000 km.

A chaque échange de cartouche, il faut remplacer le joint de cuve.

L'ensemble cartouche filtrante et joint est vendu par le Service Pièces Détachées sous le N° U 20310. Le joint seul porte le N° U 10660.

Pour remplacer une cartouche filtrante (voir figure 2) :

- Déposer la vis (1) de fixation de la cuve. Maintenir cette dernière à la main.
- Dégager la cuve (2), la vider de l'huile qu'elle contient et dégager la cartouche filtrante (3) et son ressort d'appui (4).
- Nettoyer la cuve.
- Remplacer le joint (5) de la cuve. Bien l'engager dans la gorge du couvercle.
- S'assurer de la présence de la rondelle d'étanchéité (7) sous la vis (1) de fixation de la cuve .

- Mettre en place le ressort (4), rondelle d'appui vers le haut, puis la cartouche filtrante (3) neuve. Remplir la cuve (2) d'huile neuve et présenter l'ensemble sous le couvercle (6).
- Serrer la vis de fixation de la cuve à 2,5 m.kg.
- Vérifier après mise en route du moteur qu'il n'existe aucune fuite.

REMARQUE IMPORTANTE :

Il est conseillé de débrancher la batterie avant de remplacer la cartouche filtrante, afin d'éviter un court-circuit entre la borne du démarreur et la cuve du filtre lors du dégagement de celle-ci.

REPARATION:

|| n'est pas possible d'adapter le filtre à huile GUIOT sur les moteurs dont les numéros sont antérieurs à :

SL 5329 pour les moteurs $~94\times110.$ RB 2763 pour les moteurs $100\times110.$

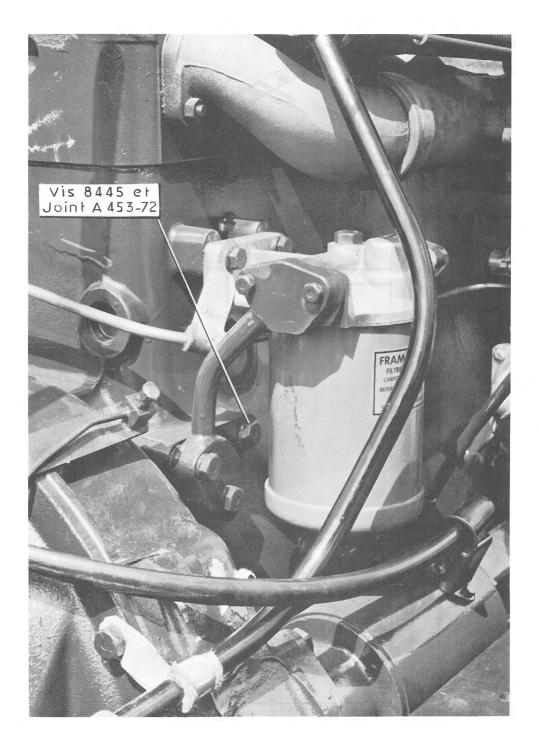


Fig. 1

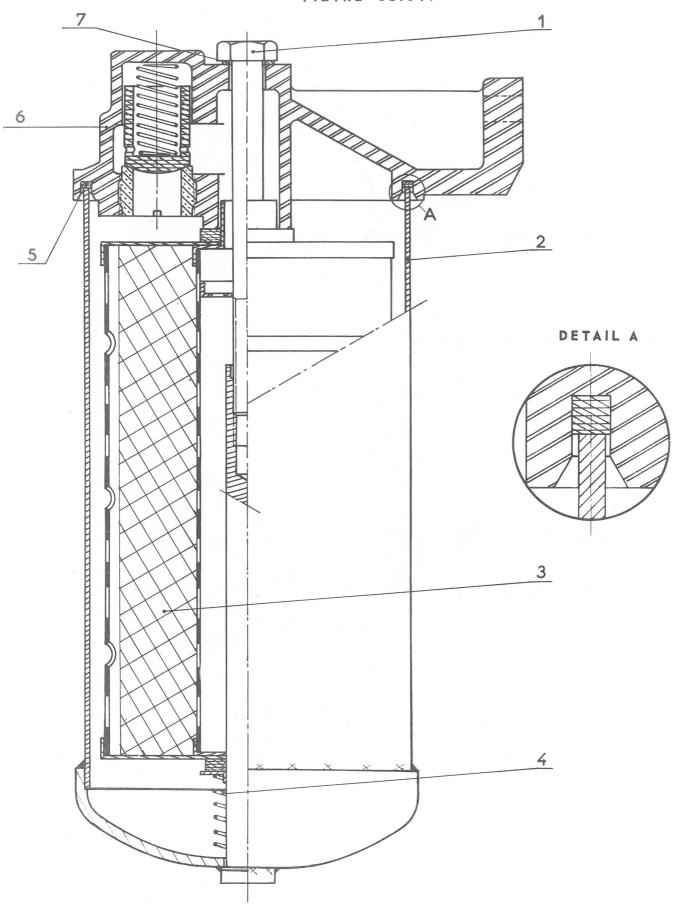


Fig. 2

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 24 - PL

CONFIDENTIELLE CONFID

T 55 - T 46 - T 47 - T 60 ESSIEU AVANT

Réglage du braquage

Depuis Janvier 1964, le rayon de braquage a été modifié sur les véhicules ci-dessus montés avec des pneumatiques : 8,25 - 20 X et XY ou 9 - 22,5 X.

REPARATION:

La cote de réglage du braquage indiquée au § 1 opération 540 du Dictionnaire de Réparations n° 499 édition 1963 reste valable pour les véhicules montés avec des pneus :

Elle est de $255 + \frac{5}{0}$ au lieu de $265 + \frac{5}{0}$ pour tous les véhicules montés avec des pneus :

ou 9 - 22,5 X

y compris ceux sortis d'usine antérieurement à Janvier 1964

IMPORTANT:

Dans le cas du remplacement de pneus $8,25 - 20 \, \text{X}$ et XY ou $9 - 22,5 \, \text{X}$ par des pneus $9,00 - 20 \, \text{X}$ et XY ou $10 - 22,5 \, \text{X}$, il faut impérativement vérifier que la cote de réglage du braquage est bien égale à $265 + \frac{5}{0}$ de façon à éviter l'interférence du pneu avec la barre de direction lors du braquage à gauche.

Dans le cas contraire, faire le réglage à cette cote.

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 23 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 55 TOUS TYPES – T 46 TOUS TYPES SAUF 4×4 T 47 TOUS TYPES SAUF 4×4 – T 60 TOUS TYPES ROUES

Montage de pneus X sans chambre sur jante «base creuse»

Depuis Janvier 1964, des pneus MICHELIN X « sans chambre » de dimensions 9 - 22,5 X et 10 - 22,5 X remplacent les pneus avec chambre 8,25 - 20 X et 9,00 - 20 X sur tous les véhicules ci-dessus exceptés ceux de type P.O.

Une notice du Service Technique du Pneu MICHELIN est jointe à la Notice d'entretien du véhicule.

I - PIECES NOUVELLES :

Jante : appropriée dont les zones d'accrochage du pneu permettent d'assurer l'étanchéité entre le pneu et la jante.

Valve : spéciale s'adaptant directement sur la jante.

Rallonge souple de gonflage : spéciale pour ce type de valve et montée sur la valve de la roue intérieure des jumelés AR.

Pneu : spécial marqué sur l'un des flancs «sans chambre» et sur l'autre «Tubeless» à la suite de l'indication de dimensions.

II - PRESSIONS DE GONFLAGE :

Les pressions de gonflage sont identiques à celles des pneus 8,25 - 20 X et 9,00 - 20 X montés précédemment sur :

- les véhicules T 55 T 46 T 47 (P.T.C. 9 300 Kg)
- les véhicules T 60 et T 60 DI (P.T.C. 9800 Kg).

Pressions de	aonflage	(en hars	;)			
Véhicule	Pneus 9 - 22,5 X ou 8,25 - 20 X				us 10 - 22,5 X 19,00 - 20 X	
, cincere	A.V.	A.R.	Secours	A.V.	A.R.	Secours
T 60 et T 60 Dl(utilitaire, empattements 4,60 m et 5,33 m)	4	6,750	7	4	5,750	6
T 55 P.U.A. T 60 P - T 60 DIP (car, empattements 4,60 m et 5,33 m)	= ,	-	-	5,500	5,500	5,700
T 55 T.T. T 46 T.T. sauf 4×4 T 47 T.T. sauf 4×4	4	6,750	7	3	5,750	6

III - REPARATION :

Des conseils relatifs :

- à la recherche de la perforation,
- au démontage du pneu,
- à la réparation de la crevaison,
- au montage et au gonflage,

sont donnés dans la Notice du Service Technique du pneu MICHELIN dont un exemplaire est joint à la présente Note Technique.

Nous précisons que :

- 1) La propreté est la condition essentielle pour obtenir l'étanchéité.
- 2) L'application de graisse «TIGRE» à l'intérieur de la jante et sur les bourrelets de l'enveloppe est indispensable.

Le talc ne doit jamais être employé.

IV - DEPANNAGE

En cas ce nécessité absolue, il est possible de monter une chambre à air dans un pneu sans chambre.

V - INTERCHANGEABILITE

Il est possible de remplacer roue pour roue les anciennes dimensions de pneus par les nouvelles à condition de remplacer :

- une roue complète avec pneu 8,25 20 X et chambre à air par une roue complète avec pneu 9 22,5 X sans chambre.
- une roue complète avec pneu 9,00 20 X et chambre à air par une roue complète avec pneu 10 22,5 X sans chambre.

Le, 15 Février 1964

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 22 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

T 23 ESSENCE TOUS TYPES

MOTEUR

Modification des poussoirs et des tiges de culbuteurs

Depuis Janvier 1964 et à partir du moteur N° 143.002.950 les rotules des tiges de commande de culbuteurs ont leur diamètre augmenté (14 mm au lieu de 9 mm).

PIECES DETACHEES:

DESIGNATION	ANCIENNE PIECE	NOUVELLE PIECE
Tige de commande de culbuteur	461 849 451 513	H 124-5 DS 124-1

REPARATION:

Il est possible, sur un moteur, de remplacer une seule tige de commande de culbuteur à condition de remplacer également le poussoir correspondant et inversement.

Ne jamais monter ensemble des pièces dont les diamètres des parties en contact ne correspondraient pas.

NOTE : Cette modification est applicable sur les moteurs essence 78×100 des véhicules HY et HZ sortis d'usine antérieurement à Septembre 1963.

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 21 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 23 TOUS TYPES FREINS

Nouvelle qualité des garnitures

Depuis Janvier 1964 et à partir du N° 0014-020.613 qui est «frappé» sur la plaque de châssis, de nouvelles garnitures de freins sont montées sur tous les véhicules «T 23».

Freins AV. : les garnitures FERODO 450 sont remplacées par des garnitures FERODO 604.

Freins AR. : les garnitures FERODO 450 sont remplacées par des garnitures FERODO 607.

Note : La plaque de châssis est fixée sur la partie extérieure AV. du longeron droit, près de la fixation du pare-chocs.

PIECES DETACHEES:

Les segments garnis sont vendus par le Service Pièces Détachées sous les numéros suivants :

Essieu AV. : Segment avant	U U	40634 40633
Essieu AR.: Segment avant		

REPARATION:

Il est possible de monter les nouvelles garnitures de freins sur les véhicules T 23 sortis d'usine antérieurement à Janvier 1964 à condition d'appliquer cette modification sur les 2 essieux en même temps.

Les deux seuls montages possibles sont donc les suivants :

- 1) FERODO 450 sur les 4 freins.
- 2) FERODO 604 sur les freins AV.D et G. et FERODO 607 sur les freins AR.D et G.

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 20 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 55 - T 47 - T 60 MOTEUR DIESEL

Boulons de bielles : Suppression des arrêtoirs

Depuis Janvier 1964, les arrêtoirs des écrous des boulons de fixation des chapeaux de tête de bielle sont supprimés.

REPARATION:

Il est possible de supprimer ces arrêtoirs sur les moteurs sortis antérieurement à Janvier 1964.

Important : Les écrous des boulons de tête de bielle doivent impérativement être serrés à un couple de 4,5 à 5 m.kg.

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A. MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 19 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 23 TOUS TYPES (SAUF 23 R ET 23-35) FREINS

Entretien du Servo-frein HYDROVAC - BENDIX

Le Servo-frein HYDROVAC - BENDIX nécessite un entretien périodique dont dépendra le bon fonctionnement des freins.

TRAVAUX A EFFECTUER:

Tous les 6 MOIS ou tous les 20 000 Km si le véhicule parcourt plus de 20 000 Km en 6 mois, effectuer les travaux suivants :

1°) Graissage:

- Placer le camion sur une aire horizontale, frein desserré, moteur arrêté, réservoir vide.
- Nettoyer soigneusement la partie proche du bouchon de graissage (1 voir figure) situé sur le fond du cylindre de dépression.
- Dévisser ce bouchon de graissage.
- Injecter de l'huile **BENDIX-VAC EXCLUSIVEMENT** par l'orifice ainsi dégagé jusqu'à ce que l'huile en excès reflue à l'extérieur.
- Attendre que l'huile ne s'écoule plus, puis replacer le bouchon et le bloquer.

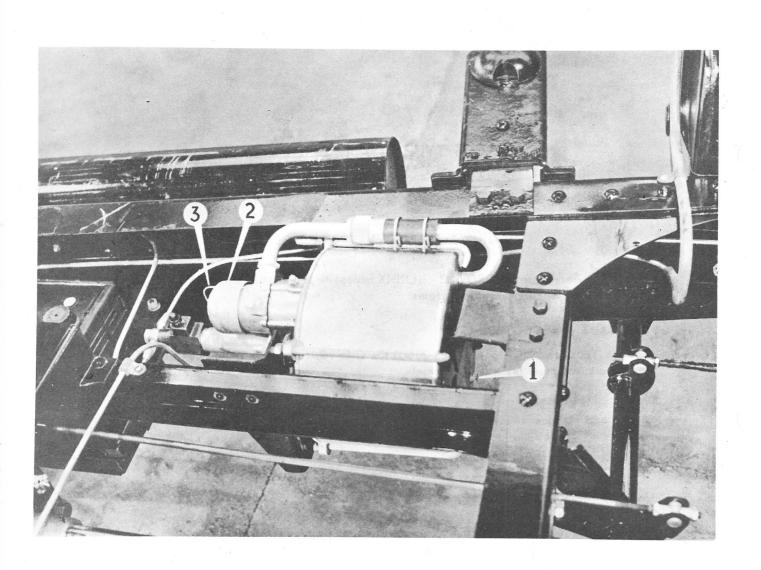
2°) Nettoyage du filtre à air : (voir figure)

Le filtre à air (2) est situé sur l'AV du cylindre de l'hydrovac. Pour le sortir, faire pivoter la bride (3).

- Laver l'ensemble filtrant (crin et tamis) en le faisant barbotter dans de l'essence, puis le sécher à l'air comprimé.
- Nettoyer soigneusement le carter formant couvercle.

NOTE: 1°) Si le véhicule fonctionne dans les régions très poussièreuses, renouveler l'opération de nettoyage plus fréquemment.

2º) L'huile BENDIX-VAC est en vente chez tous les concessionnaires LOCKHEED et BENDIX.



Le, 28 Décembre 1963

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 18 - PL

Oroité de leproduction réservés

T 55 - T 46 - T 47
CHASSIS

Modifications apportées sur le cadre

Depuis Novembre 1963, les chassis de véhicules 55 U (3,60 m), 46 CDU (3,60 m) et 47 DI (3,60 m) de poids total en charge 9,3 tonnes ont été modifiés de la façon suivante :

- Les renforts de longerons sont plus longs et enveloppent les ailes supérieures des longerons.
- Les supports de cabine sont modifiés.

NOTE : Le tableau figurant au verso donne les différentes désignations des véhicules T 55, T 46 et T 47.

B.V. P.T.C.	4 ou 5 vit. 9 300 4 ou 5 vit. 9 300	5 vitesses 9 300 5 vitesses 17 400 5 vitesses 10 000 5 vitesses 10 000 5 vitesses 10 000 5 vitesses 8 500	5 vitesses 9 300 5 vitesses 17 400 5 vitesses 10 000
Moteurs	94×110 4 0 94×110 4 0 94×110 4 0 94×110 4 0	000	100 × 110 5 vitesses 100 × 110 5 vitesses 100 × 110 5 vitesses
Empattement	3,60 m 4,60 m 5,33 m 4,60 m 5,33 m	3,60 m 3,60 m 3,60 m 4,60 m 4,60 m	3,60 m 3,60 m 3,60 m
Désign, commerciale Export		T 46 empt. 3,60 m T 46 tracteur T 46 4/4 T 46 4/4 T 46 4/4 A (remorque) T 46 4/4 B (équip. car)	T 47 D! empt 4,60 m T 47 D! tract 3,60 m T 47 D! 4/4 (3,60 m)
Désignation commerciale France	T 55 Ess. Mot. 94×110 util. T 55 Ess. Mot. 94×110 util. T 55 Ess. Mot. 94×110 util. T 55 Ess. Mot. 94×110 Car T 55 Ess. Mot. 94×110 Car	T 55 Ess. Mot. 100 × 110 util. T 55 Ess. Mot. 100 × 110 tracteur T 55 Ess. Mot. 100 × 110 4/4 T 55 Ess. Mot. 100 × 110 4/4 T 46 4/4 A (Remorque) T 46 4/4 B équip. Car	T 55 Diésel Mot. 100 ×110 util. T 55 Diésel Mot. 100 ×110 tract. T 55 Diésel Mot. 100 ×110 4/4
Désignation mines	T 55U T 55U T 55U T 55PUA T 55PUA	T 46 CDU T 46 CDU C2 T 46 CDU 4/4 T 46 CDU 4/4 T 46 4/4 A T 46 4/4 B	T 47 DI T 47 DI C2 T 47 DI 4/4
	Т 55	Т 46	T 47

Capital: 302.460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

Le, 10 Novembre 1963

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 17 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

T 60 - T 60 P - T 60 DI - T 60 DIP NOUVEAUX VEHICULES

Nouveaux véhicules

Depuis Octobre 1963 certains véhicules des séries T 55, T 46 et T 47 ont été modifiés et portent de nouvelles désignations commerciales.

Leur poids total en charge est passé de 9,3 tonnes à 9,8 tonnes.

I - VEHICULES AVEC EMPATTEMENT DE 4,60 M :

Les véhicules T 60, T 60 DI, T 60 P et T 60 DIP remplacent respectivement les véhicules T 46 CDU, T 47 DI, T 46 CDPUA et T 47 DIP (voir tableau en annexe) et en diffèrent par :

1°) Le châssis (cadre) :

- Renfort de longeron plus long et enveloppant l'aile supérieure.
- Traverse nº 2 et 3 en l.
- Traverse nº 4 : goussets modifiés.
- Supports de pot d'échappement déplacés (pour le T 60 seulement).
- Mains AR. de ressorts AV.
- Mains AR. de ressorts AR.
- Supports AR. de cabine.

2º) L'échappement

- Tubes AV. et AR. modifiés (sur le T 60, seul le tube AR, est modifié).

3°) Le train AV. :

- Ressorts AV. : la lame sous-maîtresse enveloppe l'œil AR. de la lame maîtresse.
- La chasse est augmentée de 1 degré par l'interposition d'une cale de chasse.

40) Les freins :

- a) Frein à main :
- Sur transmission : garnitures FERODO 585 collées au lieu de garnitures FERODO 450 rivées.
- Supports de palonnier et tige AV. de commande de frein modifiés.
- b) Frein à pied:
- Freins AV. et AR. avec garnitures FERODO 607 au lieu de garnitures FERODO 450.
- Axes de cames de réglage modifiés.
- Emplacement et fixation du réservoir de freins modifiés ainsi que les 2 tubes d'aspiration (sauf pour les véhicules T 60 P et T 60 DIP).

5°) Les roues :

- Les pneus 8,25 20 X sont montés sur les jantes 20 500 S (comme précédemment).
- Les pneus 9,00 20 X sont montés sur les jantes 20 600 T (au lieu de 20 500 S précédemment). (Avec les jantes 20 - 600 T, on monte des rallonges de gonflage).

REMARQUES:

- Les cars T 60 P et T 60 DIP sont livrés avec pneus 9,00 20 X.
- Ne jamais monter de pneus 8,25 20 X sur les jantes 20 600 T.

6°) Les pressions de gonflage :

Voir tableau en annexe.

II - VEHICULES AVEC EMPATTEMENT DE 5,33 M :

Les véhicules T 60, T 60 DI, T 60 P et T 60 DIP remplacent respectivement les véhicules T 46 CDU, T 47 DI, T 46 CPDUA et T 47 DIP (voir tableau en annexe) et en diffèrent par :

1°) Le châssis (cadre):

- Traverses nº 2 et 3 en 1.
- Traverse nº 4 : goussets modifiés.
- Mains AR, de ressorts AV.
- Mains AR. de ressorts AR.
- Point particulier : Pour les cars T 60 ou T 60 DI, le support AR. de robinet double est modifié.

2°) L'échappement:

- Tube AR. d'échappement modifié.

3°) Le train AV. :

- Ressort AV. : La lame sous-maîtresse enveloppe l'œil AR. de la lame maîtresse.
- La chasse est augmentée de 1 degré par l'interposition d'une cale de chasse.

4°) Les freins :

- a) Frein à main :
 - Sur transmission : garnitures FERODO 585 collées au lieu de garnitures FERODO 450 rivées.
 - Support de palonnier et tige AV. de commande de frein modifiés.
- b) Frein à pied:
 - Freins AV. et AR. avec garnitures FERODO 607 au lieu de garnitures FERODO 450.
 - Axes de cames de réglage modifiés.
 - Support de levier de renvoi modifié.

5°) Les roues :

- Les pneus 8,25 20 X sont montés sur les jantes 20 500 S (comme précédemment).
- Les pneus 9,00 20 X sont montés sur les jantes 20 600 T (au lieu de 20 500 S précédemment).
 (Avec les jantes 20 600 T, on monte des rallonges de gonflage).

REMARQUES:

- Les cars T 60 P et T 60 DIP sont livrés avec pneus 9,00 20 X.
- Ne jamais monter des pneus 8,25 20 X sur les jantes 20 600 T.

6°) Les pressions de gonflage :

Voir tableau en annexe.

REPARATION:

Pour la réparation et les réglages de tous ces véhicules se reporter au Dictionnaire de Réparations n° 499 - Edition 1963 (T 45 - T 55 - T 46 - T 47).

Remarque importante :

Sur tous les véhicules de type 60, ne monter que des garnitures FERODO 607 à l'AV. et à l'AR.

Pressions de Gonflage (en bars)						
Véhicules	Pneus 8,25 - 20 X			Pneus 9,00 - 20 X		
	A.V.	A.R.	Secours	A.V.	A.R.	Secours
T 60 (4,60 m) T 60 DI (4,60 m) T 60 (5,33 m) T 60 DI (5,33 m)	4 ·	6,75	7	4	5,75	6
T 60 P (4,60 m) T 60 P (5,33 m) T 60 DIP (4,60 m) T 60 DIP (5,33 m)				5,5	5,5	5,7

LES VEHICULES SUIVANTS:

	T 60 Camion moteur Diése	T 60 Car moteur essence	T 60 Camion moteur essence	Désignation commerciale France ou Export
T 60 Car moteur Diésel	Diésel Diésel	sence	essence	ommerciale Export
4,60 m 5,33 m	4,60 m 5,33 m	4,60 m 5,33 m	4,60 m 5,33 m	Empattement
T 60 DIP	T 60 DI T 60 DI	T 60 P	T 60	Désignation mines
100×110 100×110	100×110 100×110	100 × 110	100×110 100×110	Moteurs
5 < < : + :	5 < i + .	5 vit.	5 vit.	B. V.
9 800	9 800 9 800	9 800 9 800	9 800 9 800	P.T.C.

REMPLACENT LES VEHICULES CI-DESSOUS :

9 300	5 vi t.	100 × 110 100 × 110	Plaque Identité 46 CDU 46 PR	: 43 :		Véhicule Armée Commande spéciale Commande spéciale
9 300 9 300 9 300 9 300 9 300 9 300 9 300	5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	1000 × × × × × × × 11000 1000 1000 1000	T 46 CDU T 46 CDU T 46 CDPUA T 46 CDPUA T 47 DI T 47 DIP T 47 DIP T 47 DIP	4,60 m 5,33 m 4,60 m 5,33 m 4,60 m 5,33 m 5,33 m	T 46 empt 4,60 m T 46 empt 5,33 m T 46 équi. Car 4,60 m T 46 équi. Car 5,33 m T 47 Dl empt. 4,60 m T 47 Dl empt. 5,33 m T 47 Dl équi. Car 4,60 m T 47 Dl équi. Car 4,60 m	T 55 ess. mot. 100×110 Util. T 55 ess. mot. 100×110 Util. T 55 ess. mot. 100×110 Car T 55 ess. mot. 100×110 Car T 55 Diésel mot. 100×110 Util. T 55 Diésel mot. 100×110 Util. T 55 Diésel mot. 100×110 Car T 55 Diésel mot. 100×110 Car
P.T.C.	B. V.	Moteurs	Désignation Mines	Empattement	Désignation commerciale Export	Désignation commerciale France

Le, 20 Octobre 1963

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital: 302,460,000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 16 - PL

CONFIDENTIELLE ESERVES

T 55 - T 46 - T 47 FREINS

Nouvelle qualité des garnitures

Depuis Septembre 1963, de nouvelles garnitures de freins sont montées sur tous types de véhicules T 55, T 46,et T 47.

1°) Freins AV et AR:

Les garnitures FERODO 450 sont remplacées par des garnitures FERODO 607.

2°) Frein sur Transmission

Les garnitures FERODO 450 rivées sont remplacées par des garnitures FERODO 585 collées.

REPARATION:

Il est possible de monter des garnitures FERODO 607 sur tous les types de T 55, T 46, T 47 sortis d'usine antérieurement à Septembre 1963. Les conditions sont les suivantes :

- 1°) Sur les tracteurs 46 C-DU-C2 et 47 DI-C2 la qualité des garnitures doit être identique à l'AV et à l'AR.
- 2°) Sur tous les autres véhicules (à l'exception des 2 tracteurs cités ci-dessus), il est admis de monter des garnitures FERODO 607 à l'AR en conservant des garnitures FERODO 450 à l'AV, mais il est possible de monter des garnitures FERODO 607 à l'AV et à l'AR.

Le, 20 Octobre 1963

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 15 - PL

CONFIDENTIFILE

T 55 - T 46 - T 60 MOTEUR

Remplacement d'un seul ensemble chemise-piston

Le Service des Pièces Détachées qui jusqu'à présent vendait, pour les moteurs à essence, les ensembles chemises-pistons appariés par **jeu de 6** peut dorénavant les vendre **unitairement**.

Ceci n'est valable que pour les véhicules sortis d'Usine depuis Janvier 1961.

Numéros des moteurs pour lesquels l'échange unitaire est possible :

1°) Moteurs neufs:

 94×110 : A partir du N° SK 9 101 100×110 : A partir du N° RA 9 701.

2º) Moteurs rénovés :

 94×110 : de 6001 à 6100 100×110 : de 201 à 300.

PIECES DETACHEES:

Les ensembles unitaires «Chemise-Piston» sont vendus par le Service des Pièces Détachées sous les numéros suivants :

Moteur	Chemise avec piston apparié	Poids du piston (en grammes)	Nº PD
	Alésage 94	684 à 691	U 10782
94×110	diamètre de l'emboitement inférieur : 110,5	692 à 700	U 10783
94 × 110	Alésage 94	684 à 691	U 10784
	diamètre de l'emboitement inférieur : 111,5	692 à 700	U 10785
	Alésage 100	800 à 807	U 10786
	, and the second	808 à 815	U 10787
100 - 110	diamètre de l'emboitement inférieur : 110,5	816 à 824	U 10 788
100×110	Alésage 100	800 à 807	U 10 789
		808 à 815	U 10797
,	diamètre de l'emboitement inférieur : 111,5	816 à 824	U 10798

REPARATIONS:

- Le numéro «Pièces Détachées » suffit pour la commande de l'ensemble désiré.
- Pour déterminer ce numéro, gratter le dessus du piston à remplacer, lire le poids qui est gravé sur cette partie et se reporter au tableau ci-dessus.

Exemple : Moteur 100×110 , emboitement inférieur de $\phi = 110,5$ mm., poids gravé : 814. Le poids étant compris entre 808 et 815 g., le numéro Pièces Détachées de l'ensemble Chemise-Piston à commander sera : U 10787.

NOTE : Si le piston à remplacer est détérioré et ne permet pas, de ce fait, la lecture de son poids ce renseignement pourra être relevé sur un piston voisin.

- Pour les opérations de montage et de démontage, se reporter au Dictionnaire de Réparations n° 499, Edition 1963, Opérations 501 A - 501 B - 503 B.

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 14-PL

CONFIDENTIELLE CONFID

T 23 PONT AR

Depuis Avril 1963 sur les T 23 «diésel» et depuis Mai 1963 sur les T 23 «essence», le nez de pont est modifié.

Le pignon d'attaque est monté sur roulements à rouleaux coniques au lieu de roulements à billes (voir fig. 1).

PIECES DETACHEES:

Les numéros des pièces nouvelles figurent à l'additif de Juillet au catalogue Pièces Détachées n° 419.

Les couples complets avec roulements de pignon d'attaque montés et réglés sont livrés sous les numéros suivants :

U 30 712 couple 6×35 avec roulements (pour diésel)

U 30 714 couple 7×36 avec roulements (pour diésel)

U 30 713 couple 6×41 avec roulements (pour essence).

REPARATION:

1°) Révision d'un pont AR nouveau modèle :

La révision d'un pont AR nouveau modèle ne diffère de celle du modèle précédent (voir Op. 421 du Dictionnaire de Réparations T 23 N° 432 - Edition 1961) que par la préparation et le montage du pignon d'attaque.

a) Préparation du pignon d'attaque :

Etant donné la difficulté du montage, le Service des Pièces Détachées vend le couple complet avec les roulements de pignon d'attaque montés et réglés.

La méthode de réglage est décrite dans la note MR n° 4.257-40. Elle vous sera adressée sur demande par le Service Technique Réparations.

b) Montage et réglage du pignon d'attaque : (voir Op. 421 § 18 du Dictionnaire de Réparations n° 432).

Au moment du montage définitif du pignon d'attaque sur le nez de pont, orienter le trait repère qui se trouve sur la collerette «c» de la cage (13) de roulement vers le trou supérieur de graissage du nez de pont (voir fig. 1).

Assurer l'étanchéité en enduisant d'hermétic :

- les 2 faces des cales de réglage (14 voir fig. 1).
- les 2 faces du joint de cage de bague d'étanchéité
- les vis de fixation des cages de roulement et de bague.

Serrer ces vis de 5,5 à 6,1 m.kg.

2°) Remplacement d'un ancien couple par un nouveau :

a) Pièces nécessaires :

	ALD	Cales de réglage épaisseur 0,05
	ALD	» 0,07 U 30 684
		» 0.09 U 30 685
		» 0,5 U 30 686
		» 1 U 30 687
		» 1,5 U 30 672
		» 2 U 30 674
	1	Joint d'étanchéité
	1	Boitier de différentiel (voir NOTA)
	1	Rondelle
	1	Couple complet 6 × 35 avec roulements réglés (pour diésel) U 30 712
	1	Couple complet 7×36 avec roulements réglés (pour diésel) U 30714
0U 0U		Couple complet 6 × 41 avec roulements réglés (pour essence) U 30713

- NOTA: 1°) Les boitiers de différentiel (montés avant Octobre 1958) dont l'épaisseur du plateau porte-couronne est inférieure à 12 mm. doivent être remplacés dans tous les cas.
 - 2°) Sur les boitiers de différentiel dont l'épaisseur du plateau est égale à 12,5 + 0,05 mm. mais qui ne possèdent pas de gorge circulaire sur la collerette (en «a», voir fig. 1), il faut meuler les renforts côté couronne, comme indiqué sur la fig. 2. Après cette opération, le gabarit MR 4.482 (représenté fig. 3) monté à la place de la cage intérieure du roulement côté couronne, et bien appliqué contre le boitier, doit tourner librement sans toucher aux renforts.
 - 3°) Depuis Février 1962, les boitiers sont modifiés et sont repérés par une gorge circulaire sur la collerette (en «a», voir fig. 1).
 - Il est conseillé de faire, même sur ce modèle, un contrôle avec le gabarit MR 4.482 dans les conditions indiquées au § 2 ci-dessus.
 - b) Mode opératoire : voir § 1 ci-dessus.

- 3 -

Fig. 3

Gabarit MR 4482 pour modification du boîtier du differentiel

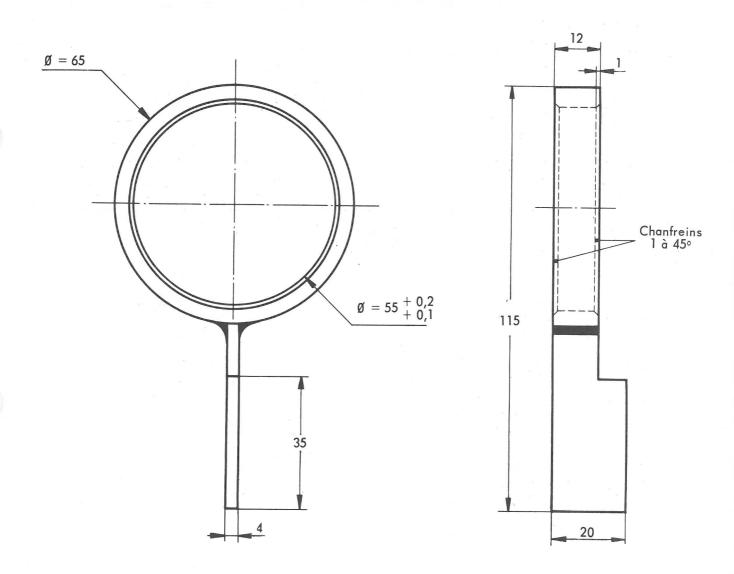
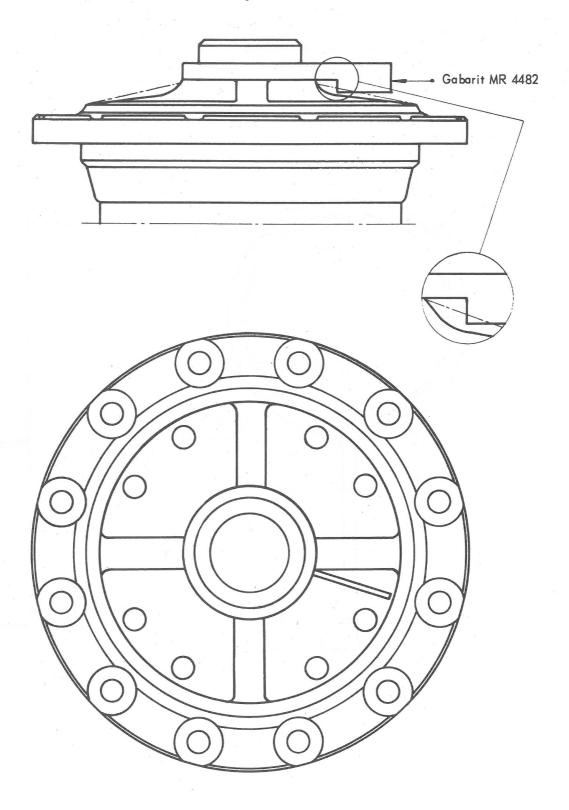


Fig. 2



Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 12 - PL

CONFIDENTIELLE réservés

T 47 - T 60 DI MOTEUR

Coussinets minces

Depuis Février 1963, la ligne d'arbre et l'embiellage des moteurs 100×110 Diésel sont montés avec des coussinets minces. (Voir fig. 1 et 2).

Les nouvelles pièces ne sont pas interchangeables avec les anciennes.

PIECES DETACHEES:

Le Service des Pièces Détachées livre à la demande :

- les anciennes pièces figurant au catalogue n° 433 édition d'Octobre 1962 ;
- les nouvelles pièces figurant à l'additif de Mars 1963 à ce même catalogue.

REPARATION :

1°) Jeu diamétral du vilebrequin et des bielles :

Les coussinets sont vendus aux cotes d'utilisation. Il n'y a pas lieu de les modifier.

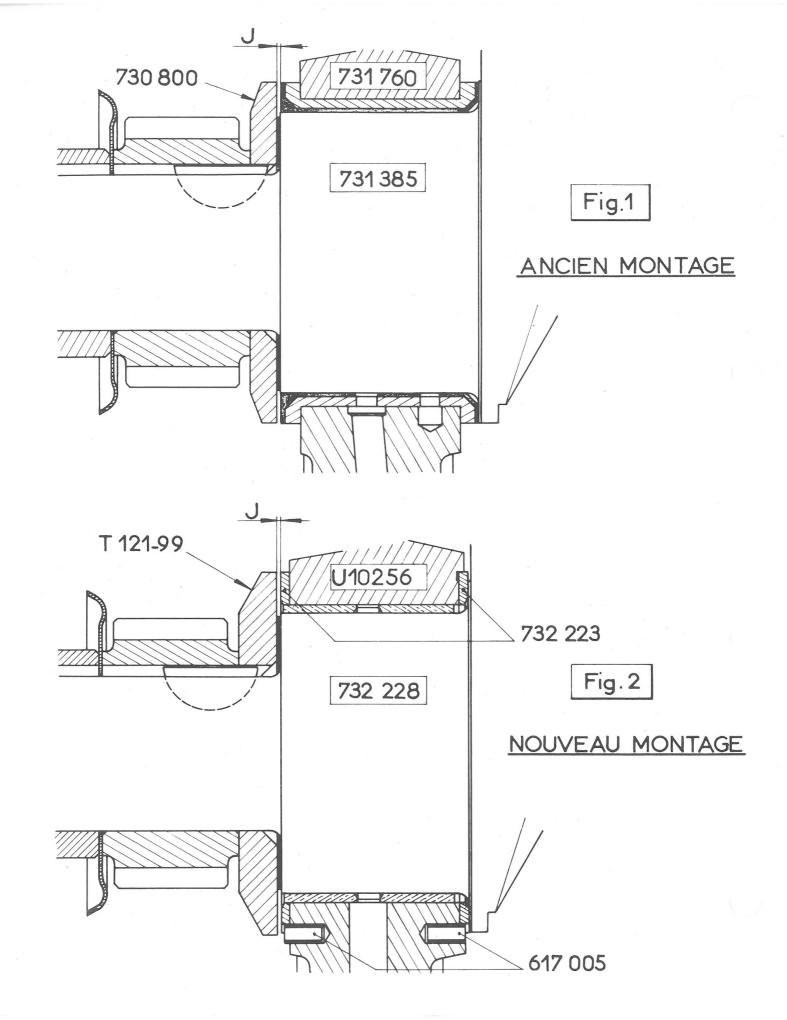
2°) Jeu latéral du vilebrequin

Le jeu «J» porté sur les fig. 1 et 2 doit être de 0,17 à 0,20 mm. Il est réglable par interposition de rondelles n° 730 799 (d'épaisseur 0,05 mm.) entre la face AV du palier AV de vilebrequin et la rondelle de butée.

Lors du réglage, s'assurer que les joues de coussinets 732 223 sont bien positionnées dans leur logement.

3°) Couples de serrage :

Ecrous de bielles : 4,5 m.kg. Vis de paliers : 14,5 m.kg.



Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XVº

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 9 - PL

CONFIDENTIELLE

MOTEURS DIESEL 94 × 110 "RENOVES" POMPE D'INJECTION SIGMA – TYPE CMS

Depuis Octobre 1962, la pompe d'injection PM type A F est remplacée sur les moteurs 94×110 "Rénovés" par une pompe SIGMA type C M S 6 B 70 SS 552-1.

Contrôle au banc du débit de la pompe :

1º) Conditions de réglage;

Température du gas-oil : 35° C \pm 5 Injecteurs étalons tarés à 175 bars :

BOSCH

type

DN 12 SD 12

PM

type

12 GD 12

2º) Contrôle:

a) Débit au ralenti : Mettre le levier L de commande de crémaillère en position «RALENTI»

Le débit à 250 tr/mn doit être de 15 à 20 mm³ par coup.

L'écart des débits entre cylindres ne doit pas dépasser 4 mm³ par coup.

b) Coupure et surcharge : Mettre le levier L de commande de crémaillère en position «PLEINE ACCELERATION».

Le débit doit être nul à 1300 tr/mn MAXI.

Le début de la coupure doit se faire à 1 120 ± 10 tr/mn. A 200 tr/mn, le débit doit être supérieur à 80 mm³ par coup.

c) Débit en pleine charge et demi-charge : mettre le levier L de commande de crémaillère en position «PLEINE ACCELERATION».

A 1 100 tr/mn, le débit doit être de 43 à 46 mm³ par coup.

A 500 tr/mn, le débit doit être supérieur ou égal à celui relevé précédemment moins 4,5 mm³

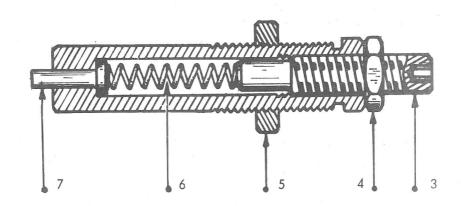
L'écart des débits entre cylindres ne doit pas dépasser 2 mm³ par coup MAXI.

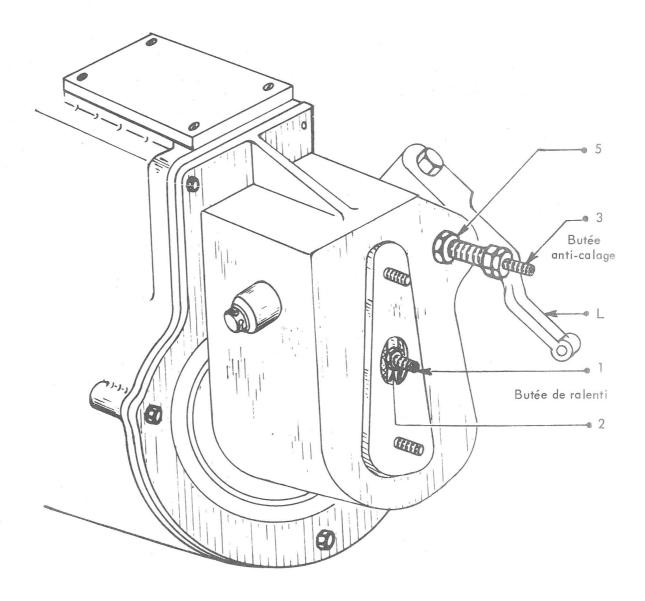
Injecteurs :

BOSCH DN 40 S 2 Montés sur porte-injecteurs PM 731 545. Tarage 125 ± $_0^6$ bars. Réglable par vis.

Réglages sur le moteur

- 1°) Avance à l'injection : 15° 15' sur le volant, soit 2,05 mm avant le PMH sur le piston.
- 2°) Ralenti ; il doit être obligatoirement réglé avant la butée anti-calage.
 - Démonter d'abord la butée anti-calage (3 en haut à droite du corps de pompe) libérer l'écrou (5), déposer l'ensemble.
 - Régler la butée de ralenti (1) pour obtenir une vitesse de rotation comprise entre 500 et 550 tr/mn, bloquer le contre-écrou (2).
- 3º) Butée anti-calage :
 - L'ensemble de butée étant déposé, contrôler le réglage du ressort interne de la façon
 - Le poussoir (7) doit être juste au contact du ressort (6) agir sur la vis (3) pour obtenir cette condition, bloquer le contre-écrou (4).
 - Visser l'ensemble dans le corps de pompe jusqu'à obtenir une légère accélération du moteur, dévisser de 1/4 de tour.
 - S'assurer que le régime moteur revient normalement au ralenti après une accélération, bloquer le contre-écrou (5).





Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 8 - PL

COMFIDENTIELLE CONFIDENTIELLE CONFID

DIESEL T 47

POMPE D'INJECTION SIGMA - TYPE CMS

Depuis Mai 1962, la pompe d'injection PM type C M S est remplacée sur les moteurs 100×110 Diésel par une pompe d'injection SIGMA type C M S 6 B 70 SS 551-1.

CONTROLE AU BANC DU DEBIT DE LA POMPE :

1º) Conditions de réglage :

Température du gas-oil : 35° ± 5°C Injecteurs étalons tarés à 175 bars :

BOSCH

type

DN 12 SD 12

PM

type

12 GD 12

2º) Contrôle:

a) Débit au ralenti : Mettre le levier L de commande de crémaillère en position «RALENTI».

Le débit à 250 tr/mm doit être de 15 à 20 mm³ par coup.

L'écart des débits entre cylindres ne doit pas dépasser 4 mm³ par coup.

b) Coupure et surcharge : mettre le levier L de commande de crémaillère en position « PLEINE ACCELERATION ».

Le débit doit être nul à 1320 tr/mn MAXI.

Le début de la coupure doit se faire à 1170 ± 10 tr/mn.

A 200 tr/mn le débit doit être supérieur à 80 mm³ par coup.

c) Débit en pleine charge et demi-charge : mettre le levier L de commande de crémaillère en position «PLEINE ACCELERATION».

A 1100 tr/mn, le débit doit être de 52 à 55 mm³ par coup.

A 500 tr/mn, le débit doit être supérieur ou égal à celui relevé précédemment moins 4,5 mm³.

L'écart des débits entre cylindres ne doit pas dépasser 2 mm³ par coup MAXI.

INJECTEURS:

SIGMA type 4 G 10.

Montés sur porte-injecteurs SIGMA type 5 BS 51 A.

Tarage 125 ± 0,5 bars. Réglable par vis.

REGLAGES SUR LE MOTEUR:

1°) Avance à l'injection :13° sur le volant, soit 1,75 mm avant le PMH sur le piston.

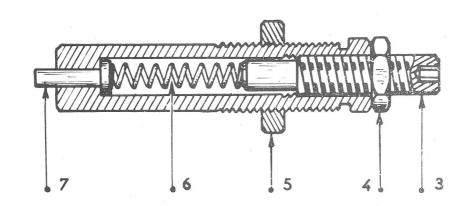
- 2º) Ralenti : Il doit être obligatoirement réglé avant la butée anti-calage.
 - Démonter d'abord la butée anti-calage (3-en haut à droite du corps de pompe) : libéré l'écrou (5), déposer l'ensemble.
 - Régler la butée de ralenti (1) pour obtenir une vitesse de rotation comprise entre 450 et 500 tr/mn, bloquer le contre-écrou (2).
- 3°) Butée anti-calage :
 - l'ensemble de butée étant déposé, contrôler le réglage du ressort interne de la façon suivante : Le poussoir (7) doit être juste au contact du ressort (6) - agir sur la vis (3) pour obtenir cette condition, bloquer le contre-écrou (4).
 - Visser l'ensemble dans le corps de pompe jusqu'à obtenir une légère accélération du moteur, dévisser de 1/4 de tour.

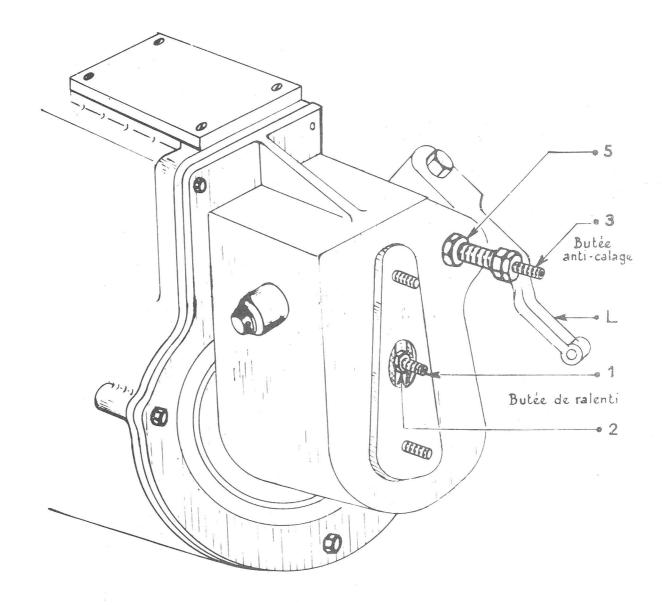
S'assurer que le régime moteur revient normalement au ralenti après une accélération, bloquer le contre-écrou (5).

NOTE IMPORTANTE

Les réglages de débit indiqués ci-dessus peuvent également être faits sur les pompes PM type CMS montés sur les moteurs Diesel 100×110 entre Septembre 1959 et Mai 1962 et sur les pompes PM type AF montées sur ces mêmes moteurs avant Septembre 1959, à la condition de :

- 1°) Régler l'avance à l'injection à 13°
- 2°) Monter des injecteurs SIGMA ou PM type 4G10.





Le, 14 Mai 1962

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 7 - PL

Droits de reproduction reserves

T. 23

MOTEUR PERKINS 4/192

Travaux à exécuter à la révision des 1500 km

MOTEUR PERKINS 4/192

Travaux à exécuter à la révision des 1.500 Km

Cette révision aux 1.500 km correspond sur le véhicule T 23 Pe-kins 4/192 à celle faite à 1.000 km sur les véhicules équipés du moteur à essence par conséquent c'est la première révision à effectuer sur ce type de véhicule.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des travaux qui doivent être exécutés gratuitement après 1.500 km. Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que vos clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

L'ordre des opérations correspondant au temps de main-d'œuvre minimum sera établi en fonction de chaque atelier.

Mécanique

- 1 Mettre le moteur en marche et le laisser chauffer pendant 15 minutes environ.
- 2 Vérifier et établir, s'il y a lieu, la pression des pneus.
- 3 Serrer les écrous de fixation des roues.
- 4 Déposer les tapis et planchers (en cas d'absence de fosse ou de pont élévateur seulement, pour permettre le réglage ultérieur de la garantie d'embrayage).
- 5 Vérifier l'absence de fuite d'huile moteur.
- 6 Vérifier l'absence de fuite d'eau dans le système de refroidissement, le niveau du liquide dans le radiateur.
- 7 Vérifier l'absence de fuite de gas-oil aux tuyauteries d'alimentation et de retour entre le réservoir et la pompe. Vérifier les différents raccords montés sur les canalisations.

Le moteur étant chaud, l'arrêter.

- 8 Vidanger le carter d'huile du moteur.
- 9 Vérifier la garantie de la pédale d'embrayage, et la régler s'il y a lieu.
- 10 Remplacer l'élément du filtre à huile du moteur et nettoyer le préfiltre à gas-oil.
- 11 Resserrer la culasse (moteur chaud).
- 12 Régler le jeu des culbuteurs.
- 13 Resserrer les écrous de fixation des tubulures d'admission et d'échappement, et des sphères de précombustion.
- 14 Mettre le bouchon de vidange d'huile en place.
- 15 Faire le plein d'huile du moteur (fourniture à la charge du client). Remplissage par le bouchon sur le couvre-culbuteur.
- 16 Vérifier le niveau d'huile du filtre à air.
- 17 Faire la purge des canalisations de gas-oil
- 18 Mettre le moteur en marche, et le faire tourner entre 800 et 1000 tr/min. à l'aide de la commande manuelle pendant 20 minutes environ.
 - Règler le ralenti Règler la régulation Arrêter le moteur.

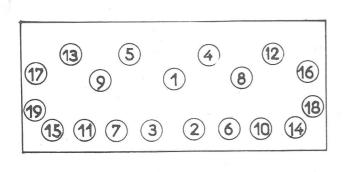


Fig.1

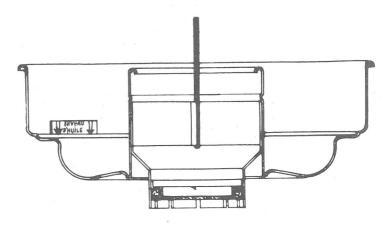


Fig. 2

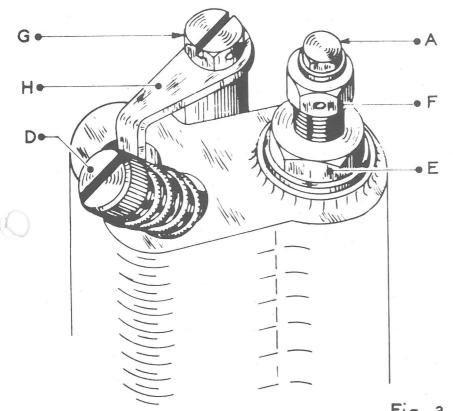


Fig. 3

Fig. 4

- 19 Régler les excentriques de frein et purger les canalisations. Régler le frein à main. S'assurer du fonctionnement du système hydrovac.
- 20 Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et du pont AR (compléter si nécessaire).
- 21 Régler la tension de la courroie de ventilateur, dynamo.
- 22 Vérifier le serrage des colliers des tuyaux souples entre le filtre à air et le moteur.
- 23 Resserrer les boulons de plateaux de sortie de BV et des transmissions.
- 24 Vérifier le serrage des boulons de fixation du moteur sur le châssis.
- 25 Vérifier le parallélisme et le braquage.

Electricité

- 26 Vérifier le niveau des batteries, serrer les cosses.
- 27 Vérifier le débit de la dynamo.
- 28 Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace, des lanternes AR, du Stop, des indicateurs de direction et des feux de position.
- 29 Poser les planchers et tapis (s'ils ont été déposés).
- 30 Vérifier le serrage des bornes de la dynamo, du démarreur, du régulateur.
- 31 Vérifier le fonctionnement de la bougie de réchauffage.
- 32 Vérifier le fonctionnement du mano-contact.
- 33 Vérifier le fonctionnement des phares et leur réglage.

Carrosserie

- 34 Vérifier la fermeture des portes.
- 35 Vérifier le coulissement des glaces de porte AV.
- 36 Resserrer les ailes, pare-chocs, marche pieds
- 37 Vérifier le serrage des étriers de fixation de la caisse
- 38 Graisser les articulations.

Exécution des opérations

2 - Pression des pneus : (en bars)

(AV 3 P. t. c. 4 500 kg : pneus 6,50 – 20 c (AR 3,5

(AV3

P. t. c. 4 500 kg ou 5 000 kg pneus 6,50 - 20 \times

(AR 4,250

8 - Vidange d'huile :

Le niveau d'huile doit atteindre le trait supérieur de la jauge marquée " plein ", le véhicule étant sur un sol plan.

Contenance du carter d'huile = 6 litres (avec le filtre).

Faire le plein avec une huile détergente non graphitée (SAE 20 - supplément N° 1) pour moteur diésel, figurant sur notre tableau de graissage.

Eviter de mélanger de ux huiles de marque ou de type différent.

9 - Réglage de la garantie de débrayage :

(voir Dictionnaire de Réparations, Opération Nº 401 § 24).

10 - Nettoyage du filtre à huile :

Dévisser l'écrou à la partie AR du filtre en retenant le bol (attention au joint de caoutchouc). Sortir l'élément filtrant de la cuve et le remplacer.

Nettoyer la cuve du filtre avec du gas-oil, souffler à l'air comprimé.

Vérifier l'état du joint caoutchouc logé dans le couvercle du filtre à huile.

Remonter un élément filtrant neuf.

Nettoyage du préfiltre - Nettoyer la cuve et souffler à l'air comprimé le tamis se trouvant à la partie supérieure du préfiltre. Vérifier l'état du joint caoutchouc de la cuve en verre. Au remontage, bien centrer la cuve pour éviter une prise d'air.

11 - Resserrage de la culasse (voir fig. 1).

Le serrage est effectué moteur chaud, respecter l'ordre de serrage (voir fig. 1). Utiliser une clé dynamométrique et respecter un couple de serrage de 7,7 à 8,3 m. kg.

Pour cette opération, enlever la rampe de culbuteurs toute équipée et les injecteurs (attention au tuyau de graissage de la rampe).

12 - Réglage des culbuteurs :

A froid : Admission 0,30 mm

Echappement 0,30 mm

A chaud : Admission 0,25 mm Echappement 0,25 mm

Vérifier ce jeu à l'aide d'une cale entre le poussoir et le culbuteur. Régler ce jeu à l'aide de la vis qui se trouve en bout du poussoir.

16 - Vérification du niveau d'huile du filtre à air :

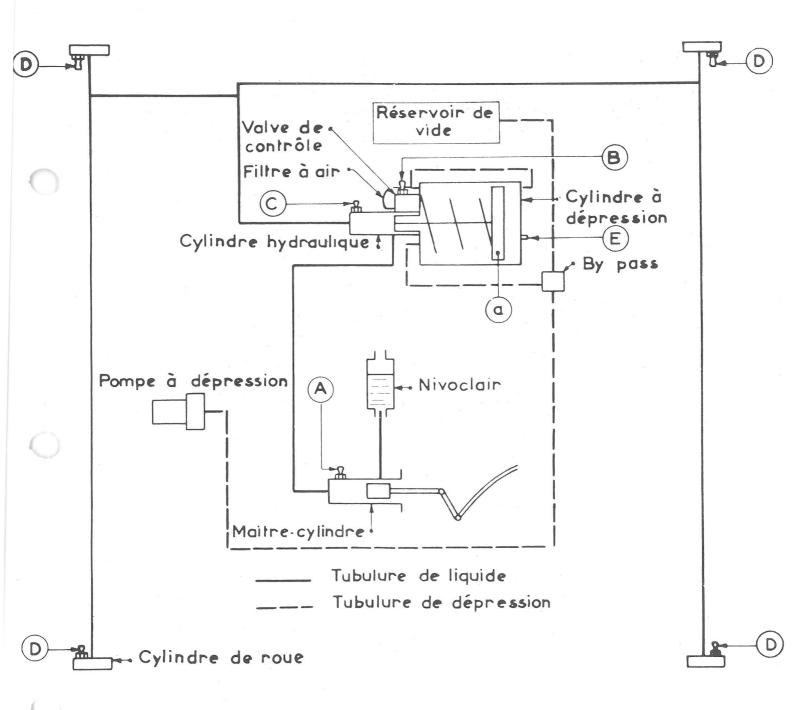
L'huile doit arriver au niveau de la pointe de la flèche emboutie dans la cuve de filtre (voir fig. 2). Compléter si nécessaire.

17 - Purge des canalisations de gas-oil :

Procéder de la façon suivante (voir fig. 3 et 4).

- 1°) Desserrer la vis (A) de la pompe d'injection, maintenir la vis (F).
- 2°) Desserrer la vis (B) se trouvant sur le corps de pompe (près de la plaque d'identification).
- 3º) Desserrer la vis banjo (C) du clapet du filtre à carburant
- 4°) Manœuvrer lentement le levier de la pompe d'alimentation jusqu'à ce que le gas-oil sorte exempt de bulle d'air (l'accélérateur étant à fond de plancher).
- 5°) Resserrer les vis dans l'ordre suivant, en continuant de faire couler le gas-oil.
 - 1º) la vis banjo (C)
 - 2º) la vis (B)
 - 3º) la vis (A)
- 6°) Desserrer le raccord (M) d'arrivée de gas-oil à la pompe d'injection. Actionner le levier d'amorçage de la pompe d'alimentation jusqu'à ce que le gas-oil s'écoule sans bulle d'air et resserrer le raccord (M):
- 7°) Purger les tuyauteries d'inject eurs en desserrant partiellement les raccords supérieurs et actionner le démarreur quelques secondes. Lorsque le gas-oil coule resserrer les raccords.

Fig. 5



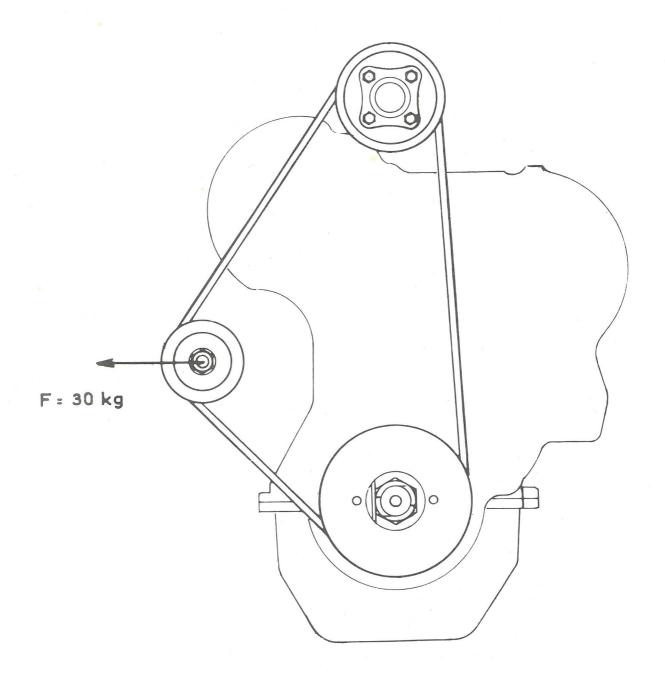


Fig. 6

18 - Réglage du ralenti (voir fig. 3)

Ce réglage se fait sur moteur chaud. La commande manuelle de ralenti étant en position "minimum".

Placer un compte-tours en bout du vilebrequin. Le ralenti doit être compris entre 500 et 550 tr/mn.

Le réglage est effectué à l'aide de la vis de ralenti (D) (voir fig. 3) située sur le dessus du régulateur de la pompe à injection.

Réglage de la régulation (voir fig. 3)

Très important : Ce réglage se fait sur moteur chaud.

Il ne peut être effectué que par un concessionnaire "CITROEN" qui replombera les vis avec la pince à plomber utilisée sur les moteurs Diésel T 45 équipés d'une pompe à dépression. En effet, l'enlèvement des plombs entraîne la perte de la garantie.

Si la vitesse de régulation à vide est supérieure ou inférieure à 2 650 $^{+50}$ tr/mn il faut procéder comme suit :

Déplomber et dévisser la vis (G) (voir fig. 3). Enlever la plaquette (H) et le caoutchouc (K). Agir sur la vis (L) qui devient accessible.

NOTE : La mesure des vitesses de rotation se relève comme indiqué ci-dessous :

Utiliser un compte-tours placé en bout du vilebrequin.

Suivant modèle de carrosserie, interposer une rallonge de longueur appropriée.

Il est pratique de munir cette rallonge d'une ventouse caoutchouc analogue à celle équipant l'outil 1 615-T, la ventouse s'appuyant sur l'extrémité du vilebrequin.

La vitesse de régulation peut également être évaluée sur route (véhicule chargé).

Faire un essai aller et retour et prendre la moyenne des 2 vitesses mesurées au chronomètre.

Ces vitesses seront prises en 3ème.

La moyenne ne doit pas dépasser 33 km/h avec le couple 6 x 35 et 44 km/h avec le couple 7 x 36

19 - Réglage des excentriques et du frein à main :

(voir Dictionnaire de Réparations, Opération nº 442).

Purge des canalisations : (voir fig. 5).

Purge du système hydrovac. La purge doit s'effectuer moteur arrêté et sans dépression dans le réservoir de vide (la lampe est allumée au tableau de bord).

Purger dans l'ordre : le maître-cylindre (vis A), la valve de contrôle (vis B), le cylindre hydraulique " du bloc hydrovac " (vis C), les cylindres de roues (D).

21 - Courroie de ventilateur :

Pour régler la tension de la courroie, desserrer les vis d'articulation de la dynamo et la vis du tendeur. Exercer un effort de 30 kg sur la dynamo (voir fig. 6). Bloquer les boulons de fixation.

5 - Réglage du braquage et du parallélisme :

(voir Dictionnaire de Réparations T 23 R, Opération N° 441).

31 - Vérifier le fonctionnement de la bougie de réchauffage :

S'assurer que l'alimentation en carburant du système et que le circuit électrique sont en bon état (fusible). S'assurer que le serrage des cosses de connexions des fils et des cosses de batterie est correct.

Enlever le filtre à air, ce qui permet d'observer la bougie de réchauffage.

Lorsque l'interrupteur de démarrage est tourné sur la position " chaud ", le filament commence à rougir. Au moment de la mise en marche, lorsque l'on appuie sur le bouton de démarrage, il doit jail-lir une flamme.

33 - Réglage des phares :

(voir Dictionnaire de Réparations T 23 R, Opération Nº 443).

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 6 - PL

CONFIDENTIELLE reserves

T 45 - T 46 - T 55

ESSENCE

Moteur

Depuis Février 1961, la ligne d'arbre et l'embiellage des moteurs 94 \times 110 et 100 \times 110 essence sont montés avec des coussinets minces (voir fig. 1 et 2).

Pièces détachées:

Pour les pièces nouvelles, consulter le catalogue P.D. Nº 418.

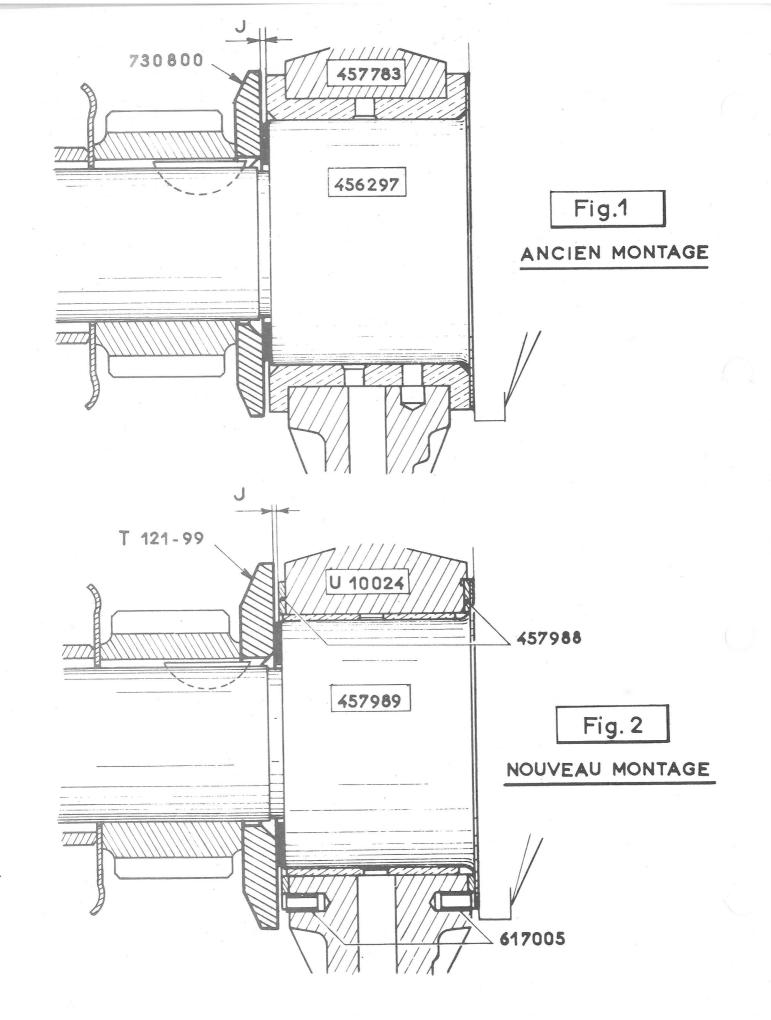
Après épuisement des anciennes pièces, le Service des Pièces Détachées livrera des rondelles de butée de vilebrequin spéciales permettant de monter un nouveau vilebrequin dans un ancien carter et inversement.

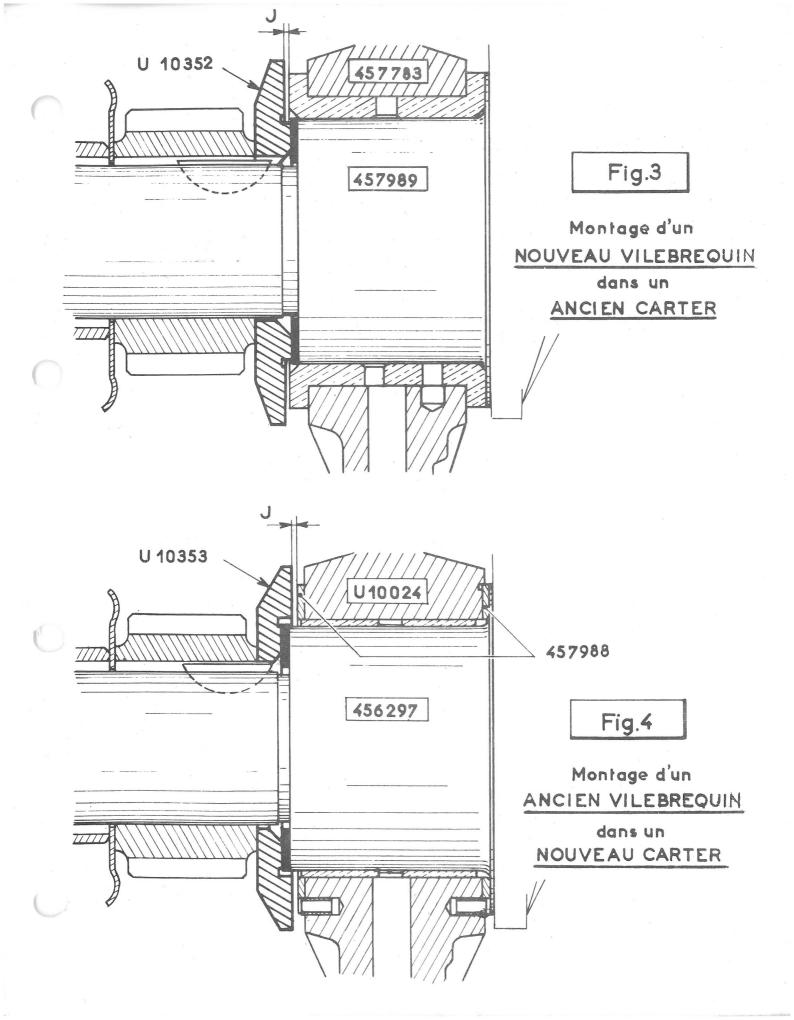
Réparation:

- 1°) Montage d'un nouveau vilebrequin dans un ancien carter (voir fig. 3).
 Utiliser les coussinets épais correspondant au diamètre du vilebrequin, et une rondelle de butée N° U 10 352.
- 2°) Montage d'un ancien vilebrequin dans un nouveau carter (voir fig. 4). Utiliser les coussinets minces correspondant au diamètre du vilebrequin, deux joues de coussinets N° 457 988 et une rondelle de butée N° U 10 353.

De plus, la portée AR d'arbre à cames doit être obturée par une plaque d'obturation n° U 10 170 munie d'un joint papier N° U 10 039, et fixée à l'aide de 3 vis N° 2 659 avec rondelles grower N° 2 333 S sous tête.

NOTE IMPORTANTE - Dans tous les cas, le jeu J porté sur les fig. 1, 2, 3 et 4 doit être réglé entre 0,10 et 0,15 mm par interposition de rondelles N° 457 312 (épaisseur 0,05 mm) entre vilebrequin et rondelle de butée.





Le, 25 Septembre 1961

Société Anonyme
ANDRÉ CITROEN

Capital: 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 5 PL



VEHICULES UTILITAIRES A FREINAGE A AIR COMPRIME

Les réservoirs d'air comprimé de ces véhicules sont soumis à la **Réglementation** des appareils à **pression de gaz** (décret et arrêté Ministériel de 1943).

Ils doivent en conséquence :

- 1°) Etre soumis à des visites périodiques au moins tous les trois ans.
- 2°) Subir une réépreuve hydraulique suivie d'un poinconnage, au moins tous les 5 ans.

Visites périodiques

Les visites périodiques des réservoirs peuvent être effectuées par toute personne " qualifiée " ou par les Associations des propriétaires d'Appareils à vapeur. (voir liste au verso).

Cette visite comporte en particulier les opérations suivantes :

- 1º) Nettoyage intérieur et extérieur du réservoir (dégraissage et désoxydation)
- 2°) Visites intérieures et extérieures suivantes :
 - a) Aspect des assemblages, qualité des soudures
 - b) Vérifier la profondeur des piqures d'oxydation, des usures dues aux frottements (en particulier des sangles de fixation)
 - c) S'assurer que les chocs possibles ou les déformations n'entraînent pas une mise hors service.

Après chaque visite, il est nécessaire de repeindre intérieurement et extérieurement les réservoirs à l'aide d'une peinture anti-rouille à base de minium de préférence aux peintures bitumeuses.

La personne qui a procédé aux vérifications, doit établir un certificat de visite daté et signé indiquant le bon état de l'appareil.

Réépreuves

Les réépreuves et poinçonnages doivent être exécutés en présence de l'ingénieur du service des Mines, chef de l'arrondissement minéralogique dans lequel le camion est en exploitation. Une demande doit lui être adressée en temps utile.

REMARQUE: Il est également possible de remplacer le réservoir par un réservoir neuf ou renové dont la réépreuve a été faite préalablement.

ASSOCIATIONS FRANCAISES DES PROPRIETAIRES D'APPAREILS A VAPEUR

NOM de l'ASSOCIATION	ZONE D'ACTION
ASSOCIATION ALSACIENNE 2, rue Thiers - MULHOUSE	Moselle - Meurthe et Moselle - Bas-Rhin - Haut-Rhin - Vosges Haute Saône - Doubs et Territoire de Belfort -
ASSOCIATION du NORD 8, rue de Valmy - LILLE	Nord et Pas-de-Calais
ASSOCIATION PARISIENNE 66, rue de Rome - PARIS	Seine et Oise - Seine et Marne - Eure et Loir - Loir et Cher - Cher - Loiret - Yonne - Indre.
ASSOCIATION NORMANDE 70, Rampe Bouvreuil - ROUEN	Seine Maritime - Eure - Manche - Calvados - Orne -
ASSOCIATION de SOMME, AISNE et OISE 8, rue de Constantine - AMIENS	Somme - Aisne - Oise
ASSOCIATION LYONNAISE 47, rue de la Charité - LYON	Côte d'Or - Nièvre - Saône et Loire - Jura - Creuse - Allier - Ain - Hte Savoie - Savoie - Puy de Dôme - Loire - Rhône - Cantal - Hte - Loire - Isère - Aveyron - Lozère - Ardèche - Drôme - Corrèze (moitié Est).
ASSOCIATION de L'OUEST 15, rue Gresset - NANTES	Côtes du Nord - Finistère - Morbihan - lle et Vilaine - Mayenne Sarthe - Loire-Atlantique - Maine et Loire - Indre et Loire - Vendée - Deux - Sèvres - Vienne - Charente Maritime (partie nord aux 3 4 de sa superficie).
ASSOCIATION du SUD-OUEST 28, allées d'Orléans - BORDEAUX 7, rue du Fourbastard - TOULOUSE	Charente Maritime (partie sud) - Charente - Hte Vienne - Corrèze (moitié ouest) - Dordogne - Gironde - Lot - Lot et Garonne - Tarn -et Garonne - Landes - Tarn - Gers - Hte Garonne Basses-Pyrénées - Hte Pyrénées - Ariège
ASSOCIATION du NORD-EST 26, rue P. Adam - REIMS et 5, rue Blanche - PARIS	Ardennes - Marne - Meuse - Aube - Hte Marne
ASSOCIATION du SUD-EST et de L'AFRIQUE DU NORD 32, rue Edmond Rostand - MARSEILLE	Htes Alpes - Basses-Alpes - Alpes Maritimes - Vaucluse - Gard Hérault - Aude - Pyrénées Orientales - Bouches du Rhône - Var Corse - ALGERIE.